TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9947 — 44 PAGES — VENDREDI 21 JANVIER 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'Église anglicane pourrait reconnaître une certaine primauté au pape estime une commission mixte de théologiens

LIRE PAGE 38

Les émeutes en Égypte

Un sévère avertissement

Les sanglantes émeutes d'Egypte constituent un avertissement sévère pour le régime du Caire. Sursaut de révolte d'une population recrue de misère et de privations, elles ont revêtu rapidement un sens politique, comme en témoignent les slogans des manifestants, dirigés non seulement contre le régime, mais aussi contre le président Sadate, personnellement attaqué pour la première fois depuis la guerre d'octobre 1973. Rentré précipitamment d'Assouan, mercredi, le chef de l'Etat égyptien, imitant le comportement des dirigeants polonais, en juin 1976, dans une situation analogue, est revenu sur les décisions annoncées lundi par son premier ministre. Mais, en réalité, c'est toute la politique économique et sociale du président Sadate et même ses options extérieures qui sont mise en cause.

En rompant la promesse qu'il avait faite au début de décembre 1976 de maintenir les subventions gouvernementales en faveur d'un certain nombre de produits de première nécessité, M. Mahmoud Salem aura commis une erreur tragique. Seules ces subventions permettaient à la masse des Egyptiens de vivre, ou plutôt de survivre, en achetant à des prix inférieurs à ceux du marché libre un certain nombre de produits de grande consommation, notamment le riz et le sucre, sans oublier le gaz butane, indispensable à des millions de foyers égyptiens à la ville comme à la campagne. Depuis la guerre de 1973, les prix ont augmenté en Egypte d'environ 50 %, le salaire mensuel minimum ne dépassant pas 12 livres, soit 120 francs. A cette dégradation du niveau de vie des masses, la politique d'austérité annoncée par le président Sadate le 30 mars 1976 n'avait apporté aucun remède. Le chef de l'Etat avait pourtant proclamé : « Nous prendrons aux riches pour donner aux pauvres ! »

En fait, la politique d'« ouverture » économique inaugurée en 1974 aura abouti à un résultat opposé : le fossé entre les riches et les pauvres s'est encore creusé. L'ouverture prétendait encourager les investissements étrangers, des garanties ayant été offertes aux capitaux. Mais, découragés par la bureaucratie égyptienne, les investisseurs se sont montrés réservés. En revanche, la libéralisation des règlements douaniers a stimulé les trafics de toutes sortes et donné un formidable coup de fouet au marché noir. L'opulence d'une petite classe de profiteurs contraste de plus en plus avec la misère du plus grand nombre. Depuis la révolte des ouvriers d'Hélouan, le 1er janvier 1975, les manifestations et les arrêts de travail se succédaient. Ni les mises en garde du chef de l'Etat ni l'interdiction des grèves n'ont pu prévenir les troubles.

La rupture avec l'U.R.S.S., consommée en mars 1976 par la dénonciation du traité d'amitié et de coopération de 1971, marquait la volonté du président Sadate de se tourner résolument vers l'Occident. Il espérait en contrepartie une aide économique substantielle qui n'est jamais venue. Lors de sa visite en Egypte, en juin 1974, le président Nixon avait promis une aide de 2 milliards de dollars, qui n'a jamais été approuvée par le Congrès. De même, les Etats producteurs de pétrole sont restés sourds aux appels du chef de l'Etat égyptien, qui réclamait un « plan Marshall arabe » en faveur de son pays. Ils avaient posé comme condition l'assainissement préalable de l'économie égyptienne. La suppression des subventions, qui a mis le feu aux poudres, était destinée à leur donner satisfaction.

La volte-face du président Sadate et les sévères mesures de sécurité adoptées suffiront-elles à rétablir le calme ? L'intérêt de tous ceux qui misent sur la modération du chef de l'Etat égyptien pour parvenir à un règlement du conflit du Proche-Orient est de l'aider à consolider son régime en améliorant le sort de son peuple.

• Les troubles ont fait plus de quarante morts
• M. Sadate annule les hausses de prix

Le bilan de deux journées d'émeutes en Egypte est lourd. Selon le journal Al Ahram, *le nombre des morts serait de quarante-trois et celui des blessés de plus de six cents.*

Malgré la brutalité de la répression — les forces de l'ordre avaient été sommées de tirer — et la décision de M. Sadate d'annuler les hausses des prix, des incidents se déroulaient jeudi matin au Caire. Des chars ont pris position dans la capitale, et le couvre-feu a été instauré de 15 heures à 5 heures du matin.

La vague de protestation a gagné la Haute-Egypte. De violents incidents ont eu lieu à Minieh, Kena et Assouan, où le feu a été mis aux arcs de triomphe préparés en vue de la visite du maréchal Tito (qui a été ajournée en raison de la mort du premier ministre yougoslave). Les manifestations se sont étendues dans le delta du Nil, notamment à Mansourah, à Zagazig et à Faqous.

De notre correspondant

Le Caire. — Le couvre-feu, instauré pour la première fois au Caire depuis l'incendie de 1952, qui marqua l'agonie de la monarchie, a transformé en ville morte une métropole de 9 millions d'âmes qui, d'habitude, vit jour et nuit.

Aux carrefours, de jeunes soldats en anorak jettent un coup d'œil rapide sur les permis spéciaux de circulation dont ont dû se munir les personnes ayant des raisons valables de sortir. Parfois, un barrage de policiers en civil, revolver au poing, est un peu plus sévère. Dans le centre moderne, de nombreux magasins ont eu leurs vitrines brisées le mercredi 19 janvier au matin.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 4.)

NOUS VOULONS EN FINIR UNE FOIS POUR TOUTES AVEC LE CONFLIT PALESTINIEN

nous déclare le ministre saoudien des affaires étrangères

(Lire page 4.)

En briguant la mairie de Paris M. Chirac défie le chef de l'État

• M. Barre stigmatise ce qui pourrait « porter atteinte à l'œuvre de redressement national »
• M. Stirn quitte le R.P.R. • Pour M. Lecanuet, l'ancien premier ministre fait « le jeu de la gauche »

En annonçant, mercredi 19 janvier, à 20 heures, sa candidature à la mairie de Paris, M. Jacques Chirac a lancé un véritable défi au chef de l'Etat, qui, le 12 novembre, avait « mis sur orbitre » M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, maire de Deauville, pour la conquête de la capitale.

L'Elysée s'abstenant de tout commentaire, M. Raymond Barre, premier ministre, a, en revanche, tenu à faire, dès jeudi matin, la déclaration suivante :

« M. Jacques Chirac est venu hier soir me faire part de sa décision de se présenter aux élections municipales de Paris. J'avais le 12 novembre dernier, selon une procédure de concertation admise par tous et qui a fait ses preuves dans l'ensemble du pays, demandé à M. Michel d'Ornano de constituer des listes d'union dans les différents secteurs de Paris. La mission confiée à M. d'Ornano, s'est heurtée aux obstacles que l'on sait. Pour les surmonter, j'avais entrepris de faire rechercher, par les diverses formations de la majorité, des accords permettant d'aboutir à une « entente majoritaire » au sein de la capitale. M. Jacques Chirac a, cependant, estimé devoir prendre l'initiative qu'il a annoncée.

» Tout en prenant acte de son entier soutien au plan de redressement mis en œuvre par le gouvernement, je lui ai exprimé mon inquiétude que cette initiative ne provoque une grave division de la majorité et n'aboutisse à des résultats contraires à ceux qu'il entend poursuivre.

» Chargé par le président de la République de conduire la difficile entreprise du redressement de notre pays, dont dépendront en 1978 la stabilité de nos institutions et la sauvegarde d'une société de liberté et de progrès, je souhaite que la majorité, qui a soutenu avec loyauté la politique du gouvernement, maintienne à travers sa diversité son unité.

» Le rétablissement de notre situation économique peut être compromis par des affrontements électoraux qui affecteraient le climat de confiance dont notre pays a besoin. Au moment où commencent à apparaître les premiers résultats de nos efforts, je mets en garde les Français contre toute attitude qui pourrait, à l'occasion des prochaines consultations électorales, porter atteinte à l'œuvre de redressement national. »

La nouvelle initiative du président du R.P.R. a provoqué le départ de sa formation de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, mais elle a été approuvée par beaucoup d'autres « gaullistes » et notamment par M. Michel Debré, ancien premier ministre, qui a déclaré jeudi matin : « Jacques Chirac sera maire de Paris, ce sera une victoire pour lui et pour la majorité. »

En revanche, M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, président du Centre des démocrates sociaux, a affirmé, également jeudi matin, sa fidélité à l'action de M. Raymond Barre, et il a estimé : « Bien loin de renforcer la majorité et de lui donner des armes pour battre la coalition socialo-communiste, l'initiative de M. Chirac risque de donner une chance à la gauche. »

La décision de l'ancien premier ministre crée donc de nouvelles et graves difficultés au sein de la « majorité pluraliste ».

En annonçant mercredi soir, après un entretien d'une heure avec M. Raymond Barre, qu'il se porterait candidat à la mairie de Paris, comme « patron » des listes constituées par le R.P.R. dans les dix-huit secteurs de la capitale, M. Jacques Chirac a atteint d'un seul coup de canon cinq personnages politiques qui ne sont point parmi les derniers de l'Etat.

M. Valéry Giscard d'Estaing, ignorant superbement, lundi, la discorde qui mine depuis longtemps et surtout depuis l'été la coalition qui l'avait soutenu pour le second tour de l'élection présidentielle de mai 1974, avait feint de croire qu'il était possible de faire survivre et d'organiser dans l'entente la « majorité pluraliste ». Il n'aura attendu que quarante-huit heures, ou à peine plus, pour recevoir un cinglant démenti du chef de la principale formation de cette majorité : un chef plus décidé que jamais à défendre jusqu'au bout, et sur tous les terrains de bataille, ce qui fut pendant plus de dix-huit ans « l'Etat U.D.R. ». La preuve est ainsi administrée une fois de plus et au détriment du premier personnage de l'Etat que, lorsque l'on s'amuse à ignorer les réalités elles ne tardent pas à se venger.

Le président de la République avait jugé « indispensable » que chacune des composantes de la soi-disant « majorité pluraliste », c'est-à-dire, en vérité, de la défunte majorité présidentielle, « affirme sa personnalité, fasse connaître ses propositions ». M. Chirac n'y manque pas et il va bien plus loin : il ne se contente pas d'affirmer ou plutôt de réaffirmer sa personnalité, il déclare la guerre. Il ne propose pas, il s'impose.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

Le président Carter prend ses fonctions

Ce jeudi 20 janvier, à midi (18 heures à Paris), le président Carter prend ses fonctions. Après avoir prêté serment, il prononcera le traditionnel discours inaugural. On peut penser qu'il reprendra, à cette occasion quelques-uns des thèmes qu'il avait traités pendant la campagne électorale : il faut tirer la leçon des erreurs récentes, respecter les principes fondamentaux, renforcer à l'intérieur les Etats-Unis pour qu'ils soient mieux respectés à l'extérieur.

On trouvera pages 2 et 3 des bilans de la politique de MM. Ford et Kissinger, ainsi que les articles de nos correspondants à Washington et à Moscou sur les perspectives de négociations entre les deux plus grandes puissances du monde.

AU JOUR LE JOUR

LA COMMUNE

Voilà ce qui arrive quand on se départit de la sagesse des anciens qui, depuis la Commune, avaient évité de laisser se créer à Paris un contre-pouvoir municipal qui pût menacer celui du gouvernement.

Le pouvoir attendait le danger de gauche. Voilà qu'il vient de droite. Insoucieux du destin de Bailly, de Pétion et de leurs successeurs sous la Révolution française, M. Chirac, en nouveau communard, entend conquérir la France sur le pavé de l'Hôtel de Ville.

Il ne reste à M. Giscard d'Estaing qu'à se réfugier à Bordeaux, où l'attend M. Chaban-Delmas, ou à rallier à Versailles les mobiles de M. Poniatowski pour tenter de reconquérir l'Elysée sous l'œil narquois des Prussiens de la gauche.

ROBERT ESCARPIT.

Pour la justice

A deux reprises, M. Pierre Arpaillange a présenté des propositions d'ensemble destinées à la réforme des structures judiciaires (« le Monde des 13 décembre 1972 et 10 mars 1973).

La série de trois articles dont nous commençons la publication ci-dessous expose de manière plus approfondie les problèmes de la justice dans le monde contemporain.

I. — LES RAPPORTS AVEC LA POLICE

par PIERRE ARPAILLANGE

« Messieurs,

» J'examine la raison d'Etat. Je me rappelle tous les mauvais conseils qu'elle a déjà donnés... »

VICTOR HUGO.

Justice... Ceux qui voient en elle une vertu trouveront prétentieux d'écrire en son nom. Mais elle est pour moi une réalité concrète, l'objet de mon attention quotidienne, et je veux lui garder, au cœur même du monde incertain où nous vivons, un visage qu'on puisse encore aimer. Je dirai d'ailleurs à la fin de cette série d'articles pourquoi j'ai éprouvé, aujourd'hui, le besoin de les écrire.

J'ai choisi de parler de certains sujets, fort éloignés en apparence les uns des autres. Et pourtant...

Quelques mois avant sa mort, au cours d'un entretien en tête à tête avec André Malraux, je fis allusion à son livre *Hôtes de passage* : *« Notre civilisation croit continuer les autres parce qu'elle leur succède. Or elle rompt avec elles par un fait banal et capital, la machine... »*

A peine avais-je terminé la question que je lui posais sur la permanence de la justice, à partir de cette citation, que la réponse vint, rapide : *« Vous avez raison,* me dit-il, *dès qu'il y a une cité, il y a une justice... Mais c'est la première fois qu'une société meurt sans être remplacée par une autre. Jusqu'ici, une civilisation disparaissait parce qu'elle était vaincue par une autre plus forte, ou au moins égale mais plus énergique. Maintenant, il n'y a plus rien ; on est allé dans la Lune, on ne voit pas ce qu'on peut faire d'autre. C'est la première fois aussi que des pays ont les armes nécessaires pour faire « sauter » la planète. Au 19e siècle, on disait : ce qu'on ne fait pas maintenant, on le fera plus tard, et c'était vrai pour la liberté et* la justice. *Maintenant, on ne dit pas qu'on fera quelque chose plus tard, et vous-même ne me dites pas que la justice pourra être modifiée au siècle prochain. C'est tout de suite que vous voulez sa transformation...»*

Si je rappelle cet entretien, c'est pour montrer que la justice doit, et sans perte de temps, subir une mutation *d'ensemble* profonde, même si je n'évoque, dans cet article, que quelques problèmes qui, la plupart, par coïncidence, rejoignent une actualité brûlante, et qui sont à mon avis fondamentaux.

Si les textes concernant l'assouplissement du divorce, l'abaissement de l'âge de la majorité, ou l'avortement, toutes réformes citées à longueur d'articles ou de déclarations comme ayant été rendues nécessaires par l'évolution des mentalités et des mœurs, ont été votés depuis le mois de juin 1974, ils ne faut pas oublier qu'ils ont tous été préparés largement avant cette époque. Ce qui prouve que la maturation est souvent longue, et qu'il ne faut pas tarder à mettre de nouvelles tranches en chantier.

(Lire la suite page 30.)

Le sculpteur Émile Gilioli est mort

Le sculpteur Emile Gilioli est mort, mercredi soir, à Paris. Il était âgé de soixante-cinq ans.

Emile Gilioli n'avait pas attendu la consécration du monument des Glières pour être considéré, dans l'opinion mondiale, comme l'un des plus grands sculpteurs contemporains. Cette sorte de « testament », bien qu'il n'ait alors pas encore ressenti les symptômes du mal qui le guettait (ils apparurent dès l'été 1975), rassemblait les œuvres maîtresses jalonnant les principales étapes d'une carrière difficile, aux obstacles toujours surmontés.

Le créateur des Glières

C'est au prix d'un corps à corps quotidien avec la matière — soucis matériels, résistance des matériaux — qu'il a imposé ces formes pleines, lisses, massives, rigoureuses, gonflées d'émotion et de vie, qui le situent dans la foulée, dans la famille d'un Henri Laurens ou d'un Brancusi. Il s'agit là, pourtant, moins d'influences subies, dont il s'est vite dégagé, que de conseils, d'encouragements reçus dans la fréquentation de ces deux aînés. A la courbe de son évolution s'applique parfaitement une de ses propres formules : « La sculpture pour être belle doit arriver à un dépassement de l'objet, à un oubli de la géométrie. » Ainsi, en face du nihilisme à la mode, a-t-il constamment fait œuvre de constructeur et il a eu au moins la satisfaction d'être connu et reconnu de son vivant.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 29.)

M. CARTER PREND SES FONCTIONS

M. Carter prête serment, ce jeudi 20 janvier à midi (18 heures à Paris), devant le Capitole à Washington, comme trente-neuvième président des États-Unis. La cérémonie d'investiture commence à 11 h. 30 par une prière du révérend William Cannon, évêque de l'Église méthodiste unie de Georgie, et la prestation de serment du vice-président, M. Mondale, entre les mains de M. O'Neill, président de la Chambre des représentants. M. Carter prononce ensuite le serment suivant : « Je jure solennellement de remplir fidèlement les fonctions de président des États-Unis et dans toute la mesure de mes moyens de sauvegarder, protéger et défendre la Constitution des États-Unis. » Le président de la Cour suprême, M. Warren Burger, tient devant M. Carter la bible (qui appartient depuis quatre générations à la famille de la mère du président, Mme Lillian Carter), sur laquelle celui-ci prête serment.

M. Carter lit son « discours d'inauguration » (une tradition qui remonte à George Washington). Il compte, selon M. Jody Powell, son porte-parole, exposer « aussi simplement et directement que possible les grands objectifs » de la nouvelle administration.

Une très importante délégation mexicaine, conduite par Mme Lopez Portillo, épouse du président mexicain, assiste à la cérémonie. José Carreno, notre correspondant à Mexico, nous indique que le nouveau gouvernement mexicain compte profiter de cette occasion pour poursuivre le rapprochement déjà esquissé avec les États-Unis.

Le « défilé inaugural », marqué par toutes sortes de festivités et de spectacles, doit commencer à 13 h. 30. M. Gerald Ford, qui accompagne M. Carter devant le Capitole pour la transmission des pouvoirs et qui n'est plus qu'un simple citoyen, quitte Washington immédiatement après la cérémonie d'investiture pour Palm-Springs (Californie).

● *L'un des derniers gestes officiels du président Ford a été d'accorder, mercredi 19 janvier, le bénéfice de l'« honorable discharge » (qui équivaut à peu près à un certificat de*

(Dessin de KONK.)

Pourquoi le 20 janvier ?

Un acte du premier Congrès, voté le 1er mars 1792, fixait au 4 mars (date qui coïncidait avec l'anniversaire de l'entrée en vigueur de la Constitution) le jour de la passation des pouvoirs (inauguration) entre un président sortant et son successeur, ou de la cérémonie marquant le commencement du second mandat d'un président en exercice. Le même acte décrétait que les « grands électeurs » choisiraient le président le mardi suivant le premier lundi de novembre. C'est ce jour qui fut ensuite retenu pour l'élection au suffrage universel.

Ainsi la loi instaurait-elle un hiatus de quatre mois (début novembre à début mars) entre le scrutin et la mise en route du nouvel exécutif. C'est pour combler ce « trou », partiellement justifié à l'origine par la lenteur des communications, que le Congrès adopta le 2 mars 1932 le vingtième amendement à la Constitution, déclarant que le quadriennat du président et du vice-président expirait le 20 janvier à midi. Ratifié, comme requis, par les deux tiers des États, l'amendement prit officiellement force de loi le 6 février 1933 (1).

Néanmoins, il n'était pas possible de raccourcir rétroactivement le « term » du président Herbert Hoover, élu en 1928. Franklin Roosevelt fut, comme ses prédécesseurs, « inauguré » le 4 mars 1933, en pleine déroute des banques américaines. Il refusa jusqu'au dernier moment — et on le lui a reproché — d'agir de conserve avec celui qu'il avait battu pour tenter d'enrayer la crise financière. La pratique de la « transition » aménagée entre vainqueur et vaincu n'était pas encore entrée dans les mœurs. — A. C.

(1) C'est donc par erreur que nous avons écrit (« le Monde » du 5 novembre 1976) que cette modification de la tradition fut introduite en 1934 par une loi du Congrès.

La fin de l'« ère Kissinger »

M. Ford s'en va, mais c'est surtout de M. Kissinger que l'on se souviendra. Peut-être l'ancien président retrouvera-t-il grâce auprès des historiens comme l'homme qui aura « décrispé » la vie publique aux États-Unis après les excès du pouvoir personnel de Nixon et le traumatisme du Watergate. Mais la découverte de ces mérites dépendra surtout de l'action de M. Carter lui-même : jusqu'à plus ample informé, la froide ambition sur laquelle s'est fondée l'irrésistible ascension du nouveau président rappelle plus Nixon le « *loner* », le solitaire, que le débonnaire représentant du Michigan auquel il succède... Toujours est-il que la date du 20 janvier marque, en même temps que le changement de président, la fin de l'« ère Kissinger ». Pour avoir exercé pendant huit ans à divers titres — conseiller du président pour les affaires de sécurité de janvier 1969 à novembre 1975, secrétaire d'État d'août 1973 à ce jour — une influence déterminante sur la politique étrangère, pour l'avoir fait avec un panache et des succès qui ont suscité l'admiration du monde entier ou presque, M. Kissinger restera dans l'histoire comme l'un des tout premiers diplomates américains de l'après-guerre, à l'égal d'un Marshall ou d'un Foster Dulles.

Le bilan est bien entendu mitigé. S'il fallait décerner une palme, désigner la région du monde où son action a été la plus profitable au regard des intérêts américains, c'est le Proche-Orient qu'il conviendrait de retenir en premier lieu. Aujourd'hui, au moment où M. Kissinger s'éloigne du pouvoir, l'influence américaine dans cette région est plus forte qu'à aucun moment depuis plus de vingt ans, très exactement depuis que les ventes d'armes tchécoslovaques à Nasser ont ouvert la porte à l'U.R.S.S. et introduit la rivalité des grandes puissances en Méditerranée orientale.

Ce retour en force, c'est à Henry Kissinger que l'Amérique le doit. La puissance militaire et économique des États-Unis, une certaine usure de l'influence soviétique et la pauvreté de la palette dont dispose le Kremlin ont sans doute joué le rôle principal. Mais les choses ne seraient pas allées aussi loin sans le talent, les capacités et même le charme du secrétaire d'État, qui a su mettre dans son jeu le président Sadate, conquérir l'estime de M. Assad, tout en cultivant et en développant encore les liens déjà étroits que Washington entretient traditionnellement avec l'Arabie Saoudite.

Aujourd'hui, la conjonction de ces trois États et le coup porté à l'O.L.P. au Liban offrent les meilleurs auspices à un nouvel et peut-être décisif effort de règlement pacifique, dans lequel les États-Unis joueront à l'évidence le premier rôle. Mais même avant cette échéance, les diverses navettes entreprises par M. Kissinger dans la région au lendemain de la guerre d'octobre avaient sérieusement réduit la tension et réduit à peu de chose le rôle diplomatique de Moscou.

L'œuvre reste pourtant inachevée, et l'on ignore encore quelles pressions M. Kissinger était disposé à exercer sur Israël pour faciliter la conclusion d'un accord de paix. De même, le secrétaire d'État donna l'impression de se répéter un peu plus longtemps qu'il n'était raisonnable. L'accord de dégagement conclu en 1974 entre Israël et la Syrie avait constitué une sorte de triomphe pour le « magicien », celui qu'il négocia l'année suivante entre Israël et l'Égypte — et qui faillit capoter — était moins convaincant, même s'il donna à l'Égypte un nouveau pan du Sinaï et fit faire à ce pays de nouveaux pas vers la paix.

L'autre haut fait de M. Kissinger, la reprise de contact avec la Chine, ne peut figurer qu'en seconde position après cette « percée » du Proche-Orient. D'abord parce que l'architecte en fut essentiellement M. Nixon, qui était arrivé au pouvoir avec cette idée en tête — il s'en était ouvert, dès le début de 1969, au général de Gaulle, — ensuite parce que le secrétaire d'État, surtout ces trois dernières années, donna l'impression de piétiner dans sa politique chinoise. Sans doute, le « cher Henri » partageait-il l'idée — alors non ouvertement exprimée, bien entendu — que l'ouverture vers la Chine était la « clef » qui permettrait d'appâter et d'inquiéter en même temps M. Brejnev, donc d'entamer dans les meilleures conditions le grand dialogue avec l'U.R.S.S. Mais après le départ de M. Nixon, et faute d'idées nouvelles, la diplomatie américaine se comporta comme si elle n'avait plus grand-chose à dire aux dirigeants de Pékin, lesquels s'inquiétaient du dialogue un peu trop exclusif de Washington avec le « social-impérialisme ». Mao le fit comprendre en recevant très fraîchement M. Kissinger lors de son dernier voyage en Chine, à la fin de 1975, puis en accueillant chaleureusement l'ancien président Nixon, confirmant ainsi sa qualité de champion du « jeu triangulaire ».

L'accord sur le Vietnam

Le dialogue avec la Chine permit pourtant à M. Kissinger de créer des conditions plus favorables à la négociation avec les communistes vietnamiens. Sans doute peut-on considérer que toute l'entreprise fut un échec, puisque, un peu plus de deux ans après les accords de Paris, celui qui était devenu entre temps secrétaire d'État dut assister impuissant à l'effondrement, à Saigon, de ce même régime Thieu que l'accord avait semblé consolider. Mais, en 1973, cette issue n'était pas prévisible à aussi brève échéance, et elle n'enlève rien à la performance que fut, sur le plan de la technique diplomatique, la négociation de 1972 et qui valut à ses auteurs le prix Nobel de la paix.

Les méthodes furent très brutales : on ne sait pas encore très bien qui, de MM. Nixon ou Kissinger, fut l'initiateur des bombardements de Hanoï par les B-52 en décembre 1972, mais il ne fait pas de doute que le second les approuva. En même temps, l'enraiement de la grande offensive nord-vietnamienne du printemps de cette année-là, la non-réaction de Moscou au minage de Haïphong et l'abstention chinoise permirent à Washington d'obtenir les meilleures conditions possible pour un retrait de leurs troupes et de sérieuses concessions de Hanoï. N'aurait-on pu conclure plus tôt, épargnant ainsi des milliers de victimes ? Avant 1972, il eût été difficile de faire accepter les conditions que MM. Nixon et Kissinger jugeaient indispensables à la conclusion d'une « *paix dans l'honneur* ». Mais, compte tenu de ce qui s'est passé par la suite à Saigon comme à Phnom-Penh, mieux valait se retirer sans fanfare de toute la région dès 1969.

Parmi les points faibles du « règne », celui qui est le plus souvent mis en avant aux États-Unis est celui de la « détente » avec Moscou. Pourtant, les accusations lancées dans ce domaine contre M. Kissinger sont souvent injustes. Non seulement il n'a fait, jusqu'en 1974, que suivre les consignes de M. Nixon même s'il ne partageait pas tous ses jugements (il n'est pas sûr qu'il ait été très enthousiaste pour la mise en état d'alerte des forces américaines le 25 octobre 1973, au lendemain de la guerre au Proche-Orient), mais encore il laisse une œuvre que personne ne conteste même aujourd'hui : ni les accords de 1972 sur les armements stratégiques, ni le fameux document de 1973 sur la prévention de la guerre nucléaire (qui fit tiquer un certain nombre d'Européens, dont M. Jobert) ne sont remis en cause aujourd'hui, pas plus que la nécessité pour la première puissance du monde de chercher à accorder ses intérêts avec son principal rival.

Les faiblesses de la détente

Les faiblesses de l'action de M. Kissinger tiennent plutôt, en ce domaine, à des facteurs marginaux mais dont l'accumulation explique ses difficultés récentes : une trop grande hâte à conclure, encore plus souvent un goût trop prononcé de l'action personnelle et secrète qui a fini par l'opposer au Congrès et à une partie de l'opinion ; des maladresses, tels que le conseil donné à M. Ford de ne pas recevoir Soljenitsyne à la Maison Blanche ; plus généralement, surtout à partir de 1974, un excessif intérêt à justifier la politique passée, alors pourtant que le piétinement inévitable de la détente dès avant la conférence d'Helsinki imposait un réexamen et l'apparition d'idées nouvelles.

Avec son fidèle assistant M. Sonnenfeldt, M. Kissinger en vint à prêcher des « doctrines » contestables, un peu trop imprégnées de « realpolitik » à l'heure de la montée des nationalismes et de l'aspiration aux droits de l'homme dans les pays de l'Est. La stabilité peut être la préoccupation immédiate et légitime de la diplomatie, elle ne saurait être la panacée.

C'est précisément pour avoir misé sur la stabilité en Afrique australe (en 1969 M. Kissinger avait retenu cette hypothèse comme la plus probable) que le « magicien » s'exposa aux déboires que l'on sait dans la dernière partie de son règne. Trop occupé par le Vietnam, puis par les négociations avec les grands du monde communiste et enfin par le Proche-Orient, le secrétaire d'État attendit 1976 pour se rendre dans cette région : trop tard pour empêcher l'intervention surprise des Cubains, appuyés par les Soviétiques, en Angola, trop tard aussi pour faire que les concessions arrachées *in extremis* à M. Smith en Rhodésie mettent fin à la guerre dans ce pays et lui permettent une transition en bon ordre vers le pouvoir noir. La partie n'est pas jouée pour autant, mais M. Carter et son équipe devront être beaucoup plus actifs sur ce terrain que ne l'a été M. Kissinger pour transformer l'« essai » de ce dernier.

Le « cher Henri » quitte son poste fort satisfait de l'état dans lequel il laisse les relations des États-Unis avec leurs alliés, mais il ne peut se dissimuler que ce « succès » a laissé dans la bouche de nombreux intéressés un goût amer. Car si, comme il l'a dit, Washington entretient avec les pays de la Communauté européenne les rapports les meilleurs qu'ils aient été depuis longtemps, c'est parce que ces pays ont remisé les velléités d'unification politique dont ils faisaient montre jusqu'en 1973 et qui leur avaient précisément valu les remontrances de M. Kissinger (voir l'article de Maurice Delarue dans *le Monde* daté 19-20 janvier). De même, les « chocs Nixon » assénés au Japon en 1971 ont sans doute laissé des traces profondes, même si ce pays reste l'un des meilleurs élèves de la classe des « démocraties industrielles » que le secrétaire d'État entendait substituer peu à peu à la vieille notion de communauté atlantique.

Les épithètes de « Machiavel moderne », voire de « cynique » accolées à M. Kissinger paraîtront mieux fondées si la nouvelle équipe parvient réellement à imposer un nouveau style diplomatique, à faire une plus large place à la justice et aux valeurs démocratiques, comme M. Carter en a exprimé l'intention. Celle-ci reste à confirmer, mais M. Kissinger, qui a été associé un peu plus qu'indirectement aux efforts visant à « déstabiliser » le régime Allende au Chili, restera sans doute longtemps encore le prototype de l'autre école.

Son style a été plus ouvert, il s'est montré plus soucieux des réactions de l'opinion et du Congrès après le départ de M. Nixon en 1974, mais les trois dernières années de son règne ont été aussi moins brillantes que les précédentes. Comme s'il avait perdu un peu de son éclat en changeant de patron et s'il était victime plus que d'autres de l'usure du pouvoir. Eût-il quitté le pouvoir deux ans et demi plus tôt, à l'apogée de ses succès, qui sait s'il ne serait pas, aujourd'hui, beaucoup plus près d'y revenir ?

Michel TATU.

M. Ford aura incarné le rêve d'une Amérique moyenne

Devenu trente-huitième président des États-Unis le 9 août 1974 après la démission, la première dans l'histoire, de M. Richard Nixon, M. Gerald Ford prend, quelques semaines plus tard, une décision qui lui a certainement coûté des voix le 2 novembre 1976 : il accorde à son prédécesseur un pardon complet et rétroactif, pour tous les délits qu'il aurait pu commettre au cours de son mandat. Beaucoup lui ont alors reproché d'avoir trahi l'élan moral qui avait animé les Américains à l'occasion de l'affaire du Watergate, et de se montrer au contraire complaisant envers l'immoralisme de l'équipe Nixon. M. Ford s'est expliqué à ce propos à maintes reprises. C'était, estimait-il, le seul moyen d'éviter une cohorte de procès qui auraient prolongé de cinq ans ou davantage le déchirement national provoqué par cette affaire.

Il a pris, au cours de trente mois de présidence, d'autres options controversées. Les premières mesures contre l'inflation sont apparues à la fois confuses et inefficaces, et le badge « win » (« *vaincre* », sous-entendu l'inflation), qu'il arborait consciencieusement au début de l'hiver 1975, a éveillé la verve des caricaturistes. Il y eut ensuite son refus de recevoir à la Maison Blanche M. Soljenitsyne. Une « gaffe » qu'il ne parvint jamais à réparer vraiment. Il s'est montré également maladroit lorsqu'il a voulu affirmer son autorité en retirant à M. Kissinger la direction du Conseil national de sécurité, à M. William Colby celle de la C.I.A. et à M. Arthur Schlesinger le secrétariat à la défense. Mal présenté au public ce limogeage collectif lui a valu plus de critiques que de louanges. On lui a reproché la même gaucherie lorsqu'il a obtenu — tout en se défendant de l'avoir demandé — une lettre de M. Nelson Rockfeller indiquant que celui-ci renonçait à briguer la vice-présidence en 1976.

M. Ford a pourtant conservé à la Maison Blanche un grand nombre de fonctionnaires de l'administration Nixon, alors que généralement un nouveau chef de l'État installe au bout de quelques mois une équipe qui lui est entièrement dévouée. Les amis que M. Ford a fait venir (de son État du Michigan bien souvent) à Washington n'avaient pas tous les qualités requises. D'où, au dire des habitués de la Maison Blanche, une forte dose d'amateurisme, quelques incompétences, et des rivalités perpétuelles auxquelles le président ne n'est pas senti le courage de mettre le holà.

S'il n'a pas su s'entourer d'une équipe brillante, M. Ford s'est néanmoins rapidement adapté à ses nouvelles responsabilités. Il a appris à discipliner l'emploi de ses journées (qui commençaient à 5 h. 15 du matin par un peu de culture physique, pour s'achever quelque douze heures plus tard par un plongeon dans sa piscine), à congédier les « vieux copains » capables de parler indéfiniment. Il a montré une surprenante capacité d'absorption des dossiers les plus épais et les plus complexes, associée à une mémoire d'éléphant. Il a toujours beaucoup sollicité les conseils de son entourage, trop peut-être au début, a-t-on dit. Mais par la suite, tout en préparant les décisions de façon plus collective que ses prédécesseurs, il a pris de l'assurance et a acquis une relative aisance dans l'exercice de ses fonctions de président.

M. Ford peut affirmer que le bilan de sa présence à la Maison Blanche est positif. Il avait trouvé en arrivant un pouvoir exécutif discrédité, une inflation à deux chiffres, une récession sans précédent depuis 1930, l'échec final de l'aventure américaine au Vietnam. Depuis, son pays a cessé d'être militairement engagé à l'étranger, il a gagné du temps — sinon trouvé une solution — au Proche-Orient et en Afrique. La reprise économique, bien que fragile, est réelle, et la Maison Blanche mérite mieux son nom.

Mais M. Ford n'a pas innové. Un de ses plus vieux amis, M. Richard Goodell, disait à l'hebdomadaire *Newsweek* : « *Je ne confierai pas à Jerry le bureau de créativité.* » La banalité de M. Ford était pourtant une sorte d'accomplissement, le rêve réalisé de l'Amérique moyenne supposant une rare persévérance dans le travail, une intelligence pragmatique, étrangère au jeu des concepts et aux échappées de l'imaginaire, mais fort capable de démonter un problème complexe et de trouver une solution à partir d'un nouvel assemblage des éléments disponibles.

ALAIN-MARIE CARRON.

À travers le monde

Allemagne fédérale

● MAX REIMANN, qui fut l'un des fondateurs du parti communiste allemand après la première guerre mondiale, est mort à soixante-dix-huit ans à Düsseldorf. Incarcéré pendant le régime national-socialiste, il fut après 1949 l'un des quinze députés communistes du premier Bundestag. Il était président d'honneur du nouveau parti communiste ouest-allemand. — (A.F.P.)

Argentine

● QUATORZE PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES, le mercredi 19 janvier, à l'occasion de fusillades ou d'attentats : cinq hommes et une femme qui peignaient des slogans favorables aux Montoneros dans la banlieue de Buenos-Aires, cinq « guérilleros » à Santa-Fé ; une personne qualifiée de « montonera » dans un communiqué officiel à La Plata alors qu'elle refusait un contrôle de voiture ; enfin, deux policiers assassinés dans la capitale. — (A.F.P., Reuter, U.P.I.)

Inde

● TROIS CENT VINGT-DEUX MEMBRES OU SYMPATHISANTS DU P.C. PROSOVIÉTIQUE ont été arrêtés, ces dernières semaines, dans les États de l'Uttar-Pradesh et du Pendjab, parce qu'ils avaient participé à une campagne contre la hausse des prix. — (Reuter.)

Laos

● UN PILOTE DE L'ARMÉE LAOTIENNE a demandé l'asile politique à la Thaïlande après s'être posé à Udorn, localité thaïlandaise située à proximité de Vientiane, a-t-on appris le mercredi 18 janvier à Bangkok. Cet homme, qui a le grade de lieutenant, affirme qu'il a déserté au cours d'une mission de reconnaissance aérienne au-dessus d'une région habitée par les Méos, dans le nord du Laos. Selon le pilote, des opérations militaires, y compris des bombardements, sont en cours contre cette tribu de montagnards, utilisés autrefois par les Américains dans la lutte contre les communistes. — (UPI.)

Portugal

● UNE BOMBE A EXPLOSÉ le mercredi 19 janvier à l'aéroport de Lisbonne alors que M. Pedro Pires, chef du gouvernement des îles du Cap-Vert, en visite officielle pour trois jours passait en revue la garde d'honneur. L'attentat n'a fait ni victimes ni dégâts. Il n'a pas été revendiqué. Le premier ministre cap-verdien doit signer plusieurs accords de coopération avec le gouvernement portugais. — (A.F.P.)

● LE GOUVERNEMENT A ÉTÉ AUTORISÉ PAR LE PARLEMENT A EMPRUNTER jusqu'à 160 millions de dollars auprès d'organismes de financement étrangers. Les députés communistes ont voté contre, et les deux partis situés à la droite du P.S. (parti social démocrate et centre démocratique et social) se sont abstenus. — (A.F.P.)

DE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

bonne conduite décerné à l'issue du temps de service) à sept cents militaires américains déserteurs de la guerre du Vietnam mais qui avaient auparavant été blessés ou décorés pour actes de bravoure. M. Ford a également amnistié Mme Iva Toguri d'Aquino, citoyenne américaine d'origine japonaise, qui avait été condamnée en 1949 à six ans et demi de prison pour avoir, pendant la seconde guerre mondiale, sous le pseudonyme de « Rose de Tokyo », fait des émissions de propagande à la radio japonaise à destination des soldats américains.

Dans une interview à l'agence Associated Press, M. Gerald Ford avait estimé, lundi, que l'équipe de M. Carter semblait s'être rapprochée, notamment sur les questions économiques, des positions adoptées sous son administration. « J'ai lu que M. Bert Lance (le nouveau directeur de l'administration et du budget) avait déclaré que le budget de Carter ne présentera que des modifications mineures par rapport à celui de Ford », a-t-il affirmé avec satisfaction. Jetant un regard rétrospectif sur sa présidence, M. Ford a rappelé qu'il avait aimé ses fonctions : « J'ai eu réellement hâte de me rendre à mon bureau tous les jours pendant deux ans et demi », a-t-il confié.

M. Ford a pris congé, mercredi, par téléphone, de M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique. L'entretien a duré un quart d'heure.

● M. Jimmy Carter a d'autre part désigné, mercredi, M. Clifford Alexander comme secrétaire à l'armée de terre et M. Graham William Claytor comme secrétaire à la marine. Agé de quarante-trois ans, avocat à Washington, M. Alexander est le premier Noir à diriger l'armée de terre américaine. Agé de soixante et un ans, M. Claytor, qui a également été avocat à Washington, était jusqu'à présent président de la compagnie ferroviaire Southern railway. M. Carter a enfin nommé M. Thomas Ross, chef du bureau de Washington du « Chicago Sun Times », secrétaire adjoint à la défense pour les affaires publiques (porte-parole du Pentagone). Ces trois personnalités n'appartiennent pas au cabinet proprement dit.

UN AVENIR « PLEIN D'ATTRAIT » ?

M. Ford entre le sport et le barreau

« Ayant consacré vingt-huit années de ma vie aux principes auxquels je crois, je n'ai pas l'intention de demeurer sur la touche. Je me prépare un avenir plein d'attrait » (« exciting »), déclarait sur un ton lugubre, un mois après sa défaite, M. Ford. Le conditionnement que subit tout jeune Américain dans sa jeunesse l'incite à rester sinon souriant *(« keep smiling »)* en toute circonstance, du moins à faire bonne figure et à ne jamais s'avouer totalement à terre. M. Ford, qui avait déjà eu la tâche ingrate d'être le premier président non élu de toute l'histoire américaine, et qui était, en outre, le premier président sortant à ne pas gagner une élection présidentielle depuis Herbert Hoover, a eu parfois quelque mal à observer ces règles. On sentait notamment poindre en lui une envie mal réprimée d'envoyer promener les journalistes — moins nombreux de jour en jour, il est vrai, — qui continuaient à le suivre dans ses déplacements...

Le meilleur côté de sa nature ayant repris le dessus, M. Ford s'est tourné vers ce qui avait déjà été l'intérêt majeur de sa jeunesse, le sport : le ski à Vail (Colorado), une station de montagne où il possède depuis de longues années un chalet acheté en « condominium » (une sorte de bail emphytéotique, le droit de propriété s'éteignant au bout de quatre-vingt-dix-neuf ans), et le golf à Palm-Springs (Californie), où il compte également acquérir une demeure. La vente, pour 137 000 dollars (685 000 F) de sa maison d'Alexandrie (Virginie), dans la banlieue de Washington (il l'avait achetée 34 000 dollars en 1955), devrait lui permettre d'obtenir *« quelque chose de convenable »* à Palm-Springs. M. Ford dispose, en outre, d'une vaste maison dans sa ville natale de Grand-Rapids (Michigan).

Il sera, de toute façon, à l'abri du besoin : la pension annuelle des anciens présidents est de 63 000 dollars, auxquels s'ajoutent pour M. Ford 38 000 dollars de retraite en tant qu'officier de marine, parlementaire et vice-président. En septembre 1976, le Congrès a, en outre, décidé d'accorder 1 million de dollars au perdant de la course présidentielle. Le pouvoir législatif semble d'ailleurs avoir modulé ses largesses en fonction de son humeur : Lyndon Johnson avait obtenu 450 000 dollars et Richard Nixon 100 000 dollars seulement...

Reste l'avenir politique. Il serait cruel d'insister sur le refus du parti républicain de confier quelque tâche que ce soit à un homme qui l'a pourtant honnêtement servi et qui avait fait quelques offres de service non déguisées. En tout cas, M. Ford disposera, en plus de ses retraites, d'une subvention annuelle de 96 000 dollars allouée par le gouvernement pour lui permettre de poursuivre ses activités d'homme public.

Il compte cependant mettre davantage à profit ses connaissances de droit et revenir à sa première profession : avocat. Il a été officiellement admis début janvier au barreau de Washington. A défaut de prêter serment comme président des Etats-Unis, il a pu ainsi — discrètement — prêter son serment d'avocat dans le bureau ovale de la Maison Blanche devant M. Theodore Newman, juge de la cour d'appel du district de Columbia.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La troisième carrière de M. Kissinger

Que va devenir M. Kissinger ? La réponse a été fournie — de manière officieuse — dimanche 16 janvier. Il retournera à ses chères études, au moins pendant six mois, en animant un séminaire sur la politique intérieure et étrangère au Centre d'études internationales et stratégiques de l'université jésuite de Georgetown, à Washington, pour la somme globale, étonnamment modeste, de 15 000 dollars (75 000 F). Metternich chez les bons pères ? La chose a dû faire sourire le diplomate le plus célèbre du monde. On peut en déduire cependant que M. Kissinger, préférant cette institution de Washington à quelque université peut-être plus prestigieuse mais plus isolée, ne souhaite pas s'exiler trop loin des allées du pouvoir. M. Carter pourrait-il lui confier un jour comme certains (notamment M. Abraham Ribicoff, sénateur démocrate du Connecticut) le lui ont conseillé publiquement, une mission officielle au Proche-Orient ?

De toute façon, le « cher Henri » ne va pas vivre avec 15 000 dollars, après avoir perçu 60 000 dollars par an en tant que secrétaire d'Etat. Il peut encore marchander chèrement les droits d'auteur de ses futurs Mémoires, même si, pour l'essentiel, les documents officiels de son « règne » (dix-sept armoires) ont été remis à la Bibliothèque du Congrès (le public n'y aura accès que dans *vingt-cinq ans ou cinq ans après* la mort de M. Kissinger lui-même). L'ancien secrétaire d'Etat souhaite cependant garder pour lui les comptes rendus sténographiques de ses conversations téléphoniques, documents qu'il juge « personnels ».

Les enchères battent leur plein, encore que les sommes définitives et l'éditeur élu ne soient pas encore connus. On parle de 1,5 million à 2 millions de dollars (7,5 millions à 10 millions de francs). Certains éditeurs s'inquiètent pourtant de voir M. Kissinger, toujours fasciné par le pouvoir, ne livrer que des réflexions banales et des faits archiconnus, sans égratigner personne, pour ne pas compromettre son éventuel retour en gloire sur la scène internationale. En bon tacticien et en homme de théâtre qu'il est, M. Kissinger pourrait également ménager ses effets et procéder en deux temps, attendant au besoin quelques années encore, pour publier ses « véritables » Mémoires. Certains laissent cependant entendre que M. Kissinger, tenté par le journalisme, pourrait remplacer dans quelques mois M. Cyrus Sulzberger comme éditorialiste au *New York Times*.

Le Congrès a approuvé, lundi 17 janvier, la proposition de M. Gerald Ford de continuer à faire bénéficier M. Kissinger, pendant six mois après le 20 janvier, de la protection des services secrets. Une décision du Congrès était nécessaire, la loi ne prévoyant une telle protection que pour les anciens présidents.

D. Dh.

REPRISE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La production industrielle aux Etats-Unis a augmenté de 0,6 % en décembre par rapport à novembre, l'indice étant passé du niveau 132 à 132,8 sur la base 100 en 1967. En un an la progression de la production industrielle a été de 6,8 %. L'augmentation de décembre survenant après celle de novembre (+ 1,2 %) confirme le redémarrage de la croissance aux Etats-Unis après le recul de deux mois (0,3 % en septembre et 0,4 % en octobre) causé principalement par les grèves de l'industrie automobile.

La croissance économique aux Etats-Unis semble durablement repartie. Le département du commerce vient de publier ses dernières statistiques sur l'évolution des revenus des ménages. Pour l'ensemble de l'année 1976, l'augmentation est de 10,1 % par rapport à 1975. Comme les prix de détail ont augmenté de 5 % l'année dernière, la croissance réelle des revenus des Américains a été de 4,8 % en un an.

Cette forte progression va constituer un élément de soutien important de la conjoncture. Comme il est probable que les investissements vont eux aussi augmenter — les capacités de production de l'industrie étant maintenant normalement utilisées, — un certain nombre d'experts se posent maintenant la question de savoir si les mesures de relance, budgétaires notamment, annoncées par M. Carter, ne seront pas inutiles, ou même nuisibles, dans la mesure où elles risquent d'avoir un effet inflationniste.

● *M. Clément Zablocki*, représentant démocrate du Wisconsin (depuis vingt-neuf ans) a été choisi, mercredi 19 janvier pour présider la commission des relations étrangères de la chambre des représentants. Il remplace à ce poste M. Thomas Morgan, qui représentait dans le précédent Congrès la vingt-deuxième circonscription de Pennsylvanie. Catholique, d'origine polonaise, M. Zablocki est connu pour ses positions conservatrices et généralement peu favorables à la « détente ».

Le Pentagone demande un accroissement régulier du budget de défense

De notre correspondant

Washington. — Malgré un emploi du temps très chargé, le président élu, M. Carter, a rencontré, mercredi soir, le secrétaire d'Etat à la défense désigné, M. Brown, et M. Brzezinski, son assistant au Conseil national de sécurité. Bien qu'aucune indication n'ait été donnée sur la teneur de la conversation, la priorité donnée à l'entretien révèle les préoccupations de M. Carter au lendemain de la décision du Pentagone d'autoriser le développement des divers modèles de missiles de croisière (Tomahawk).

L'initiative du Pentagone place dans une situation délicate le nouveau gouvernement qui, s'il en a théoriquement le droit, pourrait difficilement supprimer ou même modifier sensiblement des programmes autorisés et en cours d'application. Le problème retient cependant l'attention du nouveau président qui, pendant la campagne électorale, avait annoncé son intention de réduire de 5 à 7 milliards de dollars le budget militaire, et qui avait condamné le concept d'une guerre nucléaire limitée, justifiant le développement de nouvelles armes offensives.

Un rapport de trois cents pages

Il est vrai que M. Brown, dans ses déclarations aux sénateurs, avait été plus évasif, laissant entendre qu'il serait difficile de couper dans le budget militaire, notamment dans le secteur des armements, en tout cas au cours de la première année de la nouvelle administration.

Après le président Ford, qui avait invité son successeur à développer l'arsenal stratégique américain (*le Monde* du 14 janvier), le secrétaire à la défense, M. Rumsfeld, dans une ultime pression, a exposé les vues du Pentagone. Son rapport de plus de trois cents pages, publié mardi 18 janvier, affirme que, pour maintenir l'équilibre des forces, les Etats-Unis doivent être prêts à soutenir un effort financier de longue haleine analogue à celui de l'Union soviétique. Il estime que le budget militaire américain devra progresser régulièrement de 123,1 milliards de dollars en 1978 à 166,8 milliards en 1982. Selon M. Rumsfeld, les mille quatre cent cinquante engins balistiques intercontinentaux soviétiques et les huit cents missiles lancés à partir de sous-marins permettraient à l'U.R.S.S. de détruire le gros des I.C.B.M. américains dans une attaque surprise. Dans le domaine classique, les Russes seraient maintenant en mesure de déclencher un « Blitzkrieg » contre l'Europe occidentale.

Contre l'« eurocommunisme »

En ce qui concerne l'OTAN, le rapport du Pentagone condamne les formes variées de l'eurocommunisme, pas plus acceptable à son avis que le vrai communisme, et après avoir évoqué l'action des partis communistes qui, autour de la Méditerranée, *« cherchent à s'emparer du pouvoir ou à le partager »*, il ajoute : *« L'inclusion des communistes dans le gouvernement d'un Etat membre de l'alliance est icompatible avec nos intérêts de sécurité... »*

Le rapport de M. Rumsfeld, tout comme l'avertissement du président Ford, crée un climat peu propice à la réduction des crédits et des programmes militaires et met M. Carter dans la situation embarrassante d'avoir soit à revenir sur ses promesses, soit d'être accusé de prendre des risques avec la sécurité du pays. Néanmoins, malgré l'extrême fermeté de ses conclusions et son parfum de guerre froide, le rapport du Pentagone ne reprend pas à son compte les prévisions ultra-pessimistes d'une équipe de spécialistes dirigée par le professeur Pipes, d'Harvard, chargée par la C.I.A. d'évaluer les capacités militaires soviétiques. La commission Pipes, de Harvard, chargée par la Moscou en concluant que, tenant compte des progrès substantiels accomplis dans la défense civile, les Soviétiques estimaient maintenant être en mesure de survivre à un affrontement nucléaire. Bref, Moscou ne chercherait plus à maintenir l'équilibre, mais à s'assurer, au cours des dix prochaines années, la supériorité militaire sur les Etats-Unis. Cependant, selon le sénateur Humphrey, aucune conclusion définitive n'est encore possible sur le point de déterminer si l'Union soviétique recherche la parité ou la supériorité nucléaire.

HENRI PIERRE.

MOSCOU : inquiétude devant l'inconnu

De notre correspondant

Moscou. — Soulagement et inquiétude : tels sont les sentiments mitigés des dirigeants soviétiques, alors que M. Carter est « intronisé » à la présidence des Etats-Unis. Le soulagement s'explique par le fait qu'une longue parenthèse d'incertitude va enfin se refermer : le dialogue va pouvoir reprendre sur une base solide. Pour les deux ou trois ans à venir, espère-t-on à Moscou, M. Carter devrait se sentir libre de toute préoccupation électorale et pouvoir s'affirmer comme un interlocuteur valable. L'inquiétude s'explique, elle, par la peur (traditionnelle, ici) que l'on a de l'inconnu : qui est M. Carter ? se demande-t-on encore. Que veut-il exactement ? Et surtout que peut-il ?

Dans le doute, M. Brejnev a choisi de multiplier les appels du pied et les gestes de bonne volonté apparente. Tel est le sens du discours qu'il a prononcé, mardi 18 janvier, à Toula, où il s'était rendu, pour décorer ce centre industriel spécialisé dans l'industrie d'armement du titre de « *ville héros de l'Union soviétique* ». Une fois de plus (la quatrième en quelques mois), le secrétaire général a insisté sur la volonté de l'U.R.S.S. de conclure au plus vite un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2). Cet accord, dont la négociation a été suspendue par la campagne électorale américaine, achoppe sur deux nouveaux systèmes d'armement : un nouveau bombardier soviétique et les missiles téléguidés américains Cruise. Selon M. Brejnev, il est d'autant plus important d'aller le plus vite possible que l'accord SALT précédent, conclu avec l'administration Nixon, *« expire en octobre prochain »*. *« Une fois SALT 2 conclu*, a ajouté M. Brejnev, *on pourra aussitôt entamer des pourparlers sur des mesures allant plus loin. Mais, si l'on ajoute dès à présent de nouvelles questions à celles qui font l'objet des discussions, nous ne ferons que compliquer encore plus la solution de l'ensemble du problème »*

Le secrétaire général, qui s'était déjà déclaré prêt, dans l'interview accordée à la fin de l'année dernière à un représentant du groupe Hearst, à rencontrer rapidement M. Carter si certains progrès étaient accomplis, a insisté sur les négociations de Vienne pour une réduction des forces en Europe centrale. *« Nous n'avons aucune objection à discuter de ce problème à n'importe quel niveau et où que ce soit : à Vienne, à Bonn, à Washington, à Moscou, n'importe où »*, a-t-il dit; les négociations de Vienne, auxquelles la France ne participe pas, piétinent, elles aussi, depuis plus d'un an.

Re connaissant implicitement que toutes ces négociations sont freinées par l'incertitude dans laquelle on est en Occident quant aux véritables intentions soviétiques, M. Brejnev a proclamé une fois de plus la volonté de paix de son pays. Certes, a-t-il reconnu, *« nous perfectionnons notre défense »*, car *« notre potentiel militaire doit être tel que nul ne se risque à porter atteinte à notre vie paisible (...). Mais les propos selon lesquels l'U.R.S.S. va plus loin que ce qui est suffisant pour sa défense, qu'ele recherche une suprématie militaire pour porter un « premier coup » nucléaire sont absurdes, totalement dénués de fondement (...). Je tiens à redire que l'U.R.S.S. a toujours été et demeure un adversaire convaincu de conceptions stratégiques de ce genre (...) Je déclare au nom du parti et du peuple tout entier : jamais notre pays ne s'engagera dans la voie de l'agression ; jamais il ne lèvera son glaive contre les autres peuples. »*

M. Brejnev a ensuite repris le thème développé depuis pas mal de temps dans la presse selon lequel ce sont *« des forces bien déterminées en Occident qui intensifient la course aux armements, en premier lieu nucléaires »*, et qui *« sous le faux prétexte du danger soviétique mènent une politique internationale agressive »*. Comme tous les commentateurs soviétiques, M. Brejnev a pris bien soin cependant d'accorder le bénéfice du doute à M. Carter, qui est présenté depuis quelques semaines dans la presse comme un homme de bonne volonté, soumis aux pressions du complexe militaro-industriel. C'est ainsi que la *Pravda* du mercredi 19 janvier a présenté comme une première défaite de M. Carter la décision de M. Theodore Sorensen de ne plus briguer le poste de directeur de la C.I.A.

Le secrétaire général a aussi évoqué avec quelque optimisme la crise du Proche-Orient, préconisant notamment une plus grande coopération entre Washington et Moscou, qui sont coprésidents de la conférence de Genève. *« A condition de bonne volonté de part et d'autre*, a dit M. Brejnev, *on pourrait faire beaucoup pour aider les parties à rechercher des solutions réciproques admissibles. (...) Bien sûr, Israël a droit à une indépendance étatique et à une existence garantie*, a encore dit M. Brejnev, *mais cela concerne tout autant le peuple arabe de Palestine. »*

JACQUES AMALRIC.

DIPLOMATIE

Nomination d'ambassadeur

M. MOREL EN BOLIVIE

Le *Journal officiel* de jeudi 20 janvier publie la nomination de M. Jean Morel comme ambassadeur de France en Bolivie, en remplacement de M. Jean Mandereau.

[Né en 1920, M. Morel est entré aux affaires étrangères en 1945. Il a occupé divers postes au cabinet du ministre, alors M. Bidault, à la direction des accords techniques, puis à la direction d'Europe, à l'ambassade auprès du Saint-Siège, à la direction d'Afrique-Levant, à l'ambassade de France en Argentine, à la direction des affaires économiques, à la direction des affaires politiques (désarmement) et à l'ambassade de France à Bruxelles. Détaché à l'OTAN en 1967, il est revenu à l'administration centrale (relations culturelles, scientifiques et techniques) en 1971 et était depuis 1973 consul général à Douala (Cameroun).]

M. DE LA BARRE DE NANTEUIL AUPRÈS DE LA C.E.E.

Le même *J.O.* du 20 janvier publie la nomination de M. Luc de la Barre de Nanteuil, qui était ambassadeur à La Haye, comme représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes. Il succède à M. J.-M. Soutou, nommé en novembre secrétaire général du Quai d'Orsay.

[*Le Monde* du 23 décembre 1976 a publié la biographie de M. de La Barre de Nanteuil.]

PROCHE-ORIENT

Les émeutes en Égypte

(Suite de la première page.)

Les hautes baies vitrées de l'hôtel Shepheard s'étaient effondrées, dès la veille au soir, sous les pierres des jeunes manifestants qui tenaient le principal pont de la capitale, celui de Kasr-El-Nil, du haut duquel ils bombardaient avec de gros cailloux les rares véhicules empruntant le passage souterrain de la corniche du Nil.

Les destructions les plus spectaculaires de la journée de mercredi ont eu lieu avenue des Pyramides, où la plupart des cabarets, qui, en Orient arabe, font la célébrité d'une artère fustigée naguère par le colonel Kadhafi, ont été incendiés par la foule, comme les lieux de plaisir du centre du Caire il y a un quart de siècle. Au cœur du quartier de Guizeh, une dizaine d'autobus ont servi à édifier une barricade. Dans le même secteur, un char monte maintenant la garde devant la résidence cairote du Raïs.

Mercredi, en début de soirée, malgré le couvre-feu et l'ordre de tirer sur les *« agitateurs »*, une certaine effervescence régnait toujours dans la banlieue populaire de Choubra. Là ou ailleurs, bien que l'on ait beaucoup parlé de la présence d'un grand nombre d'ouvriers aux côtés des étudiants dans les manifestations, ce qui frappe le plus c'est l'extrême jeunesse de la majorité des manifestants. Mercredi, en milieu de journée, des secteurs importants du Caire, comme la place Tahrir, étaient *« occupés »* par des adolescents de moins de seize ans, venus souvent là en pyjama et armés de boucliers de fortune arrachés aux panneaux publicitaires.

Chaque camion militaire se dirigeant vers le Parlement, objectif de la foule, passait sous une grêle de briques prises dans le chantier de l'annexe de l'hôtel Hilton. Le siège du pouvoir législatif et la présidence du conseil n'étaient extérieurement défendus que par des soldats munis de dérisoires badines en bambou. La tactique des forces de l'ordre consistait à éviter au maximum le contact avec les contestataires, le régime ayant le souci de ne pas envenimer la situation.

Le Caire quadrillée par l'armée

Cependant, Le Caire est bel et bien, depuis mercredi, une cité quadrillée par l'armée, et des coups de feu ont été tirés en plein centre par des militaires. Si la journée de mardi a été plus tumulteuse à Alexandrie que dans la capitale. C'est, semble-t-il dans la capitale, c'est semble-t-il, celle-ci qui a connu le plus de violences mercredi.

Bien que le ministère de l'intérieur ait accusé *« certains éléments communistes »* alliés à de *« prétendus nassériens »* d'être responsables des *« démonstrations et destructions »*, il ne fait guère de doute ici que les événements du Caire, d'Alexandrie et d'ailleurs constituent avant tout une réponse à l'augmentation brutale de 25 à 50 % décidée au début de cette semaine pour de nombreuses denrées courantes telles que les bouteilles de gaz, la farine, le pain européen, le riz, le sucre et les cigarettes. Certes les salaires devaient être augmentés d'environ 10 % et une vingtaine de produits, dont le pain égyptien, le thé, le riz en vrac, le blé, les lentilles et les étoffes d'usage, ne devaient pas varier de prix (le pain égyptien coûte un demi-centime depuis plusieurs lustres). Cela n'a pas été suffisant pour empêcher l'explosion de mécontentement à laquelle on assiste depuis mardi dernier dans *« les deux capitales »*, mais aussi à Suez et à Mansourah, dans le delta du Nil.

La décision du président Sadate, revenu impromptu d'Assouan, de renoncer aux hausses de prix parviendra-t-elle à calmer les esprits ? Elle ne suffira pas en tout cas à stabiliser définitivement la situation. En outre, des Frères musulmans aux communistes, en passant par les nassériens orthodoxes, le régime compte de nombreux ennemis — y compris au sein du Parlement pluraliste élu en 1976 — qui sont décidés à exploiter à leur profit les difficultés de l'équipe en place. L'état d'esprit des militaires reste aussi une inconnue, mais, récemment encore, un dignitaire du régime reconnaissait, dans un colloque universitaire, que l'armée constituait *« un parti* de facto *»* et *« un danger potentiel »*.

L'allure d'une insurrection générale

La guerre d'octobre 1973 avait valu au successeur de Nasser l'affection ou le respect de la majorité de ses compatriotes. Les violentes bouffées de mécontentement populaire dues à la dégradation du pouvoir d'achat, par exemple le 1er janvier 1975 ou durant le ramadan de 1976, n'avaient pas vraiment pris un tour politique. Ce n'est pas le cas des troubles de ces jours-ci, au cours desquels la foule s'en est prise aussi bien au *« dandysme »* du Raïs qu'à sa politique d'ouverture économique *« faite sur le dos des pauvres »*. *« Nous avons faim ! »* ont scandé les manifestants sous les fenêtres des banques étrangères représentées de nouveau en Egypte. L'embrasement de villes de province confère également à la situation l'allure d'une insurrection générale.

Ruinée par quatre guerres contre Israël et une expédition au Yémen, n'ayant assez de terre arable que pour nourrir la moitié de ses trente-neuf millions d'habitants, criblée de dettes civiles et militaires, stérilisée par une bureaucratie où le tragique finit par l'emporter sur le comique, fuie par ses cadres les plus valables, éprouvée par l'inflation mondiale, dirigée par une néo-bourgeoisie d'extraction militaire qui, dans le retour du capitalisme comme hier dans l'instauration du socialisme, ne voit qu'un moyen de faire des profits immédiats, l'Egypte, aujourd'hui, est désespérément en quête à la fois de paix et de mieux-être. Pour parvenir à ce dernier par la voie libérale, il semble que certains experts financiers mondiaux aient conseillé à l'équipe de M. Abdel Moneim Kayssouni, célèbre économiste de l'époque nassérienne devenu depuis deux mois vice-premier ministre chargé de l'économie, de commencer par supprimer les subventions étatiques maintenant les prix à un niveau anormalement bas. Les résultats ne se sont pas fait attendre, la limite du supportable pour la population ayant été franchie. Les *« experts »* s'étalent-ils avisés auparavant du niveau incroyablement insuffisant des salaires égyptiens ? Le SMIC représente ici l'équivalent de 120 francs.

Un jeune manifestant a dit : *« Je ne suis ni communiste ni Frère musulman, je n'en veux même pas à Anouar El Sadate, mais si nous n'étions pas descendus dans la rue, nous aurions accepté de vivre dans un état pire que celui des bêtes. »*

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

« DE TOUTE FAÇON, NOUS MOURONS DE FAIM... »

Le président Sadate a été pris à partie personnellement par les manifestants, qui ont très souvent acclamé le nom de Nasser.

Mercredi, peu avant midi, alors que la radio du Caire interrompait son programme normal pour annoncer « que la police ouvrirait le feu sur tout manifestant et, particulièrement, sur les meneurs », les gens répliquaient dans les rues : « De toute façon, nous mourons de faim, alors, Sadate, tue-nous avec des balles. »

Parmi les autres slogans entendus, certains s'en prenaient directement à l'entourage du président Sadate : « Ta fille est habillée à la mode, et nous sommes dix dans une chambre ! », « A bas le Khedive ! » (allusion aux dirigeants corrompus de l'époque ottomane). Un autre slogan s'adressait à l'épouse du président, Mme Jihane Sadate : « Jihane, Jihane, al chaab ga'ane » (« Jihane, Jihane, le peuple a faim »).

La police a dû charger, mercredi, pour disperser des manifestants qui se dirigeaient vers le tombeau de l'ancien Raïs aux cris de « Nasser, Nasser ! », « Pas de libéralisation le ventre vide ! »

Des émeutiers citaient le cas d'un riche commerçant qui avait dépensé 950 livres pour son réveillon de la Saint-Sylvestre dans une boîte de nuit du Caire avec trois membres de sa famille, et qui, en sortant, avait laissé 50 livres de pourboire. Cet exemple avait été rapporté récemment par un hebdomadaire égyptien, qui précisait que, pour réunir ces 1 000 livres, quatre-vingt-trois ouvriers payés au salaire minimum mensuel de 12 livres doivent travailler un mois.

« C'est une grosse plaisanterie », déclarait un fonctionnaire égyptien en entendant le communiqué officiel qui affirmait que les manifestations étaient un « complot marxiste visant à nuire au pays ». Il ajoutait : « Le gouvernement rend toujours les communistes responsables de l'agitation, alors que, en fait, c'est lui qui le provoque. » Un garçon de café déclarait : « Le président Sadate, qui possède des palais dans toutes les villes d'Egypte, nous demande aujourd'hui de partager le fardeau de l'économie avec lui. Qu'il aille au diable... Vendez ces palais et achetez-nous à manger. » — (A.P., Reuter.)

● *Les attentats « terroristes » à Jérusalem* ont considérablement diminué au cours de l'année 1976 par rapport à l'année 1975, a indiqué, mercredi 12 janvier, le chef de la police de Jérusalem, le commissaire divisionnaire David Krause. Il a précisé qu'il n'y avait eu que vingt-six attentats dans la ville en 1976, contre quatre-vingt-quatre en 1975, et que ces attentats avaient fait au total huit morts et trente blessés, alors qu'en 1975 le nombre de victimes — morts et blessés — atteignait cent quarante-quatre. Le commissaire divisionnaire a ajouté que la police avait arrêté 90 % des auteurs des attentats perpétrés en 1976. — (A.F.P.)

Arabie Saoudite

Nous voulons en finir une fois pour toutes avec le conflit palestinien

déclare au « Monde » le prince Saoud, ministre saoudien des affaires étrangères

De notre envoyé spécial

Ryad. — Grand, svelte, drapé dans l'ample manteau arabe liseré d'or, la démarche altière, le prince Saoud ressemble à s'y méprendre à son père, l'ancien roi Fayçal, assassiné en avril 1975. Le ministre saoudien n'est âgé que de trente-cinq ans, mais il a le même profil d'aigle que l'ancien souverain, le même regard faussement mélancolique, la même bouche au contour légèrement retroussé à une extrémité, figeant un rictus imprégné de scepticisme.

Le roi Fayçal, qui avait une affection particulière pour le prince Saoud (le troisième de ses sept fils), l'avait préparé à assumer de hautes charges dans l'Etat. Après des études en Suisse et aux Etats-Unis — où il a achevé ses études à l'université de Princeton, — le prince Saoud a exercé pendant plusieurs années les fonctions de vice-ministre du pétrole. Il a acquis une solide connaissance des affaires internationales avant d'être désigné après la disparition de son père, à la tête de la diplomatie saoudienne. Tous ceux qui ont eu l'occasion de traiter avec lui s'accordent pour lui reconnaître des qualités d'habileté et de souplesse.

C'est au cours d'un déjeuner dans sa résidence privée, meublée luxueusement mais sans ostentation, que le prince Saoud nous a accordé un entretien, évoquant, essentiellement le conflit israélo-arabe et la crise du pétrole. Sur ce dernier point, il est formel : *« Nous n'avons encore pris aucune décision au sujet de l'augmentation de notre production de brut* (1). » Ce démenti d'informations qui ont circulé depuis la conférence de l'OEPE à Qatar, le mois dernier, au cours de laquelle l'Arabie Saoudite a proclamé sa volonté d'accroître éventuellement ses exportations pour limiter à 5 % la hausse des prix, est corroboré dans les milieux généralement bien informés de Ryad. Les quantités disponibles d'hydrocarbures sur le marché international dispensent l'Arabie Saoudite, pour le moment, d'engager l'épreuve de force avec les onze membres de l'OPEP qui ont décidé, pour leur part, de relever le prix du brut de 10 % à partir du 1er janvier de cette année.

Le prince Saoud ne croit pas à l'éclatement de l'OPEP. *« Cette Organisation*, nous dit-il, *a le double mérite d'être suffisamment robuste pour résister aux tensions internes et particulièrement bien agencée pour résorber à terme les divergences, somme toute naturelles, qui opposent ses membres. »* Ces divergences, selon lui, ne sont ni fondamentales ni d'ordre stratégique. *« Nous sommes tous d'accord que les prix du brut devraient être relevés pour atteindre un niveau qui rendrait rentable l'exploitation de produits de substitution : c'est le seul moyen d'épargner à la communauté internationale une pénurie d'énergie, inéluctable à la longue puisque les réserves pétrolières ne sont pas inépuisables. Nous divergeons uniquement sur le moment et le rythme auquel les prix de revient devraient être relevés pour atteindre le niveau souhaité. »*

Le prince Saoud ne tente pas de dissimuler le fait que les préoccupations de son gouvernement en la matière ne sont pas exclusivement d'ordre « technique ». *« J'aimerais bien que quelqu'un m'indique*, nous dit-il d'un air entendu, *la frontière qui sépare l'économie de la politique. En limitant la hausse du prix du brut, nous contribuons à l'assainissement de l'économie occidentale. Nous nous attendons, en échange, que l'Europe et les Etats-Unis manifestent davantage de compréhension à l'égard de nos thèses sur le conflit palestinien, sur une question pour nous primordiale puisqu'elle nous empêche de nous consacrer à des tâches de développement dans les pays arabes et de coopération encore plus étroite avec l'Occident. L'effort d'armement auquel nous contraint Israël par sa politique d'intransigeance nous coûte cher. Outre le fait que nous voulons mettre un terme à l'effusion de sang, nous cherchons à éliminer un problème qui n'a cessé depuis trente ans d'engendrer dans la région instabilité, désordres politiques et économiques. Bref, nous voulons en finir une fois pour toutes avec ce conflit. »*

Les Israéliens devraient comprendre l'aspiration des Palestiniens à un foyer national

« Le gouvernement israélien, qui demeure sceptique quant à votre sincérité, souhaite que vous la manifestiez d'une manière concrète...

— *Les Arabes n'ont cessé, en particulier depuis la fin de la guerre d'octobre 1973, de tendre la main de la paix. Les présidents Sadate et Assad ont déclaré maintes fois, explicitement, qu'ils sont disposés à signer un traité de paix. Ils bénéficient à cet égard du soutien du monde arabe unanime. Une remarquable évolution dans ce sens s'effectue au sein de l'O.L.P., qui souhaite, elle aussi, un règlement.*

» Israël rejette tout accomodement avec Yasser Arafat en arguant qu'il est un terroriste. C'est un argument absurde. Ben Gourion, aussi, a été accusé, à l'époque du mandat britannique sur la Palestine, d'être un dangereux terroriste. Qu'Israël l'admette ou pas, Arafat sera le président du futur Etat palestinien.

— Souhaitez-vous l'établissement d'un Etat palestinien indépendant, ou partagez-vous l'opinion du président Sadate selon laquelle l'entité palestinienne devrait être intégrée dans le royaume jordanien ?

— *Le président Sadate n'a pas parlé d'intégration, mais seulement de liens qui pourraient être, en l'occurrence, de nature économique ou d'ordre politique. En tout cas, c'est aux Palestiniens qu'il revient de décider s'ils veulent ou non être indépendants. En attendant, je ne comprends pas l'hostilité des Israéliens à une telle entité. N'ont-ils pas lutté eux-mêmes pendant des siècles pour se donner un Etat, envers et contre tous, y compris contre la volonté de l'ensemble du monde arabe ? Mieux que d'autres, ils devraient comprendre l'aspiration des Palestiniens à s'assurer un foyer national. »*

Le prince Saoud, qui s'est exprimé tout au long de l'entretien sur un ton calme, apparemment détaché, poursuit :

« Les Arabes ont opté pour un règlement après avoir surmonté leur problème psychologique à l'égard d'Israël. C'est au tour de ce pays de faire un pas dans la même direction, de décider s'il veut ou non se faire accepter dans la région. Nous n'avons malheureusement pas l'impression qu'Israël cherche sincèrement la paix. Ce n'est pas en refusant de se retirer sur les frontières de 1967, en créant des colonies de peuplement dans les territoires occupés, en s'opposant à la création d'un Etat palestinien que les gouvernants israéliens réussiront à gagner notre confiance. C'est dommage, car les conditions sont mûres dans le monde arabe pour un règlement, et cette conjoncture favorable risque d'être de courte durée.

Le risque d'une nouvelle guerre

— Pourquoi serait-elle de courte durée ?

— *Je vous le répète, la paix pour les Arabes est urgente. Cette situation nous est insupportable. Les Arabes ne peuvent pas indéfiniment gaspiller leur argent dans l'achat d'armements sans pour autant voir le bout du tunnel. La situation est, en outre, périlleuse, car Israël s'arme à outrance, grâce aux Etats-Unis, et dispose de surcroît — nous avons de bonnes raisons de le croire — d'un arsenal atomique. Pour éviter une nouvelle conflagration, il faut aller vite en besogne, à Genève ou ailleurs, qu'importe !*

— Et si un accord devait se révéler impossible ?

— *Faute d'un règlement d'ici à la fin de cette année, je crains fort qu'Israël ne réussisse à nous imposer une nouvelle confrontation militaire. Cependant, nous espérons encore que l'Europe et les Etats-Unis finiront par convaincre Israël d'adopter des positions réalistes et d'accepter notamment de restituer les territoires occupés.*

— Croyez-vous que le président Carter voudra, ou pourra adopter à l'égard d'Israël une attitude plus ferme que ses prédécesseurs ? »

Le prince Saoud fait la moue, hésite à répondre. En se levant de table pour rejoindre les ministres égyptien et syrien, qui l'attendent dans leur hôtel, il murmure, apparemment sans grande conviction : *« Nous voulons conserver notre confiance envers les Etats-Unis... Que pouvons-nous faire d'autre ? Avez-vous une alternative à nous proposer ? »*

ERIC ROULEAU.

(1) Cette déclaration semble être en contradiction avec le communiqué du ministère saoudien du pétrole et des ressources minières — publié le 10 janvier dans le *Middle East Economic Survey* — qui précisait : « *Des quantités supplémentaires de « brut » saoudien seront mises en vente, conformément à la décision du gouvernement d'augmenter la production.* » Pour sa part, le chah d'Iran estime qu'il existe à Ryad des divergences sur la politique pétrolière (voir d'autre part).

مكبرا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Liban

La Syrie ramassera l'armement lourd «de gré ou de force»

Liban *(A.F.P., A.P.)*. — Le président syrien Hafez el Assad n'est plus disposé à tolérer les lenteurs et atermoiements des parties au conflit libanais sur la question du ramassage de l'armement lourd. Il a lancé un avertissement en ce sens aux intéressés, au cours de rencontres séparées ces derniers jours à Damas avec les chefs conservateurs — MM. Soleiman Frangié, ancien président libanais, et Pierre Gemayel, chef des Phalanges — d'une part, M. Yasser Arafat pour l'O.L.P., d'autre part.

A Beyrouth, le général Ali Chaer, ambassadeur d'Arabie Saoudite, a annoncé, mercredi, que *« les forces de paix arabes ont désormais le droit d'opérer des perquisitions partout à Beyrouth et dans ses environs, y compris dans les camps palestiniens, pour découvrir d'éventuelles caches d'armes lourdes »*.

Après deux mois de manœuvres dilatoires de la part des anciens belligérants, le regroupement des armes lourdes a officiellement pris fin le 12 janvier. Quelques jours plus tard le colonel syrien Mohamed el Kholi, membre du comité quadripartite arabe chargé de superviser cette opération, avait affirmé que la moitié des armements lourds détenus par les diverses factions n'avait pas été rassemblée aux emplacements prévus par les forces de paix, essentiellement syriennes.

Face à ce « demi-échec », la Syrie a fait savoir au président libanais Elias Sarkis qu'elle était déterminée à ramasser les armes *« de gré ou de force »*. Les leaders conservateurs chrétiens estiment que l'accord du Caire de 1969, qui régit la présence, les activités et le type d'armements de la résistance palestinienne au Liban, est devenu caduc après le conflit. Ils n'ont jamais fait mystère de ce qu'une partie de leur armement lourd a été transférée, après l'arrêt des hostilités, dans la montagne chrétienne.

Les Palestiniens n'ont cessé, pour leur part, de réaffirmer la pérennité de cet accord, confirmé par les sommets arabes de Ryad et du Caire. La résistance a transféré, à la fin de décembre, une grande partie de son armement lourd dans ses bases du Sud-Liban. Cette région limitrophe de la frontière israélienne échappe à tout contrôle des forces arabes de paix.

Enfin, on affirme dans les milieux conservateurs de Beyrouth que toutes les unités régulières de l'armée de libération de la Palestine (cinq brigades) n'ont pas quitté le Liban, comme prévu par le comité quadripartite, à la date du 12 janvier.

AFRIQUE

Namibie

La conférence de Windhoek examine un projet de Constitution

De notre correspondante

Johannesburg. — Brandissant des banderoles et scandant des slogans, une cinquantaine de responsables de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) ont manifesté, mardi *18 janvier, leur opposition à la* conférence constitutionnelle sur la Namibie, en défilant dans les rues de Windhoek.

La SWAPO, dont l'aile extérieure mène, à partir de l'Angola, une guérilla dans le nord du pays, désavoue les travaux des onze délégations blanches, métisses et noires. Elle est d'ailleurs exclue de la conférence, et ne reconnaît comme interlocuteur que l'Afrique du Sud, le « pays colonisateur ». Elle demande l'organisation d'élections sous supervision de l'ONU. *« Sans ces élections libres,* explique M. Tauno Hatuikulipi, l'un des responsables de la SWAPO intérieure, *la lutte de libération sera intensifiée. »*

La manifestation était destinée à marquer la reprise des travaux de la conférence, qu s'était séparée en décembre dernier après plusieurs rencontres chaotiques. Délégués africains et métis, en effet, se sont souvent heurtés ces six derniers mois à certains représentants blancs.

Cette fois, les délégués ont une base concrète de travail : un projet de Constitution élaboré le week-end dernier par les huit conseillers juridiques de la conférence (7 Blancs et 1 Noir). Ce *projet détermine les structures* du gouvernement de transition. La Constitution définitive de l'Etat indépendant de Namibie — *ou* Sud-Ouest africain, les délégués ayant le choix entre les deux noms — devra être rédigée par le premier ministre.

La principale innovation de ce texte est une charte qui garantit les droits fondamentaux de tous les citoyens du pays sans discrimination de race, de langue, de sexe ou de religion. La seule restriction concerne les partis politiques dits « marxistes-léninistes », qui ne seront pas tolérés.

Mais le projet de Constitution conserve la division ethnique du pays, mise en place administrativement par l'Afrique du Sud, et maintient la séparation des villes pour Blancs, métis et Africains. Il prévoit cependant la création de villes « ouvertes ».

Les délégués africains et métis ont en partie obtenu gain de cause, puisque les pouvoirs du gouvernement central sont plus étendus que ne le souhaitaient les Blancs, mais l'Assemblée nationale sera élue sur des critères ethniques — que rejettent catégoriquement la SWAPO et les Nations unies — et les structures administratives tribales seront maintenues.

Bien que les discussions risquent d'être encore chaudes, il est probable que tous les délégués — guidés par le souci de contrer l'influence de la SWAPO — accepteront d'ici à la fin de janvier ce projet de constitution d'un gouvernement intérimaire multiracial. Dans ce cas, il pourrait être rapidement présenté sous forme de pétition au gouvernement sud-africain, qui le soumettrait à l'approbation du Parlement du Cap au cours de la prochaine session.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Rhodésie

Président de la conférence de Genève

M. Richard va proposer à M. Smith un plan de règlement détaillé

De notre correspondante

Johannesburg. — L'optimisme légendaire de M. Richard, le *président britannique de la conférence* de Genève sur la Rhodésie, semblait intact, mercredi 19 janvier, à l'issue de son entretien au Cap avec le premier ministre sud-africain M. Vorster. Détendu et osuriant, il a qualifié leurs discussins d'*« utiles »* et de *« pleines d'espoir »*.

« Je n'avais pas de requête spécifique, a-t-il toutefois souligné, *mais j'ai recueilli l'opinion et les conseils de M. Vorster »*. Il s'est envolé jeudi matin pour Salisbury.

Cette première étape de son deuxième voyage en Afrique va permettre au diplomate britannique de connaître la réaction du premier ministre rhodésien, *M. Ian Smith, aux propositions* concrètes dont il est porteur. Il s'agit, selon des sources britanniques, d'un plan précis et détaillé — ce qui répond au souhait récemment exprimé par M. Robert Mugade, l'un des dirigeants avec M. Nkono, du Front patriotique.

Ce plan, qui exclut une présence militaires britannique dans l'ancienne colonie, pendant la période intérimaire conduisant au pouvoir de la majorité noire, prévoierait la prise en charge par Londres des postes de la défense, de l'intérieur et de la justice, objets de controverses entre représentants blancs et noirs.

Selon ce plan, un haut commissaire britannique serait nommé à *la tête d'un conseil de sécurité* de neuf membres. Il disposerait d'un droit de veto, pendant la période intérimaire. Les autres membres de ce conseil de sécurité seraient quatre Blancs et quatre Noirs.

M. Richard devrait rencontrer vendredi M. Smith, que l'on sait hostile à toute modification des *« propositions Kissinger »*, et en particulier à une présence britannique. M. Richard restera quelques jours dans le pays pour s'entretenir avec l'évêque Abel Muzorewa, et, a-t-il expliqué, pour *« recueillir les points de vue de la population et répondre à l'invitation de fermiers et d'industriels »*. *Il se rendra dans une* zone affectée par la guérilla.

Le diplomate britannique retournera à Londres, probablement la semaine prochaine, pour rendre compte des progrès de sa mission, mais rencontrera également — à Lusaka *ou* Maputo — MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe. Selon des sources britanniques, il n'est pas impossible qu'il revienne prochainement, si le besoin s'en fait sentir, en Afrique du Sud.

M. Vorster, de son côté, a annoncé qu'il commenterait la situation en Rhodésie et ses rencontres avec M. Richard, dans le discours qu'il fera au Parlement la semaine prochaine. M. Vorster avait évité de faire des déclarations sur ce sujet depuis plusieurs semaines, à l'exception d'une allusion dans son message de Nouvel An. — C. C.

ASIE

Inde

Mme Gandhi fixe au mois de mars la date des élections générales

Revenant sur la décision de report qu'elle avait prise en octobre dernier, Mme Gandhi a annoncé, mardi 18 janvier, que les élections générales pour le renouvellement de la Chambre basse du Parlement fédéral auront lieu en mars, à une date qui sera précisée prochainement. Estimant qu'il leur est laissé peu de temps pour s'organiser, les formations de l'opposition, ainsi que le parti communiste pro-soviétique, ont demandé que la consultation soit « libre et équitable » et que l'état d'urgence soit levé. Le chef du parti socialiste, M. Georges Fernandes, actuellement jugé pour « complot contre l'Etat », a cependant appelé ses partisans à boycotter le scrutin.

Les élections générales, dont le report d'un an avait été annoncé à la fin d'octobre, auront donc lieu *normalement en mars. Tacticienne habile, sachant toujours garder l'initiative*, Mme Gandhi vient de faire une volte-face spectaculaire qui témoigne de la confiance qu'elle a dans la victoire du parti gouvernemental, le Congrès.

Pourquoi ce revirement ? A la vérité, le premier ministre n'avait guère le choix qu'entre deux options : *soit poursuivre la fuite en avant* et accentuer le caractère rigoureux et intolérant du régime issu du véritable coup de force que fut la proclamation de l'état d'urgence en 1975, soit amorcer une *prudente* libéralisation. L'élargissement, ces derniers jours, des principales personnalités de l'opposition parlementaire, modérées et de gauche, arrêtées depuis un an et demi, mais jamais traduites en justice, montrait que la voie de l'assouplissement avait été choisie. Il est vrai que Mme Gandhi s'était auparavant entourée de toutes les garanties : la *nouvelle* Constitution, votée à l'automne, a été taillée sur mesure par le premier ministre, dont elle a considéablement renforcé les pouvoirs.

Et si la nouvelle loi fondamentale assure *« la suprématie du Parlement »*, celui-ci ne sera sans doute *qu'une Chambre d'enregistrement.* Mme Gandhi caresse, depuis plusieurs années, le dessein de disposer d'une majorité renouvelée et rajeunie pour mener à bien le programme de réformes qu'elle a réaffirmé après l'état d'urgence. Certes, le parti gouvernemental disposait jusqu'à la dissolution de la Chambre basse, mardi, de la majorité des deux tiers, mais ses membres, issus de la vieille classe politique, semblaient terrorisés à l'idée d'avoir à prendre des initiatives depuis l'instauration du nouveau *régime*.

Sans *doute* Mme Gandhi a-t-elle estimé que, les conditions économiques pouvant être moins favorables dans un an qu'aujourd'hui à une consultation électorale, il valait mieux ne pas attendre l'échéance. Les « bienfaits » des mesures d'autorité prises par New-Delhi, et qui ont eu notamment pour résultat de ralentir l'inflation et de relancer la production industrielle, ne sont-ils pas quelque peu remis en cause au début de 1977 ? L'Inde a cependant accumulé l'année dernière des réserves alimentaires qui atteignent le niveau record de 17 millions de tonnes, *dont elle pourrait avoir* besoin si, comme il est à prévoir, la prochaine récolte est moins bonne.

L'avantage écrasant du Congrès

Les dirigeants veulent également dissiper l'impression désagréable produite à l'étranger, notamment auprès de certains pays donateurs, *par le naufrage de « la plus grande démocratie du monde »*. D'autre part, le Pakistan rival, qui connut pendant longtemps *un régime dictatorial*, tirait vanité d'être le seul Etat d'Asie du Sud à organiser des élections générales cette année. C'est, a assuré Mme Gandhi, *« pour réaffirmer le pouvoir du peuple et continuer à faire de l'Inde une terre attachée à l'esprit de réconciliation, de paix et de progrès »* que les électeurs sont conviés aux urnes. Au reste, la meilleure façon pour le chef du gouvernement de démontrer que les différentes formations de l'opposition n'ont qu'une audience limitée n'est-elle pas d'accéder à leur demande de voir se tenir des *élections* ?

D'influentes personnalités du Congrès et le P.C. pro-soviétique, dont le soutien à Mme Gandhi s'était, ces derniers temps, assorti de certaines réserves, prêchaient dans le même sens. On peut penser que les opposants aujourd'hui remis en liberté se sont engagés à respecter *les règles passablement restrictives* du nouveau jeu démocratique.

Reste à savoir de quelle liberté ils disposeront pour *« faire entendre leur point de vue »*, selon l'expression du premier ministre, puisque aussi bien la presse indienne, devenue *atone, ne peut même pas évoquer* les dissensions au sein du parti gouvernemental. Le Congrès contrôle tous les Etats, hormis le Kerala, où le P.C. ami est au pouvoir. Il possède un avantage écrasant sur ses adversaires.

Il va de soi que si l'état d'exception doit être assoupli, il ne sera pas pour autant aboli. On ne reviendra pas à l'époque antérieure à juin 1975 où, minoritaire, l'opposition pouvait paralyser le système politique au point de faire perdre à *Mme Gandhi son sang-froid*. Le caractère très personnel du régime indien ne va pas non plus s'atténuer. *On verra sans doute mieux dans les prochains mois* si le fils cadet du premier ministre, Sanjay Gandhi, dirigeant des Jeunesses congressistes, demeure une personnalité très influente ou si, comme le déclare sa mère, n'étant qu'un *« tout petit fretin »* il sera tenu à l'écart des hautes *responsabilités*.

GÉRARD VIRATELLE.

Tunisie

UN « PACTE SOCIAL » EST CONCLU POUR LA DURÉE DU PLAN QUINQUENNAL

Une augmentation générale des salaires vient d'être décidée en Tunisie à compter du 1er février. *Elle doit compenser l'augmentation* des prix enregistrée ces derniers mois, et atténuer l'effet des nouvelles taxes prévues par la dernière loi de finances.

Le salaire minimum interprofessionnel garanti sera majoré de 33 % dans l'industrie et les services, ainsi que dans l'agriculture. Tous les salaires mensuels dans les entreprises du secteur public et privé non agricole seront majorés de 10 dinars (environ 120 francs), et les traitements et salaires des fonctionnaires de 11 dinars.

Pour préserver le pouvoir d'achat des travailleurs, une révi*sion des salaires* interviendra désormais chaque fois que les prix augmenteront de plus de 5 %. Les salaires du secteur privé seront réexaminés annuellement à compter d'avril 1978.

Ces décisions ont été arrêtées mercredi 19 janvier, lors d'une réunion qui groupait les membres du gouvernement, du bureau politique du parti socialiste destourien et les dirigeants des syndicats et des organisations patronales. Les participants ont par ailleurs souscrit à un *« pacte social »* pour la durée du nouveau plan quinquennal de développement, qui débute cette année. Aux termes de ce pacte, ils s'engagent *« à préserver la paix sociale, à accroître la production, à améliorer le pouvoir d'achat et les conditions de vie et de travail des travailleurs salariés »*.

Algérie

LE NOMBRE DES RÉFUGIÉS SAHRAOUIS DANS LA RÉGION DE TINDOUF DÉPASSERAIT CENT MILLE

(De notre correspondant.)

Alger. — Le prince Sadruddin Aga Khan, haut commissaire des *Nations unies pour les réfugiés*, vient de passer deux jours dans les camps de réfugiés sahraouis de la région de Tindouf. Au terme de cette visite, il a été reçu par le président Boumediène. Il s'est également entretenu avec M. Bouteflika, ministre des affaires étrangères, du programme d'aide du haut commissariat des Nations unies en faveur des réfugiés sahraouis.

Un appel d'aide internationale d'un montant de 13 millions de dinars a été lancé par cet organisme, pour couvrir durant douze mois les besoins de cinquante mille personnes. Ce dernier chiffre, communiqué il y a quelques mois *par l'Algérie, ne tient pas compte* des réfugiés arrivés depuis avril 1976 dans la région de Tindouf. Le nombre total des réfugiés est actuellement évalué par les autorités algériennes et sahraouis à cent cinq mille personnes. Le prince a refusé de donner un chiffre précis, en indiquant que le haut commissariat ne s'occupait pas de recenser les réfugiés (1).

Intérim.

(1) Selon un recensement effectué par les autorités espagnoles lorsqu'elles administraient le Sahara occidental, la population de ce territoire n'excédait pas soixante-treize mille habitants en 1974. Ce chiffre a toujours été contesté par le Front Polisario. Certains responsables de cette organisation sont allés jusqu'à le multiplier par dix en y incluant, il est vrai, les Sahraouis réfugiés à l'époque dans les pays limitrophes, y compris au Maroc. — (N.D.L.R.)

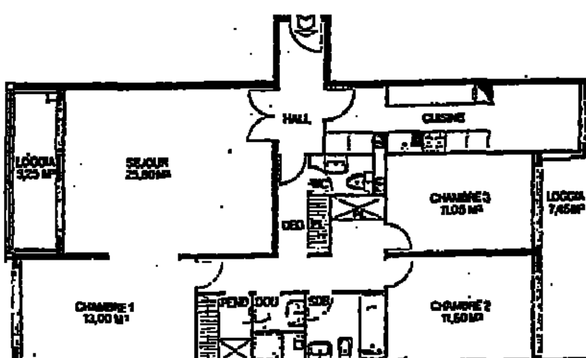
● DES NEGOCIATIONS sur le contentieux financier franco-guinéen se sont ouvertes à Paris mardi 18 janvier entre M. N'Faly Sangare, ministre guinéen du plan et de la coopération, et M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du premier ministre chargé de l'économie et des finances.

Congo

LE PRÉSIDENT NGOUABI CRITIQUE VIVEMENT LA POLITIQUE FRANÇAISE DE COOPÉRATION

L'incertitude demeure sur le sort des trois techniciens de l'entreprise Fougerolle enlevés par des guérilleros le samedi 15 janvier, sur un chantier du chemin de fer Congo-Océan (*le Monde* du 18 janvier). Les prisonniers ont été aperçus dimanche matin en bonne santé par deux *ouvriers congolais qui*, enlevés en même temps qu'eux, ont ensuite été relâchés. Selon le correspondant de la radio congolaise à Pointe-Noire, l'attaque des ravisseurs aurait fait quinze morts.

D'autre part, le président congolais, M. Ngouabi, a violemment pris à partie, mercredi 19 janvier, la politique française de coopération, critiquant notamment la décision de plusieurs sociétés françaises de se retirer de la Compagnie des potasses du Congo (*le Monde* daté 19-20 janvier). Il a également affirmé que *« toutes les opérations du Front de libération de l'enclave de Cabinda* (FLEC) *étaient mises sur pied à Paris »*. A cet égard, le quai d'Orsay, après la diffusion du communiqué du FLEC à Paris, assurant que l'avocat français M. Jean-Marc Varaut, pourrait servir d'intermédiaire pour la libération des Français enlevés, a formellement démenti mercredi *« l'existence en France d'une personne représentant cette organisation »*. — *(A.F.P., Reuter.)*



EUROPE

Yougoslavie

M. Bjeditch, chef du gouvernement fédéral a trouvé la mort dans un accident d'avion

De notre correspondant

Belgrade. — M. Dzemal Bjeditch, chef du gouvernement fédéral, a trouvé la mort dans un accident d'avion dans la matinée du mardi 18 janvier, près de Sarajevo, capitale de la République fédérée de Bosnie-Herzégovine. Dans le même accident ont péri son épouse, Mme Razija Bjeditch, son chef de cabinet et son chauffeur, une hôtesse et les trois membres de l'équipage. L'avion dans lequel M. Bjeditch avait pris place, un petit appareil réservé au transport des membres du gouvernement à l'intérieur du pays, avait été pris dans une tempête de neige et avait heurté une montagne. Le chef du gouvernement se rendait à Sarajevo après avoir salué le président Tito à l'aérodrome militaire de Belgrade d'où celui-ci venait de s'envoler pour la Libye et l'Egypte.

Un exécutant fidèle

Homme jovial, affable et communicatif, M. Bjeditch avait été nommé pour la première fois chef du gouvernement fédéral en juillet 1971. En 1974, son mandat fut renouvelé, et ne devait expirer qu'en 1978, avant le congrès de la Ligue communiste.

Né à Mostar en 1917, charmante localité sur les bords de la Neretva, diplômé de la faculté de droit de l'université de Belgrade, membre de vieille date du parti communiste, il avait exercé de 1941 à 1945 d'importantes fonctions au sein de l'armée et du mouvement de libération nationale. Immédiatement après la guerre, il fut nommé secrétaire du comité du parti de Mostar, puis vice-ministre de l'intérieur de Bosnie, et, enfin, membre du gouvernement fédérale. En 1969, il est élu président du Parlement de la République de Bosnie-Herzégovine, poste qu'il devait quitter en 1971 pour celui de premier ministre.

Les premières années du gouvernement de M. Bjeditch furent particulièrement mouvementées. Dans cette période furent évincés les dirigeants « nationalistes » croates, « libéraux et anarcholibéraux » serbes et « technocrates » slovènes et sont entrées en vigueur les lois dites constitutionnelles allant dans le sens d'une profonde décentralisation de l'Etat, que la Constitution de 1974 devait consacrer. M. Bjeditch avait apporté une importante contribution personnelle pour aplanir les nombreux conflits qui, à cette époque, divisaient les Républiques fédérées. Il fut exécutant fidèle des intentions du chef de l'Etat. Travailleur infatigable et optimiste obstiné, coordonnant avec adresse les activités des gouvernements des Républiques fédérées, il avait réussi, en 1975 et en 1976, à sortir la Yougoslavie de nombreuses et graves difficultés économiques.

M. Bjeditch fut un grand voyageur. Il a visité de nombreux pays dans toutes les parties du monde, et fut le premier chef du gouvernement yougoslave à être reçu par le président Mao Tse-toung, en octobre 1975. A l'issue de son entretien avec le dirigeant chinois, les relations entre les deux pays, qui, pendant de longues années, avaient été des plus difficiles, ont pris un développement favorable dans tous les domaines. En février 1976, il fit une tournée en Europe occidentale et, lors de son séjour en France, prépara la visite en Yougoslavie du président Giscard d'Estaing.

Il est impossible, pour le moment, d'avancer le nom du successeur de M. Bjeditch. Le système complexe yougoslave dans ce cas exige de laborieuses consultations préalables entre les Républiques fédérées et, bien entendu, l'approbation du chef de l'Etat, qui, en raison des circonstances, a ajourné la visite qu'il devait faire en Egypte après son séjour en Libye.

PAUL YANKOVITCH.

● *Un registre de condoléances* est ouvert à la résidence de l'ambassadeur de Yougoslavie, 1, boulevard Delessert, Paris-16e, jeudi 20 janvier de 15 h. à 18 h., et vendredi de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h.

LA NOMINATION D'UN NOUVEAU PREMIER MINISTRE EST PRÉCÉDÉE DE CONSULTATIONS ENTRE TOUTES LES RÉPUBLIQUES.

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Le chef du gouvernement fédéral (dont le titre officiel est président du conseil exécutif fédéral) est élu par l'Assemblée nationale fédérale sur proposition de la direction collégiale de l'Etat, c'est-à-dire de la présidence de la République socialiste fédérative de Yougoslavie (article 315 de la Constitution). Le candidat aux fonctions de chef de gouvernement propose à son tour à l'Assemblée nationale la liste des membres du gouvernement après consultation de la commission dite des élections et des nominations. Cette procédure exige des consultations préalables entre les républiques fédérées et les régions autonomes, qui doivent toutes se prononcer en faveur de la candidature du président du conseil exécutif. La composition du gouvernement doit refléter le caractère multinational de la Yougoslavie (article 348).

Il est difficile actuellement de faire des pronostics sur le successeur de M. Bjeditch et sur la composition du gouvernement. Il n'est pas exclu que le nouveau premier ministre conserve le cabinet dans sa composition actuelle. Il est aussi possible que le gouvernement soit profondément remanié, ce que l'on envisageait pour 1978, à l'expiration normale du mandat de quatre ans de M. Bjeditch.

Selon une règle non écrite, se succèdent à la tête du gouvernement fédéral des personnalités de nationalités différentes. Cette fonction a déjà été exercée par un Serbe (M. Stambolitch), un Croate (M. Spiljaks), un Slovène (M. Kibitchitch) et enfin par M. Bjeditch, qui était musulman, ce qui exprime ici non l'appartenance à une confession mais à un peuple — le peuple musulman de Bosnie-Herzégovine.

Il serait donc logique que le nouveau premier ministre soit choisi parmi les peuples yougoslaves, dont les représentants n'ont pas encore dirigé le gouvernement, les Monténégrins et les Macédoniens. Mais un Monténégrin, M. Vodoje Zarkovitch, occupe déjà un poste-clé (vice-président de la direction collégiale de l'Etat), et un Monténégrin, M. Kiro Gligorov, est président de l'Assemblée nationale fédérale. Dans ces conditions, il paraît difficile que Monténégrins ou Macédoniens postulent aussi le poste de premier ministre. Mais, puisque la Constitution de 1974 est muette sur ce genre de « rotation », qu'elle n'est pas un document « dogmatique », il faut attendre le résultat des consultations entre les républiques fédérées.

P. Y.

Belgrade et Madrid s'acheminent vers une normalisation de leurs rapports

De notre correspondant

Belgrade. — Après quarante-deux ans de rupture — le régime communiste établi en Yougoslavie en 1945 ayant refusé de renouer les relations diplomatiques avec l'Espagne franquiste, — Belgrade et Madrid s'acheminent rapidement vers une normalisation complète de leurs rapports. Les négociations entamées l'année dernière semblent toucher à leur terme et les ambassadeurs de l'un et de l'autre pays rejoindraient leur poste prochainement.

M. Dragan Bernarditch, secrétaire adjoint aux affaires étrangères, doit partir incessamment pour la capitale espagnole. En marge de sa mission officielle, qui est de consulter le gouvernement espagnol au sujet de la prochaine réunion, à Belgrade, concernant l'application de l'acte final de la conférence d'Helsinki, il aura également des entretiens avec ses hôtes sur le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

Les milieux politiques se félicitent de cette évolution et l'attribuent tant au processus de démocratisation engagé en Espagne après la disparition du général Franco qu'aux nombreux points de convergence de la politique étrangère de Madrid et de Belgrade, constatés au cours des contacts préliminaires, et notamment de la rencontre, en octobre dernier, à New-York, du secrétaire fédéral aux affaires étrangères, M. Minitch, et de son homologue espagnol, M. Oreja.

Ces contacts ont révélé, en outre, que le gouvernement espagnol était disposé à donner satisfaction à une demande yougoslave des plus importantes portant sur les activités de l'émigration croate « oustachi » qui, après la guerre, avait trouvé asile en Espagne. L'interruption des émissions « oustachi » de la radio de Madrid à destination de la Yougoslavie, et la mise sous contrôle policier des éléments « oustachi » les plus extrémistes, parmi lesquels se trouvent les meurtriers de l'ambassadeur de Yougoslavie à Stockholm, sont interprétées par la partie yougoslave comme autant de signes que le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays ne se heurtent plus à aucune difficulté majeure. — P. Y.

Tchécoslovaquie

Plusieurs signataires de la Charte 77 perdent leur emploi

● A PRAGUE, les attaques virulentes contre les signataires de la Charte 77 se poursuivent dans la presse, tandis que certains d'entre eux ont été licenciés de leur travail. Ainsi, M. Zdenek Mlynar, ancien secrétaire du P.C., qui avait lancé un appel aux P.C. occidentaux, a été privé, sans préavis, du poste d'entomologiste qu'il occupait au Musée national de Prague. Le même sort a frappé Mme Helena Seidl (évincée du Musée de littérature tchèque), M. Ivan Medek, critique musical de la firme Supraphon, et M. Jaromir Litera, un ancien cadre du P.C. qui travaillait dans une usine.

En dehors de la Tchécoslovaquie, les protestations contre l'attitude des autorités se multiplient

Un message de solidarité des Hongrois

● A Budapest des intellectuels hongrois, nous signale Manuel Lucbert, ont signé, ces *jours-ci*, une lettre ouverte à l'écrivain tchécoslovaque Pavel Kohout, dans laquelle ils affirment leur solidarité avec les signataires de la Charte 77. Le texte proteste contre les poursuites engagées par le gouvernement tchécoslovaque contre les défenseurs des droits civiques dans le pays et déclare que ces événements sont l'affaire de tous les Etats européens.

Cette lettre aurait recueilli plusieurs dizaines de signatures. On relève les noms des philosophes Agnès Heller, Ferenc Feher, Janos Kiss, György Bence, Mihai Vajda, György Marcus et Zador Tordai ; des sociologues Marie Marcus et Judith Haber ; des écrivains Istvan Eorsi, Miklos Meszöly et Miklos Haraszti et Palrez ; des économistes Ferenc Donat et Ferenc Janossy ; des critiques littéraires Sandor Radnoti et Erzebet Vezer et du musicien Zoltan Kocsis.

● A PARIS, Mme Lise London, épouse de l'auteur de *l'Aveu* a déclaré à *Libération* qu'il fallait se mobiliser pour défendre les signataires de la Charte et que « *les P.C. occidentaux doivent prendre position contre la terreur qui s'abat* » sur eux.

● A LONDRES, indique Jean Wetz, le P.C. britannique condamne avec une fermeté exceptionnelle la répression.

Dans son éditorial du 19 janvier, le *Morning Star*, organe du P.C., écrit qu'il « *est gravement concerné par le fait qu'après une campagne de harcèlement contre les signataires de Charte 77, quatre citoyens tchécoslovaques ont été arrêtés. Il est difficile de comprendre comment la Charte elle-même pourrait être considérée comme subversive étant donné qu'elle vise à l'observation de la déclaration des Nations unies sur les droits de l'homme et des clauses de l'accord d'Helsinki garantissant les droits civils. En fait, les signataires se sont néanmoins vu refuser le moyen d'exprimer leurs vues en public à propos des questions ainsi posées à l'intérieur de la Tchécoslovaquie. (...) Et pourtant lorsque les signataires recherchent d'autres moyens de faire connaître leurs vues, y compris par l'intermédiaire d'agences étrangères d'information, ils sont condamnés. C'est là une situation impossible.*

» *Tout cela s'accompagne d'une campagne de dénigrement dans la presse par des travailleurs tchécoslovaques qui n'ont même pas lu le document qu'ils attaquent. Ce n'est pas une façon de conduire le débat démocratique, dont l'importance est vitale pour le développement du socialisme.*

» *Il en va de même pour l'accusation selon laquelle les signataires de la Charte 77 seraient des agents de l'impérialisme, alors que certains d'entre eux ont de longs états de service dans le mouvement communiste.* »

De son côté, M. Brandt, ancien chancelier fédéral ouest-allemand et actuel président de l'Internationale socialiste, a fait part, mercredi 19 janvier, à Londres, dans un communiqué, de « *sa profonde inquiétude* » concernant les mesures de harcèlement prises en Tchécoslovaquie.

● A VIENNE, le chancelier Bruno Kreisky, chef du gouvernement autrichien, a annoncé, mardi, devant des journalistes, qu'il avait l'intention de faire « *un certain nombre de choses* » pour aider les dissidents tchécoslovaques. « *On ne doit pas rester silencieux, et une simple lettre ne suffirait certainement pas* », a-t-il souligné.

● A LISBONNE, les députés communistes au Parlement portugais ont été les seuls à voter, mardi, contre une motion condamnant les arrestations et la croissance de l'oppression stalinienne en Tchécoslovaquie. Le président de la chambre la transmettra à l'ambassadeur de ce pays à Lisbonne.

Allemagne fédérale

LE CHANCELIER SCHMIDT ASSURE M. ANDREOTTI DE SA « SOLIDARITÉ ACTIVE »

(De notre correspondant.)

Bonn. — A l'occasion de la visite officielle que M. Andreotti a fait à Bonn du 17 au 19 janvier, le chancelier Schmidt a assuré le président du conseil italien du soutien et de la « *solidarité active* » de la République fédérale. Bonn appuiera « *avec une grande sympathie* » les demandes de l'Italie auprès du Fonds monétaire international et de la Banque européenne concernant des prêts d'un montant global supérieur à 1 milliard de dollars.

Au cours de cinq heures d'entretien en tête à tête, les deux chefs de gouvernement ont fait un tour d'horizon sur les problèmes politiques et économiques mondiaux. Ils se sont prononcés pour une concertation internationale entre les grandes puissances occidentales pour sortir de la récession économique. Ils sont convenus de se revoir au moins une fois par an, sur le modèle des consultations Bonn-Paris et Bonn-Londres.

Alors que MM. Schmidt et Andreotti considèrent l'avenir de l'Europe avec un « *optimisme prudent et sceptique* », ils se sont déclarés partisans de tenir le prochain conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement le 25 mars, à Rome, à l'occasion du vingtième anniversaire de la signature du traité de Rome.

DANIEL VERNET.

Italie

● *Le P.C. italien* a trouvé un allié asiatique en la personne du avait envoyé une délégation à Rome, du 10 au 19 janvier. Au terme de leurs conversations, les deux partis ont publié une déclaration très nette dans laquelle ils affirment notamment la nécessité de l' « *autonomie et l'indépendance de chaque parti, de la totale égalité des droits, de la non-ingérence dans les affaires internes, du libre choix des voies diverses dans la lutte pour les transformations démocratiques et socialistes de la société, du droit de tout parti de conduire sa propre action sur la base d'une ligne politique autonome, élaborée et décidée en pleine indépendance* ». (Corr.)

Espagne

Une nouvelle coalition centriste veut attirer les adversaires du marxisme et de la continuité franquiste

Les partis de l'opposition, qui forment le groupe des « neuf » ont désigné, mercredi 19 janvier, une délégation de six membres chargés de négocier la loi électorale avec le gouvernement. Aucun communiste n'en fait partie. En revanche, M. Carrillo, secrétaire général du P.C.E., a assisté, pour la première fois, mercredi, à Barcelone, à une cérémonie présidée par le gouverneur civil. D'autre part, on indique de bonne source que le parti communiste ne serait pas légalisé avant les élections. Les candidats du P.C.E. se présenteraient à titre personnel.

Un nouveau regroupement, le Centre démocratique, a été formé, mercredi, à Madrid. Il se propose d'attirer tous ceux qui refusent à la fois le marxisme et le continuisme franquiste.

De notre correspondant

Madrid. — La création d'une coalition électorale appelée Centre démocratique et formée par divers partis libéraux, centristes et démocrates chrétiens a été annoncée le mercredi 19 janvier à Madrid.

Il s'agit du Parti populaire (dont les principaux dirigeants sont MM. José Maria de Areilza, ministre des affaires étrangères dans le premier gouvernement de la monarchie, et Pio Cabanillas, ancien ministre de l'information de Franco), de la Fédération des partis démocrates et libéraux de M. Joaquin Garrigues Walker, du Parti démocratique populaire de M. Ignacio Camunas, de l'Union démocratique espagnole (dont font partie quatre ministres de l'actuel gouvernement), du Parti populaire démocrate-chrétien de M. Fernando Alvarez de Miranda (qui se sépara en 1976 de la gauche démocratique de M. Joaquin Ruiz-Gimenez, en raison de son opposition à la collaboration avec les communistes au sein de la coordination démocratique) et du petit parti libéral de M. Larroque. Il est possible que la Ligue catalane de M. Josep Mari Figueras adhère aussi à cette coalition. fontpw

L'objectif de ce nouveau Centre démocratique est de regrouper toutes les forces politiques situées entre le continuisme et le marxisme. Il rejette à sa droite l'Alliance populaire (fondée par six anciens ministres de Franco, et dont le secrétaire général est M. Manuel Fraga), et à sa gauche toutes les forces qui se réclament des diverses versions du marxisme.

Le Centre démocratique souhaite incorporer les sociaux-démocrates. Le président de la Fédération sociale-démocrate, M. Francisco Fernandez Ordonez, ancien présidnet de l'Institut national d'industrie (I.N.I.), est d'accord, à condition que les autres démocrates-chrétiens l'imitent. Le secrétaire général de cette fédération, M. José Ramon Lasuen, préfère, en revanche, se situer au centre-gauche, avec le Parti socialiste populaire de M. Enrique Tierno Galvan et les partis socialistes régionaux.

M. José Maria Gil-Robles, ancien ministre de la république et actuel président de la Fédération populaire démocratique, s'oppose, de son côté, à la collaboration avec tous ceux qui ont été ministres de Franco, ce qui vise concrètement le Parti populaire et l'Union démocratique espagnole (que préside M. Alberto Monreal Luque, ancien ministre des finances).

Quant à Joaquin Satrustegui, dirigeant de l'Alliance libérale, il critique durement ce nouveau pacte électoral : « C'est ce qui pouvait arriver de pire ; c'est une manœuvre du gouvernement. » Cependant, selon des sondages réalisés par la présidence du gouvernement, cette coalition centriste pourrait attirer 42 % de l'électorat espagnol.

D'autre part, le projet de loi sur les associations syndicales est disséqué avec lenteur par la commission des lois fondamentales des Cortès. Les nostalgiques de la dictature esseianet, non sans succès, de bloquer ce projet. Les commissions ouvrières (centrale syndicale proche du parti communiste, qui revendique 76 459 affiliés) annoncent : « Si nous ne pouvons pas être légalisées, nous irons à la grève générale. »

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

● *Les conversations entre l'Espagne et l'Union soviétique* pour l'établissement de relations diplomatiques avancent à grands pas affirme l'hebdomadaire libéral *Opinion* le 19 janvier. C'est M. Vladimir Pertsov, actuellement chargé des affaires de la péninsule Ibérique au ministère des affaires étrangères à Moscou, qui serait l'ambassadeur de son pays à Madrid. M. Pertsov, ami personnel de M. Carrillo, secrétaire général du P.C. espagnol, est venu en Espagne à l'occasion du dernier Festival cinématographique de Saint-Sébastien, où il dirigeait la délégation soviétique. — *(A.F.P.)*

LE GOUVERNEMENT AUTORISE LE DRAPEAU NATIONALISTE BASQUE

Madrid *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — Des milliers de drapeaux basques (l'*Ikurrina*) ont été vendus, le mercredi 19 janvier, dans les quatre provinces du Nord dès que la nouvelle selon laquelle le gouvernement autoriserait l'usage de cet emblème a été connue.

Cependant, cette décision, prise par M. Martin Villa, ministre de l'intérieur pour tenter de désamorcer l'agitation dans cette région, n'est pas unanimement appréciée.

Si le conseil municipal de Saint-Sébastien a aussitôt décidé de hisser sur le fronton des bâtiments municipaux l'emblème vert, rouge et blanc que Franco avait interdit sous le prétexte qu'il encourageait le scéparatisme, le conseil de la province de Biscaye, formé en majorité de conservateurs, a voté à l'unanimité contre la présence de l'*Ikurrina* sur les édifices publics. Il estime que c'est le drapeau du parti nationaliste basque et non celui de l'ensemble de la population basque. Le gouverneur civil de la province, M. Jose Antonio Zarzalejo, a démissionné pour marquer son désaccord avec la décision du gouvernement. Dans une déclaration lue par son président, le Conseil provincial affirme avoir été « floué ». « *Nous ne sommes pas opposés aux drapeaux politiques*, affirment les conseillers de la Biscaye, *mais nous ne pouvons accepter qu'ils flottent sur des bâtiments officiels.* »

M. Martin Villa avait tout d'abord déclaré qu'il ne reconnaîtrait pas l'*Ikurrina* parce que, selon lui, « *tous les Basques n'acceptaient pas ce drapeau* ». Mais il a fait marche arrière après de violentes manifestations la semaine dernière, et un entretien avec des représentants des maires du Pays basque, mardi.

Dessiné en 1894 par le père du nationalisme, Arana Goiri, l'*Ikurrina* est devenu l'emblème officiel du parti nationaliste en 1931 et celui du gouvernement basque durant la guerre civile espagnole.

Union soviétique

Après l'explosion dans le métro

LE SECRÉTAIRE MOSCOVITE D'AMNESTY INTERNATIONAL EST INTERROGÉ DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE

(De notre correspondant.)

Moscou. — Deux dissidents au moins ont déjà été interrogés dans le cadre de l'enquête que mènent le K.G.B. et le ministère de l'intérieur sur l'explosion qui a eu lieu le 8 janvier dans le métro de Moscou. Il s'agit de M. Vladimir Roubstov, un ami de la famille d'André Sakharov, et de M. Vladimir Albrecht, mathématicien, secrétaire du groupe moscovite d'Amnesty International. Ces deux personnes ont été interrogées sur leur emploi du temps le mardi 8 janvier entre 16 heures et 19 heures, c'est-à-dire avant et après l'explosion.

M. Albrecht a refusé de citer les noms des personnes qui pourraient lui fournir un alibi, car les policiers qui sont venus l'interroger sur son lieu de travail ont refusé de fournir leur identité. Ils ont alors fait savoir à M. Albrecht que, « *suivant ses réponses, il pourrait être considéré soit comme accusé soit comme témoin dans cette affaire* ».

J. A.

● *L'exposition de peinture non officielle* s'est ouverte le mardi 18 janvier dans un appartement privé de Leningrad, dans des conditions étranges : l'accès à l'appartement, surveillé par des policiers, est interdit à de nombreux visiteurs. Seules quelques dizaines de personnes ont été autorisées, après avoir décliné leur identité, à voir les quelque soixante-dix toiles exposées. L'exposition n'a pas été formellement interdite, mais la police a tout fait pour qu'elle n'ait pas lieu : elle a même empêché par la force plusieurs peintres de Moscou de gagner Leningrad. — *(Corresp.)*

M. BERNARD PINGAUD (P.S.) SUGGÈRE QUE LA GAUCHE ORGANISE UN MEETING POUR LA LIBÉRATION DE M. BORISSOV

Plusieurs groupes — Comité des mathématiciens, Comité des psychiatres, Comité international contre la répression, Amnesty International (1) — ont organisé mardi 18 janvier à Paris une conférence de presse pour la libération de Vladimir Borissov. Cet ouvrier électricien, militant pour les droits de l'homme, a été arrêté pour la troisième fois à Léningrad le 25 décembre dernier. Il est maintenant interné à l'hôpital psychiatrique 36, Permskoie Chaussée, Vyborski Raion, Léningrad (tél. : 44-58-31).

Au cours de cette conférence de presse, M. Pliouchtch a dit : « *Nous sauvons des individus, mais pendant ce temps la torture s'accroît.* » Il a mis en cause des laboratoires occidentaux qui livrent à l'U.R.S.S. les produits utilisés dans les prisons psychiatriques. Il a aussi attiré l'attention sur le cas de Fedorenko, qui fait la grève de la faim pour la troisième fois : celui-ci a tenté de se suicider par le feu et on l'a « sauvé » en l'aspergeant d'eau bouillante.

M. Victor Fainberg, maintenant installé en Grande-Bretagne, qui partagea en 1971 le sort de Borissov, s'en est pris à la « trahison » de psychiatres occidentaux. En 1971, dit-il, « *nos conditions s'étaient améliorées, avant le congrès mondial de psychiatrie, à Mexico, parce que nos gardiens craignaient les réactions. Nous obtenions tout ce que nous demandions. Après le congrès, les tortures ont recommencé.*

A la fin de cette conférence de presse, M. Bernard Pingaud, écrivain et membre du parti socialiste, a proposé qu'en France tous les mouvements de gauche, qui firent campagne pour MM. Pliouchtch et Boukovski, organisent un meeting pour obtenir la libération de M. Borissov.

(1) Secrétariat : Mme Martine Le Guay, 5, boulevard de la Gare, 75013 Paris. Tél. 589-36-94.

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DEUX POINTS DE VUE SUR L'ÉLECTION DU PARLEMENT DE STRASBOURG

UNE TRÈS VIEILLE QUERELLE

par BERNARD ROUSSEL (*)

QUAND on parle de l'Europe, en France, en ce début d'année, *je ne dis pas qu'on s'engage sur le « sentier de la guerre ».* Ce serait aller un peu fort Mais on n'en est pas loin. Car l'Europe est à la fois « pomme de discorde » et source d'une étonnante contradiction. Comme le dit très pertinemment Alfred Grosser, dans un récent article (1) : *« La contradiction n'est pas nouvelle. Elle marque depuis longtemps le raisonnement ininterrompu du plus volontariste des défenseurs-destructeurs de l'Europe à construire : M. Michel Debré. »*

Est-ce à dire que le gaullisme, que de Gaulle, plus précisément, soit seul responsable de l'enlisement *actuel ? Un enlisement que ne* parvient pas à masquer le projet des élections du Parlement européen au suffrage universel pour 1978 ?

En ce qui me concerne, je pense que la responsabilité de de Gaulle est évidente et que la volte-face de 1965-1966 est à l'origine de ce que François Mitterrand appelait par la suite, à la tribune de l'Assemblée, *« l'assassinat d'une espérance »*

Sans compter les risques de réveil d'un nationalisme en Allemagne qu'elle pouvait entraîner (cf. les récentes manifestations néo-nazis).

Mais, si évidente soit-elle, cette responsabilité n'explique pas tout. Surtout, elle n'explique pas l'essentiel. En réalité, il s'agit d'une très vieille querelle. Française et européenne. Une querelle si profonde que, *si nous voulons enfin comprendre, il nous faut aller la chercher* à sa racine.

Dans la perspective qui nous intéresse, qu'est-ce donc que l'Europe au départ ?

On l'apprend en classe de sixième. C'est d'abord une réalité impériale. Ce sont cinq siècles de conquête, de présence et de paix romaines, sur un espace qui, en gros, recouvre celui du Marché commun actuel, de la mer du Nord à l'Atlantique et à la Méditerranée. Une entreprise colossale de pacification, d'édification, d'unification. Et c'est une grande réussite.

Puis, sans transition, sous une poussée irrésistible venue de l'Est, tout s'effondre. Pendant les cinq siècles suivants, c'est l'anarchie, le meurtre, la ruine. Pendant cinq siècles, une *« nuit des longs couteaux »*. Il y a bien une tentative de reconstruction, mais elle est éphémère, et le traité de Verdun, en 843, remet en question la cause de l'unité : Charlemagne échoue là où César avait réussi.

Alors, à un siècle de distance, se produit « l'événement ». Celui qui va déterminer, pour mille ans et peut-être plus, le destin de l'Europe et, notamment, des deux pilliers européens que sont la France, d'une part, et l'Allemagne, d'autre part.

Il n'est pas spectaculaire. Il n'est lié ni à une bataille ni à un sacre, ou à une alliance et on ne peut guère le dater avec précision. 987 (2) peut-être ? Mais pourquoi pas 962 (3) ? Cela n'a du reste pas d'importance, car cet « événement » n'en n'est pas un. C'est une « affaire », une sorte de divorce, un conflit, et c'est lui qui contient, en germe, la grand querelle.

Une querelle qui, dès le départ, sépare les deux « ensembles » et qui, simultanément, au long des siècles, divise, de l'intérieur, chacun d'eux. Divorce entre deux conceptions antagonistes de la société et de l'Etat. Entre deux conceptions qui évoluent chacune indépendamment de l'autre et s'opposent jusqu'à nos jours dans un affrontement dialectique impitoyable.

En France, comme en Allemagne, une conception « centraliste » *de l'Etat et « monarchique »* du pouvoir, s'oppose en permanence *à une conception « régionaliste » de l'Etat* et, sans aucune usurpation de terme, « démocratique » du pouvoir. L'Etat peut d'ailleurs porter le titre de royaume, d'empire ou de république, cela ne change rien à la réalité des faits.

Mais, alors qu'en France, dès l'instant où le roi capétien réussit *à affermir son trône, la tendance à la centralisation et au pouvoir* absolu ne cesse de se renforcer pour finalement triompher, au détriment d'un régionalisme qui se voit périodiquement et souvent brutalement éliminé, en Allemagne c'est au contraire le régionalisme qui progressivement *s'impose au détriment de périodiques et souvent dramatiques* « aventures impériales », voire totalitaires.

C'est ce qui rend l'histoire de France relativement simple et facile à conter et celle de l'Allemagne parfois insaisissable. Moyennant quoi, à l'égard de l'une comme de l'autre, on se contente bien souvent de schémas, faux par définition, et l'on fait d'énormes contresens.

La France, c'est d'abord, sans discontinuité, l'histoire de ses souverains, de Saint Louis à de Gaulle, en passant par Louis XI, Richelieu, Louis XIV, Robespierre, Bonaparte, Napoléon III... pour ne citer que les principaux monarques. Et c'est aussi Paris. Mais c'est également « en surimpression », l'histoire de la province et des « oppositions ». Celle de l'Occitanie, des cathares ou albigeois, de la Bourgogne, de l'Alsace, de la Gironde, de la « Commune » de Paris...

L'Allemagne, par contre, c'est d'abord l'histoire de la province. Celle d'un nombre croissant d'entités plus ou moins indépendantes de l'empereur. C'est l'histoire de villes et de pays autonomes toujours plus nombreux (trois mille six cents en 1789) qui se forment, s'organisent, s'associent parfois. C'est, *dans un désordre apparent ou réel, un lent cheminement à la découverte d'une conception fédérative* de l'Etat et démocratique du pouvoir qui, pour finir, avec la République fédérale, triomphe. *Mais l'Allemagne, c'est également « en surimpression »,* tout au long des siècles, *l'histoire de ses monarques et de leurs tentatives d'hégémonie.* Celle d'Othon, le fondateur, et de Barberousse. C'est le rêve étrange de Frédéric II, « le Sicilien » C'est Charles Quint et sa mirifique aventure C'est Napoléon même et « son » Europe. Et ce sont aussi, de sombre mémoire, soixante-quinze années d'aventure prussienne et le démentiel épilogue de 1945.

Elle est là, la querelle. Dans ce conflit sans cesse renouvelé Bien incrustée dans la chair de l'Europe Une très vieille querelle, dont les racines s'enfoncent dans les profondeurs du passé, mais encore bien virulente, bien vivace. Des deux côtés du Rhin. C'est elle qu'il nous faut résorber, en l'assumant et en la dépassant. Il est là le premier problème de l'Europe Là, le préalable. Et pas ailleurs

Le ciment européen, Rome nous l'a légué en héritage A cet égard, nous sommes tranquilles. Mais, pour aller plus loin, il nous faut chasser le « virus nationaliste » des pays de la Communauté. Et pas seulement en France.

De Gaulle, en ce débat, joue son rôle Celui d'un héritier. Il se fait de la France « une certaine idée » Comme celles de Maurras et de Jacques Bainville, elle n'est pas fausse Elle est seulement très incomplète. Son attitude en 1966 n'est pas un « crime ». Comme l'assassinat de l'amiral Darlan, c'est une « faute ». Comme me le disait un de mes camarades un jour, « tout Bonaparte a son duc d'Enghien » Elle ne le diminue pas. On ne rapetisse pas d'ailleurs un homme de la taille du général de Gaulle Mais cette « faute » ne *saurait arrêter* le cours de l'histoire

Le jour où l'idée fédérative, qui finalement, au niveau des Etats, n'est qu'une transposition, qu'un élargissement de la notion d'autogestion, aura triomphé en Europe occidentale, l'union européenne — fédération ou confédération — sera née.

L'Europe n'est pas un problème de logique. Elle répond à une nécessité biologique. Tout comme la défense, elle est d'abord un problème humain. Et, tout comme la défense, en priorité, l'affaire de la jeunesse.

Quand nous aurons compris cela, la question de savoir si nous avons ou non « perdu notre âme » et si, par ailleurs, un réveil des « mauvais génies » est à craindre n'aura plus guère de sens, nous paraîtra futile et dépassée. Car, dans le courant dialectique qui, irrésistiblement, nous porte en avant et nous fait croître, nous aurons franchi le « seuil critique » de synthèse. Nous serons au-delà de la vieille querelle.

(*) Colonel d'infanterie de marine, en retraite.

(1) *Le Monde* du 11 novembre 1976.
(2) Hughes Capet, roi de France.
(3) Othon le Grand fonde le Saint Empire.

LA DICTATURE DE L'IMPUISSANCE

par MAURICE DRUON, de l'Académie française

DEPUIS un tiers de siècle, je milite pour une confédération européenne. Depuis un tiers de siècle, j'affirme que le salut de notre civilisation et l'équilibre même du monde ont pour condition une cohésion active et organisée des Etats européens non soumis à une hégémonie. Dois-je rappeler... oui, cela paraît si lointain !... qu'en 1943, à Londres, chez de Gaulle, j'écrivais qu'il faudrait, nécessairement et rapidement, admettre l'Allemagne, *purgée du nazisme, à participer à* la construction européenne, ce qui n'était pas alors dans l'imagination de tout le monde ni dans le goût de chacun. Et n'étais-je pas en 1972, inquiété par l'indifférence des Français, en tête de ceux qui croyaient à la nécessité de donner une sanction nationale solennelle à l'entrée de l'Angleterre, enfin ! dans la Communauté ?

Je n'ai pas changé de certitudes. *Je vois seulement avec une angoisse* croissante l'espérance se détériorer, les fausses manœuvres s'accumuler et les chances se perdre.

C'est au nom même et de ces certitudes et de cette angoisse que je pense que l'Assemblée européenne qui nous est proposée est, tout ensemble, inadéquate, dangereuse, inopportune.

***

Il n'est pas question d'intervenir sur le terrain aujourd'hui dépassé de la constitutionnalité. Le Conseil constitutionnel a rendu son arrêt qui ne saurait être remis en doute ni en cause D'ailleurs, les considérants qui escortent la sentence du Conseil montrent assez que les membres de cette suprême magistrature ont aperçu les périls et qu'ils ont voulu y mettre des freins ou des remparts. Mais ils sont restés, comme le veut leur charge, dans l'abstraction du droit.

Je ne me place que sur le terrain des faits et des effets. Institution inadéquate, ce Parlement, car si la France a une Constitution, l'Europe pour l'heure n'en a pas. Nous pouvons bien prendre, pour notre part, les plus solides précautions théoriques : nous ne pouvons décider qu'elles s'imposeront également à nos partenaires, maintenant et toujours.

Or le suffrage universel, si l'on n'y prend garde, c'est-à-dire s'il ne s'exerce pas dans un cadre juridique précis, crée les instruments d'une souveraineté.

Nous qui connaissons d'expérience les dangers du régime d'assemblée et la manière dont celui-ci s'installe, même dans un Etat de longue date institutionnalisé, allons-nous mettre en place, à la tête d'une indécise Europe, une Assemblée dont l'impuissance n'aura d'égale que les *prétentions ?*

Les représentants à l'Assemblée *pour laquelle on veut solliciter nos* suffrages seront inévitablement élus, non pas même sur des programmes, mais sur des promesses aussi vagues que racoleuses, sur des démagogies régionales ou sur des démagogies idéologiques. Nous verrons ainsi se combiner le particularisme provincial et l'internationalisme politique. Si nous avons voulu l'Europe, ce n'était pas pour y voir encourager les autonomismes et les irrédentismes ; et la France n'est pas sortie de la République des partis pour se voir dominée par l'Europe des partis.

Et qu'on ne vienne point nous dire que nous nous exagérons la gravité de ce Parlement. Qu'on ne vienne point nous dire que, au fond, il aura peu d'importance et qu'on le constitue parce qu'il fallait bien faire quelque chose, donner l'impression d'un pas en avant. S'il ne doit pas avoir d'effet sur l'histoire, alors pourquoi le créer ? S'il n'est qu'un masque, une illusion, une toile peinte destinée à occuper la place d'un monument impossible, s'il n'est qu'un os à ronger jeté à l'espérance, alors quel mépris de l'avenir !

Mais même ce triste calcul serait-il dans la tête de certains, ce serait un calcul faux.

Une Assemblée *délibérante* élue au suffrage universel — direct ou indirect — possède une dynamique propre. Quelles que soient les limites mises à ses pouvoirs, l'Assemblée européenne aura forcément tendance à les déborder dès lors qu'aucun pouvoir exécutif institutionnalisé n'aura été mis en place préalablement ou simultanément, et n'aura été chargé, au nom des nations responsables, de veiller à ce qu'elle demeure dans ses limites de compétence et d'autorité.

Et c'est en cela que l'institution m'apparaît dangereuse.

Tout pouvoir constitué obéit à la loi d'attraction du vide et tend à s'approprier les prérogatives des pouvoirs absents.

Ah ! s'il e x i s t a i t, cet embryon d'exécutif, ce *secrétariat général* de l'Europe qu'avaient envisagé de Gaulle et Adenauer à travers le plan Fouchet, alors tout serait différent ! Un Parlement aux pouvoirs limités aurait alors sa raison d'être et d'agir. Il serait en ce cas un bon relais de l'opinion populaire et pourrait animer une effective solidarité des nations.

*Faute de cet équilibre des pou*voirs, nous ne tarderions pas à voir, non à la première session certes, mais plus vite assurément qu'on ne le souhaiterait, des avis, critiques ou injonctions formulés à l'égard de tel ou tel Etat, qui ne le supporterait pas, spécialement la France qui a pour salutaire originalité de ne pas accepter l'alignement de sa défense et de sa diplomatie. Mais l'Assemblée sera incompétente en ces domaines ! Bien sûr ; mais elle aura *toute latitude* d'exercer pression ou rétorsion par le détour de ses domaines de compétence.

Si l'on veut casser ce qui reste d'espoir d'une Europe unie, on ne peut pas faire mieux.

***

Une confédération européenne ne peut résulter que de la volonté d'Etats indépendants mettant ensemble les moyens d'assurer leur commune indépendance. Elle ne peut sortir de l'élection d'une Assemblée détenant des mandats sans pouvoir ou voulant exercer des pouvoirs sans mandat.

Cette charrue sans soc placée devant l'attelage paralysera tout à la fois l'Europe dans son ensemble et chacun des Etats. Installer, dans de telles conditions, un Parlement européen, c'est se vouer à la dictature de l'impuissance.

Et pour la France particulièrement, c'est mettre un empêchement supplémentaire à une politique de rechange au cas où, une Europe indépendante se révélant définitivement impossible, il nous faudrait, pour des raisons de survie, envisager un autre groupement, celui, par exemple, des nations du bassin méditerranéen.

Reste la question d'opportunité. Nous avons manqué, dans l'immédiat après-guerre, de faire une Europe *à prépondérance anglaise*, prépondérance que chacun alors, abasourdi par le drame, eût admise. C'eût été l'Europe de la gratitude. Les Anglais, les yeux tournés vers le grand large, n'en prirent pas l'occasion.

Nous avons manqué, autour des années 60, une Europe d'influence française, fondée sur la réconciliation avec l'Allemagne, et qui eût été prudemment mais réellement institutionnalisée. C'eût été l'Europe de la sagesse. Point besoin de refaire l'inventaire des responsabilités dans cet échec : le téléguidage, par l'Angleterre, des plus petites nations de la Communauté y eut sa part.

Avec l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, Georges Pompidou et Edward Heath cherchèrent à recréer les chances d'une Europe qui eût été cette fois franco-anglo-allemande, l'Europe de l'équilibre. La disparition tragique du premier, l'échec électoral du second, anéantirent cette tentative.

Allons-nous maintenant nous résoudre à une Europe à dominante allemande ? Car par la démographie, la monnaie, l'économie, la capacité productive, l'Allemagne est redevenue, à l'évidence, prépondérante, avec ceci, qui augmente encore son poids, que les Etats-Unis semblent lui accorder une confiance privilégiée. Cette situation, reflétée dans un Parlement, pourrait n'être pas sans danger. A toutes les époques de l'Histoire, l'existence d'une nation européenne trop puissante a constitué un risque pour la paix du continent.

La France traverse une passe difficile. Quand on veut faire grande œuvre, il faut commencer par être fort et sûr de soi. Ne tombons pas dans l'erreur qui consiste à croire que les autres nous aiderons à nous redresser, ou que nous pourrons nous débarrasser sur l'Europe des maux qui nous affectent

L'Histoire passe très vite sur les rêves Où est la sagesse aujourd'hui, où est la véritable espérance ? Elles sont dans un effort, par priorité, de redressement national. Elles sont dans une nouvelle réflexion des orientations européennes. Elles sont dans l'initiative, pourquoi pas ? d'un acte international complémentaire à un traité vieux de vingt ans, afin de dégager des structures qui rappellent dans leurs fondements la souveraineté des Etats, au lieu de risquer, par un parlementarisme hâtif et mal délimité, de ruiner définitivement la solidarité des nations européennes.

Soyons bien clairs : ce n'est pas au suffrage universel qu'il s'agit de nous opposer, c'est au régime d'assemblée et à son cortège de désastres.

POLITIQUE

M. JACQUES CHIRAC, PRÉSIDENT DU R.P.R., ANNONCE

Une année de polémiques pour la capitale

31 DÉCEMBRE 1975. — Vote de la loi portant réforme du statut de Paris et prévoyant l'élection pour six ans d'un maire « de plein exercice » pour la capitale.

JANVIER 1976. — M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur, apparenté au groupe U.D.R. du Sénat et membre des républicains indépendants, entre au gouvernement comme secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Sa mission consiste notamment à mettre en place le nouveau statut de Paris. Beaucoup voient en lui le futur candidat de la majorité au fauteuil de maire. Le groupe Paris-Majorité (à dominante U.D.R.) de l'Hôtel de Ville ne lui est pas hostile.

SEPTEMBRE. — M. Pierre Bas, député U.D.R. de Paris et président du groupe Paris-Majorité, déclare que « le plus compétent pour la mairie de Paris est M. Christian de La Malène ». Quelques jours plus tard, il ajoute : « M. de La Malène, rapporteur général du budget de la Ville de Paris, est le meilleur pour briguer le poste de maire de Paris. Mais cela ne veut pas dire que je ne soutiendrai pas la candidature de M. Pierre-Christian Taittinger. »

12 NOVEMBRE. — Après un arbitrage du premier ministre, M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, maire de Deauville, est choisi pour animer la campagne de la majorité dans la capitale et comme candidat au poste de maire. M. d'Ornano annonce ce choix sur le perron de l'Elysée.

13 NOVEMBRE. — M. Bas déclare : « Je suis surpris par cette désignation. M. d'Ornano est un homme très estimable qui a réussi à Deauville. Je suis sûr qu'il a devant lui une belle carrière en Normandie. Mais pourquoi prendre un homme politique qui n'est pas de Paris, alors qu'il y a dans la capitale cent trente personnalités politiques et élus de la majorité parmi lesquels on trouverait facilement d'excellents candidats et d'excellents administrateurs pour occuper le poste de maire de Paris. »

18 NOVEMBRE. — La fédération de Paris U.D.R. déclare : « Le non que nous disons à Michel d'Ornano est exprimé d'une manière convenable par des gens solidaires qui ne désirent aucun affrontement. » Le premier ministre rappelle alors que M. d'Ornano a été investi suivant la procédure normale de concertation en vigueur au sein de la majorité.

28 NOVEMBRE. — M. Guichard, ministre d'État, coordinateur de la majorité, déclare au « Club de la presse » d'Europe 1 à propos de la candidature de M. d'Ornano : « Les secrétaires généraux des différents mouvements ont été consultés, se sont fréquemment rencontrés, mais, ne pouvant se mettre d'accord, il s'en sont rapportés à la décision d'un groupe de travail des ministres d'État que je préside. » Le ministre d'État précise : « Devant la divergence des avis au sein de ce groupe, j'ai demandé au premier ministre d'exercer son arbitrage. C'est ce qui a été fait. M. d'Ornano essaie de voir dans un premier temps comment il peut constituer des listes uniques sur Paris. Je dis bien des listes uniques, car il ne faut pas oublier que tous les mouvements de la majorité se sont déclarés partisans de ce type de listes dans cette affaire, et je crois qu'ils ont raison. »

19 NOVEMBRE. — M. d'Ornano affirme : « Je suis chargé d'une mission et je l'accomplirai. »

22 NOVEMBRE. — M. de La Malène est officiellement candidat contre le ministre de l'industrie.

5 DÉCEMBRE. — Dans l'après-midi, M. Bernard Lafay, président du Conseil de Paris, préside à la porte de Versailles la réunion constitutive du R.P.R.

16 DÉCEMBRE. — M. de La Malène annonce qu'il est soutenu par le R.P.R. pour constituer des listes Union pour Paris. Il déclare : « C'est aux Parisiens qu'il appartient de désigner eux-mêmes leur maire. »

5 JANVIER 1977. — M. d'Ornano rend publique une première liste de candidats. Mme Giroud, secrétaire d'État à la culture (radicale), se présente dans le quinzième arrondissement, le ministre de l'industrie dans le dix-septième.

8 JANVIER. — M. d'Ornano déclare devant les Jeunes giscardiens qu'il a écrit aux têtes de liste R.P.R. pour leur proposer des négociations. Le ministre de l'industrie précise qu'il n'a pas reçu de réponses.

11 JANVIER. — Le R.P.R. publie une première liste de candidats.

13 JANVIER. — M. Michel Poniatowski, ministre d'État, affirme : « M. d'Ornano ira jusqu'au bout. Il est disposé à faire l'union. »

— M. Chirac déclare : « Nous saurons quel sera le futur maire de Paris lorsque les conseillers qui auront été élus au conseil municipal l'auront à leur tour élu. » Il précise : « On n'engage pas le président de la République par un bavardage de perron. »

14 JANVIER. — M. Lafay, président du Conseil de Paris, écrit au président de la République pour lui demander de « ne pas engager plus avant son autorité dans ces regrettables circonstances ».

16 JANVIER. — M. Guichard, dans une lettre au premier ministre, suggère de confier une mission de conciliation à M. Frey, président du Conseil constitutionnel.

17 JANVIER. — M. Giscard d'Estaing, au cours de sa conférence de presse, rappelle que c'est grâce à son action que Paris a un nouveau statut. Il rappelle l'importance de ce changement.

18 JANVIER. — M. d'Ornano annonce une seconde liste de candidats.

● *M. Pierre Billotte*, président du Mouvement pour le socialisme par la participation (gaullistes de gauche), et le bureau exécutif du M.S.P. ont décidé de « suspendre » M. Bernard Farbmann de ses fonctions au sein de la commission électorale. « *M. Farbmann sera appelé à s'expliquer devant le bureau exécutif du Mouvement siégeant en instance disciplinaire* », a indiqué, mercredi 19 janvier, le M.S.P. M. Farbmann a été nommé « responsable » du onzième arrondissement par M. Michel d'Ornano, candidat républicain indépendant à la mairie de Paris.

Un défi au chef de l'État

(Suite de la première page.)

« *Il est impossible*, avait dit, lundi, M. Giscard d'Estaing, *de mettre les Parisiens dans une situation qui ne serait acceptée par aucune municipalité de province, celle de recevoir sans savoir quel sera le maire de Paris en fonction de leurs votes.* » M. Chirac répond sans tarder : « *Me voici.* » Pour n'avoir pas eu l'audace de parler clairement lors de sa conférence de presse, pour s'être abstenu de répondre à l'insolente lettre que lui avait adressée M. Bernard Lafay, et pour avoir laissé pourrir la situation, le président de la République se trouve pris à contre-pied, et il est ouvertement et brutalement défié. Il n'avait rien « clarifié » le 17, M. Chirac s'en est chargé — et de quelle manière — dès le 19. La majorité considérée dans son enesemble est placée dans une situation assez ridicule, que M. Claude Estier, secrétaire national du parti socialiste, décrit assez bien lorsqu'il fait observer : « *Le R.P.R. avait couvert les murs d'affiches invitant les Parisiens à ne pas aller chercher leur maire à Deauville. M. Chirac les convie, quant à lui, à le faire venir de Corrèze.* »

M. Raymond Barre est, lui aussi, mis à très dure épreuve. Lundi, M. Giscard d'Estaing s'était élégamment défaussé sur lui d'une lourde tâche qu'il ne pouvait plus assumer lui-même : diriger la « majorité parlementaire » et « prendre la tête de la campagne nationale » pour les élections législatives de 1978. Deux jours plus tard, le leader de la principale force « majoritaire » manifeste très clairement qu'il ne se soumettra ni à l'autorité ni à l'arbitrage du premier ministre, ni pour les « municipales » ni pour les « législatives ». Le député de la Corrèze établit, en effet, une étroite relation entre les deux consultations lorsqu'il déclare que, « qu'on le veuille ou non », les élections municipales « ouvriront et engageront dans une large mesure la prochaine campagne législative ».

C'est pour le premier ministre un affront de taille, venant d'un homme qui s'affirme comme le plus déterminé à combattre la coalition des « socialo-communistes » et le plus capable de l'emporter sur « le collectivisme » et qui précise : « *L'heure n'est plus aux négociations de couloir ni aux compromis des partis.* »

M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur est, pour sa part, invité à dire s'il capitule devant l'agression d'un ancien premier ministre qu'il fut censé servir du 27 mai 1974 au 25 août 1976 ou s'il maintient la fière déclaration qu'il avait faite le 18 janvier : « *M. D'Ornano ira jusqu'au bout... Les sondages dont nous disposons à l'heure actuelle indiquent déjà que le ministre de l'industrie dispose d'une avance certaine à Paris du moins au niveau global.* »

Quant à M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, qui s'est employé mardi et mercredi encore à parfaire ses listes municipales parisiennes, il est placé en présence d'un cruel dilemme. S'il persiste, il lui faudra affronter un adversaire qui peut se réclamer de trente-cinq conseillers sortants sur quatre-vingt-dix et de dix-sept députés parisiens sur trente et un, alors que « les giscardiens » ne disposent que de dix sièges au conseil de la capitale et de cinq députés parisiens à l'Assemblée nationale. S'il renonce ce sera une perte de face non seulement pour lui-même, mais pour le chef de l'État qui l'avait lancé avec désinvolture et imprudence le 12 novembre dans la course à la mairie de Paris. On n'en serait sans doute pas là si M. Giscard d'Estaing avait bien voulu se manifester clairement lors de sa conférence

En affirmant que les batailles électorales doivent être menées « *avec vigueur et détermination* », M. Chirac laisse clairement entendre qu'une tâche ne peut être menée ni par M. d'Ornano à Paris, ni par M. Giscard d'Estaing en France. Il affirme certes avoir pour cible les « *collectivistes* », mais il crève les yeux qu'il s'attaque d'abord au chef de l'État et à un de ses ministres.

Quant à M. Olivier Guichard, ministre d'État R.P.R., qui espérait encore, dimanche dernier, qu'il parviendrait à lancer dans la « *bataille de Paris* » M. Roger « bataille de Paris » M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, il est ridiculisé. La seule question qui se pose, une fois de plus, à son sujet, est de savoir s'il admettra un jour que la dignité devrait lui imposer de quitter le gouvernement où il est censé représenter le R.P.R.

L'affrontement entre le président de la République et son ancien premier ministre ne pouvant plus désormais être contesté par qui que ce soit, il ne serait pas raisonnable de considérer comme un « coup de théâtre » la décision que M. Jacques Chirac a prise mercredi soir.

Se comportant et s'affichant dès le 25 août en premier ministre démissionnaire et non « démissionné » par le président de la République, comme l'avaient été Michel Debré, Georges Pompidou et Jacques Chaban-Delmas, Jacques Chirac s'était lancé un mois plus tard dans une entreprise qui ne pouvait avoir de signification et d'avenir — nous n'avons cessé de le dire, depuis le début, dans ces colonnes — que si elle débouchait sur un conflit ou plutôt sur un nouveau conflit avec M. Giscard d'Estaing.

On ne saurait oublier que dès le 13 janvier le président du R.P.R. s'était élevé avec violence, au sujet de la course pour la mairie de Paris et de la constitution des listes « giscardiennes » contre l'attitude du chef de l'État : « *Un maire n'est pas désigné par le pouvoir exécutif mais élu par les conseillers municipaux... il est inadmissible de désigner des membres du gouvernement contre des parlementaires qui soutiennent ce gouvernement.* »

La fiction d'une entente stratégique ou d'une complicité fondamentale entre les deux hommes est bien morte cette fois-ci, après avoir été assidûment entretenue pendant des mois, non seulement par les deux principaux intéressés mais aussi par beaucoup d'autres, au nombre desquels MM. Yves Guéna et Jérôme Monod, qui sont respectivement aujourd'hui délégué politique et secrétaire général du Rassemblement pour la République. Sans oublier, bien sûr, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., qui a soutenu cent fois, et lundi encore, la thèse selon laquelle MM. Giscard d'Estaing et Chirac étaient « en plein accord ».

Le « Rastignac corrézien », comme l'appelle la Nouvelle Action française de M. Bertrand Renouvin, s'était déjà et bien souvent manifesté comme un véri-
notamment lorsqu'il avait enlevé
table « animal politique » et comme un redoutable « battant », notamment lorsqu'il avait enlevé à la hussarde l'U.D.R. le 14 décembre 1974, lors de son départ de l'hôtel Matignon, le 25 août 1976, et au moment de la constitution du Rassemblement pour la République, le 5 décembre.

Il vient de commettre une nouvelle action de grand éclat en abattant brutalement ses cartes. La mise est considérable. Celui qui la risque ne s'arrêtera évidemment pas en route s'il conquiert Paris, mais si la capitale lui échappe, il aura tout perdu.

RAYMOND BARRILLON.

LE RECOURS A M. FREY

M. André Chandernagor, député socialiste de la Creuse, demande au premier ministre, dans une question écrite, s'il est exact que le garde des sceaux « *lui suggère de demander au président du conseil constitutionnel d'intervenir dans les prochaines élections municipales de Paris pour mettre de l'ordre parmi les formations de la majorité* ». Dans l'affirmative, M. Chandernagor demande à M. Barre quelles mesures il compte prendre « *pour rappeler le garde des sceaux au strict respect des textes qui garantissent l'indépendance des membres du Conseil constitutionnel et la dignité de l'une des principales institutions de la Constitution de 1958* ».

[Le 15 janvier, M. Guichard avait écrit à M. Barre pour lui proposer de confier à M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, la mission de constituer des listes d'union de la majorité dans la capitale.]

LE COMMUNIQUÉ DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE

Voici le texte du communiqué que M. Jacques Chirac a lu mercredi 19 janvier, peu avant 20 heures, devant les représentants de la presse :

« *Après la conférence de presse du président de la République, j'ai estimé nécessaire de rencontrer le premier ministre pour m'entretenir avec lui des affaires du pays.*

» *Si, sur le plan économique, j'ai confirmé à M. Barre mon entier soutien au plan de redressement mis en œuvre par le gouvernement, j'ai exprimé les plus extrêmes réserves sur l'évolution de la situation de la majorité, notamment en ce qui concerne les élections municipales.*

» *En fait, ces élections, qu'on le veuille ou non, ouvriront et engageront dans une large mesure la prochaine campagne législative. Il est donc essentiel qu'elles soient menées avec vigueur et détermination.*

» *A Paris, l'heure n'est plus aux négociations de couloirs ni aux compromis de partis. Il convient maintenant d'affirmer clairement notre résolution et de faire en sorte que la capitale de la France ne coure pas le risque de tomber entre les mains des socialo-communistes.*

» *En conséquence, et fidèle à l'engagement que j'ai pris de tout mettre en œuvre pour combattre le collectivisme, j'ai décidé de me présenter à Paris à l tête de tous ceux qui se rassemblent pour mener le même combat.*

» *Une fois encore, le peuple de Paris saura donner l'exemple.* »

● CALAIS. — Les formations de la majorité ont désigné M. Charles Beaugrand (R.P.R.) pour conduire une liste unique à Calais. M. Beaugrand, qui est conseiller général, a été maire de Calais de mars 1969 à mars 1971, à la suite de la démission de M. Jacques Vendroux (U.D.R.). La liste qu'il menait en mars 1971 avait été battue dès le premier tour par la coalition d'union de la gauche conduite par M. Jean-Jacques Barthe (P.C.), le maire actuel. La liste de la majorité comprendra : 9 R.P.R., 7 C.D.S., 5 M.S.P. (Mouvement pour le socialisme par la participation), 3 républicains indépendants (R.I.-G.S.L.), 2 radicaux socialistes, 2 centristes et 1 CNIP et 8 candidats sans étiquette.

La liste de gauche sera conduite par M. Jean-Jacques Barthe. Elle sera composée de 20 communistes, 14 socialistes, 2 radicaux de gauche et 1 P.S.U. — *(Corresp.)*

Les réactions des milieux politiques

M. ESTIER (P.S.) : des rivalités exaspérées.

M. Claude Estier, membre du secrétariat national du parti socialiste

« *Le R.P.R. avait couvert les murs d'affiches invitant les Parisiens à ne pas aller chercher leur maire à Deauville. M. Chirac les convie, quant à lui, à le faire venir de Corrèze.*

» *Chacun avait remarqué que, dans sa conférence de presse, dite* « de clarification », *M. Giscard d'Estaing avait soigneusement omis de prononcer le nom de son ancien premier ministre. Celui-ci se rappelle à son souvenir en lui lançant un formidable défi, qui montre à quel point les rivalités se sont exaspérées entre les hommes de la majorité, même s'ils défendent ensemble les mêmes intérêts.* »

M. SARRE (P.S.) : la roulette russe.

M. Georges Sarre, membre du bureau exécutif du parti socialiste, candidat à la mairie de Paris : « *Chirac et Giscard jouent à la roulette russe. Au lendemain d'une conférence de presse qui n'a fait qu'ajouter à la confusion des esprits, les Parisiens sont appelés à mettre en minorité l'hôte de l'Elysée.* »

M. FISZBIN (P.C.) : les faux frères ennemis.

M. Henri Fiszbin, député de Paris, premier secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F. : « *Brandissant le péril rouge, Chirac, député de la Corrèze, annonce sa candidature au Conseil de Paris. Il ne manque plus que la candidature de Jean-Jacques Servan-Schreiber pour que l'éventail soit pleinement déployé. Mais on aura remarqué que Chirac, dans la même foulée, renouvelle son accord avec le plan Barre de pénurie et d'austérité.*

» *Là est bien le fond du problème. Au-delà des rivalités d'ambition, de personnes et de partis, les faux frères ennemis de la majorité giscardienne sont profondément unis sur la politique à suivre à Paris et dans tout le pays. Ils en portent ensemble la responsabilité. Quelle que soit la durée et l'issue des toutes électorales d'aujourd'hui entre d'Ornano et Chirac si l'un ou l'autre accédait à la direction de la municipalité de Paris, tous les méfaits dont les Parisiens sont accablés seraient maintenus et aggravés.* »

● M. SCHWARTZENBERG, délégué général du Mouvement des radicaux de gauche : « *A peine réélu en Corrèze, M. Chirac quitte précipitamment ses électeurs. Le député d'Ussel et le maire de Deauville se ruent donc sur la capitale pour en découdre et transforment Paris en champ clos de leurs querelles partisanes. Quel spectacle navrant pour les Parisiens ! La majorité transforme cet enjeu municipal, si important pour les Parisiens, en mauvais western où Zorro surgit de la Corrèze, affronte Brummell venu des planches de Deauville. Cela serait plaisant s'il n'y avait là un grave défi lancé à la démocratie locale. La gauche saura le relever.* »

● LA NOUVELLE ACTION FRANÇAISE (royaliste) : « *La candidature de M. Chirac montre que la lutte au sein de la majorité devient inexpiable. Le Rastignac corrézien, sentant son ex-patron et complice sur le déclin, veut s'emparer de l'Hôtel de Ville comme d'un tremplin pour l'Elysée. Que devient dans ce combat de requins l'intérêt des Parisiens ?* »

M. PIERRE BAS : je soutiendrai cette candidature.

M. Pierre Bas, député R.P.R. du VIe arrondissement, président du groupe Paris-Majorité au Conseil de Paris : « *Jacques Chirac a fait preuve à la tête du gouvernement pendant deux ans et trois mois de ses éminentes qualités d'homme d'État et d'homme d'action. Sa personnalité provoquera le rassemblement salutaire de tous les Parisiens qui repoussent l'aventure du collectivisme et qui désirent avoir une ville gérée de façon efficace, harmonieuse et humaine.*

» *Je soutiendrai cette candidature de toutes mes forces.*

» *Je suis persuadé que le groupe Paris-Majorité adoptera à l'unanimité cette même position qui est dans sa ligne constante de défense des intérêts de Paris.* »

M. DE LA MALÈNE (R.P.R.) : une initiative qui clarifie.

M. Christian de La Malène, député R.P.R., rapporteur général du budget de la Ville de Paris : « *L'échec de la tentative de M. d'Ornano risquait, à Paris, de conduire à une situation qui aurait pu faire le jeu de la gauche. Je me félicite de l'initiative de Jacques Chirac, qui clarifie la situation et qui va donner un élan à la campagne de la majorité pour les élections municipales.* »

M. DEBRÉ : M. Chirac sera maire de Paris.

M. Michel Debré, qui a annoncé, jeudi 20 janvier, la création du Comité pour l'indépendance et l'unité de la France, pour s'opposer au projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel, a déclaré, en réponse aux questions d'Yvan Levaï, à Europe 1, relatives à la candidature de M. Chirac : « *Dans un cas comme dans l'autre, il y a un piège que les auteurs de ces projets n'ont pas vu. La politique ne se fait pas en chambre. Pour Paris, ou bien le maire est un adversaire du gouvernement, et alors quelle force il a, ou bien c'est un ami du gouvernement, et quel rival il devient ! Je ne croyais pas si bien dire. Jacques Chirac se présente, et c'est un problème politique majeur. Il a pris sa décision. Il sera maire de Paris. C'est une victoire qu'il va remporter non seulement pour lui mais aussi pour la majorité.* »

● M. CLAUDE LABBÉ, président du groupe du R.P.R. de l'Assemblée nationale : « *L'initiative de Jacques Chirac donne à la bataille pour la mairie de Paris sa véritable dimension et précise l'importance de l'enjeu. Elle démontre l'ambition du R.P.R. de mener partout en tête le combat contre l'opposition. Elle écarte, en suscitant un vaste élan de rassemblement dans la capitale, les espoirs de succès qui commençaient à naître du côté de l'opposition.* »

● LES CANDIDATS PARIS-ÉCOLOGIE « *constatent une fois de plus, avec l'entrée en lice de M. Jacques Chirac, que les partis politiques veulent de toute force transformer Paris en un « ring » afin d'y régler des comptes qui n'ont rien à voir avec l'élection municipale. Car, dans toute cette agitation, les problèmes des Parisiens sont oubliés. Les politiciens veulent ignorer que Paris est la ville la plus polluée de France, la capitale la plus pauvre en espaces verts après Tokyo, l'une des plus dévastées par l'automobile et les promoteurs.* » Les candidats Paris-Écologie « *demandent aux Parisiens de se rassembler autour des candidats écologistes, afin de rendre une fois pour toutes Paris aux Parisiens* ».

● *Les clubs Perspectives et Réalités* (giscardiens) réuniront une convention extraordinaire samedi 22 janvier à Paris afin de présenter leur « *charte d'action municipale* ». Après une intervention du président des clubs, M. Jean-Pierre Fourcade, c'est le premier ministre, M. Raymond Barre, qui prononcera le discours de clôture.

هكذا من الأصل

SA CANDIDATURE A LA MAIRIE DE PARIS

A quoi sert un ancien premier ministre

Après une heure d'entretien avec M. Raymond Barre, mercredi soir 19 janvier à l'hôtel Matignon, M. Jacques Chirac n'a pas voulu annoncer sa candidature à la mairie de Paris en se livrant à un « bavardage sur le perron » (ce qu'il reprochait à M. d'Ornano d'avoir fait après une audience à l'Elysée). C'est à son secrétariat particulier de président du R.P.R., place du Palais-Bourbon, que l'ancien premier ministre a donc lu aux journalistes sa déclaration. Il l'a fait debout derrière un petit bureau, face à un bouquet de micros, sur un ton résolu mais calme et sans la moindre crispation, à la différence de ce qui s'était passé le 25 août lorsqu'il avait annoncé sa démission de premier ministre.

M. Chirac, qui pourrait prendre la tête d'une liste dans le cinquième arrondissement de Paris là où M. Tiberi, conseiller sortant, a été réélu dès le premier tour député R.P.R. le 14 novembre dernier, avait envisagé cette éventualité dès la mi-décembre dernier. Plusieurs éléments l'ont résolu à se déterminer, lundi 17 janvier, et à demander audience au premier ministre dès la conférence de presse de M. Giscard d'Estaing. Il s'est toutefois gardé d'annoncer sa décision aux parlementaires du groupe R.P.R. avec lesquels il avait passé mercredi plusieurs heures, et les quelques membres de son entourage mis dans la confidence avaient bien gardé le secret. Ce qu'il a entendu au cours de cette réunion n'a fait que le confirmer dans sa résolution.

Tenant compte de l'échec — relatif — des élections cantonales de mars 1976 — qu'à la demande expresse de M. Giscard d'Estaing il avait dû présenter comme une consultation administrative et non politique, — M. Chirac a toujours estimé que les prochaines élections municipales constitueraient le galop d'essai, l'épreuve de pré-sélection des élections législatives de 1978. Il le souligne maintenant dans son communiqué.

En assurant que « *la capitale de la France court le risque de tomber entre les mains des socialo-communistes* », M. Chirac fait une référence implicite aux informations qui lui étaient parvenues selon lesquelles les 2e et 3e ainsi que les 10e, 14e et même le 12e arrondissements de Paris avaient de fortes chances d'être conquis par l'opposition. L'absence de leaders notoires capables de provoquer un sursaut de l'opinion majoritaire dans ces arrondissements avait même été ressentie par M. d'Ornano, qui s'était abstenu de présenter des candidats dans les 10e et 14e, détenus par des sortants R.P.R.

Malice

Usant d'une certaine malice, le président du Rassemblement pour la République a voulu aussi prendre au mot M. Valéry Giscard d'Estaing. Le chef de l'Etat ayant indiqué, dans sa conférence de presse, qu'il était « *impossible de mettre les Parisiens dans la situation de voter sans savoir quel sera le maire de Paris* ». M. Chirac lui donne deux jours plus tard une réponse explicite. Si M. Giscard d'Estaing se référait ainsi à la pratique et à la motivation politiques et psychologiques des électeurs, les amis de M. Chirac, en affirmant : « *On ne négocie pas le maire de Paris, on l'élit* », se rattachaient jusqu'alors à une interprétation stricte *de la loi selon laquelle le maire est* élu par les seuls conseillers municipaux. L'argumentation du président de la République n'était pas sans force et, s'ajoutant à la détermination de M d'Ornano, elle pouvait inciter le R.P.R. à réexaminer son attitude.

De plus, les gaullistes ne paraissaient pas en mesure d'opposer une personnalité d'importance égale à M. d'Ornano et ils étaient sollicités de plusieurs côtés. M. de La Malène était appuyé par certains d'entre eux conduits par M Pierre Bas ; M. Bernard Lafay caressait, lui aussi, l'espoir secret de conserver le fauteuil qu'il occupe comme président du Conseil de Paris ; M. Guichard proposait M. Frey; enfin, le nom de M. Couve de Murville était lancé bien que son éventuelle candidature n'ait pas été débattue au cours de la réunion du groupe Paris Majorité à l'Hôtel de Ville, lundi dernier (*le Monde* daté 19-20 janvier), contrairement à une information erronée. La situation était devenue si confuse que M. Raymond Barre, qui avait, entre le « sommet » de Rambouillet et son départ pour l'Egypte le 12 novembre dernier, acordé, sans connaissance réelle du dossier, son investiture à M. d'Ornano, songeait, mardi 18 janvier, à confier à MM. Chinaud (R.I.) et Tibéri (R.P.R.) une mission de bons offices pour mettre un terme à ce qu'il appelait le « *happening parisien* ». Il avait à ce moment-là refusé de prendre en considération la proposition d'un « troisième homme », M. Roger Frey, présenté par M. Olivier Guichard.

Aussitôt après la réunion de presse de M. Giscard d'Estaing, lundi après-midi 17 janvier, M. Michel d'Ornano a été encouragé par la présidence de la République elle-même à poursuivre sa campagne pour la mairie de Paris et, dès le *lendemain matin*, il *publiait* une liste complémentaire des responsables de secteur chargés de mettre sur pied les candidatures du « P.R.P. » (Protection et Renouveau de Paris) dans les arrondissements de la capitale. Dans le même temps, une campagne d'affiches, de tracts, de journaux et de réunions, était lancée avec ampleur, révélant ainsi l'importance des moyens matériels dont dispose le maire de Deauville Pour M d'Ornano, la caution du chef de l'Etat lui était acquise puisqu'il se trouvait être la seule personnalité de la majorité à avoir fait connaître clairement sa volonté de briguer le mandat de maire.

Une autre conclusion

M. Chirac a tiré une autre conclusion des déclarations présidentielles. Sa décision renforce la cohésion des gaullistes de la capitale, dont les tendances diverses s'étalent déjà largement — mais peut-être provisoirement — ressoudées face à l'agresseur giscardien. La façon maladroite dont M. Michel d'Ornano a été désigné mais surtout le choix de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, pour aller affronter trois députés R.P.R conseillers sortants dans le 15e arrondissement, ont été ressentis comme une véritable provocation par tous les élus gaullistes et par l'état-major du mouvement. L'annonce inopportune — et qui n'a pas encore eu de suite — d'autres candidatures ministérielles dans des secteurs tenus par des gaullistes a convaincu ces derniers de la volonté maligne de certains dirigeants républicains indépendants.

Les députés du R.P.R. avaient, sans le savoir, encouragé M. Chirac puisque, selon M. Claude Labbé, président du groupe, « *lorsque l'entente n'est pas possible, il faut dans le réalisme, la diversité et le pluralisme faire appel au suffrage universel* ». Mais alors que M. Giscard d'Estaing avait proscrit les « primaires » dans les secteurs où « *la division de la majorité risque de conduire celle-ci à perdre la partie* », les députés R.P.R., toujours par la voix de M. Labbé, considèrent qu'« *au contraire, dans les circonscriptions marginales, là où il faut faire le plein des voix, où il faut dépasser le score du président de la République quand il était seul candidat, c'est là qu'elles s'imposent pour offrir un large choix à l'électorat* ».

C'est pourquoi des listes patronnées par le R.P.R. seront présentées dans tous les secteurs. Ne s'en prenant qu'aux adversaires « socialo-communistes », M. Chirac adresse un appel implicite, mais bien formel à M. d'Ornano et à ses amis. Il n'ignore pas que parmi ces derniers certains centristes et radicaux ne sont guère satisfaits, que la mise à l'écart de M. Dominati — qui se destinait à la mairie — a provoqué quelques rancœurs et qu'on ne se bouscule guère que dans le seizième arrondissement, valeur-refuge traditionnelle de la droite, devenu le terrain d'une véritable ruée de candidats giscardiens.

En invitant les députés R.P.R. à présenter dès le 2 avril à l'Assemblée nationale une série de propositions inspirées par la justice sociale, la simplification administrative, la considération pour les citoyens, en lançant le Rassemblement pour la République dans une campagne nationale d'adhésions et d'information, en prenant lui-même la tête de la « bataille de Paris », M. Jacques Chirac répond à sa manière à la question que M. Valéry Giscard d'Estaing avait éludée au cours de *sa conférence de presse : « A quoi servent les anciens premiers ministres ? »*.

ANDRÉ PASSERON.

Six mois d'initiatives

28 JUILLET 1976. — M. Jacques Chirac remet une lettre de démission à M. Giscard d'Estaing, estimant que « le renforcement sans équivoque de l'autorité du premier ministre » qu'il souhaitait ne correspondait « ni au sentiment ni à l'intention » du président de la République. M. Giscard d'Estaing prend acte de cette décision mais demande qu'elle ne soit pas appliquée le 3 août, mais différée.

DU 28 JUILLET AU 1er AOUT. — M. Chirac effectue une voyage officiel au Japon ; M. Giscard d'Estaing du 5 au 8 août au Gabon et prend des vacances en République Centrafricaine.

19 AOUT. — M. Chirac déjeune à l'Elysée avec M. Giscard d'Estaing, de retour d'Afrique.

23 AOUT. — Entretien Giscard d'Estaing - Chirac.

25 AOUT. — M. Chirac remet la démission de son gouvernement et part pour la Corrèze le 28.

14 SEPTEMBRE. — Message aux membres de l'U. D. R. pour qu'ils constituent un « rassemblement ».

25 SEPTEMBRE. — Démission de M. Belcour, suppléant de M. Chirac, permettant une élection législative partielle.

30 SEPTEMBRE. — Lettre à M. Guéna, secrétaire général de l'U. D. R., demandant des assises extraordinaires et préconisant l'élargissement et la transformation du mouvement.

3 OCTOBRE. — Discours d'Egletons. Appel à la constitution d'un « vaste rassemblement populaire », évocation d'un « travaillisme à la française ».

10 OCTOBRE. — Discours de Périgueux conviant l'U. D. R. à une « véritable révolution culturelle ».

15 OCTOBRE. — Discours d'Epernay au colloque du Nouveau Contrat social sur la « démocratie du quotidien ».

24 OCTOBRE. — Comité central de l'U.D.R. en vue de la création d'un rassemblement.

4 NOVEMBRE. — Entretien à l'Elysée à l'invitation de M. Giscard d'Estaing.

14 NOVEMBRE. — Election au premier tour comme député de la troisième circonscription de Corrèze avec 53,66 % des suffrages exprimés.

28 NOVEMBRE. — Réunion du comité central U.D.R.

3 DECEMBRE. — Appel de M. Chirac au « Rassemblement pour la République ».

5 DECEMBRE. — Au cours d'assises extraordinaires de l'U.D.R., porte de Versailles, M. Chirac est élu président du Rassemblement pour la République avec 96,56 % des voix. Le siège du R.P.R. s'installe à la tour Maine-Montparnasse. M. Jérôme Monod devient secrétaire général et M. Yves Guéna délégué politique du R.P.R.

17 DECEMBRE. — Discours de Strasbourg sur la condition des salariés et la participation.

18 DECEMBRE. — Entretien avec M. Raymond Barre à l'hôtel Matignon. Réunion des cadres du R.P.R. : « Le principal adversaire est le parti socialiste. »

13 JANVIER 1977. — Désignation de têtes de listes municipales pour Paris. « La procédure suivie pour désigner M. d'Ornano est inadmissible. »

15 JANVIER. — Devant les responsables des jeunes : multiplication des *sections d'entreprises*.

17 JANVIER. — Conférence de presse de M. Giscard d'Estaing, qui, évoquant l'entrée de M. Barre au gouvernement en janvier 1976, déclare : « J'ai donc choisi de nommer M. Raymond Barre. J'avais naturellement pensé à l'avance à cette éventualité. C'est le motif pour lequel je l'avais fait entrer au gouvernement, il y a maintenant un an, pour qu'il ait la connaissance de la pratique du rouage gouvernemental. » M. Chirac demande audience à M. Barre.

19 JANVIER. — Entretien Barre - Chirac à l'hôtel Matignon, à 18 h. 30, après une réunion du groupe parlementaire R.P.R. à l'Assemblée nationale ; 20 heures : M. Chirac annonce sa candidature à la mairie de Paris.

Les deux listes de la majorité

Les candidats de M. Chirac et de M. d'Ornano dans les différents secteurs (1) :

1er - 4e arrondissem. (4 sièges)

Listes Chirac (R.P.R.) : M. Pierre - Charles Krieg (député R.P.R., conseiller sortant) ; Mme Monique Garnier - Lançon (conseiller sortant R.P.R.) et M. Jean Rousseau (conseiller sortant, R.P.R.).

Listes d'Ornano (Protection et renouveau de Paris) : M. Jacques Dominati, député, secrétaire général de la fédération des R.I., conseiller sortant.

2e - 3e arrondissem. (4 sièges)

Liste sChirac : M. Guy Rabourdin, maire de Chelles (Seine-et-Marne), ancien président du conseil d'administration du district de la région parisienne, ancien député U.D.R. ; Mme Nicole Chouraqui, membre du bureau du parti radical ; M. Bertrand Schneider, membre du secrétariat national du C.D.S., président des clubs Démocratie nouvelle.

Listes d'Ornano : M. Jacques Dominati.

5e arrondissement (4 sièges)

Listes Chirac : MM. Jean Tiberi (député R.P.R., conseill. sort.) ; Roger Romani (conseill. sort., R.P.R.) ; Florian Delbarre (apolitique), professeur à la faculté de médecine.

Listes d'Ornano : M. Pierre Armand, ancien président national de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public.

Listes d'Ornano : M. Xavier de la Fournière (R.I.), vice-président du Conseil économique et social, conseiller sortant ; général Charles Ferauge, ancien commandant de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.

6e arrondissement (4 sièges)

Listes Chirac : MM. Pierre Bas (député R.P.R., cons. sort.) ; F. Collet (cons. sort., R.P.R.) ; Raymond Dohet (cons. sort., R.P.R.), et Pierre Récamier (apolitique), maire du sixième arrondissement.

Listes d'Ornano : M. Philippe Saint-Marc (conseiller référendaire à la Cour des comptes, membre du haut comité de l'environnement).

7e arrondissement (4 sièges)

Listes Chirac : MM. Edouard Frédéric-Dupont (cons. sort., député rép. ind.) et Jean-Pilippe Hubin (R.P.R.).

Listes d'Ornano : MM. Edouard Frédéric-Dupont (député R.I., ancien ministre, conseiller sortant), Philippe Mithouard (conseiller sortant), Henri-Dominique Magnien.

Listes Chirac : MM. Claude-Gérard Marcus (député R.P.R., cons. sort.) ; Léon Cros(cons. sort., R.P.R.) ; Maurice Mensions (cons. sort., R.P.R.) et J. Romanetti (C.N.I.).

Listes d'Ornano : candidats non encore désignés.

8e arrondissement (4 sièges)

Listes Chirac : MM. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, député R.P.R., et Raymond Bourgine, président du C.N.I. de Paris et directeur général de *Valeurs actuelles*.

Listes d'Ornano : M. Philippe Tollu, conseiller sort., C.D.S.

9e arrondissement (4 sièges)

Listes Chirac : MM. Gabriel Kaspereit (député R.P.R., cons. sort. R.P.R.) et P. Poli, maire adjoint du 9e arrondissement (*apolitique*).

Listes Chirac : MM. André Fanton (député R.P.R.), Claude Martin, ancien député, R.P.R.), Henri Boutins, président du Syndicat des débitants de tabac de Paris et d'Ile-de-France, membre directeur des P.M.E. (apolitique), et Gastebois (apolitique).

Listes d'Ornano : Me Farbmann, avocat, secrétaireg énéral adjoint national du Mouvement pour le socialisme par la participation.

12e arrondissement (6 sièges)

Listes Chirac : MM. Charles Magaud) député R.P.R., cons. sort.), André Planchet (cons. sort. R.P.R.), Roquet (cons. sort. R.P.R.). Maurice Doublet, ancien préfet de la région parisienne (apolitique), et Mme Monique Legrand (Contrat social).

Listes d'Ornano : M. Loygue, chirurgien à l'hôpital Saint-Antoine, professeur à l'université de Paris-VI.

13e arrondissement (7 sièges)

Listes Chirac : MM. Claude Avisse, maire du 13e arondissement (R.P.R.), Mme Meyer (R.P.R.), M. Jean-François Pontal (apolitique), fils de l'ancien préfet, M. Daniel Garigue (R.P.R.) et Mme Duperron (apolitique).

Listes d'Ornano : M. René Dubail, maire adjoint du 13e arrondissement.

14e arrondissement (7 sièges)

Listes Chirac : M. Christian de La Malène, rapporteur général du budget de la Ville de Paris et député R. P. R., Mlle Coutard (démocrates Ve), M. Lionel Assouad (cons. sort., centriste), M. Cyril Pilipenko (C. N. I.), M. Pierre Dangles (cons. sort. R.P.R.), et M. Patrick de Saevsky (cons. sort. R.P.R.).

Listes d'Ornano : candidats pas encore désignés.

15e arrondissement (11 sièges)

Listes Chirac : Mme Nicole de Hauteclocque (cons. sort. R.P.R., ancien président du Conseil de Paris et député), M. Jacques Marette (député R.P.R.), M. Claude Roux (député R.P.R., cons. sort.), M. Bernard Rocher (cons. sort.), M. Bernard Rocher (cons. sort., R.P.R., ancien président du Conseil de Paris), M. Jean Cherrioux (cons. sort., R.P.R., ancien président du Conseil de Paris), M. Antoine Veil (cons. sort., élu C.D.P.), époux de Mme Simone Veil, ministre de la santé, et M. Escudier (apolitique), maire du 15e arrondissement.

Listes d'Ornano : Mme Françoise Giroud, secrétaire d'État à la culture (radicale), M. Bertrand de Maigret, conseiller sort. R. I.

16e arrondissement (9 sièges)

Listes Chirac : M. Jean Frézal (R.P.R.), professeur à la faculté de médecine de Paris et médecin de l'hôpital des enfants malades, Mme Chantal Malaud (C.N.I.), épouse de M. Philippe Malaude, ancien ministre, ancien député rép. ind., M. Jacques Trorial (R.P.R.), ancien ministre, M. Albert Listambert (cons. sort., Centre républicain), et M. Gérard Leban (R.P.R.).

Listes d'Ornano : MM. Georges Mesmin (député (C. d. s.), Lépine, conseiller sort. (C. d. s.), Pierre-Christian Taittinger, secrétaire *d'Etat auprès du ministre des* affaires étrangères.

17e arrondissement (8 sièges)

Liste Chirac : M. Bernard Lafay (R.P.R.), député, président du Conseil de Paris), Mme Hélène Missoffe (député R.P.R.), MM. Jean de Préaumont (député R.P.R. et cons. sort.), Maurice Weill (cons. sort., apolitique) et le général Casso (cons. sort., apolitique), ancien commandant du régiment des pompiers de Paris.

Liste d'Ornano : M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

18e arrondissement (9 sièges)

Liste Chirac : M. Joël Le Tac (député R.P.R.) et M. Coche (R.P.R.).

Listes d'Ornano : M. Roger Chinaud, député, président du groupe parlementaire des R.I.

19e arrondissement (6 sièges)

Listes Chirac : MM. Jean Alllot (R.P.R.), Josserand (R.P.R.) et Fabien Terramond (M.S.P.)

Listes d'Ornano : M. François Paour, directeur commercial.

Listes Chirac : M. Roland Carter (R.P.R. ancien député du vingtième arrondissement).

Listes d'Ornano : M. Claude Gourbeyre-Stelter, maire du vingtième arrondissement.

(1) M. d'Ornano n'a pas présenté à proprement dit des candidats mais des « responsables de secteur » chargés de former des listes.

LA PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE DANS LES AUTRES MUNICIPALITÉS

NANCY : M. Huriet (R.I.) annonce sa candidature

De notre correspondant

Nancy. — M. Claude Huriet, républicain indépendant, conseiller général du canton Nancy-Nord, sans attendre l'investiture de la majorité, a annoncé, mardi 18 janvier, sa candidature officielle à la mairie de Nancy. « *Aucun leader n'ayant été désigné à ce jour, je me présente et je ne vois pas très bien quel élément nouveau pourrait m'amener à renoncer, à moins d'un homme providentiel* », a-t-il déclaré.

Les quatre formations de la majorité s'étaient mises d'accord pour que M. Claude Coulais (R.I.), soit leur chef de file. L'entrée de ce dernier au gouvernement, le 20 décembre dernier, a quelque peu modifié la situation. M. Coulais attendait, semble-t-il, d'avoir le feu vert du premier ministre.

M. Claude Huriet a décidé de mettre les leaders de la majorité, parisiens et nancéiens, devant le fait accompli. L'annonce de sa candidature va-t-elle mettre un terme à la confusion qui règne dans la majorité nancéienne ou bien l'aviver ?

Si la fédération de Meurthe-et-Moselle-Sud du R.P.R. voit sa candidature d'un bon œil, il n'en est pas de même chez les radicaux, le C.D.S. et même une partie des R.I. L'autre point d'interrogation est de savoir quelle sera la réaction de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber qui, au club de la presse d'Europe 1, avait laissé entendre, dimanche 16 janvier, qu'il pourrait être candidat. Le président du conseil régional de Lorraine, qui soutenait M. Coulais, n'a pas caché à plusieurs reprises qu'il se présenterait si M. Huriet était le chef de file de la majorité.

CLAUDE LÉVY.

Trois formations d'extrême gauche présenteront des listes communes

Trois organisations d'extrême gauche ont publié, mercredi 19 janvier, une déclaration commune dans laquelle elles s'engagent à « *constituer ensemble, partout où ce sera possible, des listes de candidats révolutionnaires* », et indiquent qu'elles ont signé « *une plate-forme politique commune* ». Il s'agit de deux formations trotskistes, la Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière, et de l'Organisation communiste des travailleurs, créée le 5 décembre dernier par la fusion de la Gauche ouvrière et populaire et de Révolution, toutes deux proches du courant marxiste-léniniste.

Le communiqué commun précise : « *Ces listes apparaîtront sous le titre commun « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs ». Elles seront ouvertes à tous ceux qui se réclament du combat anticapitaliste et qui approuvent l'orientation de la plate-forme politique, notamment à tous les militants représentatifs d'un véritable travail de masse. Les formations signataires soumettent l'accord national qu'elles viennent de conclure aux autres organisations nationales et locales qui se réclament de l'extrême gauche révolutionnaire. Elles sont prêtes à discuter immédiatement avec toutes celles qui le désirent. Elles soumettent cette plate-forme à tous les militants anticapitalistes conscients de la nécessité d'affirmer une alternative à l'union de la gauche lors de ces élections.* »

La « *plate-forme politique* » adoptée par la L.C.R., Lutte ouvrière et l'O.C.T. sera présentée lundi 24 janvier au cours d'une conférence de presse.

LA GAUCHE A CONCLU DES ACCORDS DANS CENT QUARANTE VILLES DE PLUS DE 30 000 HABITANTS

Le bureau exécutif du parti socialiste a poursuivi mercredi 19 janvier l'examen des situations municipales dans les villes de plus de trente mille habitants. Selon les pointages des dirigeants socialistes, un accord entre les partis de gauche est d'ores et déjà intervenu dans cent quarante villes. Une quarantaine d'arbitrages ont été rendus par le bureau exécutif, mais restent toujours en instance les cas de Villeurbanne, La Ciotat, Créteil.

Le comité directeur socialiste reviendra samedi 22 janvier sur ce sujet afin de dresser un bilan détaillé des accords déjà réalisés.

POLITIQUE

AU CONSEIL DES MINISTRES

• Une politique viticole fondée sur « la rigueur et la qualité »
• 20 millions de lignes téléphoniques disponibles en 1982

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 19 janvier 1977 au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République. Au terme de la réunion, le communiqué officiel suivant a été rendu public.

● SITUATION ET PERSPECTIVES DE LA VITICULTURE

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre de l'agriculture sur la situation et les perspectives de la viticulture.

Celui-ci s'est attaché à dégager les grandes lignes de la politique viticole française qu'entend définir et mettre en œuvre le gouvernement, tant sur le plan national que communautaire.

Cette politique globale conduit, dans sa première phase, à déterminer l'orientation du secteur des vins de table, consommables en l'état et privilégiant la qualité, pour répondre au goût des consommateurs et assurer, sur des bases solides, l'avenir de la viticulture française, l'objectif étant la production du bon vin de table, en décourageant à la fois « le vin industriel » ou les vins médiocres, de degré insuffisant ou de coupage et de concentration déplorables.

Contraignante seulement pour les quelques importateurs ou producteurs ne se souciant pas de la qualité, cette action énergique est nécessaire pour éviter les perturbations du marché, telles qu'on les a connues ces dernières années.

Préjudiciables aussi bien à l'immense majorité des viticulteurs qu'aux finances publiques, elles ont empêché un équilibre du marché, qui peut, seul, assurer la sécurité réelle du revenu des viticulteurs.

Le conseil a confirmé ces orientations et estimé qu'elles devaient s'appliquer à l'ensemble des vins de table français.

Compte tenu de l'importance de la viticulture dans l'économie d'un certain nombre de départements méridionaux, le conseil a décidé de faire bénéficier ce vignoble d'un plan de rénovation qui prévoit :

— L'accélération, sur 35 000 hectares, pendant la durée du VII[e] Plan, de l'action entreprise pour améliorer l'encépagement et les structures du vignoble ;

— L'amélioration du régime des aides à l'équipement comportant, notamment, l'application des critères sélectifs pour l'ensemble du vignoble français et privilégiant les productions de qualité ;

— Le renforcement des structures de commercialisation ;

— L'aide à la reconversion volontaire dans les terroirs les moins aptes à une production de qualité, pour une superficie de l'ordre de 2 000 hectares par an, en complément de la prime communautaire de reconversion accordée sur l'ensemble du territoire.

Pour l'immédiat, le conseil a souligné l'importance primordiale qu'il attache aux accords interprofessionnels homologués et à leur strict respect, notamment en ce qui concerne la fixation, pour les vins commercialisés en France, de prix contractuels en fonction de la qualité, ainsi qu'au développement de l'action de l'Office national interprofessionnel des vins de table.

Il a également adopté des mesures qui permettront, d'une part, d'indemniser, en application de la loi du 10 juillet 1964 sur les calamités agricoles, les productions de qualité dénaturées par les intempéries ayant touché certains départements méridionaux et, d'autre part, d'engager des actions de promotion en faveur des vins de table à l'exportation.

Il a enfin décidé la reconduction et l'extension du régime des contrats de qualité, ainsi qu'une stricte surveillance phytosanitaire, correspondant aux critères français, qui sera appliquée sur les importations partout en France.

Pour prolonger au niveau communautaire l'action entreprise, le gouvernement demandera que, dans le cadre de l'Europe des Neuf, soient arrêtées les dispositions nécessaires pour compléter l'actuelle organisation commune du marché du vin, tant en ce qui concerne le mécanisme des prix et l'égalité des conditions de la concurrence que le développement de la politique de qualité et les actions de rénovation.

Dans l'optique d'un élargissement de la Communauté, le gouvernement se rapprochera des Etats membres les plus concernés et de la commission. Il demandera à celle-ci de proposer au Conseil des ministres des communautés européennes les modifications du règlement viti-vinicole qui constituent le préalable indispensable à cet élargissement.

Cette politique de rigueur et de qualité, ainsi définie, doit permettre l'équilibre du marché des vins de table, nécessaire à l'ensemble des vignobles français et indispensable à celui du Midi.

Le vin de table du Midi doit ainsi, progressivement, retrouver sur place sa valeur ajoutée, et, de ce fait — avec l'industrialisation des départements méridionaux que permettent maintenant les grands équipements de la région qu'a réalisés l'Etat, — contribuer au plan social et économique, au développement et à la prospérité du midi de la France.

Le texte adopté par le conseil des ministres « a fait l'objet d'une mise au point qui tient compte, *a déclaré M. Jean-Philippe Lecat,* des délibérations du gouvernement » *sur le projet présenté par M. Christian Bonnet. Le premier ministre est notamment intervenu dans la discussion qui a permis de* « dégager les grandes lignes de la politique viticole française, politique dont le maître mot est la qualité ».

(Lire page 41.)

● LA PETITE ET LA MOYENNE INDUSTRIE

Le ministre de l'industrie et de la recherche a présenté une communication sur l'application du programme d'action en faveur de la petite et de la moyenne industrie, arrêté par le président de la République lors du conseil restreint du 11 mars 1976.

Le conseil des ministres a pris acte des décisions intervenues en 1976 : création de vingt-cinq guichets d'aide aux créateurs d'entreprises ; mise en place d'un nouveau régime incitant les sociétés de développement régional à prendre des participations au capital des entreprises petites et moyennes ; mesures d'ordre fiscal encourageant la création d'entreprises et l'accroissement des fonds propres ; aides à la gestion, à l'exportation et à la sous-traitance ; nomination d'un délégué à la petite et à la moyenne industrie.

Le conseil a décidé que cette action sera poursuivie en 1977, afin, en particulier, de faciliter l'accès des petits et moyens industriels aux marchés publics, d'accélérer les règlements de ces marchés, et de faire bénéficier les petites et moyennes industries de la région Ile-de-France, par la création d'une société de développement, du régime d'incitation mis en place dans les autres régions.

Le ministre de l'industrie et de la recherche a été chargé d'élaborer, en liaison avec les représentants de la petite et de la moyenne industrie, un nouveau train de mesures qui seront examinées en conseil restreint dans un délai de trois mois.

Le président de la République a demandé que le ministre chargé de l'économie et des finances se saisisse personnellement du dossier de l'accélération des paiements des marchés publics aux petites et aux moyennes industries, et fasse des propositions concrètes sur ce point.

M. Jean-Philippe Lecat a indiqué à l'issue du conseil que le président de la République a demandé à M. Barre, en tant que ministre de l'économie et des finances « de se saisir personnellement du dossier de l'accélération des paiements des marchés publics aux petites et aux moyennes entreprises ». *Le porte-parole de l'Elysée a souligné que* « la lenteur excessive du paiement par l'Etat des marchés qu'il a passés » *représente* « une cause très importante de distorsion de la concurrence » *entre les grandes entreprises et les P.M.E., pour lesquelles* « un retard d'un ou deux ans entraîne une crise de trésorerie ». *Selon M. Lecat, le chef de l'Etat, dans une intervention* « extrêmement ferme », *a jugé cette situation* « inadmissible ».

D'autre part, M. Giscard d'Estaing a décidé de présider le 11 mars un conseil restreint au cours duquel tous les ministres responsables devront présenter un rapport sur l'application concrète du programme adopté le 11 mars 1976 en faveur de la petite et de la moyenne industrie. Ce bilan sera examiné « sans complaisance », *a dit M. Lecat, qui a ajouté que le président de la République s'était élevé* « avec une vigueur inusitée » *contre* « les lourdeurs administratives ».

● LE TÉLÉPHONE

Le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications a présenté devant le conseil des ministres le bilan de l'exécution du programme téléphonique arrêté par le gouvernement. Ce programme, qui a pour objectif de doter la France d'un équipement téléphonique adapté aux exigences du monde moderne, doit permettre de disposer en 1982 de vingt millions de lignes de téléphone et d'assurer un service de meilleure qualité.

Neuf cent six mille lignes principales ont été mises en place en 1975 et un million deux cent quatre-vingt-dix-sept mille en 1976, ce qui correspond, en deux ans, à un raccordement au réseau de plus de deux millions deux cent mille abonnés nouveaux. On comptait ainsi, à la fin de 1976, huit millions quatre cent quarante mille lignes téléphoniques contre six millions deux cent quarante mille à la fin de 1974.

En même temps, des efforts ont été entrepris pour améliorer la qualité du service téléphonique : le taux d'automatisation du réseau français atteint aujourd'hui 97,3 % et les dernières lignes manuelles en service seront progressivement supprimées d'ici à 1979. Le nombre des cabines publiques, qui était de vingt et un mille sept cents au début de 1975, est passé à trente-deux mille à la fin de 1976. Il atteindra cent mille à la fin de 1980.

Cet effort exceptionnel, engagé par le gouvernement en faveur des télécommunications, sera poursuivi tout au long du VII[e] Plan, dans le cadre du programme d'action prioritaire qui lui est consacré. Dès 1977, de nouveaux et très importants progrès seront réalisés. Le budget pour 1977, qui vient d'être adopté par le Parlement, prévoit, en effet, un niveau d'autorisation de programmme de 24,8 milliards de francs, ce qui doit, notamment, permettre d'accroître le parc téléphonique national d'un million sept cent mille lignes. Parallèlement à l'équipement des villes, un effort particulier sera fait pour les équipements ruraux et, notamment, les lignes téléphoniques en milieu rural.

A ce sujet, le président de la République a déclaré : « Pour la première fois, le problème du téléphone est traité en France à une échelle moderne. Nous mettons les bouchées doubles pour rattraper notre retard. Un seul chiffre : six cent mille lignes installées en 1974 ; un million trois cent mille lignes installées en 1976. La direction générale des télécommunications, ses techniciens et ses agents doivent être félicités pour ces performances. »

(Lire page 13.)

● CONSEIL DES COMMUNAUTÉS

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la réunion du conseil des Communautés du 18 janvier 1977 au cours de laquelle a été poursuivi l'examen des dispositions qui doivent régir la future politique communautaire de la pêche.

Les ministres des affaires étrangères ont eu, par ailleurs, un échange de vues sur l'avenir des relations entre la Communauté et le Portugal.

M. GISCARD D'ESTAING AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN » LE 1er FÉVRIER

Le service de presse d'Antenne 2 a confirmé, mercredi 19 janvier, que M. Giscard d'Estaing sera l'invité, le 1er février, de l'émission « Les dossiers de l'écran ». (*Le Monde* du 14 janvier.)

Antenne 2 a donné à ce sujet les précisions suivantes : « *Le public ne sera pas celui de S.V.P. mais un échantillon de la population française, choisi scientifiquement par un institut de sondages, la SOFRES. Les soixante ou soixante-dix personnes représentant les différentes tranches (âge, sexe, profession, implantation géographique, opinions politiques) participeront à ces « Dossiers de l'écran », face au président de la République et lui poseront ou lui adresseront questions, critiques, remarques, suggestions, qui représentent les préoccupations de l'ensemble de la population française,* ajoute le communiqué.

» *Ainsi que cela a été fait, notamment pour la pollution, la sécheresse et surtout l'Espagne, au moment de l'agonie du général Franco, le débat ne sera pas précédé par un film. Il y aura simplement un court reportage qui expliquera aux téléspectateurs la manière dont l'émission aura été conçue, et dont les invités auront été choisis. L'émission commencera à 20 h. 30 et se déroulera jusqu'à 23 heures au moins.* »

[Des « Dossiers de l'écran », sans dossier précis, sans film, sans participation spontanée du public ! L'émission est dénaturée sans raison évidente. Il eût été plus simple d'annoncer son remplacement par un débat entre le président de la République et quelques représentants de la population.]

● *M. Giscard d'Estaing* a rendu visite, ce jeudi matin 20 janvier, à la Maison d'éducation de la légion d'honneur, où il devait déjeuner.

Journaliste et ancien député d'Oran

M. FRANÇOIS QUILICI EST MORT

Le corps de M. François Quilici, ancien journaliste, ancien député d'Oran, a été découvert vendredi 14 janvier à son domicile, 187, boulevard Saint-Germain, à Paris (7e). La mort paraissait remonter à la dernière semaine de 1976. Selon les policiers, M. Quilici se serait noyé dans sa baignoire après un malaise ou un accident.

[François Quilici était né le 17 janvier 1905 à Ajaccio (Corse). Il avait commencé sa carrière de journaliste au service diplomatique de l'agence Havas, où il était rédacteur en chef en 1939. Il collaborait en même temps à des organes de droite, comme *l'Echo de Paris* et *l'Ami du peuple* et au périodique *l'Europe nouvelle*.

Il s'engage en 1940 dans les forces françaises libres. A Londres, il participe aux émissions de la B.B.C. en 1940. Il appartient tout d'abord à l'état-major de l'amiral Muselier, chef des forces navales françaises libres, qu'une rivalité acharnée oppose bientôt au général de Gaulle pour le contrôle du mouvement. François Quilici se rallie au général et fait partie de son état-major. En 1942, il crée à Londres l'hebdomadaire *la Marseillaise*, qui soutient avec une grande rigueur polémique les positions gaullistes. *La Marseillaise* se transportera ensuite à Alger en 1943.

A la libération, il fonde à Paris un nouvel hebdomadaire, *la Bataille* (1944-1950).

Membre des deux Assemblées constituantes, en 1945 et 1946, il est apparenté au groupe républicain d'action paysanne et sociale. Il souligne les dangers de la sous-administration de l'Algérie et s'en prend avec vivacité à Edouard Herriot. De 1951 à 1955, député de la première circonscription d'Oran, il est apparenté aux républicains indépendants.

Il revient ensuite à la presse et publie des articles et des reportages dans *l'Aurore* et *Carrefour*.

Le gouvernement le désigne pour siéger au Conseil économique et social en 1963-1964 dans la section des finances, du crédit et de la fiscalité, puis, en 1966-1967, dans cele de l'adaptation à la recherche technique et de l'information.]

D'UNE REGION A L'AUTRE

Aquitaine

Le ministère des finances constitue « la plus inusable des résistances » à toute décentralisation, nous déclare M. Chaban-Delmas

Bordeaux. — A une majorité plus forte qu'on ne le prévoyait, à gauche comme à droite, M. Jacques Chaban-Delmas a été réélu, mardi matin 18 janvier, à la présidence du conseil régional d'Aquitaine. Il a obtenu 41 voix contre 32 à M. André Labarrère, maire (socialiste) de Pau. Il y a eu un bulletin nul. Non seulement la majorité a fait le plein de ses voix, mais un suffrage socialiste s'est égaré sur M. Michel Sainte-Marie, député socialiste de la Gironde, ce qui tendrait à prouver que le faible score du candidat de l'union de la gauche ne tient pas seulement à la mauvaise humeur des radicaux de gauche du Lot-et-Garonne mais peut-être aussi à des questions de personne.

Une seule réaction teintée d'amertume de la part du maire de Pau : à Jacques Chaban-Delmas, qui demandait que, pour la désignation des vice-présidents, *« on s'appuie sur les principes habituels »*, il répondit : *« C'est plus sûr que de s'appuyer sur des voix. »* Cette élection fut d'ailleurs une formalité.

Mais le maire de Bordeaux est préoccupé par la préparation d'une autre échéance. Certes, il a réussi, au conseil régional, un meilleur score que lorsque ses partisans y étaient majoritaires, et c'est pour lui de bon augure avant les prochaines échéances. Certes, il retrouve des appuis importants dans sa ville au moment où d'aucuns, déjà, voulaient « l'enterrer ». Certes, en deux mois, il a regagné une bonne part du terrain perdu après son échec à l'élection présidentielle de 1974. Pourtant, l'ancien premier ministre ne veut voir dans sa réélection de mardi que *« le fruit de trois ans de travail à la tête du conseil régional »*.

Ce qu'il veut croire, surtout, c'est que, pour la première fois — et à partir de ce qu'il nomme son *« coefficient personnel »*. — les clivages politiques traditionnels ont vraiment été dépassés. Il estime que l'échec de M. Labarrère, maire de la deuxième ville — socialiste — de la région, ne signifie nullement que la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques se disputent un leadership. *« Il n'y a pas de concurrence possible,* affirme-t-il, *ces deux départements sont complémentaires. Le représentant de l'union de la gauche et des Pyrénées-Atlantiques n'a pas été élu. Mais, vous verrez, la main passe. Elle va passer. »* Le maire de Bordeaux ajoute : *« Ce matin, des hommes ont négligé la coupure de la France en deux. L'ampleur du résultat obtenu sur mon nom a ensuite permis de composer le bureau du conseil de la manière la plus propre à faciliter la prise de conscience et la solution des problèmes aquitains. C'est là un élément exemplaire. Il prouve que si une région est faite de ponts, de routes, de canaux, etc., il n'y a pas de ponts R.P.R. ou de canaux socialistes. »*

A la tête de chaque bureau du conseil régional, la présence des cinq présidents des conseils généraux est maintenant entrée dans les mœurs. M. Chaban-Delmas estime que cette formule, *« bien rodée, assurera de formidables résultats et donnera toutes leurs chances aux départements »*. *« Il faut aller plus loin,* estime-t-il, *plus souvent on procédera ainsi, plus sûrement on débloquera la société politico-administrative. C'est là un impératif vital. »*

« La région est neuve. Ni sclérosée ni encombrée d'administrations. Si on lui confie une responsabilité administrative, on la bloque encore davantage. Nous n'avons pas à lui donner un deuxième carcan. Le technocrate est le produit de la carence de l'élu qui, lui, a plus de prise dans la région qu'il n'en a à Paris. Vouloir tout régenter de Paris est une aberration. A notre échelon, le nombre d'interventions est plus réduit et l'élu s'y reconnaît plus facilement. »

A l'assise politique plus large qu'il réclame pour la région, fondée sur une désignation directe *« inévitable à plus ou moins longue échéance »*, le maire de Bordeaux veut ajouter une autre réforme favorable, selon lui, à l'essor régional : *« Casser le ministère des finances. »*

Il déclare : *« Quant à moi, ancien inspecteur général des finances, j'affirme qu'il faut répartir les compétences de ce ministère et mettre un terme à son pouvoir. Je ne veux ni faire injure à celui qui a occupé ce poste si longtemps ni aux fonctionnaires qui peuplent ses services. Mais il faut que disparaisse cet Etat dans l'Etat pour que les élus puissent s'y reconnaître plus facilement. Avec cette réforme de structure disparaîtra la plus déterminée, la plus rigoureuse, la plus inusable, la plus efficace des résistances à toute décentralisation des pouvoirs de Paris vers les échelons régionaux, départementaux ou communaux.*

» Il s'agit de savoir si l'on fait confiance ou non aux hommes là où ils sont, c'est-à-dire chez eux. »

PIERRE CHERRUAU.

Ile-de-France

Dans le Val-d'Oise : tous contre l'A87 !

Après le conseil général de la Seine-Saint-Denis, l'assemblée départementale du Val-d'Oise vient d'affirmer son hostilité à la construction de la rocade A-87 au moment même où celle-ci allait être mise en chantier.

En effet cette voie rapide, a dans son tracé actuel, mutilerait Sarcelles, passerait en viaduc au-dessus de Saint-Gratien et couperait Soisy en trois secteurs. Trois kilomètres d'autoroute traverseraient cette dernière localité : pour 40 % la surface de la commune se trouverait ainsi en zone de servitude.

Une contre-proposition des élus

Si les habitants militent depuis longtemps pour l'abandon de la rocade, leurs élus ont tardé à les rejoindre.

Constatant aujourd'hui que l'accroissement de la population était inférieur à celui que le premier schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme laissait prévoir, le rapporteur du projet, *M. André Petit (Centre démocrate)*, maire d'Eaubonne, conseiller général, a souligné lors d'une récente réunion de l'assemblée départementale que la construction de l'A-87 n'était plus souhaitable.

Les élus du département proposent donc la construction, en dehors de toute zone urbanisée, d'une grande rocade qui contournerait Paris à 30 kilomètres de la capitale. Mais la desserte interne du département devrait, selon eux, être améliorée et modernisée.

Imperturbables, les autorités régionales continuent d'acquérir les terrains nécessaires à la construction de la rocade... et proposent une réduction de moitié de son emprise.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES : les entreprises lésées sont aidées.

Les élus des onze communes du Syndicat communautaire d'aménagement (SCA) de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines), réunis le 18 janvier, ont décidé de verser aux entreprises lésées par la Compagnie générale du bâtiment (C.G.B.), qui n'a pas honoré ses traites envers elle, les fonds correspondant à la fin des travaux que la C.G.B. devait cotraiter avec ces entreprises.

La somme s'élève à 3 680 000 francs et correspond à l'achèvement de certains chantiers déjà engagés ainsi qu'au paiement de certains travaux supplémentaires. En outre, une trêve bancaire de deux mois devrait permettre aux entreprises d'attendre le versment de ces fonds.

Ces mesures, selon les intéressés, ne sont pas suffisantes : « Ces 3 680 000 francs correspondent à 46 % des créances de la C.G.B., déclare leur porte-parole. Cela ne résoud pas nos difficultés financières. D'autre part, l'affaire ne sera réglée sur le plan judiciaire que dans un délai de *deux ou trois ans et la trêve bancaire* ne durera que deux mois. Qu'allons-nous faire une fois ce délai expiré ? Aucune des solutions proposées actuellement n'est satisfaisante, tout au plus constituent-elles un ballon d'oxygène. »

A PROPOS DE...

LA SITUATION DU MARCHÉ DES BUREAUX A PARIS

Fin du grignotage

« Bureaux à louer », « Locaux commerciaux disponibles ». *Des panneaux de ce genre fleurissent sur les* immeubles, anciens ou neufs, des arrondissements de la capitale et surtout dans le huitième arrondissement. Mais ce « glissement » de l'immobilier parisien vers le secteur tertiaire a été *vivement critiqué* : il faciliterait la *dépopulation de Paris « intramuros » et il accentuerait* la prééminence administrative et financière de Paris par rapport aux grandes métropoles régionales.

Répondant, dans le *Bulletin municipal officiel*, du 19 janvier, à une question de M. Pierre Bas, conseiller R.P.R., M. Jean Taulelle, préfet de Paris, cherche à démontrer, chiffres à l'appui, que la tendance *« au grignotage de Paris par les bureaux » est désormais contrecarrée.* Soixante-dix-sept appartements représentant 12 700 mètres carrés avaient été transformés en 1969 dans les dix premiers arrondissements ; une soixantaine (10 000 à 11 000 mètres carrés) en 1970, en 1971 et en 1972. Depuis, le chiffre a été divisé par 4 ou 5 chaque année. Dans le huitième arrondissement, où la « conversion » a été la plus intense et où la dépopulation est rapide, on est tombé de 8 300 mètres carrés en 1969 à 1 600 en 1975. C'est là un premier succès ; mais il importe de rester vigilant, car les statistiques *pour les trois premiers trimestres* de 1976 révèlent un nouveau dérapage : 3 600 mètres carrés transformés dont 2 700 dans le huitième.

Une politique d'aménagement

Afin que des quartiers entiers de la capitale ne deviennent pas, le soir venu, d'immenses territoires vides et des alignements de rues sans joie, il faut poursuivre *la politique d'aménagement* consistant à créer en province des centres tertiaires de haut niveau et à mieux répartir en banlieue les constructions *d'immeubles. Des tendances encourageantes ont déjà été relevées* : 418 000 mètres carrés de construction de bureaux autorisés en 1975 en région parisienne pour le secteur privé contre 612 000 en 1974 et 780 000 en 1973. Une décélération plus marquée encore est à noter pour le secteur public. Enfin la part *réservée* à Paris et aux Hauts-de-Seine est tombée de 33 à 24 % entre 1974 et 1975.

Comment ne pas dévier de la bonne voie ? En incitant et même en obligeant, les ministères et le secteur parapublic à créer davantage d'emplois à Lille, à Marseille, à Lyon, à Bordeaux, à Nantes, à Toulouse par exemple, et dans les villes nouvelles. En relevant aussi les redevances perçues sur les constructions de bureaux à Paris, puisque le *produit* de ces taxes va alimenter les finances de la politique d'aménagement du territoire.

F. Gr.

CONCORDE : UN AN D'AVENTURE

Loyaux services

Un an de bons et loyaux services : le mercredi 21 janvier 1976, Concorde était mis en ligne entre Paris et Rio-de-Janeiro sous les couleurs d'Air France, entre Londres et Bahreïn, sous le pavillon de British Airways. L'avion supersonique a bien volé : les techniciens sont contents de lui, les passagers aussi.

Les financiers, en revanche, font la moue : Concorde atteindra-t-il jamais la rentabilité ? L'appareil franco-britannique devrait beaucoup voler. Or ses nuisances réelles ou supposées et son coût d'exploitation élevé le condamnent à ne desservir que peu d'escales et à n'intéresser que peu de compagnies.

Les responsables américains devraient dire, le jeudi 10 février prochain, s'ils autorisent Concorde à atterrir à New-York. Un refus de leur part vaudrait, pour l'avion supersonique, arrêt de mort.

LES ANGLAIS — *Moins de critiques, moins d'argent*

IL y a un an, la mise en service de Concorde avait donné lieu à un battage publicitaire sans précédent. Des pages entières dans les journaux britanniques proclamaient alors : « *L'année commence aujourd'hui.* » Douze mois plus tard, la plus remarquable victoire de l'appareil supersonique tient peut-être au silence qui entoure ses vols. Non pas que le nombre de décibels enregistrés à chacun de ses déplacements ait été sensiblement réduit. Mais il semble bien que pour l'instant du moins, les polémiques autour de l'avion franco-britannique soient quelque peu en sommeil.

Les ouvriers de la British Aircraft Corporation ont provisoirement cessé leur agitation, bien que le dernier appareil de la série doive sortir des usines anglaises au printemps de 1978. Chacun admet désormais que le gouvernement de Londres n'est pas prêt à engager de nouveaux crédits dans la fabrication d'une machine que les grandes compagnies aériennes refusent toujours d'acquérir.

Il est vrai que sur les bords de la Tamise comme sur les rives de la Seine on parle d'un éventuel super-Concorde qui serait à la fois moins étriqué, moins bruyant et plus rentable que l'appareil actuel. Tout le monde reconnaît cependant qu'un tel projet dépasse les ressources des seules industries française et britannique. Quant à la coopération souhaitée avec des constructeurs américains, elle ne fait encore l'objet que de sondages préliminaires.

En Grande-Bretagne, la campagne hostile à Concorde n'en a pas moins perdu son élan. Les défenseurs de l'écologie ont bien tenté, ces derniers mois, de relancer les polémiques en protestant contre les secousses supersoniques qui affectent tout l'ouest de l'Angleterre lorsque l'avion supersonique n'observe pas très strictement son plan de vol. Pour l'essentiel, cette bataille se joue de l'autre côté de l'Atlantique : il s'agit de savoir si la période d'essai accordée à l'appareil franco-britannique sera finalement confirmée par les autorités américaines.

Un détour regrettable

Plus importante encore est la question de savoir si Concorde pourra atterrir à New-York. Le sentiment ici est que, en tout cas, seule l'ouverture d'une liaison avec la plus grande cité américaine est capable d'inscrire définitivement Concorde sur la carte mondiale de l'aviation civile.

Pour l'heure, les dirigeants de la British Airways donnent au trafic entre l'Ancien et le Nouveau Monde une priorité très compréhensible. Les vols Londres-Washington sont, en effet, occupés à 93 %, alors que les vols Londres-Bahreïn, dans le golfe Persique, ne sont remplis qu'à 46 %.

Bahreïn ne représente, il est vrai, que la première escale d'une ligne long-courrier vers l'Australie. Au mois de novembre dernier, lors d'une tournée de démonstration qui l'a conduit en Indonésie, aux Philippines, à Hongkong et même en Corée du Sud, Concorde a démontré qu'il était en mesure de franchir d'une seule traite l'étape Bahreïn-Singapour, tout en contournant le sous-continent indien, puisque le gouvernement de New-Delhi lui refuse toujours le droit de survoler son territoire à vitesse supersonique. Selon les experts, ce détour regrettable n'allongerait que de douze minutes la durée du vol.

Les négociations continuent donc en vue d'ouvrir à Concorde la route du Sud-Est asiatique et de l'Australie, mais la British Airways ne semble pas accorder une urgence particulière à ce projet. A l'heure actuelle, en effet, la compagnie britannique dispose théoriquement de quatre Concorde. L'un d'eux, cependant, a été renvoyé au constructeur pour qu'on y effectue des modifications dont la nature n'est pas précisée.

L'emploi de ces appareils dépend donc avant tout des possibilités offertes sur la route de l'Atlantique nord. Si New-York devait s'ouvrir à Concorde, c'est cette destination qui aurait la priorité, quitte à ajourner les vols vers l'Australie et le Japon.

Le bilan des douze mois écoulés comporte deux aspects contradictoires. D'un côté, les passagers — ceux qui en ont les moyens — paraissent s'accoutumer à l'avion supersonique, tout au moins sur la ligne de l'Atlantique nord. De l'autre côté, les dirigeants britanniques se rendent compte que, dans le meilleur des cas, Concorde représente un fardeau assez lourd. Ce désappointement de voir un appareil boudé par des acheteurs sur lesquels on croyait pouvoir compter est accru par des résultats d'exploitation fort déficitaires.

JEAN WETZ.

SUPERSONIQUE

LES FRANÇAIS

Le prix du prestige

D'UN avion qui sortait du commun, il fallait craindre les réactions. « *Techniquement parlant, Concorde s'est bien comporté* », affirme Air France. Rien à dire sur sa régularité : un seul vol annulé. Rien à dire sur sa ponctualité : toutes lignes confondues, au quart d'heure près, 95 % des vols dans les temps au décollage et 82,3 % à l'atterrissage. L'appareil supersonique n'a pas eu les « maladies de jeunesse » du Boeing-747.

Les sondages le prouvent : la clientèle apprécie les qualités du « produit supersonique » — avantage de l'horaire, stabilité en vol et économie de fatigue, — même si certains détails laissent à désirer : chaleur excessive à l'arrière de l'avion, étroitesse de la cabine. A un « divertissement gastronomique », beaucoup de passagers préféreraient un « vrai repas grandeur nature ». Difficile de satisfaire ces caprices culinaires : à bord de Concorde, la place est mesurée. « *Pas question de gaver nos voyageurs, s'ils veulent arriver frais et dispos à destination*, insiste Air France. *Ce serait leur rendre un mauvais service.* »

En définitive, la première année de mise en exploitation commerciale de Concorde se solde par des résultats de trafic fort honorables : toutes lignes confondues, 28 682 passagers payants au 20 janvier, soit un coefficient de remplissage de 61,2 % (1). Une clientèle non européenne à 43,5 %, notamment américaine à 24 % et brésilienne à 16 %.

Une ombre au tableau : le marché français. « *Nous sommes à 30 % en dessous de nos prévisions*, nous dit M. Gilbert Pérol, directeur général de la compagnie nationale. *Un certain nombre d'entreprises boudent ostensiblement Concorde. Le refus de l'utiliser est, à leurs yeux, le symbole d'une bonne gestion.* » En revanche, l'inconvénient des correspondances ne décourage pas les passagers européens, même scandinaves, d'emprunter l'appareil supersonique. « *Nos voisins connaissent mieux que nous la valeur du temps* », constate M. Pérol.

La clientèle supersonique est pour les deux tiers composée d'hommes d'affaires, aussi bien des cadres supérieurs d'entreprise que des commerçants et des représentants de professions libérales. Un tiers des passagers — 40 % sur la ligne Paris-Rio-de-Janeiro — se déplacent pour leur plaisir. « *Nos premières classes subsoniques sont aussi bien remplies qu'avant*, note Air France. *Concorde engendre un trafic frais parfois gagné sur nos concurrents, parfois lié au fait que voyager plus vite incite certains à voyager plus souvent.* »

Le niveau tarifaire finalement retenu par l'Association du transport aérien international — *plus 20 % par rapport* au barème de la première classe normale — paraît être, à l'expérience, le surprix maximal que la plupart des passagers sont disposés à payer pour voyager en Concorde. Air France en veut pour preuve le préjudice commercial que lui cause actuellement la faiblesse de la livre. Une situation pénalisante sur la ligne Europe-États-Unis, où elle est en compétition avec British Airways.

Un environnement hostile

Le succès commercial de Concorde est une chose, sa réussite financière en est une autre. Un double impératif pour sortir du rouge : un coefficient de remplissage de 65 % et 2 750 heures de vol par an et par appareil.

Si la première condition n'est pas loin d'être remplie, la seconde le sera Dieu sait quand... L'an dernier, les Concorde d'Air France ont réalisé ensemble... 2 670 heures de vol. En 1977, ils devraient, à quatre, approcher les 6 000 heures de vol, si... New-York *ouvre* ses pistes en temps voulu.

Dans « *les premiers éléments pour un plan d'entreprise* », M. Pierre Giraudet, président de la compagnie nationale, ne se montre guère optimiste : « *Les problèmes d'environnement et le prix élevé du siège-kilomètre limitent l'emploi de cet avion à un nombre réduit de lignes et de clients.* » Et d'ajouter : « *Il faut, en outre, s'attendre que l'extension du réseau soit limitée par les efforts des concurrents, soucieux de ne pas perdre leur clientèle à haut pouvoir d'achat.* »

Les trois lignes régulières qu'elle *exploite ne suffisant pas* à occuper ses trois Concorde — le quatrième et dernier exemplaire lui sera livré au mois de mars prochain, — Air France les a déjà « chartérisés » vingt-sept fois. Dernier client en date : le Crédit agricole ; but du périple supersonique : Dakar au départ de... Landivisiau.

Air France n'envisage pas d'exploiter, cette année, une liaison hebdomadaire entre Paris et Rio. Elle continuera, faute de mieux, de desservir Caracas au Venezuela : à raison d'une fréquence par semaine. Sur *Washington, elle* maintiendra ses trois services hebdomadaires, mais étudie la possibilité de prolonger ces vols vers Mexico sous son propre pavillon ou vers Dallas au Texas... à vitesse subsonique sous les couleurs de la compagnie *américaine Braniff* international.

Pas de salut hors de New-York. « *C'est la pièce maîtresse de notre réseau supersonique* », remarque M. Pérol qui attend avec confiance, le 10 février prochain, la décision des autorités locales d'autoriser Concorde à se poser sur les bords de l'Hudson. Si le feu passe au vert, Air France est prête à exploiter cette nouvelle ligne dans le courant du mois d'avril à la cadence d'un vol quotidien ; elle souhaiterait doubler cette fréquence dès la fin de l'année.

La défection de New-York explique en partie le déficit d'exploitation de Concorde en 1976 : de l'ordre de 220 millions de francs après amortissements. Cette année, Air France prévoit de perdre environ 280 millions de francs après amortissements. A quand l'équilibre ? « *Autour de 1980 si nous réussissons à desservir Tokyo dans le courant de 1978* », répond la compagnie nationale.

Sans garanties

A l'achat des quatre Concorde, qui représente un investissement global de 1,6 milliard de francs, l'Etat avait participé à hauteur de 400 millions de francs par le biais d'une augmentation de capital ; la compagnie nationale a financé le reste de la dépense par recours à l'emprunt. Les pouvoirs publics prendront à leur charge les frais financiers et le passif qui résulterait d'une durée d'exploitation de la flotte supersonique inférieure à la durée d'amortissement des appareils, fixée à dix-sept ans.

Quant à l'exploitation de ses Concorde, Air France ne l'entrevoit « *pas autrement que dans le cadre d'un contrat avec l'Etat lui assurant, sous réserve de clauses d'incitation à la bonne gestion en cours d'élaboration, la couverture des déficits* ». A ce schéma présenté l'automne dernier par M. Giraudet, les pouvoirs publics ont donné leur accord. Ils ont accepté de supporter les pertes pendant les années de « montée en puissance » de l'avion supersonique. Reste à négocier les modalités d'application de cette aide.

Dans « *les premiers éléments pour un plan d'entreprise* », M. Giraudet pose les fondements d'une politique de flotte : « *Il est indispensable que la compagnie soit assurée, dès les premières commandes d'un appareil, que la production en sera poursuivie... Il est, en outre, particulièrement intéressant que le type d'avion adopté soit largement répandu ce qui exige qu'il soit vendu à l'étranger... Il faut qu'il soit un succès mondial, pour que se fasse rapidement sentir l'effet bénéfique des améliorations techniques... qui sont un élément très important de la réduction des coûts d'exploitation et d'entretien...* »

Concorde n'offre aucune de ces garanties. La compagnie nationale n'en aurait pas commandé quatre exemplaires si l'Etat ne lui en avait intimé l'ordre. *Elle s'efforce, aujourd'hui*, de « limiter la casse ». Elle y réussit. Sait-on si cette belle aventure sera, en fin de compte, une bonne affaire ?

JACQUES DE BARRIN.

(1) Au 20 janvier, Air France avait transporté 13 107 passagers payants sur la ligne Paris-Dakar-Rio *inaugurée le 21 janvier 1976*, 2 827 sur la ligne Paris-Les Açores-Caracas inaugurée le 9 avril et 12 748 sur la ligne Paris-Washington inaugurée le 24 mai, soit respectivement des coefficients de remplissage de 62,4 %, 36,2 % et 70,5 %.

ÉQUIPEMENT

P.T.T.

BILAN ET PERSPECTIVES

• Le téléphone en quinze jours
• 7,69 d'augmentation de la taxe

Après les félicitations décernées en conseil des ministres par le président de la République, c'est avec une évidente satisfaction que M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a présenté, le 19 janvier, à la presse, le bilan et les perspectives de son ministère. [Voir le compte rendu du conseil des ministres page 10.]

Sûr d'obtenir les crédits nécessaires pour le téléphone grâce à un programme d'action prioritaire de 104 milliards de francs prévu au VII[e] Plan, M. Ségard s'est déclaré « *assuré que le cap difficile sera franchi avec un succès total* ». Cet effort extrêmement important s'est traduit depuis deux ans, par une production de lignes téléphoniques identique à celle des soixante années précédentes.

Le secrétaire d'Etat a annoncé que « *d'ici à six mois 50 % des nouvelles demandes d'installation téléphoniques faites à Paris seront satisfaites en quinze jours* ». Le délai actuel de raccordement s'élève à sept mois. Cent mille *cabines téléphoniques*, équipées de postes interurbains, seront, en 1980, en état de fonctionnement sur la voie publique, au lieu de trent-deux mille en 1976.

En ce qui concerne la poste, M. Ségard a rappelé l'automatisation en cours du tri du courrier, l'inauguration en 1976 de deux cent cinquante bureaux de poste et l'achèvement de la mise en informatique des chèques postaux. Le secrétaire d'Etat a confirmé qu'il n'y aurait pas d'augmentation des tarifs avant le 1[er] avril. « *Après, nous verrons !* », a-t-il dit.

Les craintes de la C.F.D.T.

La Fédération C.F.D.T. des P.T.T. a apporté, le 18 janvier, au cours d'une conférence de presse, la preuve que M. Ségard a bien écrit, le 16 décembre 1976, au ministre chargé de l'économie et des finances pour lui proposer de faire passer la taxe téléphonique de base de 0,39 F à 0,42 F (+7,69 %).

Dans sa lettre, il suggère de ne pas changer le prix du timbre, mais d'ajuster certains tarifs spéciaux ou déficitaires. C'est ainsi que seraient relevés les tarifs des plis de prospection commerciale (+ 7,2 %), des catalogues et des paquets postes (+9,2 %), les tarifs de presse (+30 % au 1[er] juillet), des objets contre remboursement, des imprimés sans adresse (+6,5 %), des colis postaux (+ 9 %), de Postadex (+10 %), et des emballages en carton (+6,5 %). L'ensemble de ces augmentations représenterait une hausse globale de 1,3 %, et rapporterait 130 millions de francs. La date d'entrée en vigueur souhaitée par le ministre était le 1[er] janvier 1977, ou, au plus tard, le 1[er] avril.

Au cours de sa conférence de presse, la C.F.D.T. a surtout critiqué la réforme de la direction générale des postes qui doit être publiée prochainement au *Journal officiel (le Monde* du 14 janvier). Elle estime que « *la création de quatre directions et de trois services est destinée à individualiser les grandes activités de la poste pour obtenir une vérité des coûts* ». Pour la C.F.D.T., « *vouloir à tout prix celle-ci ne peut que conduire à l'abandon de certaines activités, à la dégradation de la qualité du service et des conditions de travail, et, à terme, à la privatisation* ».

M. Emile Le Beller, secrétaire de la fédération, a affirmé que la combativité des agents des P.T.T. était « *excellente parce que toutes les discussions sont bloquées depuis que M. Ségard est à la tête des P.T.T.* ». Salaires, classifications, mise en place de l'automatisation des centres de tri, suppressions de postes d'ambulants : « *L'administration est la seule bénéficiaire des améliorations techniques.* »

Le cahier des revendications que populariseront les postiers et les agents des télécommunications C.F.D.T. et C.G.T. en appelant à la grève le 27 janvier, avec les autres organisations de fonctionnaires, est donc particulièrement *fourni : rémunération mensuelle* minimale de 2 300 F, réduction du temps de travail à trente-cinq heures en cinq jours, création de cinquante mille emplois, révision de toutes les classifications, suppression de l'auxiliariat, avancement de l'âge de la retraite et arrêt de la privatisation.

ALAIN FAUJAS.

FAITS ET PROJETS

Pêche

● PERTE DE 20 MILLIONS POUR LA SOPROMER. — Sur requête de son président-directeur général, M. Besnard, la société bretonne des produits de la mer (SOPROMER), qui a son siège à Lorient, a été admise au bénéfice de la suspension provisoire des poursuites par le tribunal de commerce de Rennes. La SOPROMER a été créée, en 1968, par des armateurs et des marayeurs, avec l'appui de la Société de développement *régional*, afin de régulariser le marché du poisson. A cause d'erreurs de gestion, d'ailleurs admises par les dirigeants, les pertes sont de 20 millions de francs. — *(Corresp.)*

Qualité de la vie

● DES ASSOCIATIONS DANS LES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES DES SITES. — Les associations de protection de l'environnement disposeront désormais de deux représentants dans les commissions départementales des *sites*. Un décret en ce sens signé du premier ministre est publié au *Journal officiel* du 20 janvier.

Ces représentants seront nommés par le préfet et choisis éventuellement sur une liste présentée par les diverses associations lorsqu'elles seront parvenues à se mettre d'accord. Les commissions départementales des sites, présidées par le préfet, comportaient déjà des représentants des collectivités locales (conseil général et municipalité) des administrations départementales de l'équipement, de l'agriculture et des services fiscaux.

PRESSE

La grève des quotidiens parisiens

Neuf ouvriers du Livre C.G.T. sont gardés à vue à la suite de violents incidents

Pour protester contre la lenteur des négociations menées par M. Jean Mottin, médiateur dans le conflit du « Parisien libéré », le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. avait appelé ses adhérents à observer un ordre de grève de vingt-quatre heures. Les quotidiens parisiens n'ont donc pas paru le mercredi 19 janvier, à l'exception du « Parisien libéré ». Cette seule parution a été à l'origine de violents incidents à la suite desquels neuf ouvriers du Livre sont gardés à vue.

Dans la nuit de mardi à mercredi, près d'un millier d'ouvriers du livre C.G.T. ont tenté de s'opposer, à Saint-Ouen, à l'acheminement des exemplaires du *Parisien libéré*. L'opération a commencé vers 1 heure du matin devant le 28, avenue Michelet, où est rédigé et imprimé le *Parisien libéré*.

Mais aussitôt, d'importants effectifs de C.R.S. et de gendarmes mobiles ont été dépêchés sur les lieux. Durant toute la nuit, jusqu'à 6 heures, les manifestants répartis en plusieurs groupes ont édifié des mini-barricades aussitôt dégagées par la police, mais aucun heurt entre les forces de l'ordre et les manifestants n'a eu lieu.

Ce n'est qu'en fin de nuit, dans dans le 18e arrondissement, un groupe de manifestants a arrêté deux camionnettes de livraison du *Parisien libéré* et répandu les exemplaires du journal sur la chaussée.

Des heurts brefs mais violents se sont alors produits avec l'escorte policière. Quatre manifestants et deux policiers ont été blessés. Neuf manifestants ont été interpelés.

Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. dénonce « *la violence des unités spéciales de la police, le maintien en état d'arrestation des camarades interpellés* ». Il précise d'autre part que « *les travailleurs et leur organisation syndicale ont pour souci de n'arrêter la parution de journaux que lorsqu'ils y sont contraints. L'opinion publique comprendra que si leurs neuf camarades ne sont pas immédiatement libérés et si les mesures répressives ne cessent pas, ils devront recourir à de nouvelles et vigoureuses actions.* »

M. Bureau, secrétaire général du comité intersyndical du Livre parisien a exigé, hier en fin d'après-midi, la libération des neuf ouvriers du Livre gardés à vue. Ce jeudi matin, 20 janvier, ceux-ci étaient toujours gardés à vue. Le commissaire de police du quartier de la Goutte-d'Or poursuit l'enquête en confrontant les neuf personnes interpellées avec des gardiens de la paix qui assuraient le service au moment des incidents. Les procès verbaux de ces auditions seront transmis au parquet qui décidera alors d'éventuelles inculpations.

D'autre part, sept ouvriers du Livre inculpés pour avoir volé plusieurs exemplaires du *Parisien libéré* comparaîtront ce jeudi à 14 heures devant le tribunal correctionnel de Beauvais (Oise).

L'audience, prévue d'abord pour le 16 décembre dernier, avait été renvoyée par le tribunal au 20 janvier.

Les délégués syndicaux des imprimeries de presse et le Comité intersyndical devaient se réunir ce jeudi à 14 h. 30 afin de prendre des décisions.

Enfin, la huitième négociation entre M. Jean Mottin, médiateur dans le conflit du *Parisien libéré*, et la délégation du Livre C.G.T., qui a eu lieu mercredi 19 janvier, n'a apporté aucun élément nouveau dans les négociations ouvertes depuis le 5 décembre.

Prise d'otages

par
JACQUES SAUVAGEOT

Le conflit du *Parisien libéré* n'a décidément pas fini de stopper les rotatives. Sept fois en 1975 et six fois en 1976 *le Monde* a été, comme hier, absent des kiosques.

Un journal n'existe et ne se développe que par et pour l'information. Ne pas paraître, ce n'est pas seulement, pour un *quotidien, reporter aux jours* suivants la production un moment interrompue, c'est comme un avant-goût de la mort, alors que l'actualité poursuit sa route, accompagnée du cortège de sons et d'images sortant des postes de radio et de télévision.

Les arguments s'émoussent lorsqu'ils sont trop souvent et en vain exposés, mais n'en deviennent pas faux pour autant. Il est donc aussi exact de soutenir aujourd'hui la thèse affirmée depuis deux ans dans ces colonnes : les quotidiens parisiens subissent, impuissants, les conséquences d'un conflit qu'ils n'ont ni provoqué ni accepté.

Les journaux sont très exactement dans la situation d'otages capturés pour les besoins d'une cause — si noble soit-elle — à laquelle ils sont étrangers. Or les otages sont rarement en situation d'apprécier leur sort avec l'impartialité et la dose d'humour qui conviendraient. Les journalistes, les responsables, qui voient ainsi leur travail compromis et leurs entreprises menacées doivent faire un bien méritoire effort pour analyser avec sérénité l'absurdité de leur situation.

Qui croira vraiment que la non-publication des journaux *parisiens le mercredi 19 janvier* aura d'autre influence sur M. Bellanger, le nouveau P.-D.G. du *Parisien libéré*, que de le conforter dans son refus d'engager de véritables négociations ? Comment supposer que le gouvernement soit, même un instant, chagriné par la disparition momentanée d'une presse parisienne souvent critique et qui joue toujours, par définition, les gêneurs ?

Faut-il conclure que les responsables des ouvriers parisiens du Livre sont comme frappés d'une cécité collective qui les pousserait à choisir périodiquement, pour faire valoir leurs droits, la solution la plus simple (puisqu'ils ont le pouvoir d'arrêter la publication des journaux), mais aussi la plus inefficace ? Le communiqué de l'organisation syndicale publié dans le dernier numéro du *Monde* le laisse à penser lorsqu'on en résume l'enchaînement illogique.

Tout d'abord, nous dit-on, *le Parisien libéré* refuse de négocier sérieusement, et le médiateur ne présente pas de solutions satisfaisantes. Ensuite, douze ouvriers ont été condamnés à de lourdes peines par la 16e chambre. En conséquence... les journaux parisiens (à l'exception du *Parisien l*) ne paraissent pas le mercredi 19 janvier.

Engagés dans un conflit dont ils ne voient pas l'issue, les ouvriers de la presse parisienne se trompent dans le choix des *moyens. Il est vain d'espérer* que l'appui de l'opinion publique, qui leur a été tardivement et partiellement acquis, au début de décembre 1976, après l'évacuation par la police des imprimeries du *Parisien libéré*, leur sera confirmé parce qu'ils privent les lecteurs, au moins à Paris, de la presse écrite quotidienne.

Le recours à la grève devient, dans ces conditions, une sorte de réflexe pavlovien, un exorcisme contre les forces du mal. Les ouvriers du Livre s'imaginent volontiers victimes d'une vaste machination dans laquelle une franc-maçonnerie du capital groupe, pêle-mêle, M. Amaury et ses successeurs, le gouvernement et son médiateur, l'ensemble du patronat de la presse.

Alors que la concentration des moyens d'information est la dure réalité d'aujourd'hui, alors que le nouveau propriétaire du *Figaro* et de *France-Soir* vogue avec ses invités dans une croisière dont le faste est un défi aux difficultés de la presse, cette simplification peut être mortelle. Les ouvriers du Livre ne sauveront pas leurs emplois, ne restitueront pas aux grévistes, aux licenciés, aux expulsés du *Parisien libéré* leur dignité de travailleurs en oubliant de se considérer comme co-responsables du pluralisme de l'information.

LE PRIX DU PAPIER DE PRESSE

Une lettre de M. Ferdinand Béghin

Les quelque 600 000 tonnes de papier journal (papiers spéciaux compris) utilisées par la presse quotidienne française ne proviennent nent de l'industrie nationale du papier de presse que pour moins de la moitié). La France est donc tributaire des producteurs étrangers et plus particulièrement des Scandinaves.

La régulation des stocks et la péréquation des approvisionnements s'effectuent par le canal de la Société professionnelle des papiers de presse (S.P.P.P.), qui réunit, le 21 janvier, son conseil d'administration pour fixer les nouveaux prix de vente applicables du 1er février au 30 août.

La presse quotidienne a durement subi le contre-coup des hausses brutales pratiquées depuis deux ans. Elle souhaite, puisque de nouvelles augmentations sont, dit-on, inévitables, que l'importance des stocks, jointe à la modération des demandes de révision présentées par les fabricants français, permettent de limiter une escalade qui conduit automatiquement à une augmentation du prix de vente des journaux.

On trouvera ci-dessous, comme un élément du dossier, le point de vue que M. Ferdinand Béghin exprime au nom des fabricants français de papier journal.

La papeterie française, et en particulier les fabricants de papier de presse, sont aujourd'hui au bord du gouffre.

Quand une industrie a ses prix de vente plus ou moins bloqués depuis dix ans ou contrôlés de telle manière qu'elle ne peut pas vivre, et que pendant le même temps ses prix de revient montent en flèche, il n'est pas étonnant qu'elle se trouve dans une situation aussi tragique.

Pour bien comprendre le processus qui l'a conduit où elle se trouve aujourd'hui, il est nécessaire de rappeler les faits. En janvier 1975, la recette départ aux 100 kilos pour une usine de papier journal était de 197,46 F, et le prix de revient de la meilleure usine française de 188,42 F, d'où un bénéfice de 9,04 F avant amortissement, ce qui était déjà totalement insuffisant. En décembre 1976, la recette départ n'est plus que 180,36 F, et le prix de revient étant passé à 194,24 F la perte s'élève à 12,88 F avant amortissement.

Cette baisse provient de la rentrée du franc dans le « serpent monétaire européen » en juin 1975 et a eu pour conséquence la revalorisation du franc de 8 %. Les Scandinaves ont alors baissé leur prix de vente en France du montant correspondant, et les fabricants français ont dû s'aligner sur ce nouveau prix, qui est encore le même aujourd'hui.

D'autre part, la hausse des prix de revient est facile à expliquer : de juillet 1974 à octobre 1976, la cellulose scandinave a augmenté pour les fabricants français de 44 %, la cellulose canadienne de 58 %, le fuel de 25 %, le kilowatt E.D.F. de 50 %, les produits chimiques de 25 %, les transports de 28 %, les salaires (coût de l'heure) de 51 %, etc. (...).

Aujourd'hui, les Scandinaves ont décidé une hausse de 17,8 % de leur papier vendu en France afin de retrouver une rentabilité perdue. Si le protocole entre les fabricants français et la S.P.P.P. était appliqué, comme il l'a toujours été jusqu'à présent, le prix départ des usines françaises passerait à 199,59 francs, soit + 16,5 %, et le prix de péréquation payé par les journaux à 214,32 F, soit une augmentation de 17,7 %. La direction des prix est naturellement impuissante devant la hausse du prix étranger, et tôt ou tard la S.P.P.P., malgré ses stocks, devra accepter le nouveau prix scandinave, faute de quoi la presse manquera de papier. Ce serait alors un véritable scandale si les fabricants français avaient leur prix fixé au-dessous de 199,59 F, prix à peine suffisant pour leur donner un ballon d'oxygène.

Si la direction des prix n'accordait que 10 % d'augmentation aux fabricants français, et elle pourrait être tentée de le faire, étant donné son état d'esprit, le prix de péréquation payé par la presse serait de 208,55 francs, soit + 14,5 %, au lieu de 214,32 francs, soit + 17,7 %, c'est-à-dire que l'Etat prendrait le risque de faire mourir une industrie pour une différence de 3,2 %. Les usines françaises abandonneraient alors la fabrication du papier journal non rentable et la presse se trouverait un jour à la merci des prix étrangers. Le mot magique de restructuration, si à la mode aujourd'hui et qui consiste à marier un très malade avec un moins malade, ne changera rien au problème qui exige, devant les augmentations de prix de revient, une augmentation du prix de vente. Seule cette augmentation, à défaut de liberté des prix, peut sauver notre industrie.

A une époque où l'Etat impose ses solutions, où l'industrie est privée de toute liberté d'action, où l'étatisme règne en maître, nous avons heureusement encore le droit d'écrire et de parler, le seul qui nous reste. Nous avons donc cru nécessaire de mettre les choses au point afin que chacun puisse juger.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Souvenirs, souvenirs...

A quoi rêvent les Français ? A en juger par ce qu'on voit sur le petit écran, au pays de la Révolution, on ne regrette qu'une seule chose, la vie de château. Et on ne porte qu'un toast, à nos chevaux, à nos femmes et à ceux qui les montent. Ce goût du peuple — le plus spirituel du monde, dit-on — pour la table, le lit et le tiroir-caisse, semble vraiment tourner à l'obsession. Prenez un exemple récent, l'adaptation à l'écran d'un roman de cape et d'épée de George Sand, les Beaux Messieurs de Bois-Doré. *On s'est arrangé pour retailler aux mesures flatteuses d'un Georges Marchal déchaîné, toujours prêt à dégainer, sautant de soubrette en pur-sang, le rôle d'un vieillard perclus, un bonhomme adorable, cherchant au fond de ses pots de fard et de pommade l'image bien effacée de ce qu'il a été.*

Les seuls ouvrages qui semblent intéresser nos producteurs, ce sont les souvenirs nostalgiques d'une enfance fastueuse, débités en tranches de trois à six fois une heure. Mercredi encore, on est reparti avec Pierre Vialiet à la recherche du temps perdu, ou plutôt gagné, par les hommes de sa famille à faire « la Foire ». Une grosse affaire de métallurgie au Luxembourg, une grande famille, de vrais hommes dont les prouesses strictement limitées aux voitures de maître et aux femmes de chambre, ont pour seul critère la quantité. Plus on en possède, plus on en engrosse, plus on est puissant. Ces records semblent imposer le respect qui convient aux épouses. Il faut les voir choisir, tâter à leur intention, parmi les meilleurs produits de la ferme, de belles filles « avec de bonnes cuisses de travailleuses ».

A vue de nez, ce n'est pas précisé, cela doit se passer entre les deux guerres, et cela illustre parfaitement les derniers « Dossiers de l'écran » sur les mutineries de 1917. Au cours du débat qui a suivi Pour l'exemple, *le film de Losey, des anciens combattants qui ont participé à ces mouvements de rébellion nous disaient qu'ils avaient souvent lieu au retour des permissions.*

Exaspérés par le contraste entre la foire, c'est précisément le mot qu'ils ont employé, de l'arrière et l'enfer du front, les poilus qui avaient pataugé trois ans dans la boue et le sang refusaient de monter en ligne. M. Guy Pedroncini, auteur d'un ouvrage sur ce sujet (1), voyait, comme eux, dans cette révolte la conséquence de la désastreuse offensive du général Nivelle, plutôt que le résultat d'une propagande pacifiste « séditieuse ». Elle a peut-être un peu joué, moins qu'on a bien voulu le croire, et surtout le faire croire, pour couvrir l'incurie et la négligence des chefs.

A les écouter, nous, ce qui nous étonnait, c'est qu'en de pareilles circonstances il y ait eu si peu de cas d'indiscipline. On les évalue à quarante mille. Une misère pour tant de misère.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *Les Mutineries de 1917*, Presses universitaires de France.

Alors que la C.G.T. maintient son mot d'ordre de grève LES RÉALISATEURS C.G.C., C.F.D.T. ET F.O. REPRENNENT LE TRAVAIL

Les représentants des syndicats des réalisateurs de télévision ont rencontré, mardi 18 janvier, les responsables des trois sociétés de programmes et ceux de l'Institut national de l'audiovisuel.

A l'issue de cette première réunion, les syndicats C.G.C., C.F.D.T. et F.O. ont décidé d'inviter leurs adhérents à reprendre le travail, tandis que, de son côté, *le* Syndicat français des réalisateurs de télévision (S.F.R.T.-C.G.T.) prolonge la grève entamée le 12 janvier jusqu'à ce jeudi soir 20 janvier inclus. Selon M. J.-P. Marchand, secrétaire général du S.F.R.T., « les négociations ont été entamées d'une manière intéressante » en ce qui concerne la mise au point d'une convention collective. Cependant, il estime que les discussions au sujet de la garantie d'un volume minimum de production ont « manqué d'ouverture ».

Déplorant l'absence des responsables de la S.F.P. et des sociétés de productio nlors de cette première négociation, M. J.-P. Marchand a ajouté : « Nous considérons qu'aucun règlement global ne peut être sérieux sans la présence de tous les négociateurs ».

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 20 JANVIER

— La *Banque du volontariat* dispose de la tribune libre sur FR 3, à 19 h. 40.

— *M. François Ceyrac*, président du Conseil national du patronat français, répond aux questions de Claude Lefèvre au cours du journal de FR 3, à 22 h. 25.

VENDREDI 21 JANVIER

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, est l'invité de Radio-Monte-Carlo à 19 heures.

— La *C.F.T.C.* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 20 JANVIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : la Famille Cigale ; 21 h. 30, Emission spéciale.

22 h. 25, Allons au cinéma ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Film : « le Silencieux », de Cl.-Pinoteau (1972) avec L. Ventura, L. Massari, S. Flon, L. Genn, R. Hardy.

22 h., Magazine du cinéma 100 000 images, de P. Tchernia (« Ceux de chez nous », de Sacha Guitry).

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (R.) : « le Mépris », de J.-L. Godard (1963), avec B. Bardot, M. Piccoli, J. Palance, G. Moll, F. Lang.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Improvisation IV, L'événement : le quartier Mouffetard ; 21 h. 40, Musique ; 22 h. 30, Nouvelles figurations, nouvelles tendances ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'auditorium 104 : « la Vie pour le tsar » (Glinka), par le nouvel orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, direction N. Bareza, avec les solistes de l'Opéra de Zagreb, F. Petrusanec, B. Berefovac, B. Svejic ; 24 h., Musique des civilisations africaines ; 0 h. 30, Harpes.

VENDREDI 21 JANVIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 14 h. 25, programme de la mi-journée (reprise à 17 h. 30).

20 h. 30, Téléfilm : les Survivants de la forêt perdue ; 21 h. 45, Retransmission théâtrale : Mademoiselle Julie, d'A. Strindberg, adapt. B. Vian, réal. A. Quercy, avec V. Boulay.

L'amour-haine d'une jeune fille de famille pour son valet de chambre auquel elle s'est donnée, un soir, par caprice.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., programme ininterrompu (à 16 h. 5, Aujourd'hui magazine).

20 h. 30 (R.) Les brigades du Tigre (Le cas Valentin).

Un épisode diffusé tard dans la nuit pendant les fêtes.

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Moqueurs, railleurs, persifleurs et rouspéteurs).

Avec Jacques Martin (« J'ai peur »), Jean-Christophe Averty (« Un homme Averty », de notre collaborateur J. Siclier), Claire Bretécher (« les Frustrés ») et Julien Cheverny (« Propos de mauvais goût »)

22 h. 45, Ciné-Club : « le Club des trois », de T. Browning (1925), avec L. Chaney, V. Mac Laglen, H. Earles, M. Bush (muet, N.).

Un ventriloque, un nain et un colosse s'associent pour commettre des forfaits.

Un conte de « terreur poétique » où Tod Browning, futur réalisateur de Dracula et de Freaks, *rencontre Lon Chaney, acteur spécialiste des maquillages et déguisements.*

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi (Sauver la ville, de M. Honorin) ; 21 h. 30, Astronomie : Voyage dans le cosmos (« L'étoile la plus proche »), de J. Lallier et M. Tosello.

Ce qui se passe à la surface et à l'intérieur du Soleil permet de comprendre ce qui se passe aussi dans les autres étoiles.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Promenades en Oisans, l'hiver, par M. Bichebois ; 21 h. 30, Musique de chambre : Sonatine n° 5 (J. Martinon), trois chansons pour chœur mixte « a cappella », trois chansons populaires « Eclatement I » et « Sympathie à 4 mains » (P. Drogoz, « Tableaux indochinois » (Gallois-Montbrun) ; 22 h. 30, Nouvelles figuratives, nouvelles tendances ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Cycle d'échanges franco-allemands ; en direct de Stuttgart, orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. U. Segal, avec la violoncelliste K. Georgian : « Concerto pour 9 instruments » (Webern) ; « Concerto pour violoncelle et orchestre » (Schumann) ; « Symphonie n° 3 » (Bruckner) ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Polyphonies pygmées ; 0 h. 30, Terminus.

PAPIER DE PRESSE
M. Ferdinand Béghin

JANVIER

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Pour H. L.

par JACQUES RIVETTE

JE ne parlerai pas d'Henri Langlois ; je parlerai de la Cinémathèque, je parlerai de moi et des cinémathèques successives : celle de l'avenue de Messine, avec ses cinquante places, pleine seulement pour « l'Age d'or », « l'Ange bleu », le « Potemkine », mais où les Griffith, les Stiller, les Murnau passaient le plus souvent devant cinq à dix personnes, et où, fin 1949, un provincial nouveau débarqué à Paris faisait connaissance, les retrouvant soir après soir parmi les cinq obstinés, de François Truffaut et Jean-Luc Godard ; puis la cinémathèque de la rue d'Ulm, celle des grandes rétrospectives : Bergman, Hitchcock, Keaton, Hawks, bien d'autres, mais j'insisterai sur trois parmi toutes : Mizoguchi, Kurosawa, Ozu, les trois grands japonais (les deux premiers, seulement connus « commercialement » pour cinq ou six films, alors que ceux-ci n'ont de « sens » que dans l'ensemble de l'œuvre ; le troisième, toujours ignoré sur les écrans français) ; et la cinémathèque de Chaillot, enfin, l'explosion du cinéma universel : celle où l'on pouvait, le même jour, voir à 18 h. 30, « True Heart Suzie » (Griffith, 1919), à 20 h. 30, « Alexandre Nevski » (Eisenstein, 1938), à 22 h. 30, « The Chelsea Girls » (seule projection publique à Paris, à ma connaissance, d'un des grands films de Warhol).

« Tout conserver tout montrer »

On le sait, le mot d'ordre d'Henri Langlois était : tout conserver, tout montrer. « Tout conserver », car qui peut savoir aujourd'hui ce que l'on jugera important dans dix, vingt, cinquante ans (Feuillade méprisé par Delluc, Pagnol et Guitry, accablés par toute la critique de l'époque, sont aujourd'hui pour nous bien plus « vivants » que, ne citons personne, tant de « chefs-d'œuvre » de leur temps). « Tout montrer », car certes Langlois avait ses goûts, ses dégoûts, mais jamais il n'en a tenu compte dans ses programmes : tout film, classique, moderne, incunable, inédit, quel qu'il soit, doit pouvoir être vu ; au public de le juger, suivant son propre goût du moment.

« Des films qui rajeunissent quand nous vieillissons »

Reste au spectateur, au *critique*, au cinéaste, à comprendre quels devoirs l'exemple de *Langlois nous lègue : « tout voir »*, tâcher de conserver intacte la curiosité pour tout *cinéaste nouveau*, d'ici ou d'ailleurs, tout film ancien inconnu, tout cinéma national *ignoré ; mais aussi, « tout revoir »*, car ce que l'on a admiré il y a dix ans est-il toujours admirable, ce que l'on a méprisé méprisable ? Remise en question perpétuelle, nécessaire, des « jugements », qui parfois se paye : *tristesse* d'être déçu, ou pire, par un film que l'on a aimé jadis ou naguère, mais remboursée au centuple (comme disait l'autre) par la joie de voir enfin, là où l'on n'avait rien su voir autrefois, un nouveau visage, « autre », surprenant, et remettant en jeu tout le jeu du cinéma. Et joie de revoir à neuf chaque fois les films de Renoir, Mizoguchi, Hitchcock, Ford, Dreyer (je cite les premiers noms qui me viennent à l'esprit — sans parler de Griffith et Chaplin, les modernes perpétuels) : films qui vivent avec nous, rajeunissent quand nous vieillissons, et semblent à nos yeux il y a quinze ans avoir anticipé Brecht, il y a dix ans Barthes, il y a cinq ans Lacan (à suivre).

Eh bien, relisant d'un coup d'œil ces mots griffonnés sous le coup : par tous ces noms de cinéastes jetés, par tous ces films évoqués (films pour lesquels Langlois a usé sa vie, rusant, mentant s'il le fallait, volant, tuant s'il l'avait fallu), c'est quand même bien d'Henri Langlois que j'ai parlé.

Le neuvième concours de chorégraphie de Bagnolet

« ON AURA AU MOINS UN PAPIER SIGNÉ »

LE hasard l'a voulu. Deux jours après une conférence de presse où Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, affirmait avec force que la créativité était une priorité et, en termes plus flous, le *projet d'une véritable politique de la danse*, on assistait au neuvième concours chorégraphique de Bagnolet. Depuis presque dix ans, la municipalité de cette ville de trente-six mille habitants prend en charge une manifestation unique en France (il en existe une seule autre du même genre en Europe, à Cologne) et donne à de jeunes chorégraphes la possibilité de présenter leurs œuvres en public dans de bonnes conditions techniques.

Organisé par Jaque Chaurand, avec foi et obstination, le « Ballet pour demain » a fait de Bagnolet une sorte de Mecque, symbole de vitalité, de la création chorégraphique.

Depuis trois ans, le concours éclate et doit limiter le nombre des candidats. Mais comme dans le même temps rien n'a vraiment bougé dans l'organisation de la danse, il demeure une *expérience isolée* ; faute de relais et d'aboutissants, il a atteint ses limites : « *Nous sommes en quelque sorte dépassés par le succès*, explique Bernard Herbette, maire adjoint, chargé des affaires culturelles. *La rencontre de 1976 avait permis à plus de cinq cents professionnels de faire le point sur la nécessité et les misères de la danse en France. Un an après, rien n'a changé, si ce n'est qu'à Bagnolet des troupes nombreuses et un public croissant appellent un équipement plus adapté, un local plus vaste, des moyens financiers accrus. Il nous est impossible d'y parvenir sans l'aide de l'Etat.* »

A quoi bon détecter, encourager de jeunes chorégraphes, s'ils ne peuvent parfaire leur métier, trouver un lieu de création et de rencontres ouvert à tous. Près de la porte de Bagnolet, au milieu des tours scintillantes qui donnent à ce coin de banlieue un faux air de Manhattan, il y a un trou d'ombre... l'emplacement réservé à la future Maison de la danse, salle polyvalente dont les plans et le dossier ont été déposés au ministère.

Le groupe de Forcalquier

Le concours de Bagnolet, c'est d'abord une déambulation perdue dans les rues du vieux *village pour trouver le gymnase Maurice-Baquet*, une vaste salle que les sportifs abandonnent pendant dix jours avec beaucoup de *réticence. L'ambiance y est très particulière*, chaude et sympathique : un va-et-vient continu de danseurs et de spectateurs, des *mouvements de foule dans les gradins, des*



bruits de bouteilles, la sonorisation, les annonces au micro, des cris, des contestations, *des espoirs et des larmes, tout cela dans* une obscurité où brille par instants la lampe d'un des vingt membres du jury alignés sur *des mètres de tapis vert.*

On ne peut se faire une idée vraie du « Ballet pour demain » si l'on ne suit pas la *journée consacrée aux éliminatoires, car elle* donne l'occasion de connaître les jeunes chorégraphes dans leur diversité et d'entre-*voir toutes ces troupes d'amateurs, dont* Mme Françoise Giroud semble vouloir faire grand cas. Un grand nombre ne franchiront *pas le cap de la sélection (dix-neuf candidats* sur trente sont retenus) Qui dira jamais par quelle suite de circonstances le groupe de *la M.J.C de Forcalquier ou celui de Sainte-*Foy-la-Grange se trouvent soudain face aux spectateurs de Bagnolet.

Ils sont bien sympathiques les amateurs du vendredi, avec leur façon d'exprimer maladroitement des choses sérieuses (le racisme, *la guerre et la fin atomique, la répression,* la lutte pour la liberté, les rapports de groupes), *à grand renfort de projections et de* musique pop, dans des styles approximatifs mêlant savoureusement la danse folklorique et la boxe française. « *Heureux*, déclame l'un d'eux, *ceux que le soleil et le vent suffisent à rendre fous !...* »

Bien sûr, ils peuvent difficilement prétendre à un prix, mais ils ont trouvé un public qui apprécie, qui applaudit : ils communiquent. Pour un soir, c'est la grande fraternité de la danse. Parmi eux se sont glissés quelques petits malins, des professeurs sans aucune ambition chorégraphique, venus là tout simplement pour montrer leur école..., publicité assurée : « *Nous n'espérons rien gagner*, explique une enseignante, *mais cela motive les petites.* »

D'ailleurs, il est bien difficile de faire la part entre les professionnels et les autres, lorsqu'on voit par exemple Mat Mattox présenter en catégorie amateur une démonstration de danse-jazz témoignant d'un métier affirmé, tandis qu'un groupe attachant mais absolument dépourvu de possibilités techniques comme celui d'Alain Leduc va balbutier *lamentablement* parmi les danseurs chevronnés.

Gestes quotidiens

Dans leur ensemble, les œuvres présentées *à ce neuvième concours sont d'une qualité* supérieure à celles des années précédentes, même si l'on peut regretter que l'inspiration *n'en soit pas plus diverse. La compétition* s'est jouée entre plusieurs créations appartenant à la même famille. Qu'il s'agisse de *Jacques Patarozzi, de Lauri Macklin, de Jean* Rochereau, de Mauri Alrando ou de Jean-Claude Ramseyer, la technique d'entraîne-*ment est la même ; même référence à la* danse moderne, même façon de bouger dans l'espace, mêmes thèmes, et souvent mêmes *danseurs. Jean Rochereau l'a emporté grâce* à une sensibilité plus vive et grâce à l'interprétation lumineuse de Caroline Dudan, égre-*nant dans une sorte d'état second la triste* monotonie des gestes quotidiens, tandis que Jean-Claude Ramseyer « rafle » deux prix *pour une suite de pas enchaînée comme une* fugue de Bach et enlevée dans une véritable euphorie par le groupe Le Cercle.

Par contraste, on n'en appréciait que mieux l'esprit acidulé et les gestes étranges — quoique restreints — de Stéphane Bricart-*Hampe dans un Pierrot lunaire* très accordé à la partition de Schoenberg ou encore le monde fou, fou, fou, de Charles Pirat, monté *de Tourettes pour faire éclater quelques* pétards, d'un surréalisme rajeuni et déshabillé. *Conséquence de la crise actuelle*, les Italiens et les Anglais étaient absents. Les Allemands, très assidus à Bagnolet, ont proposé deux ou trois créations aux images fortes : *Rouge et Noir*, de Reinhilda Hoffmann, un jeu sadique entre deux hommes et une *femme, dont le parfum rétro n'a pas été apprécié* de tout le public, et *Augure*, d'Inge Katharine Sehnert, sorte de rêve sculptural projeté dans l'espace dans un style très « wigmannien », un peu lent, mais tellement en harmonie avec Webern !

Bagnolet a aussi donné sa chance à la Compagnie Magenia, à mi-chemin entre la danse et le mime dans une évocation du destin de l'homme suspendu entre le rêve et la réalité. Il y avait aussi un Marocain, Mohammed El Aziz, et un Malaisien, Lari Leong, dont l'originalité s'est perdue parmi les avatars des interprétations.

Qu'adviendra-t-il des lauréats de Bagnolet ? Certains sont retenus pour les Ateliers chorégraphiques des Prémontrés (s'ils peuvent avoir lieu), pour la rencontre de danse de la M.J.C. de Colombes, pour la tournée des J.M.F. en octobre ou pour le prochain forum du Festival d'automne. Mais, pour beaucoup, Bagnolet ouvre sur le vide. A ce sujet, on peut s'étonner qu'aucun observateur étranger ne suive cette compétition.

Samedi soir, après la proclamation des résultats, un buffet accueillait tous les danseurs, les membres du jury et la municipalité pour un débat général « *Est-ce que notre mention nous vaut de l'argent*, demanda gentiment Charles-Henri Pirat à Jaque Chaurand ? *Non. Bon ! on aura au moins un papier signé pour leur montrer à Nice ! Maintenant, il va falloir redescendre là-bas ; on fera du stop avec notre mannequin.* »... Voilà ; à 2 heures du matin, « Bagnolet 77 » s'est achevé dans un grand éclat de rire.

MARCELLE MICHEL.

Le Palmarès

CATEGORIE « NON PROFESSIONNELS » :
PREMIER PRIX DE CHOREGRAPHIE : *Pierrot lunaire* de Stéphane Bricart-Hampe.
SECOND PRIX : *la Lune* d'Ella Jaroszewicz (Magenia).
MENTION DE RECHERCHE : *Ibis* de Charles-Henri Pirat.
CATEGORIE « PROFESSIONNELS » :
PREMIER PRIX . *Un peu comme tout le monde* de Jean Rochereau.
SECOND PRIX : *Quatuor* de Jean-Claude Ramseyer.
MENTION DE RECHERCHE : *Rouge et Noir* de Reinhilde Hoffmann.
Prix de l'humour offert par la Fondation de France : *Quatuor* de J.-Cl. Ramseyer.

Une utopie architecturale

LE PALAIS SOCIAL DE GODIN

GODIN, c'est un poêle de chauffage en fonte, simple et sans reproche. Un siècle après sa mort, l'industriel qui lui a donné son nom entre dans la galerie des architectes visionnaires de l'urbanisme utopique. De son phalanstère, à Guise (Nord) Engels disait dans *la Question du logement*, qu'il avait été érigé « *par un fouriériste, non en vue d'une affaire de spéculation, mais dans un but d'expérience socialiste* ». Mais il ajoutait plus loin : sa « *colonie (...) est devenue finalement, elle aussi, un simple instrument de l'exploitation ouvrière...* »

Une exposition à la Maison des sciences de l'homme évoque l'œuvre de ce patron qui passait pour un « socialiste dangereux » et avait dû s'exiler à Bruxelles, où il avait construit une nouvelle usine accolée à son phalanstère peu avant sa mort, en 1888. L'usine d'un côté, *l'habitat ouvrier de* l'autre. Un habitat qui est un micro-système urbain, rationa*liste et visionnaire, où le pro*cessus de production (l'usine), de consommation (l'habitat, les équi*pements collectifs) et d'échange* fait partie d'un tout organiquement lié. Jean-Baptiste Godin était un de ces romantiques du progrès social qui, devant la misère et l'insalubrité des taudis des travailleurs de la société pré-industrielle urbaine, parlaient d'habitat hygiénique, d'espace, d'air pur, de lumière...

« *Si un jour je m'élève*, disait-il, *je chercherai les moyens...* » Godin est né pauvre, fils d'un artisan serrurier. Il n'est pas un enfant banal. De l'imagination. Des tendances au spiritisme et à la divination.

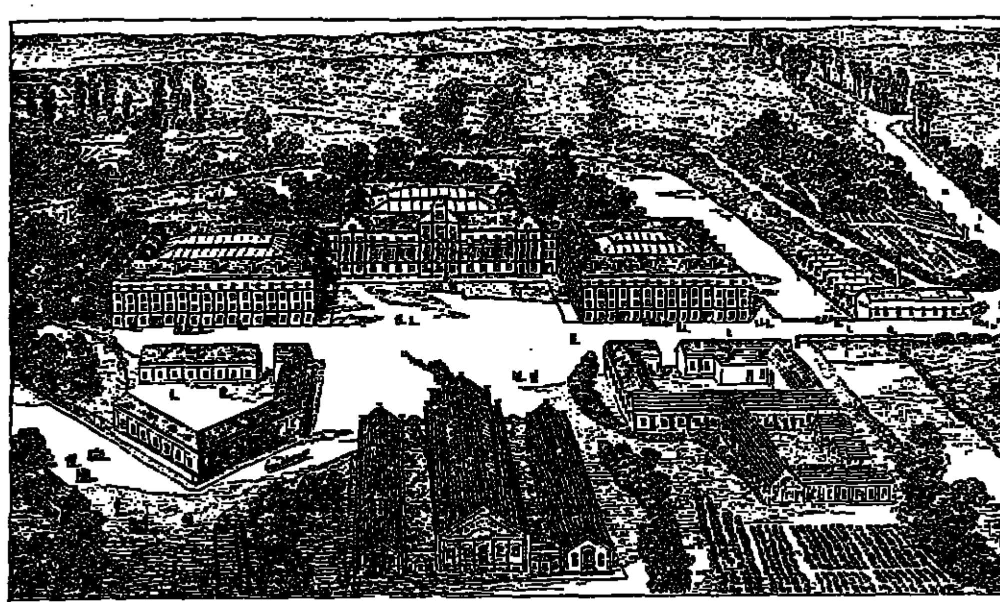
Tout en faisant le tour de France des ateliers, il se forme dans les encyclopédies. Misère lucide. « *Prise de conscience sociale* », enfin, à la suite de sa rencontre avec Fourier. Lecture d'Owen, de Saint-Simon, de Considérant, de Cabet : les utopistes qui fleurissent dans l'enfer de pauvreté des cités industrielles *et rêvent à d'autres mondes.*

Si un jour je m'élève !... Il commence justement. Avant de passer au concret, il réfléchit, il écrit (*Solutions sociales* et autres textes) le programme de son phalanstère. Contrairement à d'autres qui rêvent, lui entend passer à l'action et réaliser son dessein de société à l'échelle d'une usine, conforme à ses idées, où vont vivre mille sept cent soixante-dix personnes. A côté des ateliers, séparés par une distance que la marche à pied couvrirait, un habitat ouvrier conçu sur le modèle d'un palais, un « palais social » où, faute de pouvoir donner au travailleur la richesse, il lui en donne l'équivalent dans un climat de fraternité fondé sur l'association capital-travail-talent.

L'architecture avant la société

Jean-Baptiste Godin élabore le plan de son phalanstère en 1858. Il n'entend pas faire du logement social. Il a une conviction : pour faire une réforme de la société, il faut commencer par une réforme de l'architecture. Le progrès social est inscrit dans le progrès de l'architecture. Le phalanstère de Guise sera donc le contraire des casernes ouvrières de Paris, des habitations des mineurs dans le Nord (maisons particulières qui défendaient le concept de la famille et faisaient espérer l'accession à la propriété), des cités où sévit la ségrégation des ouvriers, « créateurs de fortune », et des patrons, « jouisseurs de fortune », du milieu urbain en général, où l'individu pauvre est seul dans la foule...

Pour Godin, le phalanstère de Guise doit créer de nouveaux rapports humains. La forme doit soutenir le flux invisible de la fraternité et de la solidarité : il illustre dans la pierre l'idéal fouriériste. La nouvelle « cité socialiste » est située hors la ville, aux abords de la forêt, au bord de l'Oise. Elle a son territoire autonome. C'est un « fief



industriel ». Godin calque le dessin de la façade sur celle du château de Versailles, un Versailles simplifié mais hautain avec ses ailes en décrochement qui entourent la place de parade.

Sous un dôme de cristal

Il est plus facile d'imaginer une nouvelle forme sociale qu'une nouvelle forme architecturale. Mais, derrière la façade, la vie quotidienne est organisée autrement : caravansérail de logements donnant sur des coursives-balcons, celles-ci entourant trois cours recouvertes d'une verrière à la charpente de bois. C'est là que se tiennent les bals du dimanche au son de l'orchestre. La cour où tout se passe et où tout le monde, du balcon, voit tout le monde et devient censeur spontané ; c'est le modèle carcéral, celui des casernes et des écoles qui sont des casernes. Pour garantir l'ordre ? La moralité ? Le contraire en tout cas de la rue-galerie de Fourier, plus aventureuse, ludique, libertaire.

La ville de Guise, toute proche du « fief industriel », ne voit pas d'un bon œil l'expérience phalanstérienne qui offre des appartements à 9,60 F, avec chauffage par air ventilé, eau, électricité et « trappes à balayures » à tous les étages, tandis qu'un taudis est loué en ville 12 F. Et puis, dit-on, c'est un milieu corrompu, où se pratiquent l'union libre, l'école mixte et laïque, l'élevage des enfants par tranches d'âges (Orwell avant la lettre ! mais la mortalité enfantine est plus basse qu'en ville). Les femmes s'y font couper les cheveux court et vont, le dimanche, au bal costumé sous la verrière. Mis à part le théâtre, conçu non comme un *lieu de fête* mais d'accès au savoir, avec cours de déclamation pour apprendre à parler en public, la cour, c'est, en fait, la maison de la culture sous un dôme de cristal.

Ambiguïté d'un espace : d'un côté, la fraternité ; de l'autre, la surveillance de la grande famille phalanstérienne. Zola, qui se rend sur place, rapporte : « *Maison de verre. Défiance du voisin. Pas de solitude. Pas de liberté. Mais grandes commodités, surtout pour l'enfance. L'ouvrier est-il devenu meilleur et est-il parfaitement heureux ? Questions à résoudre.* »

Godin n'avait pas imaginé le bonheur idéal. Avec l'expansion de son usine, il avait dû altérer les règles de l'habitat en phalanstère. Mais le discours sur la séparation et le rapprochement organique des zones spécialisées pour travailler, habiter, cultiver *le* corps et l'esprit, *le mythe* hygiéniste du soleil, de l'air pur et des espaces verts, qui allait être celui des architectes modernes des années 30, Le Corbusier en tête, a des racines dans le « *phalanstère utopique* » que d'autres ont rêvé et que Jean-Baptiste Godin a réalisé.

JACQUES MICHEL.

★ Exposition présentée par M. Culot, Archives d'architecture moderne, Bruxelles. Diffusion par le C.C.I. du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, à partir de l'étude d'Annick Brauman sur Godin. Introd. R.-L. Delvoy. Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail.

EN BREF

Cette année, Beethoven

Concerts et festivals vont célébrer, cette année, le cent cinquantième anniversaire de la mort de Beethoven. Jusqu'au 12 février, l'Orchestre de Paris, dirigé par Daniel Barenboïm, propose, au Palais des Congrès et au Théâtre des Champs-Elysées, l'intégrale des neuf symphonies, des cinq concertos pour piano et de l'unique concerto pour violon, qu'interprétera Isaac Stern. Le pianiste Jean-Bernard Pommier et les chœurs de l'Orchestre de Paris proposeront également leur concours. Les 23 et 30 janvier, les concerts Pasdeloup offriront les cinq concertos pour piano, avec Erick Heidsieck, au Théâtre des Champs-Elysées.

Les concerts Colonne, qui ont déjà célébré cet anniversaire, présenteront, le 26 mars, jour de la mort du compositeur, *Missa Solemnis*, dirigée par Pierre Dervaux, avec la chorale Elisabeth Brasseur, en l'église des Invalides. Enfin, les chorégies d'Orange monteront, l'été prochain, *Fidelio*.

Goya aux « Puces »

En mars prochain, une curieuse construction en bois, de 6 mètres de haut, se dressera au cœur du marché aux Puces. Elle aura des plates-formes, des escaliers, des passerelles, des galeries couvertes, une arène avec des gradins... Tout un dispositif pour inviter à un voyage dans l'œuvre gravé de Goya. Partout, sur les murs-palissades, seront en effet accrochées des reproductions photographiques des gravures de Goya ; dans des salles, on présentera des tirages originaux du maître, on évoquera ses sources ainsi que d'autres graveurs contemporains. Tandis que, sur un écran, défilera en permanence l'intégralité des planches des quatre recueils de Goya. Cette présentation sera complétée, chaque fin de semaine, par un spectacle joué par un comédien pour éclairer certains aspects du personnage Goya.

Une idée de la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, qui doit promener l'exposition dans plusieurs villes du département et hors de ses limites.

★ Terrain municipal, 35-37, rue Jules-Vallès, Saint-Ouen, 7 mars-4 avril (845-08-95).

Jeune création à Martigues

Une exposition intitulée « 25 moins 35 » se tient jusqu'au 6 février 1977 à l'Algalier (Centre municipal d'exposition) de Martigues (Bouches-du-Rhône). Cette exposition conçue par la conservation des musées de Martigues présente les œuvres de vingt-cinq artistes de moins de trente-cinq ans, travaillant tous dans la région de Marseille, Avignon, Aix et Toulon.

Le choix de ces vingt-cinq jeunes artistes a été fait dans le dessein de représenter les grands courants de la création contemporaine en Provence (support-surface, nouvelle figuration, peinture « politique », body-art, cinétique) et de témoigner de sa vitalité. — *(Corresp.)*

★ Rens. : musée de Martigues, rue du Colonel-Denfert, 13500 Martigues. Tél. : (16-91) 80-49-64.

Théâtre ouvert à Beaubourg

Les Mandibules, de Louis Calaferte, dans une mise en espace d'Hortense Guillemard, inaugure le 2 février (et jusqu'au 6) le Théâtre ouvert de Beaubourg. Pendant ce temps, du 3 au 9, Jean-Paul Wenzel et Claudine Fievet présentent au Théâtre de la Commune, à Aubervilliers, *Marianne attend le mariage*. A Beaubourg suivront, du 9 au 12, les élèves de l'Ecole de Strasbourg, dirigés par Jean-Pierre Vincent et Jean Dautremay avec *la Bonne Vie* de Michel Deutsch. Avec les œuvres lues par leurs auteurs au Gueuloir et la cellule de création animée par Jean-Claude Grumberg, ce sont douze pièces en dix jours qu'offre le Théâtre ouvert.

Une maison dans un quartier

LE COLLECTIF DE LA RUE DUNOIS

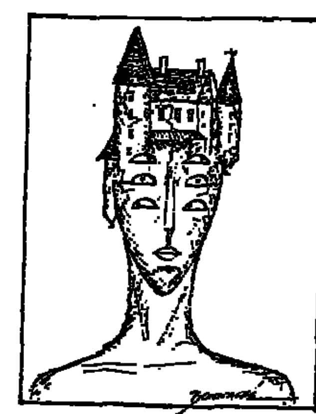
On peut être abonné au Théâtre de la Ville, et que ce soit affectif, mais, enfin, ce n'est pas indispensable. Tandis qu'il est hors de question de se rendre régulièrement au numéro 28 de la rue Dunois si l'on ne possède pas quelques tendresses fondamentales ; il faut avoir des souvenirs dans le treizième arrondissement, il faut aimer le limonaire. Il faut rêver d'une maison à Paris avec des amis, il faut avoir l'esprit de voisinage, le goût des cafés et le sens des dimanches. Après cela, il conviendra d'apprécier une certaine forme de culture militante, d'avoir une sensibilité particulière qui est parfois, malheureusement, le fait d'une génération, car il s'agit de quelque chose de neuf.

Huit groupes d'expression culturelle ont décidé d'associer leur pratique au sein d'un collectif, tout en conservant des activités indépendantes. Ils se sont rencontrés dans les entreprises, les établissements scolaires, ou bien dans la rue : théâtre d'intervention, mime, chanson ou musique, ce sont toujours des spectacles portatifs qui se déplacent de luttes ouvrières en actions ponctuelles. Ce sont les nouveaux animateurs, ils ont en commun une attention passionnée (qui est leur raison de travailler) à la réalité, aux gens, aux combats pour un monde meilleur.

Tous les dimanches à 5 heures

Au printemps dernier, ces huit groupes, qui cherchaient à s'implanter dans un quartier populaire parisien, ont trouvé un pavillon rue Dunois : cinq pièces, une cave, une cuisine et un hangar adjacent. Il leur a fallu 5 millions (anciens) pour tout aménager : ils ont réuni 1 million en souscriptions, en adhésions, c'était le bouche à oreille, c'est arrivé par petits bouts. Ceux qui avaient le temps — c'est-à-dire peu, car ils sont pour la plupart obligés de gagner de l'argent comme ils peuvent, ils n'ont pas de subventions — se sont mis à la maçonnerie. Heureusement, les travailleurs des chantiers environnants, les voyant passer, se sont inquiétés de leurs activités et les ont conseillés.

Depuis quelques jours, ils ont le chauffage, et la grande salle était prête, le 15 janvier, pour la soirée d'inauguration. Pour le moment, en effet, il s'agit de rembourser les dettes et, pendant deux mois, les représentations (bénévoles) vont se succéder. Il y aura la fanfare Blaguebol, Gilles Servat, les Farfadets et d'autres. Ce samedi-là, l'animation était assurée par cinq des membres du collectif. Le mime Duval, dont le limonaire surgit souvent, par enchantement, dans les rues de Paris, a fait entrer les enfants dans son jeu. La Carmagnole (chorale de femmes) a donné quelques bonnes chansons, vives et quotidiennes. Ce fut l'occasion pour beaucoup de découvrir le Théâtre à bretelles, avec son nouveau spectacle, « l'Autoroute ». « Théâtre à bretelles : sorte d'orgue de Barbarie de l'image, porté comme un accordéon », dit le lexique du collectif. Et tandis que la bande dessinée défile, deux comédiens racontent, ou chantent, une histoire. Carlos Andreu s'est fait l'écho des peuples opprimés, et la troupe Z a donné un aperçu de sa manière de voir la rentrée économique et sociale, que l'on avait déjà pu apprécier lors du Marathon du théâtre sec organisé en décembre par le Théâtre de l'unité et la M.J.C.-Théâtre-des-Deux-Portes. Mais le collectif de la rue Dunois, c'est aussi le Manège du charivari monstre, la revue d'architecture Place et le chanteur Vania.



Cette maison, dont la vie est organisée par un secrétariat où chaque groupe est représenté, doit normalement devenir la maison du quartier, le deuxième local de l'arrondissement (après la maison paroissiale de l'avenue de Choisy) où l'on pourra se réunir facilement. L'idéal, c'est que les gens le prennent complètement en charge. Déjà, des groupes féministes et des associations l'utilisent, et cela servira aussi bien aux postiers du tri qu'à des ateliers de théâtre ou de musique. Il y a aussi le projet d'un comité d'animation pour faire des enquêtes sur le treizième. « Renforcer les moyens militants par les moyens culturels », telle est la pratique, rue Dunois. Et tous les dimanches à 17 heures, on dansera comme, paraît-il, on dansait, autrefois, passage Chanvin.

CLAIRE DEVARRIEUX.

CHANSON FRANCOPHONE

Geneviève Paris Pascal Auberson et Beau Dommage

DECIDEMENT, la chanson d'expression française est portée par une nouvelle vague qui s'affirme avec plus de force presque de jour en jour.

Ainsi, au Palais des Sports, Geneviève Paris et le groupe canadien Beau Dommage s'intègrent superbement au spectacle de Julien Clerc. La voix de blues et le feeling de Geneviève Paris — qui est aussi une vraie musicienne et une bonne guitariste — devraient s'imposer rapidement, à condition toutefois que celle-ci ait plus de rigueur dans le choix de ses textes.

Beau Dommage a fait son apparition en France il y a deux ans. Il a déjà ses classiques comme la *Complainte du phoque en Alaska* et *le Blues de la métropole*. Il renouvelle une chanson québécoise étonnamment riche et exprime sa modernité à travers une musique généreuse jouée avec puissance et cohésion. On voudrait l'entendre plus longuement, dans le cadre d'un concert, Beau Dommage.

A l'Olympia, lundi pour un soir, le Suisse Pascal Auberson a, lui, prouvé qu'il pouvait passer sans difficulté de la petite scène des Blancs-Manteaux à celle plus vaste du boulevard des Capucines et que son show était aussi efficace dans sa frénésie libératrice, dans sa manière bien à lui de mettre en vie des chansons où il joue avec les mots, les impressions, les rencontres. Certains lui reprochent d'avoir une voix qui n'est pas sans rappeler celle de Nougaro. Mais Auberson a vingt-deux ans, il a son propre « beat » et il est à l'évidence un interprète suffisamment original pour se dégager rapidement de toute influence. — C. F.

★ Geneviève Paris et Beau Dommage : au Palais des sports, 20 h. 30.

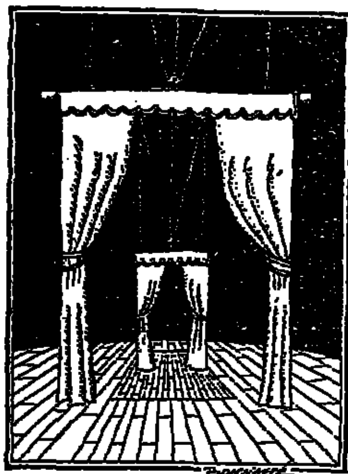


هكذا من الأصل

THÉÂTRES EN EXIL

MARIA PISCATOR A LA RECHERCHE DES VOIX MORTES

INVITEE par le Goethe Institut et par le Conservatoire d'art dramatique, Maria Piscator est à Paris. Elle donne des conférences sur le travail de son mari, Erwin Piscator, l'un des pères du théâtre contemporain. Novateur par son utilisation de l'espace scénique, par sa manière de concevoir la fonction politique de la représentation, inventeur du théâtre prolétarien, du théâtre d'agit-prop'. Piscator est mort en 1965. Sa veuve vit à New-York, où tous deux s'étaient réfugiés pendant la seconde guerre mondiale.



« Piscator est allé à New-York pour *monter Guerre et Paix, raconte-t-elle*. Il y est allé sur un malentendu. Il existait là-bas une coutume amusante, celle de faire lire les textes à tout le monde. Anatole France, paraît-il, agissait ainsi avec sa concierge... Enfin *Guerre et Paix* n'était pas « number one », n'avait pas le « climax »... Le producteur avait entendu parler du théâtre épique, mais ne savait pas de quoi il s'agissait. Il ne pouvait même *pas imaginer que l'on présente* une pièce non catharsique, sans « happy end », une suite de situations où les destins personnels sont vus seulement dans leurs rapports avec l'Histoire. Il a renoncé sans nous prévenir. Simplement, Ellen Hayes devait être Natacha ; et, un jour, nous avons lu dans un journal qu'elle répétait un autre spectacle... Vingt-cinq ans après, *Guerre et Paix* est venu à New-York et a trouvé six producteurs.

» A cette époque, notre condition était très difficile. Nous étions en 1939. Piscator ne pou*vait pas revenir en Allemagne* — Hitler ne l'aimait pas — ni en France. Il avait un visa de deux semaines et devait trouver du travail pour avoir le droit de rester. Le seul travail possible était l'enseignement. Il a été obligé de s'y résigner, lui qui avait en horreur tout ce qui est école. Il est entré à la New School, où un homme admirable, Alwyn Johnson, organisait des sections pour les réfugiés en difficulté. C'est ainsi que *Piscator a découvert ses qualités* de pédagogue.

Des fleurs sur une tombe

» Je crois que ces qualités lui viennent d'un ancêtre, *Johannes*, né au moment où Luther mourait, et qui a retraduit la Bible. Le résultat a été magnifique : il a été immédiatement expulsé d'Allemagne et a dû se réfugier en Suisse. Il a traduit l'Ancien et le Nouveau Testament, et a ajouté un troisième volet, une sorte d'almanach où il a écrit une ligne de conduite à suivre au jour le jour. Ce don d'enseignement a traversé les générations d'une *famille reconvertie dans le* commerce, avant de parvenir à Erwin.

» Il trouvait les élèves américains merveilleux. Il disait : « *En » Allemagne, ils attendent d'être » parvenus au sommet de l'échelle » pour ouvrir la bouche. Ici, dès » l'enfance, ils savent s'expri» mer.* » J'ai fait personnellement du théâtre avec les enfants à New-York, ils m'ont appris tout ce que je sais d'anglais... Piscator pensait à une *suite de cours*, des tragiques grecs jusqu'au théâtre contemporain. Seulement, les Américains n'ont pas de répertoire, ils ne voient pas l'utilité de travailler des pièces qui ont déjà été montées, même si c'est au dix-septième siècle. Alors Piscator est parti du théâtre contemporain et a remonté le temps jusqu'aux Grecs ; les élèves se sont passionnés.

» L'existence était dure. Pourtant, nous n'étions pas isolés. Erwin était très beau — ça compte, — on le demandait partout. Mais personne ne connaissait et ne pouvait comprendre son passé. Les grands personnages réfugiés en Amérique n'y ont pas joué un grand rôle. Je me souviens de Jouvet désespéré par la froideur du public, et d'une comédienne célèbre qui me con*fiait à l'entracte de l'École des femmes : « On dirait un specta» cle pour enfants...* » Quand Brecht *a monté ses pièces*, elles ont sombré. Il les mettait en scène à sa façon et il avait raison, mais ça n'intéressait personne.

» Piscator disait : « *Brecht est » mon frère et le sera toujours.* » Ils ont lutté contre l'apathie du public, chacun à sa manière. Tous deux savaient que le théâtre n'est pas une chose hasardeuse, et, en même temps, qu'il comporte une part de chiqué. Le théâtre engage une attitude pareille à celle du docteur au chevet d'un malade. Une attitude *sociale. En ce moment, je* joue pour vous, pour vous donner une impression juste de moi. Ce n'est pas un trompe-l'œil, mais un jeu honnête...

» J'ai peu connu Brecht. Je l'ai souvent rencontré, mais il n'acceptait pas mon mariage, c'était déconcertant. Je ne l'ai pas « vu » vraiment. J'étais très fâchée contre lui après sa mort. Je me trouvais à Berlin, dans le *cimetière huguenot. Un cimetière* plein de gens extraordinaires que l'on ne connaît plus, qui restent quelque part dans la tête. Je me trouvais devant le tombeau de Brecht, une haute pierre pointue qui lui ressemble, et des fleurs partout, renouvelées quatre fois par an. J'ai demandé la même chose pour Piscator. On m'a répondu : « *Il n'y a pas assez d'argent.* »

» Après la guerre, j'aurais voulu que Piscator reste aux États-Unis. L'âge était venu. Je pensais que le confort américain était meilleur. Mais, les derniers temps, Piscator s'isolait en lui-même. Lui parler devenait difficile, même pour moi. Au fond, c'était la résignation. Il devait partir. Il est retourné en Allemagne, et tout était changé, la terre, la manière de penser, de vivre, tout... *Les acteurs l'attendaient, atten*daient l'homme de la légende : celui qui sait écouter, à qui on peut confier son destin, celui qui peut tout faire... Mais il ne pouvait rien, il allait de petit théâtre en petit théâtre, et, même quand il a eu la Volksbühne, il n'a pas eu d'argent.

La bibliothèque du silence

» *Il ne restait rien de ce qu'il* avait fait. Contre ma nature, je suis devenue une collectionneuse précise. Brusquement, après sa mort, chacune de ses moindres petites notes devenait précieuse. Avant, non, tout était perdu... Il y a une chose que je veux faire, et Piscator y sera mêlé parmi beaucoup d'autres... Je veux fonder une bibliothèque, je l'appellerai « bibliothèque du silence » ou « ceux qui n'ont plus de voix »... Je veux réunir des livres et des documents sur toutes les voix qui ont parlé en Allemagne, en Italie, en Espagne, partout... depuis la République de Weimar jusqu'à nos jours. Celles que l'on n'a plus entendues après un certain temps. Ces voix-là avaient une raison de ne plus exister. Elles n'ont pas été toujours interdites par les gouvernements. Parfois, les individus eux-mêmes n'avaient plus le goût ni la force de se faire entendre. Ils avaient tout donné, rien ne venait les renouveler.

» Je suis Autrichienne, j'ai fait *mes études à Paris, j'ai épousé un* Allemand, j'ai vécu avec lui aux États-Unis, je n'ai pas connu les camps de concentration, ni la torture ni la faim. Je n'ai connu la violence que dans les livres, mais j'ai connu, j'ai vu la violence qu'exerce l'exil. J'ai vu les effets du déracinement sur cette génération des deux guerres. Piscator a vécu la guerre de 1914 dans les tranchées, à Ypres. Il n'a jamais pu oublier qu'il avait dormi sur *des cadavres. Mais ça,* c'est une maladie. Quelque chose est pire, parce que définitif, c'est la mort spirituelle de l'individu. J'ai vu ces hommes qui s'étaient cassé la tête, qui avaient eu de grandes idées, dont la carrière était signée. Ils étaient réduits au silence. Ce n'était pas seulement pour des raisons économiques, pour des questions de langage. La plupart avaient eu des gouvernantes anglaises. Ils avaient perdu *leurs forces, ils n'étaient* plus capables de parler... Quand ça arrive, quand les voix s'éteignent, quand plus rien ne vient les rafraîchir, une culture meurt. La culture allemande a commencé à dégringoler quand nous n'avons plus entendu les voix des autres. Après, nous étions des étrangers.

» En Amérique, depuis cinq ou six ans, la jeunesse change beaucoup. L'argent n'a plus le même sens. Je ne sais pas ce qui se passe ici, en France. Pour moi, c'est différent. Je retrouve Paris, sa lumière de peintre, des souvenirs, et c'est le bonheur. Je me suis mariée à Neuilly. Nous avions donné une garden-party extraordinaire, les gens de gauche côtoyaient ceux de droite, Caillaux serrait la main de Brecht. Moi, je ne comprenais rien, je trouvais tout normal, c'était en 1939, c'était la dernière fois. Aujourd'hui, je dois continuer ce que je fais, pour essayer de comprendre, pour gagner la paix de mon esprit. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

LIMITES D'UNE LIBERTÉ

Les «Konzert», de René Koering

IL y a dans « Konzert I-IV », de René Koering (1940), quelque chose qui évoque la fresque : deux mouvements plus vifs encadrant deux adagios ou, d'une façon plus anecdotique, un « Konzert » pour orchestre seul, un autre avec alto principal, le suivant pour clarinette basse et percussion, le dernier réunissant les solistes et l'orchestre. *Dire que l'alto y est traité de manière très traditionnelle, essentiellement mélodique,* avec une utilisation trop restreinte du registre grave, que la partie confiée à la clarinette *basse se situe dans une esthé*tique plus « progressiste » ne donne en fait que des indications assez extérieures.

Il faudrait parler de cette musique comme d'un tableau, avec *ses verticales jamais vraiment* parallèles, parfois brisées, toujours irrégulièrement espacées, chacune ayant sa couleur, son grain, une épaisseur et une densité spécifiques ; de l'une à l'autre, faisant le lien, une attaque de trombones « forte-piano », le trait rapide d'une percussion, une résonance dont on n'a pas perçu l'attaque, et puis cette trame horizontale confiée tantôt aux solistes, tantôt aux cordes divisées, parfois seulement à quelques bois sur lesquels viennent picorer les claviers ou les harpes. A écouter chaque grappe d'accords, on dirait que les notes y sont accrochées *comme les feuilles aux* branches d'un arbuste, avec cette fantaisie et cette variété au travers desquelles on découvre facilement un équilibre organique, une logique de la forme.

La musique de René Koering respire, elle chante librement ; sans être convenue elle ne surprend pas. Tout y est parfaitement maîtrisé : les accidents comme ce qui leur fait contrepoids, avec un sens aigu de l'équilibre des masses sonores et de leur complémentarité ; il se passe toujours quelque chose d'intéressant, d'un groupe instrumental à un autre on observe des *rappels de teinte ou de rythme, des diagonales*, on apprécie l'ingéniosité des proportions, de certains alliages de timbres, mais l'œuvre s'achève — elle dure environ quarante minutes — *sans qu'on ait reçu une im*pression décisive, comme si ce lyrisme partout présent ne franchissait pas la barrière de l'instant.

Faut-il mettre cela sur le compte des limites qu'une liberté s'impose peu à peu à elle-même : le commun dénominateur finissant toujours par supplanter les éléments fugitifs ? Peut-être simplement s'attendait-on à retrouver ici l'intensité mordante du « Quatuor » et de la « Sonate », créés à Royan en 1974 et en 1976; outre qu'avec des solistes de la qualité de Gérard Caussé (alto) et Michel Portal (clarinette basse), on pou*vait espérer leur voir confier un* rôle plus décisif.

Le nouvel orchestre philharmonique de Radio-France était dirigé par Richard Duffalo; l'exécution assez sommaire de la quatrième symphonie de Tchaïkovski après l'entracte ne permet pas d'affirmer que ces quatre « Konzert » aient trouvé là une interprétation de référence.

GÉRARD CONDÉ.

Au Bolchoï

LES CINQUANTE ANS DE GRIGOROVITCH

IOURI Nikolaevitch Grigorivitch, prix Lénine, artiste du peuple et premier maître de ballet du Théâtre Bolchoï, vient de fêter ses cinquante ans, dont treize à *la tête* de la plus prestigieuse compagnie chorégraphique d'Union soviétique. La soirée triomphale qui lui était consacrée résumait, au cours d'un pot-pourri de plus de quatre heures, *les créations du « maître »* ; une sorte de « digest » chorégraphique de son esthétique personnelle. Ce fut aussi une sorte de revue des moyens et des effectifs, à deux mois de la tournée du Bolchoï à Paris...

Le public d'amateurs était venu faire un triomphe à Grigorovitch et ne lui a ménagé ni les fleurs ni les applaudissements. Même si les acclamations les plus vibrantes furent, avant tout, destinées aux danseurs et tout particulièrement à Vladimir Vassiliev, souverain dans la deuxième partie de *Spartacus* qui terminait en beauté ce « jubilé » officiel. Même si l'absence de la grande Maïa Plissetskaïa *créait* la sensation d'un manque. Les détracteurs et les critiques du maître de ballet — car il y en a — ne se firent pas entendre, on n'a pas à Moscou l'habitude des sifflets et autres manifestations publiques à l'Opéra...

C'était la première sortie de Iouri Grigorovitch, qui vient de subir une opération. Il a paru amaigri et fatigué, la brosse de cheveux aussi courte et raide qu'à l'accoutumée, tenant par la main Vassiliev et Timofeeva, tandis que volaient vers lui les brassées de fleurs de son apothéose. Né à Leningrad en 1927, il a débuté en 1946 comme danseur au théâtre Kirov, et c'est là qu'il *a fait ses deux premières* chorégraphies : *la Fleur de pierre* (1957) sur la musique de Serge Prokofiev, et *la Légende d'amour* (1961), sur un livret de Nazim Hikmet et une musique de Melikov. Il monte à Moscou en 1959 *la Fleur de Pierre* avec les débuts dans le rôle de Danila de la future étoile Vladimir Vassiliev, puis, nommé maître de ballet du Bolchoï en 1964, il refait pour Moscou *la Légende d'amour* (1965), se lance dans une série de grands ballets épiques sur des thèmes nobles, historiques ou quotidiens : *Spartacus* (1968), qui lui vaut le Prix Lénine, *Ivan le Terrible* (1975), créé quelques semaines avant la tournée à New-York, *Angara* (1976), enfin, inspiré d'assez loin par une pièce soviétique, *Une histoire à Irkoutsk*. Il a également « rafraîchi » des chorégraphies *du* XIX[e] *siècle qui* dataient de Marius Petipa ou de Lev Ivanov et notamment *Casse-Noisette* (1966), *le Lac des Cygnes* (1969), *Russlan et Ludmila* (1972), *la Belle au Bois dormant* (1973). Il prépare pour le Bolchoï une nouvelle chorégraphie de *Raymonda* et, pour l'Opéra de Paris, on le sait, *Roméo et Juliette*. Une constante : les musiques de ses ballets sont toutes de compositeurs russes ou soviétiques.

Evolution dans la continuité

Le gala, qui reprenait des fragments de ses chorégraphies, permet de juger l'évolution d'un style avant tout expressionniste, où l'accent est mis davantage sur les portés et les attitudes que sur le mouvement et la musicalité. Un style qui se veut héritier d'une grande tradition plutôt que chercheur de formes hasardeuses. On a pu tout à loisir admirer les qualités techniques exceptionnelles de cette compagnie de plus de deux cents danseurs : la belle Natalia Bessmertnova, femme du chorégraphe, fit revivre avec Michel Lavroski les miniatures persanes *de la Légende d'amour* — critiquées à l'époque pour leur « manque de chasteté ». On les a retrouvés dans deux pas *de deux peut-être un peu trop semblables*, ceux d'*Ivan le Terrible* et d'*Angara*. On a vu Nina Timofeeva, toujours admirable technicienne, rageuse *tzarine orientale de la Légende d'amour* et perverse compagne de Crassus dans *Spartacus* (où l'on a regretté l'absence de Maris Liepa, le meilleur Crassus du Bolchoï !). On a pu admirer également les qualités des jeunes étoiles du ballet : la détente, le lyrisme et la beauté de l'Estonien Alexandre Bogatiriov dans l'adagio de *la Légende d'amour* ; la joie de danser et l'éblouissante santé de la future *étoile Ludmilla Semeniaka* — la Frigie du *Spartacus* ; la géométrie parfaite malgré l'expression un peu mièvre de la petite vedette venue de Perm en Sibérie, Nadiejda Pavlova. Il faudrait en féliciter encore beaucoup d'autres, au-dessus desquels planent, si l'on peut dire, les deux très grands danseurs que sont Viacheslav Gordeev et surtout Alexandre Godounov. Hélas ! ils n'ont pas eu l'occasion de montrer ce soir-là de quoi ils sont capables.

La semaine suivante ce sera au tour des jeunes Français Michaël Denard, Dominique Khalfouni et Jean Guizerix d'affronter les exigeants Moscovites dans une épopée purement nationale : *Ivan le Terrible*.

NICOLE ZAND.

Retrouvailles

ARRABAL A MOUFFETARD

LE Théâtre Mouffetard, avec ses murs lépreux, son climat de grenier magique, convient à Arrabal. Il y a monté naguère *Jeunes barbares d'aujourd'hui*. Il y revient, ou plutôt c'est une de ses pièces « *paniques* » *qui y* vient : *Oraison* (l'un des grands succès du off Avignon, cette année), dans la mise en scène de Ligeon-Ligeonnet, jeune fondateur et directeur d'une troupe lyonnaise, tout à fait marginale et pauvre : le Théâtre des Gueux.

Il arrive en pleine discorde. Le Théâtre Mouffetard appartient à une association « Maison pour tous » qui réunit plusieurs activités — dont la gestion de colonies de vacances. Elle est dirigée par un conseil d'administration élu par les adhérents (sept cents), et en dix ans la M.P.T. a accumulé sur l'ensemble de ses productions un déficit de 500 000 francs. A la dernière *assemblée générale, le conseil* d'administration a voté une politique de restriction et décidé de licencier les animateurs.

Les animateurs, eux, reprochent aux membres du conseil une absence de gestion efficace, trop de passivité dans la recherche des subventions, et ils renouvellent des propositions faites il y a un an et demi. Ils refusent d'ailleurs de partir, c'est jeudi 20 janvier que leur préavis arrive à expiration.

Mais quelle que soit l'issue du conflit, le programme du théâtre est établi sur plusieurs mois, et Ligeon-Ligeonnet peut installer sans crainte, sur la petite scène, le grand Christ blafard et châtré qui protège les jeux candides et morbides de deux enfants en quête d'amour.

Ligeon-Ligeonnet fait surgir de l'ombre les peurs ambiguës de jeux puérils et cruels et des vertiges de tendresse animale. Il retrouve l'amoralité innocente d'Arrabal, il en traduit la poésie, le langage exacerbé, l'imagerie provocante, éclatante. Comme Arrabal, il se tient en équilibre à la lisière de la blague et de la souffrance, à la frontière du cri lancé pour attirer l'attention, et du rire, et des pleurs qui creusent le chemin des rides futures. Comme si, en écrivant *Oraison*, Arrabal avait prévu qu'un jour un jeune Lyonnais le rencontrerait, le reconnaîtrait, saurait le retrouver. — C. G.

★ Théâtre Mouffetard, 20 h. 30.

LE MONDE

Une sélection

« Le Sheriff » vu par Bonnaffé.

Cinéma

ALICE OU LA DERNIÈRE FUGUE
de Claude Chabrol

(Lire notre article page 19.)

LE DÉSERT DES TARTARES
de Valerio Zurlini

L'attente, la routine et les servitudes militaires, l'espoir toujours déçu, l'écoulement du temps : sur ces thèmes élargis aux dimensions d'une parabole métaphysique par Dino Buzzati, dans son roman le Désert des Tartares, *le cinéaste italien Valerio Zurlini a réalisé un film d'une grande qualité formelle, joué par une pléiade de comédiens de talent, mais dont les images expriment mieux le caractère insolite, mystérieux de l'histoire que sa signification profonde. A voir pour la grandeur sauvage de la forteresse qui sert de décor au récit, pour la beauté de la lumière, pour la part de l'envoûtement que le film a hérité du livre.*

LE JUGE FAYARD DIT LE SHERIFF
d'Yves Boisset

Fable politico-policière où un jeune juge en bois brut (P. Dewaere) incarcère un chef d'entreprise, et affronte successivement le « gang des Stéphanois », la hiérarchie de la magistrature, les notables de la majorité, et un mystérieux groupe d'intervention — dont on ne sait pas si le banditisme ou l'action civique en constitue l'activité principale : un autre juge a fait retirer son nom du film. Tout le tempérament d'Yves Boisset. (Prix Louis Delluc).

L'ESPRIT DE LA RUCHE
de Victor Erice

Dans un village de Castille, en 1940, au lendemain de la victoire franquiste, deux fillettes découvrent, émerveillées, le Frankenstein *de James Whale. La plus jeune, Ana (Ana Torrent, révélée par le film d'Erice et devenue célèbre dans* Cria Cuervos *de Carlos Saura), veut à tout prix rencontrer le monstre. Mais les monstres ne sont pas là où l'on pense. Victor Erice et son scénariste suggèrent sans jamais prouver, percent la brume du souvenir pour mieux lire l'histoire d'aujourd'hui. Œuvre poétique et fantastique qui confirme l'originalité du jeune cinéma espagnol.*

L'APPRENTI SALAUD
de Michel Deville

Un quinquagénaire célibataire se lance dans l'escroquerie comme dans un jeu, pour séduire une jeune fille de vingt ans, fraîche, ingénue à l'ancienne mode. Traitant en farce les aventures de l'escroc, Michel Deville peint avec grâce et délicatesse, dans ce style de comédie qui lui est propre les rapports (amitié, complicité, amour) de ce couple formé par deux excellents interprètes : Robert Lamoureux et la jeune Christine Déjoux (une révélation).

COCORICO ! MONSIEUR POULET
de Damouré, Lam et Rouch

Une expérience de « ciné-plaisir » selon le grand sorcier blanc Jean Rouch (derrière la caméra) et ses complices Lam et Damouré lâchés en 2 CV brinquebalante à travers le Niger et le monde des petites affaires. Une fable drôle au possible, tournée par des « amateurs » déclarés, c'est-à-dire des gens qui aiment ce qu'ils font.

L'ŒUVRE DE FRED WISEMAN

Pour la première fois en séance régulière, et sous-titrée en français, la totalité de l'œuvre du cinéaste de Hospital *et* Primate. *Une coupe horizontale de diverses collectivités américaines, collège, armée, police, justice, plus un monastère de Bénédictins. On relèvera en particulier le plus long et le plus récent de ces documentaires,* Welfare *(1976), découverte d'une Amérique pauvre, dépendant de l'aide de l'Etat, et affrontant, comme partout, le maquis de fonctionnaires dévoués mais débordés.*

DERSOU OUZALA
d'Akira Kurosawa

Film d'aventures, d'une extraordinaire beauté. Le premier film « écologique » qui échappe aux conventions de la mode, au rousseauisme des idéologues. Film également sur l'amitié virile, sur l'estime et le respect que forgent les épreuves... On pense à Kipling, à Jack London, à Jules Verne, mais Akira Kurosawa est là, avec sa pureté, sa tendresse, sa foi dans la noblesse humaine. On sort du cinéma heureux, pacifié, ébloui.

— ET AUSSI : *Marathon Man*, de John Schlesinger (horlogerie policière) ; *Barocco*, d'André Techiné (Amsterdam entre chiens et loups) ; *Affreux, sales et méchants*, d'Ettore Scola (humour affreux, sale, etc.) ; *Casanova, un adolescent à Venise*, de Luigi Comencini (le sens de la reconstitution, la verve du cinéaste italien le plus éclectique) ; *Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000*, d'Alain Tanner (les paumés de mai 68 cultivent l'utopie) ; *le Coup de grâce*, de Volker Schöndorff (les glaces de la passion) ; *1900*, de Bernardo Bertolucci (la lutte des classes en deux actes).

Théâtre

LA DISPUTE
à la Porte Saint-Martin

Le 30 janvier s'achèveront les jeux d'optique et de regards qui matérialisent l'innocence et la perversité, le désir et la violence de l'amour. Le 30 janvier la nuit tombera sur le jardin enchanté, sur les arbres secs et les murs piégés du spectacle-légende de Patrice Chereau.

A Chaillot, la dernière représentation de AA Adamov à lieu le 22 janvier.

LE RÊVE DE L'HOMME RIDICULE
au Palace

Avec de la musique douce, des chansons sirupeuses, du rock frelaté, les extraordinaires comédiens de Pip Simmons fabriquent un spectacle d'une ambiguïté provocante, dur et drôle, grotesque et tragique.

A 19 heures, dans la petite salle, Jango Edwards, le clown-rocker, découvert au dernier Festival de Nancy, mange des choux et une livre de chocolats, chante, hurle, devient enfant et femme, fait vibrer son délire.

LA JEUNE LUNE...
à la Cartoucherie de l'Aquarium

Dix acteurs en chaussettes de couleur suscitent un réel urgent : celui de dizaines d'usines occupées. Ils en jouent les grilles, les briques, ils jouent les vaches des prés d'alentour, les machines neuves ou usées. Invention, poésie, gaieté, irriguées de vie vraie.

ORAISON
au Mouffetard

Le Mouffetard retrouve Arrabal, celui du théâtre panique, avec cette leçon de catéchisme, cette leçon d'amour dans un cimetière sous la protection d'un grand Christ blafard. Ligeon-Ligeonnet, jeune Lyonnais candide et percutant, montre son talent baroque avec ce spectacle, l'un des grands succès du off-Avignon.

(Lire notre article page 17.)

LA CANTATRICE CHAUVE
au Sorano de Vincennes

Les conversations mécaniques et absurdes des petits bourgeois nourris de « mots courants » sont tenues par des cadres riches au bord de leur piscine. En même temps que les mots, les vies se défont, dénudent le vide angoissant de l'incommunicabilité, le vide de ceux qui n'ont rien à se dire à eux-mêmes. (Jusqu'au 24.)

CHATTERTON
au Récamier

Comment Kitty Bell, femme d'un marchand, mourut de son amour pour le poète Chatterton... Dans des miroirs noirs, Jean Jourdheuil inscrit les reflets contemporains des interdits venus de ces temps romantiques où les poètes souffraient.

SCHIPPEL
à Aubervilliers

Les notables d'une petite ville allemande engagent, pour chanter avec eux dans un concours, un ténor, gosse de l'assistance, sans feu ni lieu. Sur une pièce passionnante. Décors, musique, interprétation, d'une qualité rare.

— ET AUSSI : *Représentations* à Essaïon (les spéléologues de Philippe Adrien à la recherche d'un gouffre) ; *la Frappe*, au café d'Edgar (le comique cosmique de Stéphanie Loïk) ; *Etrange Pâleur*, aux Blancs-Manteaux (le rire sardonique de Jean Bois pour les pères bourreaux, les maris tortionnaires, les mères castratrices) ; *Yuro*, à l'Epée-de-Bois (le livre de l'espoir) ; *les Dames du jeudi*, au studio des Champs-Elysées (les petits tours du souvenir).

Musique

CLASSIQUES DU XX[e] SIÈCLE

Pour le troisième concert de Passage du vingtième siècle, l'Ensemble intercontemporain présente des œuvres courtes (neuf en un programme !) de classiques du vingtième siècle, balayant le champ de ceux que Boulez admet dans le « phylum » créateur de la musique actuelle : Stravinski, Varèse, Schoenberg, Webern et Ives (Th. de la Ville, le 20 janvier). Maurice Le Roux complète le panorama deux jours après, avec l'Orchestre national, en présentant Strauss, Webern et Prokofiev, entourant une sérénade de Mozart et le 4[e] Concerto de Beethoven (centenaire oblige), joué par Michel Beroff en soliste (Champs-Elysées, le 19 janvier).

LA VIE POUR LE TSAR
à Radio-France

Opéra fondateur du théâtre lyrique russe, la Vie pour le tsar, *de Glinka, créée en 1839, est aussi une œuvre ravissante et généreuse, que les anciens amoureux de la Comtesse de Ségur et de* Michel Strogoff *retrouveront avec attendrissement, même si l'aventure de ce moujik qui se sacrifie pour le tsar n'est guère dans le vent de l'histoire. Avec les solistes de l'Opéra de Zagreb (Radio-France, le 20 janvier).*

LA BOHÈME
avec Domingo et Freni

Pour ce retour de la Bohème, *dans la mise en scène italianissime de Menotti, M. Liebermann a réuni une éblouissante distribution, avec P. Domingo, M. Freni, R. Soyer, T. Krause, etc., toujours sous la direction de G. Patane (Opéra de Paris, les 21, 24 et 28 janvier).*

INSPIRATION 77

L'inspiration musicale viendra la semaine prochaine de la « Porte de la Suisse » où se déroulera un workshop (atelier) pour cuivres et percussions, animé par J.-P. Mathez, avec le concours notamment d'Alsina, Ferrari, Aperghis, T. Scherchen, M. Portal, etc. Répétitions, tables rondes, improvisations, concerts, travail des compositeurs, discussions, se succéderont toute la journée (11 bis, rue Scribe, téléphone : 073-00-29 ; le 25, de 14 h. 30 à 17 h. et de 20 h. à 22 h. 30 ; du 26 au 29 janvier, de 10 h. à 12 h. 30, de 14 h. 30 à 17 h. et de 20 h. à 22 h. 30).

— ET AUSSI : Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec J.-B. Pommier (Congrès, les 19, 20, 26, 27 ; Champs-Elysées, les 22 et 29, à 10 h.) ; la Walkyrie (Opéra de Paris, les 22 et 25) ; I Musici (Dijon, le 20) ; Don Carlos (Genève, les 20, 22, 24, 27, 29) ; Orchestre Philharmonique, dir. A. Krivine, avec D. Merlet, festival Mozart (Radio-France, le 21) ; Orchestre de Bordeaux, dir. R. Benzi, avec A. Watts (Bordeaux, le 21) ; Tchaïkovski, Strauss, Bartok, par l'Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, avec M. Haas (Melun, le 21 ; Longjumeau, le 25 ; Evry, le 29 ; Villejuif, le 30) ; l'Heure espagnole et Docteur Miracle (Metz, les 22 et 23) ; Beethoven, par V. Yankoff (Pleyel, le 23) ; Beethoven, par le Trio Risler (Essaïon, le 24) ; Orchestre de chambre de Munich, avec N. et I. Oïstrakh (Pleyel, le 24) ; Beethoven, Schubert, Brahms, avec J.-P. Wallez (Palace, le 24, et Congrès, le 25, à 18 h. 30) ; Quatuor bulgare (Radio-France, le 25) ; Autour de Villa-Lobos, disques, film et interviews (Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, 26 janvier).

Danse

NOURKIL
à Créteil

On se réjouit de retrouver après une longue absence Nourkil, qui a su mettre la « modern dance » au service d'une imagination subtile et d'une vision originale. Son nouveau programme comporte trois créations : Saltarello, *sur une musique du Moyen Age ;* Guernica, *sur le divertissement de Bartok, et* Un air de valse dans un fume-cigarettes, *rétrospective satirique de la belle époque à nos jours. (Vendredi 21, samedi 22 janvier, 21 heures.)*

Expositions

LE QUÉBEC DE PIERRE PERRAULT
aux Arts et traditions populaires

Une pièce, des photos, des films, un amour fou du Québec, un Québec mythique, né de l'histoire, grandi dans l'imagination d'un poète qui chemin faisant réinvente le cinéma : la parole, québécoise, sans « mot d'auteur », à la source, comme alpha et oméga des « images mouvantes » (movies) en 1977.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSÉE D'ORLÉANS
au Louvre

Une cinquantaine de tableaux du dix-septième au vingtième siècle comportant un ensemble de peintures du dix-septième siècle français et des écoles du Nord. Pour présenter le fruit d'une campagne d'enrichissement menée depuis 1950 par un musée de province. Campagne qui a pu être amorcée grâce aux indemnités reçues en dommages de guerre. Comme à Brest, dont l'exemple avait été présenté au Louvre en 1974.

LA DONATION HENRY-THOMAS
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Cent quarante-cinq œuvres. Le résultat d'une vie passée à butiner des tableaux, avec patience et obstination. Un ensemble de peinture fauve, avec Braque, Derain, Dufy, Vlaminck ; cubiste, avec Gris, Metzinger, Herbin ; dadaïste, avec Picabia ; abstrait contemporain, avec Fautrier, Staël, Messagier, Manessier... Le meilleur voisine avec le moins bon.

LA BOITE
à l'ARC

Une exposition d'œuvres d'art en boîtes. Des boîtes par centaines, disposées parfois sur étagères, qui font du musée l'hypermarché des mondes intérieurs. Mondes de l'enfermement et de l'agoraphobie, de la fascination du cercueil et du nid, du reliquaire magique et du grenier oublié, de la poubelle même et de ses déchets.

PUVIS DE CHAVANNES
au Grand Palais

Un hommage attendu, d'autant que Puvis, qui fut l'une des gloires de la III[e] République, est peut-être le peintre le plus décrié du siècle dernier. Si elle ne présente pas l'essentiel de l'œuvre — les grandes décorations, impossibles à déplacer, — l'exposition regroupe quantité de projets, d'esquisses, de tableaux, et révèle un homme beaucoup plus moderne, divers et sensible qu'on ne le croit, un indépendant qui a cheminé seul ou à peu près dans son époque.

CINQUANTENAIRE DE L'EXPOSITION 1925
au Musée des arts décoratifs

Une évocation de la fameuse exposition des arts décoratifs qui, il y a un demi-siècle, couvrait l'esplanade des Invalides de pavillons rutilants de dorures et habillait Paris de guirlandes de roses stylisées. L'exposition force à un regard critique en ne cachant pas les contradictions et les faiblesses d'une production décorative que la mode « rétro » a remise au goût du jour.

— ET AUSSI : *la Peinture allemande à l'époque du romantisme*, à l'Orangerie ; *Serizawa et la peinture russe à l'époque romantique*, au Grand Palais ; *l'Art 1900 en Hongrie*, au Petit Palais ; *César*, *Kupka* et *Léon Zack* au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; *Moholy-Nagy* au Centre de création industrielle ; *le Palais social de Godin*, à la Maison des sciences de l'homme.

(Lire notre article page 15.)

— EN PROVINCE : *Jacques Monory et Jean-Michel Meurice*, chez Maeght à Saint-Paul. *Carle Van Loo*, au musée Jules-Cheret à Nice. *Cruz Diez*, à Caen. *Présence de Jean Goldman*, à Bourges. *John Bennett*, à Chalon-sur-Saône. *Georges Touzenis*, au Musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne.

La semaine cubaine

UN CINÉMA SOCIALISTE EN AMÉRIQUE

GRACE aux accords culturels franco-cubains signés il y a un an et demi, le public parisien puis cinq villes de France ont la chance de voir la meilleure, la plus cohérente, sinon la plus discutable, digne d'être discutée, de ces « semaines » que patronne volontiers l'A.F.C.A.E. (Association française des cinémas d'art et d'essai), avec le concours du ministère des affaires étrangères et le Centre national de la cinématographie

Sept films de long métrage, produits entre 1972 et 1975, soit cinq films de fiction et deux documentaires, mais la différence est moins sensible qu'il n'y paraît, tant ils relèvent globalement d'un même propos : maintenir sans relâche la mobilisation idéologique d'un pays socialiste, le premier de l'histoire des Amériques, à 150 kilomètres des côtes de Floride Révolution permanente, discours révolutionnaire ininterrompu : nos restrictions mentales d'enfants gâtés de l'Occident ont peu de poids.

D'abord, « décoloniser » le goût du public, c'est ce que précise un texte d'un critique cubain. Le cinéma cubain existe avant 1959, mais il ne représente rien. Les pires films mexicains et argentins occupent des écrans sur lesquels Hollywood n'a aucune peine à imposer sa maîtrise et ses mirages. Dès la prise du pouvoir par Fidel Castro, en 1959, est créé l'ICAIC (Institut cubain de l'art et de l'industrie cinématographiques). Cesare Zavattini, le théoricien du néo-réalisme, scénariste de *Voleur de bicyclette* et *Umberto D*, est invité à Cuba. Drew, Leacock, Maysles, viennent tourner *Yanki No !* qui sera suivi d'un *Cuba si*, de Chris Marker. L'accent est glorieusement mis, dès le départ, sur une approche documentaire ou paradocumentaire du cinéma L'empreinte ne s'effacera jamais, et même, les circonstances aidant, elle ira s'approfondissant. Ce choix coïncidera très vite avec les objectifs idéologiques du régime, quitte à pervertir légèrement le principe de départ.

« Le Parrain » à Cuba

L'art pour l'art, à Cuba, n'a aucune signification, et encore moins l'art pour le seul box-office, quand art il y a. L'île, et la délégation cubaine nous le rappelait, se trouve aux avant-postes du combat en Amérique latine. Tous les cinéastes dignes de ce nom d'Argentine, du Chili, de Bolivie, du Brésil, du Mexique, sont passés, un jour ou l'autre, par La Havane, certains même ont été directement pris en charge par l'industrie cinématographique cubaine, qui leur permet de poursuivre leur travail dans des conditions de totale indépendance (ainsi les metteurs en scène chiliens, Miguel Littin, du temps de *la Terre promise*, et Patricio Guzman). Cuba les héberge à des conditions défiant toute concurrence.

Les Cubains, eux-mêmes, produisent environ dix films de long métrage par an, soit, pour 1976, six fictions et quatre documentaires. Cinq cents salles payantes équipées en 35 millimètres projettent environ cent trente films nouveaux par an, sans compter les films cubains. Le cinéma français (douze ou quatorze films), ne recueille pas là-bas le succès du cinéma italien, surtout la comédie italienne. L'Espagne est fortement représentée, avec la totalité de l'œuvre de Carlos Saura, mais aussi des films moins ambitieux. *Aguirre*, *l'Enigme de Kaspar Hauser*, sont sur les écrans, ainsi que des films mexicains, brésiliens. *La Bataille du Chili*, de Patricio Guzman (les deux parties), a connu un triomphe. Le cinéma américain n'est pas absent : sur l'initiative de Francis Ford Coppola, leur auteur et seul producteur, les deux *Parrain* sont projetés à Cuba. Il y a huit mois, Coppola est venu aux commandes de son avion personnel et a discuté du *Parrain II* avec le public de La Havane. A son retour à Miami, il a été arrêté par la police, mais aussitôt relâché. Le contact avec l'Amérique, et le cinéma américain, semble permanent, même si on doit faire le détour par Montréal ou par les Bahamas, quand on ne s'appelle pas Coppola.

Des questions des réponses

Il n'y a pas d'école de cinéma. Pour se lancer dans la profession, on est supposé avoir reçu une éducation universitaire, on entre alors comme stagiaire soit dans la réalisation des films (scénario, mise en scène, production actualités), soit dans la recherche (critique, histoire, cinémathèque), sans qu'il y ait coupure radicale entre les deux termes de l'alternative, comme chez nous. Trente cinéastes exercent aujourd'hui leur métier dans le court et le long métrage C'est peu et beaucoup. Cela ne résout en rien la question de l'accès du plus grand nombre à la « création », ou plus simplement à l'expressoin cinématographique. Mais est-ce nécessaire ?

Aucun des films de cette semaine cubaine ne nous a paru indifférent. Le plus fort, le plus dur, celui où transparaît le sentiment de la révolte la plus authentique — mais serait-ce notre côté Oncle Tom ? — est peut-être *El otro Francisco* (1975), premier film de Sergio Giral, quarante ans, cinéaste mulâtre qui a longtemps vécu à New-York, où il a étudié les arts plastiques Avec la collaboration au scénario de metteurs en scène réputés, comme Tomas Gutierez, Alea et Julio Garcia Espinosa, Sergio Giral a imaginé une fiction gigogne, inspirée d'un roman bourgeois antiesclavagiste du début du dix-neuvième siècle, dont il corrige les bons sentiments par une vision terrifiante de la réalité de l'esclavage *L'Homme de Maisinicu* (1973), de Manuel Pérez, vu par plus de deux millions de spectateurs à Cuba (sur une population de huit millions d'habitants), doit beaucoup au cinéma américain, au film noir comme à John Huston, dans sa description énigmatique de la lutte contre les bandes contre-révolutionnaires en 1964, dans les montagnes de l'Escambray.

Humberto Solas, trente-cinq ans, interrompit ses études secondaires, nous expliquent ses biographes, pour rejoindre la lutte insurrectionnelle contre la dictature de Batista. Enfant prodige du cinéma cubain, il obtint la consécration internationale en 1968 avec *Lucia*. Il montre deux films à la semaine : *Un jour de novembre* (1972) et *Cantate du Chili* (1975-1976) le premier aux limites du sentimentalisme genre *Love Story*, en mieux bien sûr ; le second inégal, avec un début catastrophique, tout en symbolisme, sur l'histoire du Chili, pour ensuite redresser sa mise en scène et analyser très finement, dans une optique légèrement différente, le conflit minier déjà décrit par le cinéaste chilien Miguel Littin dans son film tourné au Mexique, *Actas de Marusia*

Les deux documentaires, *Giron* (1972), de Manuel Herrera et *l'Ecole nouvelle* (1973), de Jorge Fraga, impressionnent et irritent. Ils impressionnent par la réalité sociale à laquelle ils renvoient : l'affaire du débarquement de la baie des Cochons, en 1961, et la lutte impitoyable qui s'ensuivit ; le développement prodigieux de l'éducation à Cuba, la multiplication des écoles secondaires, la première réalisation du rêve de toute l'Amérique latine ou amérindienne, l'école pour tous. En même temps, malgré l'humour de certaines interviews, la construction est donnée à l'avance, le schéma imposé, la réalité dirigée, alors qu'on attendrait le contraire dans le documentaire. Disons, avec un sourire, que socialisme et cinéma direct ne sont pas tout à fait synchrones.

LOUIS MARCORELLES.

★ Tours, Studio 4, jusqu'au 23 janvier.

★ Rennes, La Boîte à films, du 2 au 8 février.

★ Nanterre, Maison de la culture, du 13 au 20 février.

★ Lyon, Le Canut, du 23 février au 1er mars.

★ Caen, Lux, du 16 au 22 mars.

(Tous les films sont projetés en version originale sous-titrée.)

AU FESTIVAL D'AVORIAZ

Des monstres au berceau

CHAPEAUTÉS par la mort, angoisse, horreur et fantaisie régneront au Festival d'Avoriaz jusqu'au 23 janvier, avec trois dominantes les animaux, les machines, les obscurités de l'âme

Les animaux : des monstres de carton en forme de dragons maladroits sur fond de Fujiyama. De petites bêtes souterraines un peu dégoûtantes atteintes de gigantisme, et remontant à la surface pour anéantir la race humaine Il y a deux ans, batraciens et serpents faisaient courir des frissons visqueux. Cette fois, il y avait des vers de terre, mais le comité de sélection leur a préféré des rats, qui ont l'avantage d'avoir le sang rouge et d'être plus immédiatement méchants

Les machines : des robots à l'image humaine L'ère atomique se reconnaît aux graphiques sinueux qui tressautent sur des cadrans surveillés par des technocrates en blouse blanche Les clignotements des lumières rouges et vertes remplacent les alambics bouillonnants des docteurs Jekyll et Frankenstein, mais il s'agit toujours de transformer la vie ou de la créer sans l'aide de Dieu ni de la femme

L'hyper-violence ne sollicite pas l'imagination Les crimes abominables avec têtes coupées, blessures béantes, flots de sang, ont été désavoués — même lorsqu'ils sont inspirés de faits divers authentiques — au profit des obscurités de l'âme, des mystérieuses perversions religieuses. Le sacrilège est aux racines du fantastique. Adorateurs d'Astaroth, sorcières au doux visage sont parmi nous, habitent l'appartement voisin... Mais surtout — et les recettes de l'Exorciste ne sont pas étrangères à cet engouement — les enfants ne sont plus les tendres victimes que nous essayons de protéger. Ils sont la menace. Le massacre des Innocents a changé de sens. Les Innocents se vengent, jouent sans scrupule de nos culpabilités Ils jouent, et leurs jeux deviennent actes, deviennent meurtres Ils n'attendent même plus d'être nés : à l'état de fœtus, ils dévorent leur mère

Les liens les plus sacrés étant rompus, les interdits les plus secrets étant violés, il n'est plus nécessaire de répandre l'hémoglobine ou de faire entendre des cris déchirants pour provoquer la peur C'est le choix d'Avoriaz.



On peut donner à la mort la forme d'un rêve, au rêve la forme d'un voyage, on peut consacrer des nouveau-nés au diable, se trouver face à un Christ-Lucifer, fils naturel d'une vierge et d'un extra-terrestre, face à ses pulsions mauvaises. Mais l'inexplicable qui pervertit insidieusement le quotidien, la présence de l'invisible et l'identification sournoise à l'impossible, là est le sacrilège, là est le fantastique. — C. G.

«Alice ou la dernière fugue», de Claude Chabrol

CELA commence, comme presque toujours chez Chabrol, par la mise en place de personnages bourgeois : une femme, Alice, et son mari, dans un appartement confortable. Le mari palabre, il est exaspérant. Alice écoute, avec lassitude ; puis elle déclare à son mari qu'elle en a assez de lui et qu'elle le quitte. Elle s'en va au volant de sa voiture. On se dit : ça y est, elle va rejoindre un autre homme !

Eh bien, non. Chabrol est un cinéaste à surprises. Dans son film précédent, *Folies bourgeoises*, on le sentait fatigué des pantins de sa « comédie humaine » et la satire sociale prenait des allures de canular mystificateur. Chabrol a changé — provisoirement ? — d'inspiration. *Alice ou la dernière fugue* est un film fantastique dédié à Fritz Lang (mort à l'époque du tournage), et auquel les quatre *Histoires insolites*, tournées il y a quelques années pour la télévision, pourraient bien avoir servi de brouillons. Tout naturellement, il se retrouve à Avoriaz en compétition.

Donc Alice a fui en voiture. Elle est sur une route déserte. Il pleut à torrents. Le pare-brise vole en éclats. Alice voit la grille ouverte d'une propriété, entre dans un parc, sonne à la porte d'un château où elle est accueillie par Vergennes, un vieil homme affable, qui lui offre à dîner et l'hospitalité pour la nuit. Le lendemain matin, elle ne peut plus sortir, avec sa voiture mystérieusement réparée, de la propriété déserte. Il n'y a plus de grille et le grand parc est cerné d'un mur infranchissable.

Comme Alice s'appelle Alice Carrol (avec un seul l), on comprend bien que ce conte fantastique va se situer du côté de Lewis Carroll et que avec le pare-brise cassé, la jeune femme a fait « la traversée du miroir ». Après Vergennes et son domestique Colas, qui ont disparu — mais reparaîtront — Alice rencontre deux hommes et un jeune garçon. Ils lui tiennent des discours apparemment inexplicables.

Du fantastique gothique anglo-saxon, Chabrol n'a retenu que le thème de la maison maléfique. Mais cette maison n'a rien d'épouvantable. C'est un beau château bien meublé. On y entend parfois un vacarme et une voix venus on ne sait d'où, et une pendule arrêtée peut se remettre toute seule en marche. A quelques déformations d'images près, Chabrol n'use d'aucun effet. Le décor, le climat, restent réalistes, avec un très léger décalage, celui de la solitude qui environne cette jeune femme dont on ne sait rien, sinon qu'elle est en rupture de mari, et qui va se retrouver au dehors pour un deuxième « voyage ». Ce monde — domaine endormi, routes de la région parisienne où ne passe toujours que la voiture d'Alice et qui ramènent toujours au même endroit — est un monde parallèle. La mise en scène, parfaitement rigoureuse (la dédicace à Lang est vraiment de circonstance ; il y a, et ce n'est pas la première fois, une influence évidente), nous invite à voir là l'itinéraire de la vie à la mort. Un simple glissement suggéré dans le temps et l'espace et nous voilà comme Alice — Sylvia Kristel, subtilement dirigée par Chabrol qui l'a dépouillée de son personnage d'Emmanuelle, a rendu sa beauté fragile et menacée, pour la faire se livrer à la situation — sommés d'accepter sans comprendre, d'éprouver l'interrogation métaphysique sur l'au-delà. Le fantastique de Chabrol est d'essence littéraire et intellectuelle : Carroll, Borges, Buzzatti. Mais, avec cette maîtrise du récit cinématographique qu'il sait reprendre quand il le veut, notre réalisateur traduit concrètement des notions abstraites, et nous plonge, au fil de cette aventure, dans l'angoisse de l'inéluctable.

JACQUES SICLIER.

★ Voir « les Films nouveaux ».

BEAUBOURG EN QUESTION

Les arguments des adversaires de Beaubourg sont innombrables : le centre Pompidou a tant d'aspects divers, propose tant d'innovations. Pour M. Hugues de Varine, auteur de « la Culture des autres », ce sera un supermarché de l'art officiel ; selon M. Jean Paris, riverain du Centre, c'est une menace pour l'environnement, la vie du quartier.

Abolir le monstre

par JEAN PARIS

VOICI maintenant des années — des années ! — que les habitants du quadrilatère Châtelet - Halles - Rambuteau-Saint-Merri endurent un cauchemar permanent de marteaux pneumatiques, d'excavateurs, de bulldozers, de bétonneuses, dans un paysage de séisme : fondrières, fossés, baraquements, tuyaux, gravats, tas de pavés, ferrailles, sous un nuage de plâtre, de gaz et de poussière. Pour impensable qu'il semble, le cas hélas n'est pas unique : les travaux infiniment lents qui défigurent les plus beaux sites, de la Sorbonne à la tour Saint-Jacques, de la Concorde au Luxembourg, comme un peu partout les démolitions rayant du cadastre de vieilles rues tranquilles pour leur substituer des morceaux de Chicago, sont là pour attester le mépris dans lequel on tient aujourd'hui le bien-être élementaire des citoyens.

Ceux qui ont le malheur de vivre aux parages du plateau Beaubourg n'ont pu, jour après jour, qu'assister impuissants à cette brutale violation de leur existence, comme si leur était cyniquement signifiée leur importance véritable : le zéro. Quel Balzac au futur contera leur écrasement ? Des familles entières, des vieillards, des artisans, des boutiquiers ont été expulsés sans le moindre souci des drames qui s'ensuivaient pour eux. Une école a été rasée, reconstruite un carrefour plus loin. Alors que des milliards étaient galvaudés en ce vandalisme, les commerçants ont vu leurs affaires péricliter vertigineusement. Les rues du Renard, de la Verrerie, du Cloître-Saint-Merri, etc. ont été une douzaine de fois éventrées, recousues, chaque organisme participant à cette furie de « rénovation » (gaz, eaux, électricité, téléphone, égouts, et ainsi de suite) faisant de son mieux, par une remarquable absence de coordination, pour rouvrir à grand bruit et grands frais les tranchées que le précédent venait tout juste de combler.

Tant de dommages, d'agressions répétées, révoltantes, font peu de poids évidemment auprès du Centre Pompidou. Ce ne sont pas les « responsables », s'ils en prennent la moindre conscience, qui vont s'apitoyer sur le martyre des riverains. Les victimes n'ont qu'à patienter. Elles patientent depuis des lustres, et voilà qui justifierait de leur part quelque exigence. Or, que leur offre-t-on à présent pour compensation ? L'anthologie même de la hideur ! Une carcasse métallique aussi pesante et clinquante que l'esthétique d'un parvenu, un horrible agencement de poutrelles dans tous les sens et de triangles tubulaires de tous calibres, que les bonnes gens prenaient pour des échafaudages — des araignées auraient fait mieux — et dont ils découvrent, éberlués, l'appartenance au bâtiment. Bâtiment ? Quel bâtiment ?

Le scandale de La Villette fait déjà faible figure à côté de ce coït de l'inepte et du monstrueux. Un musée, ça ? Ce garage ? Cette usine à gaz ? Cette raffinerie de pétrole ? Ce radiateur ? « Et c'est pour ça », s'exclament les voisins, dont on souhaiterait le goût et le bon sens à bien des édiles, « c'est pour cette horreur qu'on nous en fait tant voir ? Depuis si longtemps » ? Il faut aller un peu rues du Renard ou Saint-Martin mesurer, de la stupeur à l'indignation, les réactions de la vox populi devant ces cages d'ascenseur, ces transbordeurs et ces tuyauteries, dont les « architectes » — si ces massacreurs méritent un tel nom — ont cru bon d'accentuer encore la hideur en les coloriant de bleu roi, de vert pomme et de rouge tomate du plus hurlant effet.

Dans l'entreprise systématique d'enlaidissement de la capitale, ce « Centre » marque déjà plus qu'une date, un sommet. Monument à la vanité technocratique la plus colossale, il n'affiche les signes de la modernité, de la chaîne de montage aux tubulures, ponts roulants, câbles et charpentes, que pour trahir leur incongruité, leur opposition à sa fonction même. Quel « art », en effet, saurait trouver place dans ce temple du narcissisme industriel, comme d'une classe se glorifiant de ses « réussites » jusqu'au grotesque et ne se référant au monde du travail que pour en imiter ce que lui-même désavoue ? Passe encore si cette atrocité déparait l'Australie centrale ou les steppes de l'Oklahoma : on pourrait en faire un dépôt d'ordures. Au seuil du Marais, à quelques rues des Archives, du Carnavalet, la provocation prend violence d'insulte. Il suffit de contempler le chevet de Saint-Merri, que le seul bienfait de ce désastre aura été de découvrir, pour comprendre l'alternative qui désormais s'impose : soit écraser l'infâme, soit en détruire le contexte. Car, sous quelque angle qu'on le considère, cet incinérateur demeure absolument inassimilable. De proche en proche, c'est tout Paris qu'il faudrait reconstruire, pour l'intégrer, sur le modèle de Luna Park. Et c'est, du reste, ce qui commence à se produire. Les métastases déjà s'attaquent aux alentours. La moitié de la rue Rambuteau vient d'être abattue, en attendant pire. Toujours plus d'expulsions, de pollution et de dépenses astronomiques ! Lorsque la vue sera dégagée jusqu'à Notre-Dame, il faudra se rendre à l'évidence : Notre-Dame est de trop ! Et voilà qui force à poser une question simple et capitale : qu'en est-il du droit de l'homme à son environnement ? Et de quel poids peut être ici la protestation ?

Car enfin, par quel arbitraire, au nom de quels principes, sinon de l'absolu pouvoir des gouvernants, ose-t-on imposer de pareilles immondices à ceux-mêmes que l'on contraint, de surcroît, à les financer ? Il y a des limites à la tolérance et, clairement, en les franchissant, Beaubourg ne peut appeler en retour qu'une réplique aussi véhémente. Il fut un temps où les Parisiens avaient assez de fougue pour prendre d'assaut la Bastille et la démanteler. Qui prendra aujourd'hui l'initiative de réclamer l'abolition du monstre et sa métamorphose en jardin ?

Confusion culturelle

par HUGUES DE VARINE

AINSI donc, la France, consciente de son rôle de pilote culturel du monde, inaugurera le 31 janvier le Centre Georges-Pompidou, sur l'ex-plateau Beaubourg.

Comme toujours, dès avant cet instant privilégié, un de ces débats, dont les Français sont si friands, s'est instauré sur des problèmes superficiels. Les beaux esprits, les experts compétents s'affrontent sur la question de savoir si l'édifice est beau, si le programme respecte l'indispensable équilibre entre les composantes de l'institution, si le rôle de Paris comme école internationale de création plastique et musicale, et comme marché international d'art sera favorisé, si le budget de fonctionnement sera suffisant, etc. Il ne faut pas s'inquiéter de ce cliquetis d'arguments qui occupe sans grand dommage la classe intellectuelle et fournit de la copie aux critiques. Ce qui est sûr, c'est que Beaubourg est bien un monument, que dis-je ? un mausolée, un des symboles de la grandeur de notre pays avec le *France*, Concorde, La Villette. C'est aussi une institution de conservation, d'éducation et de délectation artistiques analogue, en plus grand et en plus cher, à ce que les autres capitales du monde ont construit ou aménagé depuis dix, vingt, trente ans. Cela suffit-il comme bilan ?

De qui est cette culture ? Est-ce vraiment la culture des dizaines de millions de citoyens français ordinaires, jeunes ou vieux, qui n'ont jamais eu envie d'aller au musée, fût-il un gadget ultramoderne, parce qu'ils n'en ont pas le loisir, parce qu'ils ont en tête d'autres préoccupations ? Le décor de leur vie est un atelier ou un bureau, un appartement de H.L.M. ou un pavillon de banlieue, une cour de ferme, un wagon de métro, une salle de classe. Le vide d'une existence de chômeur, de mère de famille, de retraité, d'immigré ne peut pas toujours être rempli par une exposition, si parfaitement présentée soit-elle. Une fois de plus, pour satisfaire les goûts exquis d'un petit nombre, l'immense majorité des Français a été spoliée de son droit le plus strict, ce droit à la considération que M. Giscard d'Estaing revendiquait pour elle en mai 1966.

Car la vraie question est là : ou bien les responsables de notre politique culturelle estiment devoir élever la masse inculte des Français, bon gré mal gré, à la haute satisfaction de contempler un art sacralisé. Ou bien leur véritable mission est de rendre la communauté nationale capable, dans la diversité de ses composantes, de sécréter ses propres solutions à ses propres problèmes, posés dans son propre langage, mais ils devront reconnaître que ces problèmes ne sont pas esthétiques, mais vitaux. Devant ce choix véritablement de société, le pathos intellectuel auquel nous sommes quotidiennement soumis n'est que *confusion culturelle*.

Partout en France, si l'on veut se donner la peine de regarder autour de soi, en marge des institutions consacrées de la culture officielle, des initiatives naissent de simples besoins quotidiens, des désirs spontanés de groupes informels, de l'imagination populaire excitée par les lacunes et les oublis de l'action de l'Etat ou des collectivités. La plupart de ces initiatives disparaissent, étouffées par le conformisme administratif ou étranglées par l'absence de soutien moral et matériel. Les associations écologiques se voient certes reconnaître le droit d'intervenir, mais pas encore celui de s'informer ; les innovations sociales vont faire l'objet d'un centre de documentation doté prudemment d'un statut privé : les groupements d'éducation populaire reçoivent des encouragements platoniques et sont soumis à une surveillance politico-administrative constante. On peut se demander sérieusement si les Français ont encore vraiment le droit à l'initiative ou bien s'ils sont seulement invités par l'Etat-Providence à consommer docilement dans des supermarchés de l'art officiel.

Refusons *la confusion culturelle* et demandons aux autorités de notre pays de reconnaître que la culture vivante de la France d'aujourd'hui et de demain se fera par les Français et non pour eux.

Le Monde DES LIVRES

L'ÉCRIVAIN N'A PAS D'IDENTITÉ

L'affaire Renaud Camus-Denis Duparc

UN écrivain n'a pas d'identité : ou bien il les a toutes Ce qui revient au même : *« J'ai été Isaïe, Eschyle, Judas, Maccabée, Juvénal, d'autres poètes encore, plusieurs peintres et deux rois de Grèce dont j'ai oublié les noms »*, disait Victor Hugo à un hôte de passage à Guernesey On sait, d'autre part, qu'il eut l'idée de se faire peindre en Christ par Louis Boulanger.

Pourquoi M. Renaud Camus ne se prendrait-il *pas pour M. Denis Duparc ? A nous autres, lecteurs de passage*, à qui il dédie son livre, il peut bien, lui aussi, confier son désir d'être un autre pour rester le même

Evidemment, si je dis au policier qui m'arrête un soir au coin d'une rue que je n'ai pas d'identité ou que je les ai toutes, que se passera-t-il ? Il exigera que je lui montre mes papiers.

« Comment vous nommez-vous ? — Denis Duparc. — Et le Renaud Camus dont je regarde la photo in *Passage*) *« Hair parted in the middle »*, qui est-ce? Il est né en 1946 à Chamalières. — Chamalières ? Tiens, dit le policier, ça me rappelle quelque chose...

— Je suis le frère de Renaud Je suis né en 1950, dans le Centre.

— Profession du père ? — Consul. — Votre profession ? — Ecrivain, avec un livre qui porte le titre de *Central Park*. J'habite New-York.

— Pourquoi possédez-vous les papiers d'identité de Renaud Camus ?

— *Parce qu'il parle de moi dans son premier livre*, paru en 1974 : *Passage* (1). En fait, il n'est pas mon frère. Mon père peut-être ? Ou ma sœur ? Ou ma mère ? Je ne sais pas. Nous jouions beaucoup au tennis autrefois, non loin *de grands et beaux palmiers* Peut-être *ai-je* tué Renaud Camus ? »

On a enfermé Denis Duparc, lequel a écrit son histoire dans *Echange* (2) sur *« une table face au mur, sous une grande carte de mon île... tout juste si je m'interromps, de loin en loin, au milieu d'une ligne, pour tourner la tête vers la fenêtre grillagée... »*

La question de l'anonymat préoccupe la modernité. On sait bien, maintenant, que la pratique de l'écriture efface le nom de l'auteur supposé. On a conquis le droit de n'avoir pas à rendre compte des citations, emprunts, autrefois propriétés de celui qui signait. Dans *Passage*, de Renaud Camus, il est dit que *« de nombreux passages du livre sont empruntés, sans que cela soit indiqué, à Butor, Duras, Corbière, T.-S. Elliot, Mallarmé, Melville, Mary Mac Carthy, Rimbaud, Proust, Roussel, Jacqueline Risset, Claude Simon, Woolf »*. J'en passe, et non des moindres : Denis Duparc, entre autres. De l'emprunt de *Passages* sans nom d'auteur à l'appropriation d'un nom, il n'y avait qu'un *échange* à opérer. Songez à cette phrase d'Alfred de Musset, citée par Littré et plus tard par M. Sollers, en exergue de *Parc : « Pour être proposés, ces illustres échanges veulent être signés d'un nom que je n'ai pas »*. Soit. Ainsi, je peux signer un livre du nom de Boileau, ou de Jules Verne, ou de Proust Mais je peux également le faire d'un nom inventé, lequel est un personnage d'un premier livre. Mais y a-t-il quelque chose qui ressemble à ce qu'on appelle un premier livre ? Comme on dit de Dieu qu'il fit le premier jour ? Y a-t-il donc un auteur ? Si oui, cherchez-le, car il s'est perdu dans le parc

Denis porte le nom du lieu où il a égaré Renaud Camus Voici ce que je lis quand j'ouvre le livre : *« Il y eut d'abord le parc Et ainsi la littérature, car nous ne parlions jamais, entre nous, que du jardin »* Autant dire, on l'avait *compris, qu'il n'y avait pas de première phrase* De *Passage* à *Echange*, on se renvoie la balle Comme au tennis Superbement, avec une même somptuosité d'écriture, un égal souci de la description précise. *« La chambre est au premier étage, la première à droite de la dernière marche Mais elle se trouve sur le côté gauche de la maison pour un observateur placé à l'extérieur et la regardant. »* Cette géométrie impeccable désarçonne le lecteur Et il lui arrive de tomber après un paragraphe dont il avait, allégrement et sûr de lui, enfourché les phrases Il se dit soudain, à un détour d'une allée, dans ce parc *si familier, si rêveuse bourgeoisie :* N'ai-je pas déjà lu cette phrase quelque part ? Il feuillette le livre à rebours, et, en effet, il retrouve une phrase qui paraît ressembler à celle qu'il a lue un peu plus loin. Presque. *Il suffit d'un adjectif* ou d'un substantif qui en remplace un autre, et le tour est joué Mais le décor s'en trouve changé, une intrigue différente se noue Le *passé est le lieu de la répétition incertaine*, du « comme si » : autant dire du roman et des généalogies réinventées.

Le lecteur, en ouvrant le livre, pouvait se croire dans un paysage familier. Au fond, se *disait-il, l'auteur décrit les maisons de son* enfance, un parc. *« Et c'est toujours une image du parc... le grand bassin, toujours vert sous son immense tilleul ; le cèdre de mes voltiges, le sapin où je me cachais, et ne me trouvais jamais ; la rigole où mon père m'a construit un moulin à aubes ; le petit bassin de rocailles entre la maison et la grille... Il y avait des arbres étranges, exotiques, plantés trois générations avant moi pour distraire la langueur d'une femme rêveuse et triste. »* Décidemment ce Denis Duparc sait merveilleusement décrire les lilas, l'odeur des tilleuls, les jeux de la lumière, la mélancolie d'une société décadente et qui s'ennuie, impatiente du passage, de la fin. Il fait défiler devant nos yeux des cartes postales ou des photographies jaunies et l'on se prend soudain, les regardant, à refaire l'histoire. Son parc est, de ce point de vue, comme celui du vizir Mustapha dont parle Voltaire : *« Il y avait des bains, des jardins, des fontaines : on y voyait partout l'excès du luxe, avant-coureur de la ruine. »*

JEAN RISTAT.

(Lire la suite page 22.)

(1) *Passage*, de Renaud Camus. Ed. Flammarion, 210 pages, 34 F.

(2) *Echange*, de Denis Duparc. Ed. Flammarion, 248 pages, 38 F.

Justice pour Savinio !

★ **MAUPASSANT ET L'« AUTRE »**, suivi de **TRAGÉDIE DE L'ENFANCE** et de **C'EST A TOI QUE JE PARLE, CLIO**. Traduit de l'italien par Michel Arnaud. Préface de Hector Bianciotti. Editions Gallimard. 332 pages, 55 F.

Il existe deux Chirico. On ne connaît, en France, que le peintre. *Il est temps de découvrir son frère, l'écrivain, mort à Rome en 1952, qui s'est caché sous le nom d'Alberto Savinio et qu'on surprend ici en train de jouer avec Maupassant.*

ON a publié d'Alberto Savinio un ensemble de textes titré : « Vie des fantômes » (1). C'est à se demander si son œuvre entière, élaborée en forme de triptyque ne pourrait pas se rameuterr sous ce titre ! Triptyque parce que Savinio s'est consacré à la fois à la peinture, à la musique et à la littérature. Trois voies qui indiquent un point central, etrangement déserté, mais visité par la foudre : un certain baron Andrea de Chirico, ce qui est son véritable nom. *On songe aussitôt à «l'autre»*, Giorgio, l'auteur des toiles « métaphysiques » qui tant émurent, après Apollinaire, les surréalistes.

Giorgio de Chirico fait de l'ombre, c'est incontestable. Et tellement que son frère, signant Alberto Savinio des *peintures que l'on découvre* maintenant, des partitions dont on ignore presque tout (bien qu'elles aient été jouées dans le monde entier), et surtout des textes qui sont parmi les plus importants de l'Italie moderne, a été refoulé dans un o u b l i dommageable Voilà qui est en passe d'être corrigé. Il faut s'en réjouir. Le préfacier de « *Maupassant* et l' « Autre », Hector Bianciotti dans un texte que l'émo*tion fait vibrer, réclame* justice pour Savinio. Cette justice est en bonne voie : « Toute la vie » (2) avait révélé un écrivain considérable. Ce livre nous confirme dans cette opinion.



★ *Dessin de Julem.*

Alberto Savinio, hanté par les statues, les personnages de la *mythologie*, les reflets *du monde, l'ambiguïté générale*, avoue, semble-t-il, son art entier dans ce passage de « *Tragédie de l'enfance* », à propos d'un paysage peint : « L'art s'empare du spectre des choses et le fixe à jamais. L'art surprend la nature dans son état de folie. Peint, le golfe était plus beau qu'au naturel. » Voici paraître le fantôme. Et S a v i n i o ajoute : : « Ce scénographe était un chasseur de spectres. » Disons qu'Alberto Savinio est très précisément ce même « scénographe ».

Dans « Tragédie de l'enfance », on le suit dans un passé qui est un labyrinthe, parmi les premiers émois d'une enfance dont il dédaigna jusqu'à sa mort de se guérir. Les chapitres de longueur diverse qui composent ce livre dressent les portants et la rampe d'un théâtre : les dieux y viennent masqués ; les épisodes s'inscrivent dans un symbolisme mythologique à la fois passionné et narquois ; les traits de la nature y sont figés, comme ils le sont dans les tapisseries de haute lisse.

Le dernier texte de l'ouvrage, « C'est à toi que je parle, Clio », se feuillette à la façon d'un carnet de voyages. Passant par l'étymologie, et par le grec, Savinio remarque que Clio aboutit à « je clos ». Ce n'est pas une transcription, mais une hantise. A nouveau : le fantôme...

HUBERT JUIN.

(Lire la suite page 23.)

(1) *Vie des fantômes*, par Alberto Savinio, collection « l'Age d'or ». Editions Flammarion.

(2) *Toute la vie*, traduit par Nino Frank. Editions Gallimard. Voir *le Monde* du 16 mai 1975.

AU TEMPS HEUREUX OU L'ON RESTAIT SUR SA FAIM

« Les Vingt Ans du jeune homme vert », de Michel Déon

POURQUOI le roman du dix-neuvième siècle, qui fait encore nos délices, ne pourrait-il plus servir aujourd'hui ? Tant qu'à raconter des histoires, à quoi bon rompre avec les maîtres indépassés du genre ? Si les profs préfèrent jouer sur les mots faute de savoir inventer, qu'ils renoncent une bonne fois au romanesque, et qu'ils n'en dégoûtent pas les autres, public compris ! Récrivons sans complexe la *Chartreuse* et les *Illusions perdues*, pénétrons les cœurs et les salons, laissons sortir les marquises à l'heure du thé si ça leur chante... Et prière de laisser la langue française dans l'état où on aurait aimé la trouver en entrant !

Parmi les excellents écrivains qui ne démordent pas de ce raisonnement à contre-courant — Troyat, d'Ormesson, Laurent, Gallo, bien d ' a u t r e s —, Michel Déon fait figure de virtuose de l'affabulation pour l'affabulation. *Les Poneys sauvages* (prix Interallié 1970) et *le Taxi mauve* (prix de l'Académie 1973) emportaient le lecteur dans un tourbillon d'événements et de personnages. De même *le Jeune homme vert* dont voici la suite : sous les yeux ébahis du petit bâtard Jean Arnaud, une vingtaine de hobereaux et de villageois normands emmêlaient leurs courses au plaisir à travers l'Europe, dans la fausse insouciance de l'avant-guerre.

CETTE fois-ci, le charme des veilles de drames est rompu. Notre Rastignac et l'escroc Palfy qui lui tient lieu de Vautrin subissent en troufions la raclée de 1940. Les hasards et l'esprit de combine propres aux temps troublés les sauvent d'une fusillade sur la Loire, les installent dans un bordel de Clermont-Ferrand, puis les livrent au Paris des petits trafics en tout genre avec l'occupant.

Longtemps Jean se dessèche d'amour platonique pour une jeune mère slave, Claude, qui a juré fidélité à son mari, parti pour l'Angleterre. Violée par la Gestapo, Claude rompt son serment, mais devient folle. Jean convoie des fausses devises au Portugal pour payer la clinique, tout en s'éprenant d'une comédienne fantasque, Nelly, qu'il quittera comme il a mélangé résistance et collaboration : sans trop savoir pourquoi. Ainsi va l'histoire, et s'apprend la vie.

LE sens du pittoresque n'exclut pas le parti pris. Malgré la bassesse notoire des élites d'alors, le Français le plus abject que croise le narrateur durant la débâcle se trouve être... *un tourneur-fraiseur communiste, suivi* de peu par un franc-maçon. Tandis que d'anciens collabos rallient hâtivement le P.C. à la libération et refusent de témoigner pour leurs amis, la plus pure résistance s'incarne dans... un officier de cavalerie maurassien ! Tel est le privilège du conteur sur l'historien.

Michel Déon s'en sert moins, il est vrai, pour favoriser un des camps que pour les renvoyer dos à dos, comme pareillement incapables d'honneur. Seul le passionne vraiment le bonheur privé, parce qu'il n'engage que soi, qu'il ne se paie pas de mots et que son héros, échaudé, n'en espère plus d'autre.

TOUT en aimant trop la jolie idée qu'on se fait de soi-même à vingt ans pour devenir un salaud, Jean se jure de passer entre les gouttes. L'époque rend peu regardant sur les moyens, et les modèles paternels, qu'en bon bâtard il collectionne, rivalisent de cynisme ; Palfy surtout, l'apatride sorti de rien, qui se régale de l'infamie générale comme d'une aubaine, et d'une *confirmation*.

Le respect de soi et des autres, Jean le réserve à ses amours, auxquelles il applique des rigueurs morales généralement plus courantes en amitié. Les *deux femmes dont s'éprend son* adolescence prolongée se ressemblent d'ailleurs par un même charme garçonnier, qui émanait déjà de sa propre mère.

De Claude il est dit qu'on l'eût prise pour un *« éphèbe »*, et de Nelly qu'elle eût passé pour un « jeune garçon ». L'une se demande si l'autre, telle que la lui décrit Jean, n'est pas un « travesti ». Leur amoureux apprécie par *dessus tout, en elles*, qu'elles « conduisent leur vie comme des hommes ». Toutes deux portent le cheveu court et des pantalons de jolis petits frères.

Aucune, enfin, n'use de maquillage, dont le goût douceâtre écœure Jean comme le signe inquiétant d'un excès de coquetterie.

CE penchant pour les androgynes sans fards signale moins des tendances homosexuelles qu'une horreur de la féminité, ressentie à la fois comme trop disponible et engluante — d'aucuns diraient : castratrice.

Loin de le désespérer, la chasteté que lui impose Claude l'exalte parce qu'en secret elle l'arrange. *« Il n'y aurait rien de plus beau dans sa vie. »* S'il cesse de la désirer, après le viol par la Gestapo, c'est qu'en s'offrant et en tenant des propos lubriques elle devient une femelle comme les autres. Peut-être même est-ce sa seule folie.

Par
Bertrand
Poirot-Delpech

Bien qu'avec la comédienne délurée les obstacles et les interdits manquent, ils n'abusent pas de leurs sens, et n'auront jamais été si heureux qu'un après-midi, tout habillés, presque pareils, les preuves de leurs différences et de leur union réduites au minimum.

L'époque pousse à ce genre de contentions sublimées. Les livres tolérés et la morale de Vichy suggèrent qu'on a perdu la guerre pour avoir trop joui depuis 1936, et que notre rachat exige des sacrifices, mêmes intimes. Toute une génération va se pâmer devant les amours impossibles de *l'Eternel retour*. Pas de plus beau sort que de mourir, vierge et blond, sur le dos d'une barque !

L'OPINION de l'auteur telle qu'elle s'exprime aujourd'hui aux détours du récit ne diffère pas radicalement de celle du temps. L'ancien apprentissage sentimental par les notions de bien et de mal lui paraît plus heureux que l'actuelle sexologie, à vous dégoûter du plaisir. Un phallocratisme tranquille teinte ses formules de moraliste : *« C'est dans l'infidélité que les âmes fortes mesurent leur amour » ; « Il faut être rigoureux avec les femmes, sinon elles n'apprécient pas ce qu'elles donnent aux hommes. »*

Au-delà des années 40, l'inaccomplissement dont s'enchante le héros répond à l'ascèse prônée par le maître du roman français de formation qu'est Stendhal. Quand Jean note dans ses carnets qu'il n'y a *« de grand amour que d'enfance »*, *ou que la plus belle phase de l'amour « prend fin à l'instant où l'on couche avec la femme aimée »*, on croirait lire le théoricien de la « cristallisation ».

Mais l'idéal de non-possession ne se limite pas, ici, aux sentiments. Devant les abus de la société de consommation, qu'il préfère appeler de « sollicitation », Michel Déon étend à tout ce qui se désire le principe enseigné à sa génération, selon lequel *« obtenir trop vite et sans effort ne procure aucune satisfaction, même d'amour-propre »*. Il déplore que l'attente, si exquise, passe désormais pour dévaluer l'objet souhaité, et la patience, si douce, pour la vertu des imbéciles.

La grande bêtise morne de notre époque ne vient-elle pas de ce que la possession n'est plus le sommet fabuleux d'une existence, mais la suite immédiate, automatique, donc décevante, de convoitises suscitées et dont on n'est même plus certain ? La publicité et le crédit ne nous ont-ils pas gâché la vie, en prétendant l'améliorer ? N'était-on pas plus heureux lorsqu'on s'inventait ses envies, qu'on apprenait à en mériter l'apaisement, et à rester sur sa faim ?

Telles sont les questions troublantes et actuelles que pose cet éloge des temps de restriction.

A la réflexion seulement, car le *fourmillement et le rythme* des aventures ne laissent guère le temps de souffler. Les amours de Jean ne forment qu'une intrigue parmi beaucoup d'autres, qui ont pris naissance dans le tome précédent ou restent suspendues comme dans l'attente d'une suite.

C'est ainsi que le brusque mariage de Palfy avec la mère de Jean réfugiée en Suisse, s'il ferme la boucle de ce drame œdipien, demeure inexpliqué, tout juste noté pour mémoire. D'autres personnages qu'on aimerait accompagner ne font que trois petits tours et puis s'en vont, au profit de silhouettes elles-mêmes évanouies sitôt qu'aperçues...

L'auteur ne déteste pas jouer ainsi de notre frustration et de sa virtuosité. Avec notre complicité, il s'amuse à pro*longer les suspens, ou au contraire* à expédier en quelques lignes l'avenir d'êtres auxquels il a consacré plusieurs pages à nous attacher. Il ne craint pas d'employer des coïncidences énormes du genre « comme le monde est petit ! ». Il lui arrive même de se perdre, à vouloir nous égarer.

Mais de tels romans tirent leur vérité d'un certain fouillis. Mieux qu'une com*modité narrative, la façon dont les per*sonnages se croisent et dont on apprend leurs destins contribue à suggérer l'époque où les vies et les conversations imitaient effectivement les rencontres fugitives entre deux trains. La guerre précipitait les présentations, rendait miraculeuse toute retrouvaille. Et pour quelques héros indéniables; que d'existences avortées, de calculs miteux !

Ce cloaque, il faut, pour l'éclairer de tendresse, toute la v..deur du héros, et le talent nostalgique de l'auteur, dont c'est sans doute le secret de n'avoir jamais quitté la jeunesse tout à fait, *comme on s'exile*.

★ *Les Vingt Ans du jeune homme vert*, de Michel Déon, Gallimard, 376 p., 45 F.

LITTÉRATURE ET CRITIQUE

Les humbles images de Benigno Cacérès

★ LE TEMPS D'ISABELLE de Benigno Cacérès. 174 pages, 25 F. Le Seuil.

BENIGNO CACERES n'a jamais mis les pieds dans le village de Vieille-Castille où sa mère est née et a passé sa jeunesse, et jamais, nous dit-il, il n'ira risquer de détruire, sur place, les images d'un temps révolu que sa mère avait engrangées, et dont elle a illuminé son enfance à lui.

D'humbles images, pourtant, qui feraient sourire de pitié, aujourd'hui, le plus pauvre des paysans d'Espagne. Et pourtant c'était hier, à la charnière du siècle, et pourtant c'était une sagesse et un bonheur.

A Frades-de-la-Sierra, dans la province de Salamanque, on brûlait, l'été, dans un désert de feu ; c'était glacial en hiver. Les champs, minuscules, qu'on fauchait à la serpe, fournissaient à peine de quoi subsister, mais leur possession « *donnait de l'honneur* ». C'est l'honneur, autant que la nécessité, qui interdisait de « *rester en surplus* » dans un village si défavorisé. Nombre de jeunes, pour cette raison, allaient tenter ailleurs de gagner leur vie.

Isabelle, mariée, suit son homme dans l'aventure. Elle qui ne savait ni lire ni écrire, et n'avait vu ni train ni véhicule à moteur, elle part, bravement, seule vers le Nouveau Monde, le Brésil, puis l'Argentine, plus tard Cuba. Dur exil pour une femme isolée dans la pampa sans commencement ni fin, et qui découvrira, à La Havane, « *la misère cachée sous le soleil et les couleurs, et qui touchait un peuple tout entier* ».

Rentrer au pays, ce sera rentrer en étrangère dans un monde figé dont on a perdu les clés. A nouveau l'exil, en France, puis le veuvage. L'enfant qui écoutait sa mère remonter dans ses souvenirs a grandi. Et puis le voilà seul, à son tour, rebroussant le chemin du « *temps d'Isabelle* », occupé tendrement à reconstituer le puzzle d'une existence qui fait partie de la sienne, si différente. Les « blancs », hélas ! couvrent plus de surface que les fragments illustrés : nous croyons immortels ceux que nous aimons, et la pudeur freine nos questions. Mais l'ombre d'Isabelle prend assez de relief, elle s'auréole d'une dignité si grande, elle rayonne, dans sa simplicité, d'une telle humanité qu'elle entre dans notre mémoire parmi ceux de notre lignage que nous n'oublierons pas.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

NOUS AVONS LU

Fraîcheur sur la ville de Jules Strumanne

Sous ce titre curieux M. Strumanne, qui est ingénieur et spécialisé dans les problèmes urbains, raconte l'obscur combat quotidien que de modestes employés livrent à l'aube et au crépuscule contre la saleté. Oui la saleté qui envahit tout : le métro, les rues, les bureaux, les usines, les squares, les parkings. La ville secrète les déchets : la qualité de la vie consiste d'abord à s'en débarrasser. Un millier d'entreprises employant plus de cent mille personnes s'en chargent. Quatre cents d'entre elles s'échinent à épousseter le monstre parisien.

Lire ce livre c'est parcourir les coulisses, partout malodorantes parfois cocasses, de la société urbaine. Saviez-vous que le siège du parti communiste, à Paris, est équipé d'un réseau de canalisations aspirant les poussières dans chaque bureau ? Que 10 % du prix d'un ticket de métro sont consacrés au seul nettoyage des rames et des stations ? Qu'à l'aéroport de Roissy où avait tout prévu sauf les ordures et qu'on jette celles-ci sur une décharge banale ? Une simple ménagère pourtant y aurait pensé. Mais on ne consulte jamais les ménagères... — M.-A. Ru.

★ Presses de la Cité, 190 p., 30 F.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Histoire

— LA QUALITÉ DE LA VIE préoccupe nos contemporains. Ce concept moderne, ils l'appliquent maintenant à la recherche historique. Un colloque sur « La qualité de la vie au dix-septième siècle » se tiendra ainsi les 28, 29 et 30 janvier aux Archives communales de Marseille, 1, place Auguste-Carli, 13001 Marseille. Que mangeait-on chez Mme de Sévigné ? La table des poètes satiriques normands ; Les réalités de la vie quotidienne dans « l'Astrée » ; Guez de Balzac et les plaisirs de la vie retirée ; Saint-Simon peintre de la vie en déclin : voilà quelques-uns des thèmes qui seront traités, à l'initiative du Centre méridional de rencontres sur le dix-septième siècle.

— Sous le titre « Guerre et Révolution en Espagne », Georges Soria a entrepris de restituer les réalités de la guerre civile de 1936-1939 par le texte et par l'image. Le troisième volume de cet ensemble luxueux et exhaustif, qui en comptera cinq, vient de paraître, réalisé en coproduction par le Livre club Diderot et les éditions Robert Laffont. Les deux derniers tomes seront publiés à six mois d'intervalle environ : le quatrième est attendu fin mai, le cinquième fin novembre 1977. La vente est assurée uniquement par souscription au Livre club Diderot, 13, boulevard Bourdon, 75004 Paris. Actuellement, 1 380 F pour les cinq volumes ; 1 500 F après la parution complète.

Correspondance

— ELLES NE SONT PAS SIGNEES, comme les plus célèbres, par Rémy de Gourmont, mais par le mystique poète lithuanien Milosz. Elles ont en tout cas la même destinatrice, cette Nathalie Clifford Barney, à qui Jean Chalon a rendu la vie (elle l'avait perdue en 1972 seulement) dans son livre « Portrait d'une séductrice » (Stock 1976). Milosz fréquenta, de 1914 à 1937, le salon de la rue Jacob où la richissime américaine recevait sa cour, qui ne comptait pas que des mondains. Ces vingt-huit lettres la montrent ouverte aux recherches bibliques et ésotériques : une retouche au portrait. (« Les Cahiers des amis de Milosz », n° 12. Editions André Silvaire.)

Roman

— LE PREMIER ROMAN DE PIERRE VALLET, « la Foire », a dû avoir à la Table ronde, où il a paru en 1973, le sort moyen de tous les premiers romans : un tirage de trois mille exemplaires. Oui, mais ! Un producteur de télévision s'en empare, en fait un film pour le petit écran avec Kurt Jurgens comme vedette. Et voilà le livre lancé et déjà répercuté en format de poche (Folio Gallimard). Dans ce sens-là on peut bien dire que la télévision sert la lecture au lieu de lui nuire !

Sociologie

— ON S'APERCEVRA BIEN UN JOUR qu'Abraham Moles est sans doute l'un de nos sociologues les plus originaux et les plus féconds, ansi bien par ses œuvres majeures (« Sociodynamique de la culture », Mouton, 1967) que par de petits livres vifs et pénétrants, tels « Micropsychologie et vie quotidienne », publié il y a quelques mois aux éditions Denoël-Gonthier. Celles-ci viennent de rééditer en poche sa « Psychologie du Kitsch » (coll. « Méditations », 240 pages, 13 F) paru chez Mame en 1971. Des tirelires-boîtes à musique aux buffets Henri II, le Kitsch est l'anti-art, l'universelle et réjouissante médiocrité ». Et le texte, traitant du mauvais goût comme un des beaux-arts, est toujours actuel.

Sémiologie

— QU'UNE IMAGE, UNE PAROLE, UN SON, UN GESTE soient porteurs de sens, cela ne va pas de soi. Complexes et subtils, les mécanismes à l'œuvre dans l'univers des signes, exploré par la sémiotique, font ces dernières années l'objet de travaux de plus en plus nombreux et diversifiés. Une nouvelle collection « Semiosis », dirigée par Jean-Claude Chabrol et Jean-Claude Coquet, aux éditions Klincksieck, veut regrouper ces recherches multiformes, qu'elles viennent de Belgique, du Canada, des Etats-Unis, etc. Consacré à l'analyse du langage des images, et en particulier de la photographie, le livre de René Lindekens, spécialiste en la matière, est sans doute le plus accessible au profane prêt à faire quelques efforts pour aborder un domaine théorique encore relativement peu connu.

Vient de paraître

Spectacles

EDWIGE FEUILLERE : *les Feux de la mémoire*. — Cinquante ans de carrière. Cent héroïnes. Des partenaires prestigieux : Pierre Brasseur, Jean-Louis Barrault, Gérard Philipe. Des auteurs non moins célèbres : Giraudoux, Claudel, Cocteau. Des rôles à sa mesure. L'un des derniers « monstres sacrés » de la scène et de l'écran raconte sa vie. (Albin Michel, 280 p., 49 F.)

CHRISTOPHER MARLOWE : *Tamerlan*. — Le chef-d'œuvre et premier grand succès de l'un des maîtres du théâtre élisabéthain, précurseur de Shakespeare, mort poignardé à vingt-neuf ans, en 1593. Edition bilingue avec la traduction française de Philippe de Rothschild. (Albin Michel, 250 p., 35 F.)

DANIEL GELIN : *Deux ou trois vies qui sont les miennes*. — De *Rendez-vous de juillet* à *Edouard et Caroline* et aux *Saintes-Chéries* l'itinéraire d'un comédien, élève de Jouvet qui rêvait, à dix-sept ans, de provoquer l'évasion, le rêve, sur cette toile tremblante de l'écran où tout peut arriver. (Julliard, 315 p., 45 F.)

Critique littéraire

GERARD DELFAU - ANNE ROCHE : *Histoire littérature*. — Après Althusser, la critique littéraire hésite. Va-t-elle revenir à Marx ? Privilégier l'approche linguistique ? Psychanalytique ? Ou encore concilier ces trois démarches ? L'ouvrage de ces deux auteurs, maîtres-assistants d'université, jette les bases d'une nouvelle théorie de la critique, fondée sur l'histoire. (Le Seuil, coll. « Pierres vives », 315 p., 65 F.)

Essais

ARNO MUNSTER : *Révolution et contre-révolution au Portugal*. — Une analyse du nouveau Portugal de 1974 à 1976 et un récit minutieux des événements politiques, sociaux et économiques de cette période animée. (Editions Galilée, 311 p., 52 F.)

CHRISTOPHER DOBSON et RONALD PAYNE : *Carlos l'insaisissable*. — Au-delà du terrorisme contemporain l'essai de portrait d'un révolté et les raisons de la révolte. Une enquête à la manière britannique. (Albin Michel, 266 p., 35 F.)

ALAIN BOUC : *la Chine à la mort de Mao*. — Le point d'une navigation politique et sociale à l'entrée du « dernier quart du siècle ». Les observations et les réflexions d'un auteur qui fut correspondant du *Monde* à Pékin mais qui s'en voudrait d'être neutre. (Seuil, 316 p., 60 F.)

BRUNO ETIENNE : *l'Algérie, Cultures et révolution*. — Un diagnostic et un pronostic après quinze ans d'indépendance. Les classes dirigeantes, la religion, l'école dans le socialisme d'un jeune Etat. (Seuil, coll. « L'histoire immédiate », 332 p., 65 F.)

DENIS BERGER, HENRI WEBER, JEAN-MARIE VINCENT : *la Ve République à bout de souffle*. — Au-delà d'un titre qui annonce la couleur, la promesse d'une « période troublée et difficile » et la proclamation d'une loi révolutionnaire. (Galilée, 205 p., 36 F.)

Romans français

LIONEL MIRISCH : *Une amitié avec le monde*. — Collaborateur de la *Nouvelle Revue française*, de *la Quinzaine littéraire*, de *Combat*, d'*Hebdo T. C.*, on avait déjà lu de cet auteur un recueil de récits : *Espace de la nuit*. Il donne ici un premier roman qui est l'itinéraire d'une vie d'homme entre la fin de l'adolescence et le début de l'âge mûr. (Denoël, 208 p., 38 F.)

JACQUES STERNBERG : *le Navigateur*. — Un roman d'amour et d'humour fous dont le héros est la mer et le thème ; les délires, les dérives et les délices qu'elle procure à ceux qui sont assez audacieux ou innocents pour s'abandonner à ses chimères. (Albin Michel, 250 p., 35 F.)

ROGER BOUSSINOT : *les Doigts*. — Grand prix des lectrices de *Elle* pour *Montonneter des Landes*, Roger Boussinot, auteur fécond et multiforme, publie ici, à livre ouvert, un érotique paru confidentiellement en 1963, sous pseudonyme (Tchou, « La fontaine des quatre saisons », 240 p., 39 F.)

JEAN-CLAUDE ANDRO : *la Maison profonde*. — Traducteur français de Carlos Fuentès, Jean-Claude Andro est également l'auteur de plusieurs romans ayant pour cadre soit le Mexique (*la Mer des Sargasses*), soit les paysages occitans (*l'Esprit du lieu*). Ce sixième roman, entre tendresse et dureté, promène le lecteur à travers les sites de Bretagne, d'Angleterre, d'Espagne, d'Algérie, du Mexique, du Périgord et de l'Ile-de-France. (Flammarion, 240 p., 35 F.)

Témoignages

ANATOLI MARTCHENKO : *Une grève de la faim*. — Depuis dix ans il va de prison en camp en U.R.S.S. En 1970, il avait déjà publié un premier récit de ses épreuves : *Mon témoignage*. Il raconte aujourd'hui la grève de la faim qu'il osa entamer le 26 février 1975 et qui dura plus de cinquante jours. Il est aujourd'hui exilé quelque part en Sibérie. (Le Seuil, coll. « Combats », trad. du russe par François Olivier, 158 p., 27 F.)

FRANÇOIS ROMERIO : *le Métier du magistrat*. — François Romério pour avoir été premier président de la Cour de sûreté de l'Etat, a rarement eu bonne presse. Répressif, et sans honte de l'être, il défend aujourd'hui ses idées et donne son sentiment sur la peine de mort, le Syndicat de la magistrature, le secret de l'instruction... Ce n'est pas « dans le vent ». (France-Empire, 284 p., 38 F.)

Histoire

MICHAEL POSTAN et CHRISTOPHER HILL : *Histoire économique et sociale de la Grande-Bretagne*. Tome 1 : *Des origines au dix-huitième siècle*. (Seuil, coll. « L'univers historique », 503 pages, 120 F.)

ERIC J. HOBSBAWN : *Histoire économique et sociale de la Grande-Bretagne*. Tome 2 : *De la révolution industrielle à nos jours*. — Trois universitaires britanniques analysent avec rigueur et lucidité l'histoire des apogées et des déclins de leur nation. (Seuil, coll. « L'univers historique », tome 2 : 369 pages, 80 F.)

Rééditions

● *Les Tsiganes*, de Jean-Paul Clébert, paru en 1961, vient d'être réédité, entièrement revu et corrigé, par les éditions Tchou où l'auteur de *Paris insolite* dirige d'autre part, de la Provence où il vit depuis 1955, la collection « L'art de vivre ».

● Gilles Lapouge réédite chez Balland son ouvrage : *les Pirates ou Vers la terre promise* où il traite de l'histoire de la piraterie comme de la plus extrême, en tout cas la plus longue, révolte qu'ait connue l'humanité.

L'AMBIGUË ET SON DOUBLE

« TAMARA, MA SŒUR... », de Marie-Françoise Hans. Régine Deforges, 168 p., 32 F.

Tout le monde connaît ces petits objets troublants où l'on peut discerner, à la fois ou successivement, deux visages surgissant en un incessant va-et-vient, un perpétuel glissement. Le roman de Marie-Françoise Hans fonctionne exactement ainsi. Deux femmes s'y répondent, que rien ne rapproche en apparence. Dani, la narratrice, est une jeune prof bien sage, « normale », rangée, équilibrée... Tamara ne se définit pas si simplement : elle est fantasque, imprévisible, socialement « floue ».

Entre elles, une amitié soudaine, à toutes épreuves, insolite, parce que vraie. La prof écoute, interroge, s'étonne, rêve. Tamara parle, part, revient, repart. En chute libre... Laquelle fascine l'autre ? Qui est « perverse » ? Qui perd ou gagne au bout du compte ? Toute la malice du récit est qu'il n'y a pas de réponses possibles à ces questions : « chacune » est le double de l'autre. La libertine et l'ingénue, la folle et la sage, la marginale et l'adaptée échangent — sans le savoir ? — leur rôle et leur image.

Ce qui donne au texte, sous des airs innocents, un charme rusé sans fioritures, presque sans « écriture ». Du dialogue, des scènes juxtaposées, de petites phrases nues, directes, suffisent à Marie-Françoise Hans pour créer cet imperceptible jeu de miroirs, discrètement original.

R.-P. D.

L'affaire Renaud Camus-Denis Duparc

(Suite de la page 21.)

Il y a, quelque part dans ces pages, le goût amer de l'enfance resongée, une nostalgie qui pourrait tourner au tragique si Duparc ne savait interrompre le lamento ou simplement l'adagio pour passer à autre chose avec une désinvolture feinte. C'est-à-dire, en réalité, revenir, parce qu'il est comme halluciné, aux mêmes paysages, aux mêmes lieux, aux mêmes situations.

Je crois que l'étrangeté indiscutable qui se dégage d'*Echange* provient d'un mouvement quasi immobile de l'écriture qui se reprend sans cesse, phrase après phrase, paragraphe après paragraphe une sorte de tremblement immobile du temps. Comme si la main qui tient la photographie s'affolait au souvenir de ce qui fut et de ce qui sera. Car telle est sans doute la pratique corrosive de l'écriture qui fait du présent et de l'avenir un passé ; du passé, un présent. Je veux dire que l'écriture nous rend à la mort.

JEAN RISTAT.

LETTRES ITALIENNES

Sciascia, Sisyphe en Sicile

★ **LA MER COULEUR DE VIN, de Leonardo Sciascia. Nouvelles traduites par Jacques de Pressac. Denoël, coll. « les Lettres nouvelles », 208 pages, 40 F.**

VOILA vingt ans qu'un petit instituteur de Recalmuto (Sicile) entrait timidement sur la scène littéraire italienne, en publiant des chroniques de son école, qui allaient devenir *les Paroisses de Regalpetra*. En 1958, Vittorini imprime *les Oncles de Sicile*. Vinrent ensuite *les Jours de la chouette* (1961) *et le Conseil d'Egypte* (1963). Leonardo Sciascia n'a pas trouvé la renommée rapi*dement ni facilement*. La *monumentale* histoire de la littérature italienne de Cecchi et Sapegno — neuf mille pages parues en 1969 — cite tout le monde, jusqu'aux huissiers de l'éditeur. Pas Leonardo Sciascia. La France s'est montrée plus généreuse en traduisant dès 1963 *le Jour de la chouette*.

Il était *logique* que Sciascia trouve dans le pays de Camus une autre écoute critique. Le même sort était advenu à Buzzati, considéré en Italie comme un Kafka pour dames et que Camus découvrit en 1955. Mais, à cette époque-là, l'Italie *était surtout occupée de la bagarre* entre Vittorini et Basseni, des batailles entre avant-garde et restauration. Le grand vide laissé par Pavese s'emplissait du vacarme de Pasolini. En 1958, le succès allait au *Guépard*, à la Sicile style *Autant en emporte le vent*. Pas de place donc pour la Sicile de Sciascia, qui n'était ni expérimentale , ni néoréaliste, ni dessinée avec le naturalisme lyrique des « restaurateurs ».

Comme un arbre exubérant, robuste, l'œuvre de Sciascia a grandi dans les vingt années qui suivirent. Romans-enquêtes, curieux croisements d'historique et de policier, récits-pamphlets caustiques, dont *la Mer couleur de vin* est l'exemplaire recueil... voilà les dimensions diverses d'un écrivain insolite qui *refuse* les premières formules où il fut enfermé.

Certes, il y a chez Sciascia un « écrivain civique » qui, avec ses histoires de Mafia et de crimes, prend part à la lutte contre l'injustice et les mystères du pouvoir en Italie. Il est tout autant un écrivain « philosophe », penché sur le vaste thème de *la négation de la justice*, symbolisé par le dédale des délits, *des énigmes, des fausses pistes* ; et il vit cela avec la tension de Pascal, de Voltaire, de Gide. Mais, vingt ans plus tard, on a envie de se risquer à le lire autrement : sa *Sicile n'est-elle* pas, comme l'Algérie de *la Peste* ou de *l'Etranger*, une lucide métaphore existentielle ?



★ Dessin d'ORLIC.

L'obsession de la fuite

Le cinéma surtout a répandu l'idée qu'il fallait prendre cet écrivain pour un auteur de romans-documents. Tout au plus reconnaît-on que Sciascia mêle la rigueur du rationaliste, qui dénonce les conditions politiques et *sociales de la Sicile, à la ferveur* d'une conscience janséniste qui, à travers le drame ou la comédie sicilienne, s'interroge sur le mystère du mal avec une technique qui prolonge Green ou Poe.

Or, du *Conseil d'Egypte* au *Contexte* (1971), de *Todo modo* (1974) à *la Disparition de Majorana* (1975), et *jusqu'aux Pugnalatori, qui vient de* sortir chez Einaudi, le chemin parcouru montre un écrivain bien plus complexe. Jamais il ne se retrouve à l'arrivée en témoin d'une idéologie, d'une *philosophie*, d'un programme. Le travail de Sciascia est devenu une interrogation continuelle sur le pouvoir, mafia métaphysique qui, de toutes parts, pèse sur le destin de l'homme. Société et pouvoir sont les thèmes du *Contexte* et de *Todo modo ;* science et pouvoir ceux de *Majorana ;* vérité et pouvoir ceux des *Pugnalatori*. Le pouvoir, *monstre* politique, devient un monstre métaphysique qui désagrège la Sicile et la société, ronge les hommes jusqu'à les faire disparaître, annule toute vérité en ce monde. Le pouvoir, pieuvre qui dissout la réalité même ! Les personnages de Sciascia ne se dissolvent pas fortuitement. *C'est un de leurs traits.*

L'écrivain frappe désespérément à la porte du monde, par ses reconstructions, l'objectivité de son roman « historique », *pour quérir une lueur* de vérité. Le monde, dans sa décomposition répond par le silence. Les notables de *Todo modo* disparaissent l'un après l'autre. Les assassinés s'évaporent comme des ectoplasmes. *Majorana est englouti dans le néant.* Dans les *Pugnalatori*, la vérité elle-même est impossible, introuvable, « disparue ». Peut-être l'ouvrage prend-il son épigraphe dans la dernière page, où l'on peut lire : *« Le mystère continuera, et au grand jamais nous ne connaîtrons les choses telles qu'elles sont advenues. »*

Depuis quelque temps, Sciascia publie des textes qui éclairent son travail, au-delà des interprétations habituelles.

« Pour avoir écrit un livre, dit-il, *un petit livre, sur une « disparition », je sais parfaitement que cet état d'esprit ne vient pas de l'affrontement avec un tel thème : tout au contraire, c'est l'état d'esprit qui suscite la rencontre avec le thème, le fait divers, le cas de la disparition. Les raisons pour lesquelles on veut disparaître sont toujours pirandelliennes ; avant même Pirandello, elles l'étalent. On pourrait les condenser en un mot, lourd d'un sens camusien (qui présuppose le sens pirandellien) : le malentendu*. Le mal entendu. *Pour un écrivain, c'est l'échec, la défaite, le point où il faut en finir ou recommencer. »*

Puis Sciascia continue : *« Je parle de mal entendu en ce qui concerne les affaires publiques aussi bien que privées : le moment en somme où les mots (ceux d'un homme dont le talent et le métier consistent à faire un mot de tout, à commencer par soi, très particulièrement), sont précisément mal entendus, dégradés, objets d'agiotage, d'usure, de falsification — et finalement inutilisables pour un écrivain. Le moment de l'incommunicabilité, de la vraie, celle qui va jusqu'à renoncer à communiquer l'incommunicable, en le décrivant, en le représentant. Le moment du silence, de la solitude, où l'on rêve d'être « un autre », et par-dessus tout de ne pas être écrivain... Tolstoï comme Pirandello savent en tout cas que la fuite est impossible, qu'il est impossible de disparaître Mais l'un comme l'autre essaieront encore, Tolstoï dans le dernier acte de sa vie, Pirandello dans un ultime roman, A la gare d'Astapovo, le 31 octobre 1910, Tolstoï vérifie à toute extrémité l'impossibilité de la fuite, sinon dans la mort. Agonie pirandellienne dans la fuite impossible... »* (1)

Ces mots de Sciascia livrent sans aucun doute sa « poétique ». L'écrivain du désespoir qui cherche la vérité impossible, aux bornes du néant, celui qui marche le long de l'abîme, l'écrivain du « non-vivre » qui voudrait fuir ne fuit pas. Tout cela évoque Céline — *« la vérité de ce monde est la mort. Il faut mentir ou mourir*, — mais c'est Camus qui est *cité, voilà le fait important.*

Nous-mêmes encore une fois, nous pouvons donc le citer. Nous demander si l'écrivain-personnage de Sciascia qui cherche, qui mène des enquêtes, bien qu'il sache que *« le mystère continuera et que nous ne connaîtrons jamais comment les choses sont advenues »*, n'est pas après tout *Sisyphe. Sisyphe en Sicile.*

ALBERTO CAVALLARI.

(1) *La Stampa*, 28 décembre 1976.

POUR SES QUATRE-VINGTS ANS

Un « nouveau » Montale

Eugenio Montale, prix Nobel de littérature, vient d'avoir quatre-vingts ans. Articles et publications ont salué en Italie cet anniversaire, dont le volume anthologique composé par Marco Forti (1) *(articles critiques et choix assez représentatif de vers et de prose), le volume intitulé* Sulla Poesia (2), *qui réunit pour la première fois les textes du poète sur la question, la réédition complétée de la correspondance avec Italo Svevo, à quoi s'ajoutent les articles de Montale sur le romancier triestin qu'il révéla en Italie, en 1925* (3). *En France, un nouveau recueil de poèmes vient de paraître chez Gallimard en édition bilingue, fort bien traduits et annotés par P. Dyerval Angelini, à qui on devait les trois précédents recueils édités ici en 1966* (4).

APRES *la Tourmente*, en 1956, l'itinéraire poétique de Montale avait marqué un temps d'arrêt. Il s'était alors consacré à une activité de chroniqueur, dans le *Corriere della Sera*, de critique, de traducteur, et aussi de peintre. Pourtant, étrangement, quelques mois après la mort de sa femme, en 1964, il avait recommencé à écrire, d'abord de brefs poèmes, généralement inspirés par celle-ci — *les Xenia*, — puis d'autres textes qui furent réunis et publiés en 1971, et connurent un immense succès.

Ce « nouveau » Montale s'est défini lui-même. Il s'agit *« d'une poésie qui, apparemment, tend vers la prose et qui, en même temps la refuse »*. Montale, en effet, part de situations, de détails, d'objets parmi les plus simples, *les plus quotidiens*, de notations apparemment journalières, mais rien n'est moins contingent que ces évocations d'un objet, d'un visage perdu, d'un personnage rencontré. En fait, c'est toute l'aventure humaine qui se joue à travers ces instantanés infimes, et tout l'amour qui surgit des paillettes du passé. Réservé, pudique, abrupt, Montale l'est toujours autant, mais jamais peut-être sa voix n'avait sonné plus proche et plus chaude que *dans ces Xenia, livre* d'images d'une histoire qui est à la fois la sienne et, aussi, une interrogation métaphysique étonnée, narquoise et insistante.

Au-delà de la litanie grinçante de *Fanfare*, glaciale prise à partie des mythes, des attitudes ou des modes de penser du moment, vain habil, son rôle parle du destin de l'homme et de l'histoire qui, à ses yeux, ne saurait avoir de sens, quel que soit le bord d'où on l'interprète : *« Quel ciment lie ces quelques pierres ? »* Dans ce monde improbable, tout engagement est dérisoire, comme toute connaissance et toute croyance. Mais Dieu ? Il en est pourtant question, comme de l'Autre, du Grand Misenmarge que Montale *évoque souvent, de façon indirecte*, et hors de toute religion, question impossible à éluder sur laquelle se clôt le livre.

D'imprévisibles ouvertures

Peu à peu, la *voix s'est* gonflée, et le discours a pris de l'ampleur en se diversifiant. *Satura*, qui constitue la seconde partie du recueil, c'est, en latin, à la fois un pot-pourri et une satire, bric-à-brac poétique où l'humour tient une grande place, et dont l'apparence désinvolte recouvre, en réalité, un approfondissement du questionnement philosophique. L'ironie qui colorait les constats désenchantés, amers, des années 68-70 a fait place à une réflexion *moins teintée de polémique, où* les feuillets du journal se chargent d'une pensée singulièrement vaste.

Dans cet univers absurde et désespérant, il existe parfois d'imprévisibles ouvertures. Guidé, initié par quelques inspiratrices privilégiées, le poète, parfois, est capable de dépasser les apparences et, grâce à la rencontre de ce qu'il appelle, en pensant à Hölderlin, les *Divinités incognito*, de percevoir le langage d'un monde fait de signes qu'il faut savoir déchiffrer. Mais aucune solennité chez lui ; Montale hait la rhétorique, la prétention, les attitudes avantageuses, et c'est pourquoi sa poésie est si constamment simple, malgré l'extrême variété de son langage, et une virtuosité qui sait, le plus souvent, demeurer discrète.

J'ai descendu, t'offrant le bras...

J'ai descendu, t'offrant le bras, au moins un million d'escaliers,
et maintenant que tu n'es plus là c'est le vide à chaque marche.
Même ainsi notre long voyage a été court.
Le mien dure encore, et je n'ai plus besoin
de correspondances, de réservations,
des pièges, des déboires de qui croit
que la réalité est celle qu'on voit .
J'ai descendu des millions d'escaliers en t'offrant le bras,
et non parce que quatre yeux y voient sans doute mieux.
C'est avec toi que je les ai descendus, sachant que, de nous deux,
les seules prunelles vraies, malgré leur voile.

(In « Satura ».)

Une voix amicale

Dans un des nombreux textes où il parle de la poésie, Montale écrit de *sa* poésie : *« Avec horreur / la poésie refuse / les gloses des scoliastes. »* Limitons-nous, alors, à reconnaître cette voix immédiatement accessible, mais difficile à cerner, amicale et distante dans sa quête tenace d'un échange, d'un dialogue toujours repris. *« Circonscrire le néant, et lui donner, fût-ce pour un instant, une forme visible... »*, disait Montale il y a vingt-cinq ans. Et, dans *Satura* : *« Le solipsisme, comme on dit, n'est pas ton fort... »* Le superbe *Diaro 71-72*, dont on souhaite qu'il soit bientôt traduit, confirme cette double définition.

MARIO FUSCO.

(1) *Per conoscere Montale*, a cura di M. Forti, Milan, Mondadori.

(2) Mondadori. 800 pages.

(3) I. Svevo - E. Montale, *Carteggio*, a cura di G. Zampa, Mondadori.

(4) E. Montale, *Satura*, Poésies IV, Gallimard.

J. RODOLFO WILCOCK

Un solitaire effréné

★ **LE STEREOSCOPE DES SOLITAIRES, de *J. Rodolfo* Wilcock. Ed. Gallimard, 184 pages, 28 F.**

ORIGINAIRE de Buenos-Aires, J. Rodolfo Wilcock a commencé par écrire en espagnol avant de sauter à l'italien dans les années 60. Quand il arrive en Italie, il n'a publié que *le Chaos*, et nul ne le connaît en Europe : et si un Heine, un Rilke, s'essayent à une autre langue en changeant de pays, Wilcock, lui, dépasse la convention, et change d'instrument.

Cette volonté — le refus de la convention — et son corollaire immédiat — le choix de la solitude effrénée — donnent poids et prix au *Stéréoscope des solitaires*, recueil de soixante-cinq récits ultra-courts au cœur duquel, en autant de portraits jaloux de leurs couleurs et de leur lumière, Wilcock invite à faire un tour, le tour de la tristesse, humaine, mais aussi animale, végétale, minérale, objectale, vespérale, etc.

Si l'anaphore et la glose d'un identique propos sont l'apanage de l'écrivain « classique », J. Rodolfo Wilcock est de cette race-là : tous ses personnages — de la vieille poulé lectrice dans une grande maison d'édition que personne ne prend au sérieux, au petit mendiant grimé qui se loue pour que des riches mesurent l'étendue et la « valeur morale » de leur avoir, en passant par ces amants qui s'entredévorent comme les chevaux de Macbeth plutôt que de se quitter — n'en sont qu'un, un solitaire qui, lui aussi, se *déguise* pour que le lecteur ne soit pas tout à fait certain qu'il n'y a qu'un seul personnage dans ce « drame ».

En réalité, de même que, dans le conte pour enfants, les pattes noires du grand méchant loup qui dépassent de la peau de mouton dont il s'est attifé le dénoncent, de même, dans *le Stéréoscope des solitaires*, l'identique ton, de la première à la dernière phrase si tôt venue, révèle une seule *dramatis persona*. Mais nul ne lui en veut de tenter, au nom de la pudeur, de tromper son parterre : il est sans pareil.

PHILIPPE GUILHON.

Justice pour Savinio !

(Suite de la page 21.)

Hector Bianciotti a mille fois raison de situer Savinio entre Borges *et Gombrowicz : entre la tradition* reprise en compte et l'immaturité prise en charge. Mais il y a, chez Savinio, une vertu personnelle par quoi il vaut d'être connu, fréquenté et aimé : sa *désinvolture*, qui est d'une gravité extrême. Par exemple : « Maupassant et l' « Autre » passerait aisément pour un jeu : ce texte remarquable et prenant de bout en bout servirait merveilleusement à la défense et à l'illustration du dilettantisme. Il faut y aller voir de plus près, et comprendre *que Savinio, ici, n'a pas écrit* un seul mot qui ne soit rigoureusement à sa place, et qui ne touche rigoureusement au « rapport » *de* Maupassant avec un lecteur privilégié (un lecteur tel que devrait être chaque vrai lecteur). Les pirouettes de Savinio ne sont que des feintes habiles. On a rarement l'occasion de lire quelque chose d'aussi intelligent que cela...

Savinio écrivait « en écrivain ». Une note de « *Maupassant* et l' « Autre » le dit clairement : « *Ecrire en tant qu'écrivain* signifie écrire non pas à partir du présent, mais soit par souvenir soit par anticipation. D'où l'on peut déduire cette définition du journaliste : celui qui écrit sans mémoire. » *Ce qui* est sans réplique ! Et la mort ? Eh bien ! c'est la statue, « inaction par excellence et suprême pureté » : une image de l'avenir sur lequel les yeux froids à jamais se fixent. On rejette le passé derrière soi : il est dévoré par un monstre minotaure. Il en reste des déchets rigides.

A *cette histoire* officielle et officialisée se superpose une autre « histoire » : celle qui échappe à la mémoire, celle qui échappe au langage, celle qui est le lieu favori où campe le discours ludique de Savinio. Et celle-là, comme il le dit, est « un « fantôme » d'histoire ». De la même façon, Savinio est un écrivain « fantôme » : il est celui qui « hante ».

Qu'on le découvre aujourd'hui ne peut être que bénéfique. Nous pouvons *désormais le ranger parmi les plus grands.*

HUBERT JUIN.

REPORTAGE — UN ÉDITEUR ARTISAN, RENÉ ROUGERIE

De la rue des Sapeurs à la retraite de Mortemart

Alors que la grande édition parisienne s'est industrialisée de façon massive, les anciennes maisons se regroupant en blocs puissants et rivaux, il existe, loin de ces empires, une activité éditoriale dont la fonction et les méthodes ont choisi d'être artisanales et de le rester. Exemplaire, à cet égard, l'entreprise de René Rougerie, qui édite des poètes. Son ambition, qui est grande, ne s'est jamais située au niveau économique, et il ne prétend pas entrer dans une compétition quantitative : il ne tient qu'à la qualité de ses productions, volontairement limitées, tant par les tirages que par le nombre de manuscrits retenus. A ce titre, son expérience vaut d'être méditée par ceux qui, aujourd'hui, tentent de se frayer une voie, étroite sans doute, mais originale. Elle suggère aussi des solutions aux difficiles problèmes de l'édition de la poésie qu'Alain Bosquet a exposés dans le dernier « Monde des livres » du 14 janvier. René Rougerie, que nous sommes allés voir dans le village de la Haute-Vienne où il vit et travaille en famille, à ses idées sur le compte d'auteur et le service que pourrait rendre aux poètes la multiplication de modestes et ardents foyers comme le sien.

LA route qui va de Limoges à Mortemart traverse une campagne aujourd'hui blanche, ensoleillée, où les bois de châtaigniers semblent en verre filé. René Rougerie déplore la présence de sapinières qui s'intègrent mal au paysage limousin : c'est noir, trop régulier, trop raide, mais, paraît-il, d'un rendement rapide « *Aujourd'hui, on voit tout à court terme* », dit-il. Chaque virage (et Dieu sait s'il y en a) découvre un petit monde — vallons, collines — à la mesure de l'homme qui allait à pied. Rien de trop haut ni de trop vaste, rien d'exagéré. On traverse Oradour-sur-Glane, où les ruines de l'ancienne tragédie, visitées et revisitées, ont un air soigné et propret qui fait froid dans le dos. Une habitante du village, à qui l'on demande si ce voisinage sinistre n'est pas trop dur dans la vie quotidienne, répond avec bonne humeur : « *Les ruines ? On a l'habitude. Il y a longtemps qu'on ne les voit plus.* » Mais les boutiques de souvenirs sont prospères. Passons.

A Mortemart, où nous arrivons, les touristes ne viennent pas. C'est pourtant un ensemble architectural d'une rare unité où les restes de l'ancien duché n'ont presque pas été touchés par notre époque. La pierre au soleil, ici, ne s'orne de rien, et la maison des Rougerie présente une façade rude. Une bouffée d'air froid, où rôde une saveur de feu de bois, et voilà le vestibule, l'admirable escalier. Tout cela date du quatorzième siècle. Les beaux vieux meubles — coffres, buffets, armoires, — sont meubles de pays qu'on n'a pas exilés dans des mignardises de décoration citadine. Rien ici n'est déguisé : ni le décor ni le maître et la maîtresse de céans.

« *Notre grande chance a été de trouver Mortemart*, dit René Rougerie : *le granit, le chêne, l'air tonique d'ici convenaient à notre expérience artisanale. Nous avons acheté la maison en 1956, et notre installation a été un changement complet dans notre vie.* »

Un grand-père typographe

On me montre les ateliers ; dans un tout petit jardin, une maison basse est divisée en deux parts inégales : une pièce exiguë, avec une table et un four, où Marie-Thérèse Régérat (Rougerie) crée ses émaux ; et l'imprimerie. L'odeur d'encre règne sur un étonnant et montagneux paysage de papier, où des milliers de pages s'amoncellent, en vrac, ne laissant aux pieds qu'un étroit passage. Voici la machine où tout cela s'imprime, et voici celle où Rougerie coud lui-même ses livres. La presse des premières productions est là-bas, au repos : elle n'était pas très pratique, dit-il, parce qu'elle n'avait pas d'encrier. Il devait encrer les caractères à la main avec une spatule. Il faut dire qu'il l'avait achetée à la casse. Un vieil imprimeur libertaire lui avait appris le travail.

Comment a commencé toute cette aventure ? Le grand-père de l'éditeur était typographe à Limoges : la figure de cet autodidacte socialiste a profondément marqué l'enfance de René Rougerie. Socialiste aussi son père, qui, parallèlement à sa carrière d'instituteur, fut secrétaire de mairie et eut une activité de journaliste au *Populaire* de Limoges. A la libération, René Rougerie avait dix-huit ans : il fonde une revue de poésie, *Centres*, avec Robert Margerit et Georges-Emmanuel Clancier. Il aimait déjà une certaine poésie, dense, rigoureuse, et pourtant assez liée aux racines profondes de l'être, à sa vie charnelle, pour éviter les écueils d'un intellectualisme de laboratoire. En 1948, il achète une petite photogravure ; son intention était de sortir des livres en fac-similé. Dans cette collection, on trouve les noms de Clancier, Boris Vian, Béalu, L'Anselme et Toesca, dont le manuscrit fut mis en pages et illustré par Prassinos. « *Ce n'était ni de l'édition courante ni de l'édition de luxe* », dit René Rougerie, qui, pour sa part, n'a jamais été passionné de bibliophilie. En fait, il n'a jamais souhaité que servir au plus près les textes qu'il aime, dans les meilleures conditions possibles.

Mais où est donc Gisèle ?

Quand il a commencé à imprimer lui-même, avec la vieille presse aujourd'hui retraitée, il composait à la main tous ses livres en garamond, sur un bouffant de bonne qualité : trois cents exemplaires, le plus souvent, avec une vingtaine d'exemplaires de tête sur pur chiffon. « *Que les yeux et les mains participent également aux joies de la lecture !* » René-Guy Cadou, Alain Borne, Claude Roy, Rouben Melik, Jean Rousselot ont été parmi les premiers poètes ainsi publiés. Alain Borne eut le prix Artaud en 1955.

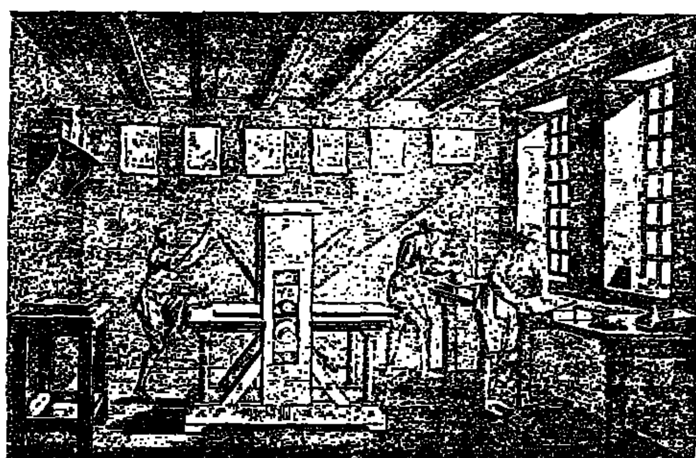
En ce temps-là, René Rougerie était installé à Limoges, dans la rue des Sapeurs, — ruelle plutôt que rue, d'assez mauvaise réputation à cause d'une maison de rendez-vous qui n'était pas loin. Un jour, se trompant de porte, un brave paysan se planta dans l'atelier et, tout dépaysé, s'écria : « *Mais où est donc Gisèle ?* »

René Rougerie avait de grandes difficultés financières. C'est pourquoi, rue des Sapeurs, il fit quelques travaux d'impression, et il édita pendant plusieurs années une revue médicale, ce qui lui permettait de survivre sans faire aucune concession sur le plan qui lui était cher, — sans accepter de travailler jamais à compte d'auteur. Sur le compte d'auteur, il a beaucoup à dire.

Il comprend qu'un poète éprouve le désir et même le besoin de voir imprimer son œuvre : c'est le moyen d'une prise de conscience, importante pour son travail à venir. C'est aussi le moyen de se faire lire. Mais s'il n'a pas trouvé d'éditeur qui prenne le risque de le publier, pourquoi ne pas s'adresser tout bonnement à un imprimeur ? « *Cela n'a rien de déshonorant*, dit Rougerie, *mais : ou bien les poètes n'y pensent pas, ou bien ils tiennent absolument à être présentés par une maison d'édition. Or, parmi les éditeurs qui acceptent le « compte d'auteur », quelques-uns traitent l'affaire d'une façon purement commerciale et demandent une certaine somme d'argent ; mais d'autres, exposant les conclusions inventées d'un « comité de lecture » qui n'existe pas, couvrent le poète d'éloges en lui annonçant qu'il va être publié : ils jouent les mécènes et ce sont des escrocs.* »

L'œil bleu de René Rougerie est sans aucune douceur quand il dénonce les méthodes de ces éditeurs peu scrupuleux : ils commencent par demander à l'auteur de leur garantir une centaine de souscriptions pour « participation aux frais », — ce qui suffit largement à couvrir toute la dépense. Après quoi, ils établissent un contrat hybride où ils retiennent tout ce qui leur est avantageux dans les deux types de contrat : « compte d'auteur » et « compte d'éditeur ». « *J'ai vu un poète à qui on demandait une « participation » de 4 500 F, alors que l'imprimeur prenait 1 800 F pour réaliser tout le tirage. Mais souvent les sommes demandées sont beaucoup plus importantes, et irrécupérables. Le poète, à défaut de droits d'auteur ou de lauriers, se retrouve donc avec la plume du pigeon.* » Et ce n'est pas tout encore : quand l'éditeur est encombré d'un stock d'invendus, il propose à l'auteur de racheter les exemplaires qui restent et lui fait un « prix d'ami » très supérieur au prix de revient, déjà couvert.

Les poètes qui ont été ainsi abusés n'osent pas s'en plaindre : « *Leur vanité est en jeu, et ils disent volontiers de leur éditeur : « Il fait payer » les autres, mais pas moi. » Au lieu de se dépouiller au profit d'un éditeur escroc, le poète ferait mieux de garder son argent et d'acheter les œuvres d'autres poètes dans son cas. Il y trouverait l'occasion de comparaisons fructueuses, et il aiderait la poésie débutante : hélas ! bien souvent, les poètes ne s'intéressent guère qu'à ce qu'ils écrivent eux-mêmes, et, pour être lus, ils sont prêts à donner leurs livres. Les recueils échangés comme des billes, à mes yeux, c'est le temps du mépris.* »



Avec Marcel Béalu, René Rougerie avait fondé les cahiers *Réalités secrètes*, qui devaient avoir quatre numéros et en ont eu quarante-deux. Il s'agissait de faire connaître des textes rares : petits romantiques allemands ou français, aspects ignorés de poètes contemporains, parmi lesquels Breton, Obaldia, Mandiargues, Gracq, Ponge, Paulhan, Queneau, P. Albert-Birot, et des auteurs inconnus. Ces cahiers étaient publiés à mille exemplaires d'abord, puis à cinq cents.

En 1956 donc, c'est le grand changement, le second souffle, l'achat de la maison de Mortemart, qu'il a fallu rendre habitable avant l'installation à la fois familiale et professionnelle. Muni d'une nouvelle machine, et faisant désormais composer ses textes à la linotype, l'éditeur est en mesure d'augmenter sa production, avec l'encouragement du Centre national des lettres, — mais sans quitter la manière artisanale à laquelle il tient. Il va pouvoir désormais publier une vingtaine de volumes par an, mais sans augmenter beaucoup ses tirages : « *Le poète voudrait communiquer, se publier à des milliers d'exemplaires. L'important est plutôt d'être édité : cinq cents ou trois cents exemplaires, je trouve que c'est très bien, et j'y vois une garantie de pureté pour l'écriture. Il n'y a pas en France plus de mille personnes capables d'acheter un recueil d'un poète inconnu.* »

Après la rencontre de Mortemart, une nouvelle chance s'est présentée : des textes inédits de P. Albert-Birot, puis, en 1966, de Joe Bousquet, sont parvenus à René Rougerie, portés par l'amitié.

« *Faire sortir de l'ombre une part d'œuvre inconnue* » le passionne. Et il ajoute : « *Le rôle d'une petite maison comme la mienne est de se vouer aux gens inconnus ou méconnus.* »

Il a donc publié neuf ouvrages de Bousquet, l'étonnant poète de Carcassonne, immobilisé à vingt et un ans par une blessure de guerre, et dont la vie entière s'est confondue avec la poésie. Da mise au jour de ses textes n'est pas finie : « *Bousquet écrivait sur trois ou quatre carnets à la fois : chacun de ces carnets avait été préalablement relié et portait, imprimé, un titre qui n'était que provisoire, car pour la publication il faisait un mélange tiré de plusieurs manuscrits, dont certains, hélas ! n'ont pas été retrouvés. On recherche un certain « carnet noir ». Mais je vais éditer « le Bréviaire bleu ».*

La publication des inédits de Bousquet ayant été une expérience positive, Rougerie a entrepris un travail analogue sur l'œuvre de Saint-Pol Roux : Gérard Macé avait classé et annoté ses manuscrits, dont beaucoup révèlent un aspect très différent de ce que l'on connaissait : ce n'est plus le poète symboliste, le barde breton, mais un homme tout à fait de notre temps. Et l'éditeur constate : « *Je me suis heurté à ceux qui ne supportent pas de voir changer la figure du poète.* » Des travaux de maîtrise se font sur Bousquet et sur Saint-Pol Roux : Christian Augère a donné une excellente préface à Bousquet. Par ailleurs, Lawrence A. Joseph, professeur d'université américaine, a retrouvé des textes de Max Jacob et il les a apportés à Rougerie. A l'instigation de Mme Annie Joly-Segalen, il a eu accès à des textes inédits de Ségalen, dont il a publié trois recueils. Des inédits de Roger Vitrac, des inédits d'André Suarès, telles sont les œuvres que Rougerie tire de l'ombre.

Parallèlement à ce travail, l'éditeur fondait, en 1971, la revue *Poésie présente*, qui paraît très régulièrement tous les trois mois. Cette publication, largement ouverte à des poètes souvent inconnus, garde aujourd'hui sa ligne primitive, mais elle s'est enrichie, au numéro 21, d'un supplément, *l'Atelier de traduction*, dont le premier a été dirigé par F.-J. Temple, et dont le second paraîtra sous la direction de Claude Couffon. C'est une ouverture sur des poètes étrangers, et sur les problèmes aigus de la traduction de la poésie.

Des poètes de la terre

« *Si je veux être fidèle à tout ce que j'ai entrepris* », dit René Rougerie, « *je ne peux laisser ma porte qu'entrouverte pour des poètes nouveaux. Ce qui manque, ce sont d'autres éditeurs artisans comme moi, pour animer des « centres » de poésie, — et nous retrouvons là le titre de ma toute première revue. Ces foyers, ces noyaux provinciaux correspondraient à la réalité de la poésie d'aujourd'hui. Car, après le surréalisme, qui était une poésie des villes, une poésie de bistrots, les poètes sont maintenant des poètes de leur terre. Voyez Clancier, voyez Guillevic ; et Pugnaud, qui est revenu à ses vignes des Corbières ; et Jean-Claude Xuereb, qui est juge des enfants à Paris, et qui ne peut écrire que dans les Cévennes.* » René Rougerie, qui revient d'Alsace, considère que cette province est pleine de vie et de sève. Il a participé à une rencontre éditeur-auteurs-lecteurs qui donne beaucoup d'espoirs.

Il n'est pas question pour lui de se consacrer entièrement à la fabrication de ses ouvrages, car, s'il reste son propre imprimeur pour la majeure partie de sa production (il fait maintenant imprimer au dehors les titres qui dépassent mille exemplaires), il est aussi son propre démarcheur. Le temps n'est plus où il parcourait la France sur un triporteur avec ses poèmes et c'est en 4 L qu'il fait sa tournée. La situation est-elle meilleure pour autant ?

« *J'avais moins de difficultés autrefois. Beaucoup de vraies librairies disparaissent, tuées par les grandes surfaces. Il n'y a pas cinquante libraires pour prendre à compte ferme, ne serait-ce qu'un seul exemplaire d'un poète inconnu. Je peux compter en tout sur une centaine de librairies qui acceptent de s'intéresser à la poésie. Ainsi à Paris, dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés, certains libraires fidèles ont disparu, et la FNAC, qui les remplace (si l'on peut dire), ne m'a jamais commandé un seul volume. D'ailleurs, la poésie dans les grandes surfaces, c'est pour moi une aberration. Il faut que le lecteur puisse feuilleter tranquillement un livre, parler avec son libraire, lui demander peut-être un conseil ou un avis. Tout cela devient rare.* »

Le silence et les arbres

Pourtant René Rougerie est bien loin de se décourager. Bientôt, il sera secondé par son fils Olivier qui, à dix-huit ans déjà, voulait continuer son beau métier. Après des études supérieures de lettres et de sciences économiques, et ses obligations militaires accomplies, il n'a pas changé d'avis. Lui aussi veut aller à la découverte de textes « inconnus ou méconnus », lui aussi veut garder le contact quotidien avec la machine, donner une grande part de son temps au travail manuel, et vivre à Mortemart, avec les choses vraies, les belles matières nobles, le silence, les arbres, la liberté. Tantôt il sera à l'atelier, tantôt il fera la tournée des libraires — les tâches se répartissant avec naturel entre père et fils, car chacune porte sa part de joie.

JOSANE DURANTEAU.

UN MANIFESTE

Je publierai donc ce que j'aime, uniquement ce que j'aime. Revendiquant même le droit de me tromper. Refusant toute étiquette, ne me laissant enfermer dans aucun système. Capable d'aimer aussi bien une poésie lyrique que celle, concise, où chaque mot porte son poids. Mais, cette poésie très dense — et que j'aime sans doute avant toute autre — j'en sens les dangers : l'aphorisme (malgré certaines réussites et même à cause de toutes ses séductions) et aussi souvent la préciosité, une construction qui tend à devenir glaciale...

Je crois à la rigueur qui doit s'exprimer encore plus dans le vers libre que dans la poésie traditionnelle, que cette rigueur n'efface cependant pas une sensibilité, le concret des choses. Que cette construction porte trace de notre intelligence et de notre sensibilité. « Poésie Présente » veut un équilibre entre l'esprit et le sang, être ouverte à divers courants : A la révolte quand celle-ci se projette dans l'avenir au lieu d'être l'exploitation étroite et mesquine d'un présent, à l'humour aussi qui participe à notre liberté.. et cette liberté je la revendique hautement.

RENE ROUGERIE
(Extrait de *Poésie Présente*, n° 1) 1971.

CORRESPONDANCE

Kafka entre Vigny et le Talmud

A propos de notre article sur Kafka et les écrivains de l'absurde (B. Poirot-Delpech, *le Monde* du 31 décembre 1976), M. G. Rochas, professeur agrégé en retraite, nous signale que Vigny avait déjà comparé la condition humaine à un procès sans motif.

On lit, en effet, dans le *Journal d'un poète* (p. 948 du tome II de la Pléiade) :

« *Voici la vie humaine.*

» *Je me figure une foule d'hommes, de femmes et d'enfants, saisis dans un sommeil profond. Ils se réveillent emprisonnés. Ils s'accoutument à leur prison et s'y font de petits jardins. Peu à peu ils s'aperçoivent qu'on les enlève les uns après les autres pour toujours. Ils ne savent ni pourquoi ils sont en prison ni où on les conduit après, et ils savent qu'ils ne le sauront jamais.*

» *Cependant, il y en a parmi eux qui ne cessent de se quereller pour savoir l'histoire de leur procès, et il y en a qui en inventent les pièces ; d'autres qui racontent ce qu'ils deviennent après la prison, sans le savoir.*

Ne sont-ils pas fous ?

» *Il est certain que le maître de la prison, le gouverneur, s'il eût voulu, et notre procès et notre arrêt...* »

De son côté, M. Arnold Mandel insiste sur l'appartenance de Kafka à la littérature allemande et, plus encore, à la tradition juive. Il en veut pour preuves l'inscription de sa tombe en hébreu et l'attitude réservée du gouvernement communiste en raison de la « non-tchéquité » de l'écrivain.

Il rappelle, d'autre part, que la terrible menace du père de Kafka : « Je te déchirerai comme un poisson » provient du Talmud, où il est dit : « L'ignorant, tu peux le déchirer comme un poisson. » M. Mandel observe :

« *Le père de Kafka*, self-made man *et personnage assez frustré, ignorait sans doute la source de sa « citation », involontaire et atavique, et Franz aussi. Autrement, il n'aurait pas pris au tragique une formule qui, dans le contexte talmudique donné, ne prend que la résonance d'une farce d'étudiant ou d'un « canular.* »

A PARAITRE

● A paraître aux éditions Rougerie (1er trimestre 1977) : François Pacqueteau : « Poèmes affins », précédés de « Lettre verticale IX », de Bernard Noël. Gabriel Germain : « Chants du souvenir et de l'attente ». Louis Guillaume : « Poèmes choisis ». Yves Sandre : « Intégrales ». André Suarès : « Vita nova », présentation d'Yves-Alain Favre. Roger Vitrac : « Re-tour de manivelle », présentation de Jean-Pierre Han. « Poésie présente 22 » : Hubert Juin, Françoise Han, Claude Vaillant, Jean-Vincent Verdonnet, Georges Drano...

Expositions

PUVIS DE CHAVANNES. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (231-81-34). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 23 h. Entrée . 8 F. Le samedi : 5 F. Jusqu'au 14 février.

SERIZAWA. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 février. Tous les jours, salle 404, projections de documentaires sur le Japon. Renseignements au musée.

LA PEINTURE RUSSE A L'EPOQUE ROMANTIQUE. — Grand Palais, entrée avenue de Selves (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 février.

LA PEINTURE ALLEMANDE A L'EPOQUE DU ROMANTISME. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi 5 F. Jusqu'au 28 février.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSEE D'ORLEANS. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h.. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche) Jusqu'au 28 mars.

L'ART 1900 EN HONGRIE. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 8 F : le samedi : 5 F. Jusqu'au 28 février.

CESAR, rétrospective. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27) Entrée : 5 F (gratuite le dimanche) Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. 45. Jusqu'au 23 janvier.

DONATION GERMAINE - HENRY - ROBERT-THOMAS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

MACCIO, peintures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus) Jusqu'au 27 février.

LEON ZACK. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Juscqu'au 23 janvier.

FRANTISEK KUPKA. Quatre histoires de blanc et noir. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus) Jusqu'au 31 janvier.

LA BOITE ET SON CONTENU DANS L'ART DU XXe SIECLE. — ARC 2, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 janvier.

CINQUANTENAIRE DE L'EXPOSITION DE 1925. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F Jusqu'au 28 février. (L'exposition est complétée par des conférences, le samedi, à 14 h. 30, et des visites-conférences. Renseignements au musée.)

LASZLO MOHOLY-NAGY (1895-1946). — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 31 janvier.

PIERRE GRAZIANI. Peintures 1952-1976. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 31 janvier.

LA JEUNE GRAVURE CONTEMPORAINE. — Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard. Sauf jeudi. Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14 h à 17 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 13 février.

JEAN - BAPTISTE GODIN OU L'EQUIVALENT DE LA RICHESSE. — Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail (544-38-49). Tous les jours. Entrée libre. Jusqu'en février.

HOMMAGE NATIONAL A SAINT-JOHN PERSE. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94) Sauf lundi et mardi, de 13 h. 30 à 18 h Jusque fin janvier.

CENTENAIRE DE LOUIS GILLET (1876-1943). — Musée Jacquemart-André (voir ci-dessus). Jusque fin janvier.

HOMMAGE A MAX JACOB (1876-1944). — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dimanche, de 10 h. à 17 h. 30 Entrée · 5 F Jusque fin janvier.

CERAMIQUES DE TCH'ANG-CHA. Quelques pièces des Han au T'Ang de la collection Mu-Fei. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40 Entrée : 3 F Jusqu'au 30 janvier

JERUSALEM. Préservation des sites historiques. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20) Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 7 février.

LE PARISIEN CHEZ LUI AU XIXe SIECLE. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 février.

LES ARTS DU METAL. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 14 mars.

CENTRES CULTURELS

LOUIS GOSSELIN. Céramiques récentes. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73) Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

HOLDERLIN ET LES POETES DU ROMANTISME SOUABE. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (273-61-21) Sauf samedi et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

RAINER PFNUR. Dessins, eaux-fortes, sérigraphies. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf samedi et dimanche, de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 février.

LE CABINET D'UN AMATEUR. Dessins flamands et hollandais des XVIe et XVIIe siècles. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99) Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Du 20 janvier au 6 mars.

GERTI. *Labyrinthes.* — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 janvier.

FRANCISCO MELO : L'hommachine. Huiles et dessins. — Centre France-Amérique latine, 34, rue Henri-Barbusse. De 15 h. à 19 h. Jusqu'au 26 janvier.

CABINET DES DESSINS : Bezançon, Bouvier, Brunswig, Sterin, Vuillemet, Woehl, etc. — Institut audiovisuel, 40, rue de Berri (633-59-16). Sauf sam et dim., de 9 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 février.

DU GESTE AU COMPORTEMENT SOCIAL. Photographies. — FIAP, 30, rue Cabanis De 15 h. à 21 h. Jusqu'au 31 janvier.

ART FUNERAIRE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54) Sauf dim et lundi. Jusqu'au 26 février.

GLENN THOMAS. *Electric train in à storm work.* — **AL CAPP,** Dogpatch U.S.A. Jusqu'au 4 février. **GAIL SKOFF,** photographies. Jusqu'au 19 février Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70)

L.G LUNBERG.. et la fête continue. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50) Tous les jours, de 14 h. à 18 h Jusqu'au 11 février.

BAS-RELIEFS POLYCHROMES DE CLAUDE ROCHE-FOGARTY. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-58) Jusqu'au 12 février

MAGIC CARVINGS FROM BLACK AFRICA. **BERTIN ET JOUET :** Un livre des murs. — FIAP, 30, rue Cabanis Jusqu'au 31 janvier.

RUTH SCHLOSS, MARGRET SANDER, JEAN LEHMANS, dessins, peintures, gravures. Cité internationale des arts (salle Sandoz), 18, rue de l'Hôtel-de-Ville Tous les jours, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 27 janvier

BOLLO, BRESCHAND, T. BOUCRAUT, COUCHAT, dessin M J C Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). De 15 h à 22 h Jusqu'au 31 janvier

ELIE OBAYON. Jusqu'au 1? janvier. **EZZOUBIR.** Jusqu'au 30 janvier. Maison du Maroc, 161, rue Saint-Honoré (260-63-50)

GEORGES BAHGORY, peintures. Service culturel égyptien, 111, boulevard Saint-Michel Sauf sam. et dim de 16 à 21 h Jusqu'au 4 février

ARTISANAT 77. — American Center, 261, boul. Raspail (633-59-16) Sauf dim., de 14 h à 18 h, Jusque fin janvier

GALERIES

ANGERS, TAPISSERIE VIVANTE. — Centre international de Paris, porte Maillot (758-22-22). Tous les jours, de 10 h à 20 h Entrée : 10 F Jusqu'au 23 janvier

ONZE ARTISTES SUISSES : Urs Bänninger, A Bruhin, M. Disler, etc. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51) Jusqu'au 26 février

L'AVENIR DE MONTMARTRE (maquettes, plans, photographies, documents) Galerie André-Roussard, 13, rue du Mont-Cenis (606-30-46) Tous les jours, de 12 h à 20 h. Jusqu'au 31 janvier

FRANCIS BACON, œuvres récentes. Galerie Claude Bernard, 5-9, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'au 26 mars

BOZZOLINI, 30 ans de travail : 1947-1977. Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18) Jusqu'au 12 février

LILIANE CAILLOT-NACKAB. Galerie DI, 26, rue de Richelieu (296-01-41). Jusqu'au 29 janvier

FRANCESCA CHANDON — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46) Sauf dim et lundi, de 15 h. à 20 h 30 Jusqu'au 5 février.

THIERRY CHAUVEL. Bulles et dessins. — Café d'Edgar, 58, boulevard Edgar-Quinet (328-13-68). Tous les jours, à partir de 15 h. Jusque fin janvier.

HENRI DIMIER. Rétrospective. — Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Sauf dimanche et lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 12 février.

CALFGEN. Dessins 1975 - 1976. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73) Jusqu'au 26 février

GALATSKY. — La Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse Jusqu'au 6 mars.

GARAYO. — Galerie E. De Causans, 25 rue de Seine (326-54-48). Du 20 janvier au 19 février.

GRAZIANI. Œuvres récentes. — Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 5 février.

PETER HUTCHINSON — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 27 janvier.

VIVIEN ISNARD. — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine Jusqu'au 12 février

LEONARDO LAMBRL — L'Œuf du beau bourg, 58, rue Rambuteau (887-74-96). Jusqu'au 29 janvier.

ANDRE MASSON. Illustrations des « Chants d'ombre » de L. S. Senghor. — Galerie Sagot Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 5 février

COME MOSTA-HEIRT. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63) Jusqu'au 5 février

HENRI NOUVEAU. 1901-1959. — Galerie M. Lamy, 4, rue Beaubourg (277-15-12) Jusqu'au 5 mars.

BANCILLAC. Œuvres sur papier. — Galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). — Les années-vitamines. Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 19 février.

GERARD SINGER. Desseins de nature. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 26 février

SOUCHI. « Les Voies du regard ». — Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-14-21). Jusqu'au 12 février

FERNAND TEYSSIER. — L'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66) Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 29 janvier.

GERARD TITUS-CARMEL. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 22 janvier

UTAMARO. — Galerie H. Berès, 25, quai Voltaire (261-27-91). Prolongée jusqu'au 29 janvier.

VAEA — Galerie ART 3, 3, avenue de Suffren

LES HABITACLES DE VERBENA. — Atelier Jacob, 45, rue Jacob (222-34-64) Jusqu'au 12 février.

EN PROVINCE

AMIENS. Danilo Romero. Jusqu'au 30 janvier. — **CRACRON.** Jusqu'au 6 février. — **ROGER ESKENAZI :** *L'inspiration.* Jusqu'au 13 février. — Maison de la culture (91-83-36)

AUXERRE Jouets populaires d'autrefois — Maison du Coche d'eau, 3, place du Coche-d'Eau (52-56-22) Jusqu'au 15 février.

BEAUVAIS. Tapisseries françaises, quinzième-vingtième siècle. — Galerie nationale de la tapisserie Jusqu'au 30 avril.

BOURGES. Présence de Jean Goldman. — Maison de la culture (24-82-22). Jusqu'au 27 février.

CAEN Cruz-Diez L'artiste et la ville. — L'ARE, 16 rue Vauquelin. Jusqu'au 31 janvier.

CHALON-SUR-SAONE. John Bennet. « Février-Décembre 1976 : de Blagny à Joney, Bourgogne ». — Maison de la culture Jusqu'en mars.

CHATEAUROUX. Itinéraires I. Peintures 1970-1976 : Mosset, Charvolen, Arnal, etc. — Galerie l'Œil 2000, 71, rue Grande (22-15-14). Jusqu'au 27 janvier.

GRENOBLE. Images du peuple chinois. — Maison de la culture. Jusqu'au 27 février.

LYON. Jean Conty, le peintre et le format. — Centre d'échanges Lyon-Perrache. Jusqu'au 30 janvier.

MACON. En route vers le paradis. Exposition mondiale de photographie. Centre d'action culturelle, avenue Charles-de-Gaulle (38-79-11). Jusqu'au 30 janvier. — **Jacques Albert :** les cerises. Galerie des Ursulines, 6, rue Lamartine (38-32-38) Jusqu'au 30 janvier.

MARSEILLE. Prassinos : peintures, sculptures, tapisseries, dessins. — Galerie Influx, 31, cours d'Estienne-d'Orves (33-20-65). Jusqu'au 12 février.

MONTAUBAN. André Abbal (1876-1953). — Musée Ingres. Jusqu'au 30 janvier

MONTBRISON. La couleur et l'espace chez les peintres océaniens. Musée d'Allard (58-33-07). Jusqu'au 28 février. — **Oiseaux du monde.** Musée d'Allard Jusqu'en octobre

NEVERS. Daniel Aulagnier : énergie fluide. Maison de la culture. Jusqu'au 5 février.

NICE. Carle Van Loo, premier peintre du roy. Musée Jules-Cheret (88-53-18). Du 21 janvier au 13 mars. — **Jean Launois.** 1898-1942. Galerie des Ponchettes (85-65-23) Du 21 janvier au 6 mars. — **Paul Rotterdam,** rétrospective. Galerie de la Marine, 59, quai des Etats-Unis. Jusqu'au 27 février

ROUEN. *L'Ecorché.* Musée des beaux-arts. Jusqu'au 28 février.

SAINT-ETIENNE. Georges Touzenis. Musée d'art et d'industrie.

SAINT-OMER. Les batiks de Jérôme Wallace. Musée de l'Hôtel Sandelin (38-00-94) et Maison pour tous, les Glacis. Jusqu'au 20 février

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Jacques Monory : opéras glacés - Jean-Michel Meurice. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 20 février

STRASBOURG. Musées de Basse-Alsace. Trésors et témoins. Banque de Paris et des Pays-Bas, 10, place Kléber Jusqu'au 19 février. — Jouets des dix-neuvième et vingtième siècles, donation Tomi Ungerer. Musée historique (32-44-00), Pont-du-Corbeau. Jusqu'au 20 février.

TOURS. Chompre. Espace textile. Musée des beaux-arts (05-68-73). Jusqu'au 28 janvier.

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les théâtres de Paris

ANTOINE (308-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Enfants terribles.

ARTS (387-23-23) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : l'Ecole des cocottes.

ATELIER (606-49-34) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Bain de vapeur.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim à 16 h. : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras. Théâtre de la Tempête (328-36-36), les 19 et 20 à 20 h. : Penthésilée (dernière).

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81) 21 h., mat dim à 17 h. : les Amours de Jacques le Fataliste (dernière le 23 au soir)

COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D soir, L.) 20 h. 45, mat. dim à 15 h. et 18 h 30 · Chers zoiseaux.

DAUNOU (261-51-12) (J., D soir) 21 h., mat dim à 15 h. et 18 h 30 · le Portrait de Dorian Gray.

EDOUARD-VII (073-67-90) (D. soir, L.) 21 h., mat dim à 15 h. · Amphitryon 38.

ESPACE P. CARDIN (266-17-30) (L.) 21 h. : Freaks Society.

ESSAION (278-46-42), jusqu'au 22, à 21 h. : Représentation.

FONTAINE (874-74-40) (L.) 21 h. mat. dim. à 15 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D soir, L.) 20 h 30, mat dim à 15 h et 18 h. 30 . les Amoureux ; mer. et jeu. à 18 h. 30 ; mar., ven. et sam. à 22 h 30 · Mime Janusz

GYMNASE (770-16-15) (L.) 21 h., mat. dim à 15 h. : Une aspirine pour deux.

HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 17 h. 30 : la Leçon, la Cantatrice chauve.

LA BRUYERE (874-76-99) (D soir, L.) 21 h., mat dim. à 15 h. et 18 h. : Pour cent briques, t'as plus rien maintenant.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir L.) 20 h 45, mat dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Mains sales.

MADELEINE (265-07-09) (mer., dim soir) 20 h. 30, mat dim à 15 h. et 18 h 30 : Peau de vache.

MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 10, mat dim à 15 h. 10 : Joyeux anniversaire.

LA MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Acapulco Madame.

MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.) mat dim à 15 h. et 18 h. : Qui est qui ?

MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 · Même heure, l'année prochaine.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.) 20 h. 30 : l'Oraison.

MUSEE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES (747-69-80), les 22 et 23, à 20 h 30 Au cœur de la rose.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat dim. à 15 h et 18 h. 30 . Nina.

ŒUVRE (874-42-52) (L.), 20 h. 45, mat dim à 15 h : le Scénario

ORSAY (548-38-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat dim) 15 h et 18 h. 30 : Equus — II : Mar et Mer., à 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours ; J., V., S., à 20 h. 30, Dim à 15 h. et 18 h 30 : Madame de Sade.

PALACE (770-44-37) (L.), 21 h. : le Rêve d'un homme ridicule ; 19 h : Rock'n roll clown : 22 h. 20 : Just a quick sweet dream

PARIS (874-20-44), à partir du 20, à 21 h (L.), mat dim. à 15 h. : Jésus II

PALAIS - ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h 30, mat dim à 15 h. : la Cage aux folles ; le 22, à 14 h. 30, et le 24, à 20 h. 30 : Rencontre (l'opérette)

PENICHE (205-40-39), les 19, 20 et 21, à 20 h. 30 : En attendant Godot

PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 45 : la Reine de la nuit.

POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h 45, sam à 20 h et 22 h 30 . Isaac et la sage-femme.

PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53) (D soir L.), 20 h 30, mat. sam. et dim. à 15 h la Dispute.

PRESENT (203-02-55) (D soir, L.), 20 h 30, mat dim à 17 h. : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille

PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar), 20 h 30, mat dim à 17 h. : Hier, dans la nuit de Zelda.

RECAMIER (222-54-88) (D., L.), 20 h 30 . Chatterton.

STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, mat dim à 15 h. et 18 h. 30 · les Dames du jeudi.

THEATRE D'ART (508-08-41) (D. soir, L.), 20 h 30, mat dim à 15 h : Bonsoir M Tchekov ; V. et S., à 22 h 30 : l'Amant arabe ; S et D., à 18 h. 30 la Femme de Socrate

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), à la Resserre (D., L.), 21 h. Deux ; au Grand Théâtre (D., L.), 21 h : Fantasio ; à la Galerie (D., L.), 21 h. : la Paix

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 45 Electre . 22 h 30 : Jeanne et ses copines.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D. soir, L.), 21 h., mat dim. à 15 h. : le Zoulou

THEATRE 14 (805-78-65) (D., L.), 20 h 30 · la Fausse Suivante.

THEATRE 347 (874-28-34), le 19, à 20 h 45 : Egmont.

THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (L.) 20 h 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h 30 Lucienne et le Boucher

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 15 h. : Antoine et Cléopâtre.

Les théâtres de banlieue

ANTONY, Résidence universitaire, le 22, à 21 h . Soho.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16) (J., D. soir, L.), mat dim . à 17 h. : Schippel ou le Prolétaire bourgeois.

BOULOGNE - BILLANCOURT, T.B.B (603-60-44), le 20, à 20 h. 30 . le Roi Lear (dernières) Les 21, 22 et 25, à 20 h. 30, le 23 à 15 h. 30 Bernard Haller.

BEZONS, Théâtre (982-20-88), le 22, à 21 h. . François Béranger.

CRETEIL, Maison de la culture du Mont-Mesly, le 21, à 20 h. 30 . Roger Siffer. Faculté de médecine le 21, à 21 h. : Mona Lisa (pop.)

CHELLES, C.C. (957-88-98), les 21 et 22, à 20 h. 30, le 23 à 16 h., le 25, à 14 h. : la Nuit des pleins pouvoirs.

CHOISY - LE - ROI, Thêtre Paul-Eluard (890-89-79), le 20, à 21 h. : la Foi, l'Espérance, la Charité.

CORBEIL-ESSONNES. C.C. Pablo-Neruda (496-55-90), les 20, 21, 22, à 20 h. 20 : Boesman et Lena. Le 25, à 20 h. 30 · Hélène Martin.

EVRY, Hexagone, le 23, à 16 h. · Madame Marguerite.

FONTENAY-LE-FLEURI, C.C. Pablo-Neruda (460-20-65), le 22, à 21 h. Dom Juan (Cie D. Houdart).

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), les 22 et 25, à 20 h. 45, le 23, à 17 h. : les Paysans.

IVRY, Studio (236-54-39) (D. soir, L.), 21 h mat dim., à 16 h. Martin Eden.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal (642-70-91), le 25, à 21 h. : Ballets Oldarra (Basques) Le 22, à 21 h. : Ballet de l'Opéra de Paris (Bal des cadets, l'Oiseau de feu, Petrouchka).

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 21, à 21 h . Ballets Oldarra.

MARLY - LE - ROI, M.J.C. - Théâtre (958-74-87), le 22, à 21 h. : Société de l'Orchestre de Marly (Mozart). Le 24, à 18 h. : Pascal Devoyon et Yukari Tate (piano et violon).

MEUDON, C.C. (626-41-20), le 22, à 21 h . la Baby-Sitter

NANTERRE. Théâtre des Amandiers (204-18-81) (D soir, L.), 21 h., mat. dim., à 16 h. : le Songe d'une nuit d'été, de W. Shakespeare.

RUEIL-MALMAISON, Espace (749-77-22), le 22 à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain. Dir. M. Tabachnik (Schönberg, Webern, Ives, Stravinsky).

SAINT-DENIS. Théâtre G.-Philipe (243-00-59), le 26, à 20 h. 30, les 19, 20, 21, 24, 25, à 14 h 30 . Déméter Couronnée

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 21, à 21 h : Jean-Roger Caussimon.

SARTROUVILLE, Théâtre (962-42-83) les 21, 22, 25, à 21 h., le 23, à 17 h . la Mort blanche.

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (506-57-18), les 21 et 22, à 21 h. : Gens qui rient, gens qui pleurent

SAINT-MAUR-DES-FOSSES, Théâtre de la Pie (883-41-00), les 20, 21 et 22, à 21 h., le 23, à 17 h. : la Chanson morte.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), les 20, 21 et 25, à 21 h. : Ivanof, d'A. Tchekov

VITRY, Studio-Théâtre (680-85-20), J., V., S., à 21 h., dim., à 17 h. : l'Amant militaire.

VILLEPARISIS, C.C. (427-05-05), le 22, à 20 h. 30 : Champion Jack Dupree (blues).

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 21, à 21 h. : Madame Marguerite. Le 25, à 21 h : les Jeannes.

VERSAILLES. Théâtre Montansier (950-71-18), le 22, à 21 h. : Madame Marguerite. Le 20, à 17 h. 30 Rencontre avec Mady Mesple.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), les 20, 21 et 24, à 21 h., le 23, à 18 h. : la Grammaire, La Cantatrice chauve.

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally, le 23, à 17 h. 30 : Les Trois Cents Dernières (Rufus)

YERRES, C.E.C. (948-38-06), le 22, à 21 h., au Gymnase : *Colette Magny.*

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26). Les 19 (Abt J), 22, 25 (Abt C), à 18 h. : la Walkyrie ; les 20, 26, 27 et 29 à 19 h. 30 : la Sylphide (ballet) ; les 21, 24 (coll. étud.), et 29 (dernière), à 19 h. 30 : la Bohème.

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20) Les 22, 23, 24, 25, 26, 27 (salle réservée), 29 et 30 à 20 h. 30, les 23 et 26, à 14 h. 30 : le Cid ; le 28, à 20 h. 30 ; le 30 à 14 h. 30 : la Paix chez soi ; le Malade imaginaire.

ODEON (325-70-32). (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Ton nom dans le feu des nuées.

PETIT ODEON (L.), 18 h. 30 : Paralchimie.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre (jusqu'au 22), 20 h. 30 : A. A. Théâtre d'Arthur Adamov. — Salle Gémier (D., L.), 20 h. 15 : Mère Courage et ses enfants.

TEP (636-79-09), à partir du 25, à 20 h. 30 : l'Otage.

PETIT TEP (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : PAR 3441 ; le 20, à 20 h. 30 : Dialogues d'auteurs.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h 30 ; mat. sam. 14 h. 30 et dim. 14 h. : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40), à partir du 25, à 21 h. : la Dame de mer ; 20 h. (salle 2) : Emma Santos ; mer., sam., à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; lun., 20 h. 30 : Cours d'initiation au cinéma.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), les 20, 21 et 22, à 18 h. 30 : Christoph Eschenbach ; à partir du 25 : Jules Beaucarne ; le 25, à 20 h. 30 : l'Echange ; les 20 et 27, à 20 h. 30 : Ensemble contemporain, les 21, 22, 26, 28 et 29, à 20 h 30 : les Brigands.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

هكذا من الأصل

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24).

JEUDI 20. — 15 h., Don Quichotte, de G.W. Pabst ; 18 h., Ma sœur est du tonnerre, de R. Quine ; 20 h. 30, les Rideaux blancs, de G. Franju ; 22 h. 30, Opéra, d'A. Valissaropoulos ; Minus cadre, de L. Papadakis ; Donc, la tragédie, d'A. Dimafopoupou.

VENDREDI 21. — 15 h., l'Arsenal, d'A. *Dovjenko ; 18 h. 30, Une femme* sans amour, de L. Bunuel ; 20 h. 30, Happy day, de P. Voulgaris ; 22 h. 30, Tam tam, de A. Arrieta ; 0 h. 30, Gold diggers of 1933, de M. Le Roy et B. Berkeley.

SAMEDI 22. — 14 h. 45, Tsamikos, de M. Eustratiadis ; Livios, de V. Kaloyannis ; Crêpe de Chine, de M. Gavala ; 15 h., les Feux de la rampe, de C. Chaplin ; 16 h., le Traître, de A. Litvak ; 18 h. 30, le Gai-Savoir, de J.-L. Godard ; 20 h. 30, le Vent de la plaine, de J. Huston ; 22 h. 30, Pas de printemps pour Marnie, d'A. Hitchcock ; 0 h. 30, l'Egyptien, de M. Curtiz.

DIMANCHE 23. — 14 h. 45, Sur le pont d'Avignon ; la Première nuit, de G. Franju ; 15 h., les Ailes, de W.A. Wellman ; 16 h., la Chair et le Diable, de C. Brown ; 18 h. 30, Scarface, de H. Hawks ; 20 h. 30, l'Ange Bleu, de J. von Strenberg ; 22 h. 30, l'Evangile selont saint Matthieu, de P.-P. Pasolini ; 0 h. 30, High time, de B. Edwards.

LUNDI 24. — Relâche.

MARDI 25. — 15 h., 42th street, de L. Bacon ; 18 h. 30, Amanda, de M. Sandrich ; 20 h. 30, la Salamandre, d'A. Tanner ; 22 h. 30, Scènes de la révolution, de S. Bassiakos ; Nights, de G. Katakounzinos ; Nicho*las, de D. Vernikos ; Je n'oublie pas,* d'Antonopoulos.

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

L'AGE DE CRISTAL (A.), v.o. : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : *U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).*

L'AILE OU LA CUISSE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montréal-Club, 18e (607-16-21).

AMBULANCES TOUS RISQUES (A.), v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LA BANANE NOIRE (Isr.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 20 et 22 h. 20.

BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)* ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

*BARRY LINDON (Ang., v.o.) : Hau*tefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE BERCEAU DE CRISTAL *(Fr.)* : la Marais, 4e (278-47-86).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-*Bastille, 11e (357-90-81).*

LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Paris, *8e (359-53-99)*, Maréville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), la *Clef*, 5e (337-90-90).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Lumière, *9e (770-84-64)*, Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).

ERIC TABARLY ET LES AUTRES *(Fr.)* : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) (dernière semaine).

FRANCE, MERE PATRIE (Fr.) : *Jean-Renoir, 9e (874-40-75)* (vend. à 22 h., débat avec l'auteur).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 17e (754-10-68).

L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).

JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE JOUET (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE JOUR DE GLOIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (326-41-02).

Les films nouveaux

MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL, film allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

ALICE OU LA DERNIERE FUGUE, film français de Claude Chabrol : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté-Gare de Lyon, *12e (343-01-59)*, Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

TODO MODO, film italien d'Elio Petri, v.o. : Vendôme, *2e* (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

COCORICO, MONSIEUR POULET, film français de Jean Rouch : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Haussmann, *9e* (770-47-55), Olympic, 14e (542-67-42).

L'APPAT, film américain de Peter Patzak (**), v.o. : Styx, 5e (633-08-40), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A B C, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, *6e (544-14-27)*, Athéna, *12e* (343-07-48), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE GANG, film français de Jacques Deray : Max-Linder, 9e (770-40-04), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, *8e (359-19-08)*, Bosquet, 7e (551-44-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), *Gaumont-Gambetta*, 20e (797-02-74), Wepler, 18e (387-50-70), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 6e (580-18-03).

LES RESCAPES DU FUTUR, *film* américain de R.T. Heffron, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté-Gare de Lyon, 12e, (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, *14e* (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), *Les Images, 18e (522-47-94).*

LE JUGE FAYARD, DIT LE « SHERIFF » (Fr.), Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

KING-KONG (A.) (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f) Boul'Mich, 5e (033-48-29), Capri, 2e (508-11-69), George V, 8e (225-41-46) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), *Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)*, Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83 ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, *14e (326-65-13) ; Gaumont*-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MADO (Fr.) : *Studio Raspail, 14e* (326-38-98).

1900 (1re partie, ital., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

1900 (2e partie, ital., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Templiers, 3e (273-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LA PREMIERE FOIS *(Fr.)* : Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RAID SUR ENTEBBE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70) ; Murat, 16e (288-99-75).

SALO (Ital., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 13 h.

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-48-18) ; Marais, 4e (278-47-86).

SCANDALO (Ital., v.o.) (**) : Marbeuf, *8e (225-47-19)*.

SUNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e 325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-*15-71)* ; U.G.C.-Opéra, 2e *(261-50-32)* ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; *Nations, 12e (343-04-67)* ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf mar.).

UN ELEPHANT, ÇA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à partir de 18 h. 30.

LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 30 et 22 h. 30.

VIOL ET CHATIMENT (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, *14e* (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Convention-St-Charles, 15e (577-09-70).

WEEK-END SAUVAGE (A., v.o.) (**) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

WINSTANLEY (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les grandes reprises

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Rex, 2e 236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BROADWAY MELODIES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), les 23, 24 et 25.

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA CIOCIARA (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

FAHRENHEIT 451 (Angl., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 22.

LA GRANDE BOUFFE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60) ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44) H. sp.

LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA *MELODIE* DU BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e *(306-50-50)*.

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

PORTIER DE NUIT (A., v.o.) (**) : Ranelagh, 16e (288-64-44)) H. sp. ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

TOMMY (Angl., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

ZIEGFELD FOLIES (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

WEEK-END *(Fr.)* : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

Les festivals

CINEMA FRANÇAIS : la Pagode, 7e (705-12-15), jeudi : la Maman et la *putain, Quelque part, quelqu'un* ; Vend. : les Doigts dans la tête, l'Assassin musicien ; Sam. : France S.A., Aloïse ; Dim. : le Petit Marcel, le Pélican ; Lund. : Paulina s'en va, Un homme qui dort ; Mar. : les Yeux fermés. Themroc.

VINGT PORTRAITS DE FEMMES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) ; Jeu. : Tristana ; ven. : le Lien ; sam. : De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites ; Dim. : Histoire d'Adèle H ; Lund. : Portrait d'une enfant déchue ; Mard. : les Gens de la pluie.

STEVE DWOSKIN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Jeu. : Central Bazzar, Ven. : Trixi, To-tea, Naissant, Soliloquy ; Sam. : Times for, Moment, Behindert ; Dim. : Dyn Amo, *Behindert ; Lund. : Death and De*vil ; Mard. : Jesus Blood, Myself and me, C. Film, Just waiting. Asleep.

YVES BOISSET : Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Folle à tuer ; 16 h. 15 : Dupont Lajoie ; 18 h. : R.A.S. ; 19 h. 50 : Un condé ; 21 h. 30 : l'Attentat.

X ANS D'ACTION (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Jeu. : Le jour où la Terre s'arrêta ; Vend. : Les monstres attaquent la ville ; Sam. : Blanches colombes et vilains messieurs ; Dim. : Prince charmant ; Lund. : Un homme est passé ; Mard. : En quatrième vitesse.

MARILYN (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), Jeu. : Les hommes préfèrent les blondes ; Vend. : Troublez-moi, ce soir ; Sam. : Chérie, je me sens rajeunir ; Dim. : les Misfits ; Lund. : Bus Stop ; Mard. : Marilyn.

HOMMAGE A HENRI LANGLOIS (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), jeu. : J'ai le droit de vivre. La femme aux gardenias ; ven. : Que Viva Mexico. Louisiana Story ; sam. : *la Prise du pouvoir par* Louis XIV. Le désert rouge ; dim. : la Règle du jeu. Le testament du docteur Cordelier ; lun. : Vidas Secas. Drôle de drame ; mar. : la Pyramide humaine. Toutes ces femmes.

JOURNEES POUR LE CINEMA FRANÇAIS, Théâtre des Deux-Portes, 19e (497-83-51), jeu. : le Discours du Maître. Malakovski ; ven. : Catherine ; sam. : les Frères Bouquinquant. Moi, Pierre Rivière. Le juge Fayard, dit le Shériff (sous réserves). Le Regard ; dim. : Juliette et l'air du temps. Le dernier film inédit de R. Ferret.

DUSTIN HOFFMAN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. 30 : Little Big man ; 16 h. 15 : John *and Mary ; 20 h. 15 : Macadam* Cow-Boy ; 20 h. 30 : les Hommes du président ; 22 h. 15 : les Chiens de paille.

JACK NICHOLSON (v.o.), Boîte à films, 17e, 14 h. 45 : Easy Rider ; ven. et sam., à 24 h. 15 : Missouri Breaks.

MEL BROOKS (v.o.), Boîte à Films, 17e, 13 h. : le Frère le plus fûté de Sherlock Holmes ; 16 h. 45 : le shérif est en prison.

FRED WISEMANN (v.o.), Le Marais, 4e (278-47-86), jeu. : Primate ; ven. : Bas Training ; sam. : High School ; dim. : Law Order ; lun. : Welfare ; mar. : Essene.

TEX AVERY *(v.o.)*, Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

FRED ASTAIRE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), jeu. : Carioca ; ven. : Amanda ; sam. : l'Entreprenant M. Petrov ; dim. : Gay Divorcee ; lun. : En suivant la flotte ; mar. : Roberta.

JAZZ A NEWPORT (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), Studio Marigny, 8e (225-20-74).

VIDEOSTONE, 6e (325-60-34), ven., lun. : Around the Stones ; jeu., sam., mar. : All the Rock'n Roll you can eat ; dim. : Ashton's Music Show.

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. (V. et S. + 24 h.).

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.

LE DECAMERON *(It. v.o.) : Châte*let-Victoria, 1er, à 12 h. (sauf dim.).

DELIVRANCE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (754-51-50), V. *et S.*, à 24 h. 15.

LES DIABLES (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h.

LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sauf dim.).

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e à 16 h. 20, 18 h. 20 et 20 h. 20.

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e, à 18 h. 30.

LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Boîte à films, 17e, à 18 h. 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : *Luxembourg, 6e (633-97-77)*, à 10 h., 12 h. et 24 h. ; Boîte à films, 17e, à 22 h. 45.

SON NOM DE VENISE DANS CAL*CUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine,* 5e, à 12 h 15 (sauf dim.).

UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

Cinéma

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : le Jour de gloire.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE (972-60-96) : Raid sur Entebbe ; le Jour de gloire ; la Tour des monstres.

LA CELLE - SAINT - CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-69-56) . le Gang ; les Trois jours du Condor (sauf mardi soir) ; mar à 19 heures et 21 h. 15 : le Sheriff est en prison (v.o.).

LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) . le Jour de gloire ; Marathon Man; Lâche-moi les baskets : l'Apprenti salaud : Survivre.

MANTES, Domino (092-04-05) : le Juge Fayard, dit le sheriff ; Lâche-moi les baskets : l'Apprenti salaud.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : la Première fois ; Survivre ; Club X et Y (474-94-46) · le Bal des vampires ; les Rescapés du futur.

POISSY, U.G.C. Poissy (965-07-12) : Raid sur Entebbe ; Survivre ; Lâche-moi les baskets ; l'Apprenti salaud

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-06) : Survivre : le Juge Fayard, dit le sheriff.

VELIZY (946-24-26) : Barry Lyndon; le Gang ; le Juge Fayard, dit le sheriff ; la Belle et le Clochard

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Juge Fayard dit le sheriff : King Kong ; le Gang : Raid sur Entebbé ; la Belle et le Clochard ; Alice ou la dernière fugue ; C 2 L (950-55-55) : Barry Lyndon.

ESSONNE (91)

BOUSSY-ST-ANTOINE, Buxy (900-50-83) : le Gang ; le Jouet : les Rescapés du futur ; le Juge Fayard, dit le sheriff.

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : King Kong ; Raid sur Entebbe ; Lâche-moi les baskets ; l'Apprenti salaud.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Juge Fayard, dit le sheriff : Raid sur Entebbé ; Barocco.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Lâche-moi les baskets ; le Désert des Tartares ; le Gang : l'Apprenti salaud.

GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-16) : Survivre : 1900 (deuxième partie) : le Grand Escogriffe.

GRIGNY, France (906-49-96) : l'Aile ou la Cuisse : le Jour de gloire.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4 Perray (016-07-36) : le Jouet : Marathon Man . King Kong . la Belle et le Clochard.

VIRY - CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Kink Kong : la Belle et le Clochard.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793 - 02 - 13) : Barry Lyndon : le Désert des Tartares . Barocco

BAGNEUX, Lux (655-81-43) : le Voyage au bout du monde

BOULOGNE, Royal (605 - 06 - 47) · l'Aile ou la Cuisse

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) l'Invasion des araignées géantes

NEUILLY, le Village (722-83-05) . le Gang.

PUTEAUX, la Défense (788-29-34) . le Grand Océan ; Eric Tabarly et les autres.

RUEIL, Ariel (749 - 48 - 29) : Barry Lyndon ; le Gang. — Studios (749-19-47) : Survivre ; Un mari, c'est un mari ; la Belle et le Clochard.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64) : mer. 15 h. · la Fontaine aux lutins ; sam. 21 h. : Juliette ou l'air du temps.

VAUCRESSON, Normandy (970-28-60)) . Du mer jusqu'au dim. : King Kong . lun., mar. 21 h. : Next Stop Greenwich Village.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) les Enfants du paradis ; l'Abominable docteur Phibes : Panique à l'hôtel.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : King Kong : le Gang : l'Appât : Survivre.

BOBIGNY, Centre commercial (944-69-70) · L'Aile ou la Cuisse ; la Belle et le Clochard : la Nuit des morts vivants.

EPINAY-SUR-SEINE (Epicentre (243-89-50) Marathon Man ; l'Apprenti salaud : Lâche-moi les baskets

DRANCY, Trianon (284-17-86) : S. D. l'Invasion des araignées géantes.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : Marathon Man ; Lâche-moi les baskets ; l'Apprenti salaud

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : King Kong ; la Belle et le Clochard ; le Juge Fayard, dit le sheriff

PANTIN, Carrefour (843-38-02) . la Belle et le Clochard : King Kong : Survivre ; Viol et Châtiment ; Raid sur Entebbé : le Juge Fayard, dit le sheriff

ROSNY, Artel (876-11-31) King Kong ; Alice ou la dernière fugue : l'Aile ou la Cuisse : le Jour de Gloire : Survivre ; le Juge Fayard, dit le sheriff.

SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) · Mer., J., D · 21 h le Fantôme de la liberté ; Mer 15 h., V., S. 21 h., D 14 h 15, 16 h 45 : les Douze Travaux d'Astérix.

VAL-DE-MARNE (94)

BRY-SUR-MARNE, l'Ecran (871-14-44) 20 000 lieues sous les mers

CACHAN, la Pléiade (253-13-58) : l'Aile ou la Cuisse

CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : le Jouet ; l'Apprenti salaud : le Gang ; Barry Lyndon : Lâche-moi les baskets

CRETEIL, Artel (898-92-64) la Belle et le Clochard ; Raid sur Entebbe ; King Kong , Viol et Châtiment ; le Jour de gloire : la Première fois

JOINVILLE-LE-PONT, le Royal (883-22-26) · la Malédiction

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : King Kong ; le Juge Fayard, dit le sheriff ; les Rescapés du futur.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : la Belle et le Clochard.

MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : Marathon Man : Un mari c'est un mari ; l'Appât.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) ; le Juge Fayard, dit le sheriff : Raid sur Entebbe : Viol et Châtiment ; King Kong : Artel Port (871-01-52) : Survivre

ORLY, Paramount (726-21-69) : le Gang . le Juge Fayard, dit le sheriff

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) · Barry Lyndon ; le Gang ; Lâche-moi les baskets . l'Apprenti salaud

VILLENEUVE-ST-GEORGES, Artel (922-08-54) Raid sur Entebbé ; le Juge Fayard dit le sheriff : Survivre.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Raid sur Entebbe : Marathon Man ; Survivre . Viol et châtiment ; Lâche-moi les baskets . King Kong Gamma (981-00-03) · le Gang ; la Belle et le Clochard ; le Juge Fayard, dit le sheriff : l'Apprenti salaud

GERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) le Juge Fayard, dit le sheriff ; King Kong ; Survivre ; l'Apprenti salaud.

ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : le Juge Fayard, dit le sheriff ; ou la dernière fugue ; King Kong Marly (417-00-44) : Survivre

SARCELLES, les Flanades (990-14-33) : Raid sur Entebbé ; le Juge Fayard, dit le sheriff : le Gang ; Survivre ; la Malédiction.

Concerts

JEUDI 20 JANVIER

PALAIS DES CONGRES, à 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. J.-B. Pommier (Beethoven).
EGLISE DES BILLETTES, à 20 h. 30 : L. Urbain et D. Douay.
THEATRE DE LA VILLE, à 18 h. 30 ; voir le 19 ; à 20 h. 30 : Ensemble Christoph Eschenbach (Chopin, Schumann) ; à 20 h 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. : M. Tabachnik (Stravinski, Varèse, Schoenberg, Webern)
RADIO - FRANCE (224-33-61), grand auditorium, à 20 h. 30 . Solistes de l'Opéra de Zagreb Nouvel Orch. philh et Chœurs de R.-F., dir. : Niksa Bareza (Glinka : la Vie pour le Tsar)
EGLISE St-GERMAIN-DES-PRES, à 21 h. . Orch. de Chambre B Thomas (Purcell, Tartini, Telemann); Sol. . G Touvron (Haendel, Albinoni).
GAVEAU (225-29-14), à 20 h. 30 : Orch. du Conservatoire de Paris, dir. . P. Dervaux, sol. : R. Arbion (Webern, Rachmaninoff, Roussel, Manoury)

VENDREDI 21 JANVIER

EGLISE St-GERMAIN-DES-PRES, à 21 h. . Chœurs J.-B Lully, dir. : G Morançon (chants grégoriens).
RADIO - FRANCE, grand auditorium, à 20 h 30 . Nouvel Orch philh., dir. E. Krivine, sol. : D Merlet (Mozart).
THEATRE DE LA VILLE, à 18 h. 30 : voir le 20.
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, à 17 h. 30 voir le 19.

SAMEDI 22 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 10 h · voir le 20, Palais des congrès.
THEATRE DE LA MADELEINE (265-07-09) à 17 h. : B. Michelin et J.-M Darré (Beethoven, Brahms, Strauss)
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 15 h. Heures Etoilées, présentées par · C Bertrand (Satie, Debussy, Franck).
THEATRE DE LA VILLE, à 18 h. 30 : voir le 20.
SAINT-GERVAIS, à 17 h. · Loi Maille (Couperin, Clérambault, de Grigny, Bach)

DIMANCHE 23 JANVIER

PLEYEL (227-88-73), à 20 h. 30 : V. Yankoff, piano, au profit de l'Institut Pasteur (Beethoven)
EGLISE DES BILLETTES, à 17 h 45 : A.-M Miranda et M Gellot.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 17 h. 45 . Concert Pasdeloup, dir . G Devos, sol. : E Eidsleck (Beethoven)
NOTRE-DAME DE PARIS, à 17 h 45: John C Walker (Franck, Near, Duruflé).
THEATRE D'ORSAY, à 11 h. : Nouveau, Trio Pasquier (Boccherini, Beethoven).
CHATELET, à 18 h : Concert Colonne, dir. . P Dervaux, sol. : Y. Loriod (Messiaen).
OPERA, à 18 h. 30 : Christine Castelli (récital de mélodies)
THEATRE ESSAION (278-46-42), à à 18 h 30 : Carles Santos (Cage).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, à 17 h 45 : M. Mehl (Bach, Buxtehude, Bach)
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, à 16 h. · M Morisset, M.-A. Morisset-Bauer et A. Ingenhousz (Purcell, Marchand, Marcello, Telemann, Bach).
RADIO - FRANCE (studio 105), à 20 h 15 . Les lauréats du Podium Jeune musique
CENTRE CULTUREL DU MARAIS, à 21 h. : Solistes de Marseille (Mozart).

LUNDI 24 JANVIER

THEATRE LE PALACE (770-44-37), à 18 h 30 : J.-P Wallez (Beethoven, Brahms, Schubert)
PLEYEL, à 20 h 30 · Orch de chambre de Munich, dir H Stadlmair, sol. : N. et I. Oïstrakh (Bach, Mendelssohn, Mozart, Haydn)
THEATRE ESSAION, à 20 h. 30 : Trio Risler (Beethoven)
THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65), à 20 h. 30 : Ensemble d'archets Jan Dussol (Corelli, Vivaldi, Bach, Rossini).
ARC 2, MUSEE D'ART MODERNE DE PARIS, à 18 h. 30 et 20 h 30 : Nova Musicha.
THEATRE 13, à 20 h. 30 : Michel Sadanowsky (Sanz, Albeniz, Granados, De Falla, Turina).
THEATRE DES ARTS, à 18 h. 30 : Claude Kahn (Chopin).
THEATRE 347, à 20 h 30 : M. et C. Lupovici et J.-J Balet, J. Boffredon (Beethoven, Corezzi, Rachmaninov, Ravel, Jolivet).

MARDI 25 JANVIER

PALAIS DES CONGRES (salle bleue), à 18 h 30 : Voir le 24 au Palace.
THEATRE DES ARTS, à 18 h 30 : Voir le 24.
EGLISE SAINT-SEVERIN, à 21 h. : Ensemble vocal Contrepoint, dir. : O. Schneebeli (Bouzignac, Purcell, Bach).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, à 20 h. 30 : Les solistes de Madrigal de Paris, dir . R Safir (Monteverdi)
ARC 2, MUSEE D'ART MODERNE DE PARIS, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Voir le 24.

Variétés

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45). 21 h. (mat D., à 15 h 30) : P.R.P ou le nouveau-né a une grande barbe
DEUX-ANES (606-10-26) (M). 21 h., mat dim., à 15 h 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat dim : à 14 h 30 et 18 h. 30 . Georges Brassens
DIX-HEURES (606-07-48) (D., L.), 22 h Tecs et Ricardo
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 45 : Dalida (dernière le 26).
PALAIS DES ARTS (236-23-50), à partir du 25 à 21 h : Pierre et Marc Jolivet.
PALAIS DES CONGRES (758-27-04) (Mer., J., D soir), 21 h., mat. D., à 17 h : S. Lama
PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (L.), 20 h 30 (D soir), mat. D., à 15 h 30 . Julien Clerc
RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h. mat. dim., à 15 h. 30 : Guy Bedos
STADIUM (583-11-00), le 20, à 21 h. : Marcel Marceau.

La danse

MUSEE GUIMET, le 20, à 20 h. 30 : Sunaya (Kathak).
CENTRE MANDAPA, 6, rue Wurtz, XIIIe, le 21, à 21 h. : Rasika Khannan (Bharata Naytam)
THEATRE DE L'ASCA, 11, avenue Vavin, 6e, le 25, à 19 h. : Compagnie J. et D. Solane.

Le jazz

GOLF DROUOT, le 22, à partir de 23 h. : Quatre Vents.
AMERICAN CENTER (633-59-16), le 20, à 21 h. . Stress. Le 22, à 21 h. : Pulsar. Le 25, à 21 h. : Eddie Bernard et High Society Jazz Band
ESCP, 79 avenue de la République, 11e, le 24, à 20 h. 30 . Voo Doo Family.
ESPACE P. CARDIN, le 25, à 20 h. 30 : Steve Kuhn Le 23, à 20 Harry Edison, Eddie Lockjaw Davis Quintette.

Les opérettes

BOUFFES PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D., à 15 h. : la Belle Hélène.
THEATRE MARIGNY (256-04-41) D. soir, L.) 21 h., mat. D., à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la Chance
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 22 h. 15 : Opéra-Zoo.

Gala

ECOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES, 22 h. : Spectacle médiéval.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (260-29-35) (D.), 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 · Emmanuelle ; 23 h. 30 : A Bruant.
LES BLANCS - MANTEAUX (277-42-51) (D.), 19 h. 45 · Romain Bouteille ; 21 h. 45 . Jean Bois ; 22 h. 30 . C'est la surprise.
CAFÉ D'EDGAR (326-13-68) (D.), 21 h : le Désert rose ; 22 h. 30 . Côté cour, coté en Bourse ; II : 20 h. 30 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 22 h. 15 (V. et S. + 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. : Topiques (J. Seller) ; (D.) 22 h. : Une pitoyable mascarade.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 l'Armenoche ; 22 h. : Pourquoi pas moi ? 23 h. 30 Pardon, je m'esscuse.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. (Sam + 22 h. 20) : le Président.
LA COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 Alex Métayer ; 22 h. . les Mirabelles.
LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.), 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : J.-C Montella.
LE FER A CHEVAL (265-01-45) (L.), 22 h. : Jaime Mongui.
LE SELENITE (033-53-14) (Mar.), I : 20 h 30 : Une maille à l'endroit... une maille à l'envers ; 22 h. : Pinok et Matho (six dernières) ; 23 h. 30 . Eh mec ! ; II : 21 h. : C'est très important ; 22 h 30 : Jeanne au boucher ; 24 h. : les Hommes-loups
THEATRE-CABARET ROUGE (236-73-39) (D.), 22 h. 30 · Monique Morelli et Léonardi.
LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (L.), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; (D., L.) 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), 20 h. : Orchidée ; 21 h. 15 : Handicap ; 22 h. 30 : M. Buhler ; II : 20 h. 30 : Martin Saint-Pierre ; 22 h. 30 : Rockers Digest.

TROIS DISPARITIONS

Yvonne Printemps

LA PARISIENNE DES ANNÉES FOLLES

Yvonne Printemps est morte, le mardi 18 janvier, à Paris. Elle était âgée de quatre-vingt-trois ans.

Dans le théâtre de boulevard, l'opérette et la chanson, Yvonne Printemps, avec ce charme vocal qui lui était un don particulier, a marqué toute une époque. Unie à *Sacha Guitry, dont elle fut l'interprète* idéale, elle a représenté avec esprit la Parisienne des années 20, futile et brillante, coquette et amoureuse, tout en donnant à son personnage de divette une classe inoubliable. Il y eut en elle une fusion sans doute unique de la comédienne et de la chanteuse légère, et elle prolongea dans les années 30-40 au théâtre et au cinéma, avec Pierre Fresnay, ce type féminin qui refusait l'épreuve du temps.

C'est un auteur de revues de la Belle Epoque, P.-L. de Flers, qui baptisa Printemps Yvonne Wignole lorsqu'elle débuta — elle avait une quinzaine d'années — aux Folies-Bergère. C'est Sacha Guitry qui fit de Printemps un nom célèbre.

En 1916, il s'éprit de la jeune femme qui jouait avec lui dans *Jean de La Fontaine*. Pour elle, il quitta sa première épouse, l'actrice Charlotte Lysès. Pour elle il écrivit le rôle de Marie *Duplessis (la dame aux camélias)* dans son *Deburau*. En 1919 c'était le mariage. Pendant toutes les « années folles », le couple Sacha Guitry-Yvonne Printemps allait régner sur le boulevard et faire courir tout Paris.

Comédienne façonnée par Guitry pour être le type féminin parisien, de son théâtre (*Mon père avait raison, Béranger, Je t'aime, Désiré*), Yvonne Printemps possédait une voix délicieusement modulée (avec, selon les spécialistes, un *legato* extrêmement rare) qui ravit, envoûta, fascina tous les contemporains. Sacha Guitry fit donc d'Yvonne Printemps l'interprète de comédies musicales : *l'Amour masqué, Mozart, Mariette ou comment on écrit l'histoire,* dont les partitions étaient d'André Messager, Reynaldo Hahn et Oscar Straus. Ces *rôles chantants d'Yvonne Printemps*, personne n'a jamais pu valablement les reprendre. Le disque en a heureusement conservé la magie et on peut, aujourd'hui, rêver sur *J'ai deux amants, c'est beaucoup mieux*, ou l'air de la Lettre de *Mozart*. A cette époque (et entre autres choses), Yvonne Printemps enregistrait le fameux *Pot-pourri d'Alain Gerbault* et, pour la radio, l'opérette de Maurice Yvain *Ta bouche*, que personne non plus n'a jamais chanté comme elle.

En 1931, venu de la Comédie-Française au boulevard, Pierre Fresnay jouait dans *Franz Hals*, de Sacha Guitry qu'il allait bientôt remplacer dans la vie et la carrière d'Yvonne Printemps. Ils ne devaient plus se quitter jusqu'à la mort de l'acteur, en 1975, formant un couple légendaire devenu « terrible » avec les années. Ensemble ils jouèrent souvent au théâtre, et particulièrement à la Michodière dont Yvonne Printemps fut directrice (pièces d'Edouard Bourdet, Marcel Achard et Anouilh).

En 1918, Yvonne Printemps avait paru avec Guitry dans un film de René Mercanton et Louis Hervil, *Un roman d'amour et d'aventures*. C'est avec Pierre Fresnay qu'elle devint une vedette de cinéma. De 1934 à 1951, elle fut associée à lui dans *la Dame aux camélias* (Abel Gance); *Adrienne Lecouvreur* (Marcel L'Herbier), *Trois valses* (Ludwig Berger), *le Duel* (Pierre Fresnay), *Je suis avec toi* (Henri Decoin), *les Condamnés* (Georges Lacombe), *la Valse de Paris* (Marcel Achard) et *le Voyage en Amérique* (Henri Lavorel).

Yvonne Printemps, trop marquée par une diction faite pour la scène et par les allures des années 20, n'était pas vraiment une actrice de cinéma. On le vit bien dans les rôles dramatiques, où son jeu prenait un caractère suranné. Elle a pourtant brillé de tout sont éclat dans *Adrienne Lecouvreur*, et surtout dans *Trois valses, adaptation de l'opérette* créée par elle et Fresnay en 1937 aux Bouffes-Parisiens, où elle déploya triomphalement, en danseuse Second Empire, divette 1900 et star de cinéma, son charme, son sourire, ses dons, ses artifices et la merveilleuse plasticité de cette voix qui restera sa gloire.

La vieillesse arrivant, Yvonne Printemps avait renoncé au cinéma et au théâtre. De son visage caché sous des voilettes, le public, depuis bien des années, ne connaissait plus rien.

JACQUES SICLIER.

★ En hommage à Yvonne Printemps, TF 1 diffusera le dimanche 23 janvier, à 17 h. 35, *Adrienne Lecouvreur*, de Marcel L'Herbier.

Le sculpteur Émile Gilioli

(Suite de la première page.)

Ce fils de cordonnier, originaire d'Italie, né à Paris le 10 juin 1911, avait dû avec sa famille rentrer en Emilie, à la déclaration de guerre. De retour en France, à Nice, il avait été apprenti puis ouvrier forgeron de quatorze à dix-sept ans, puis apprenti sculpteur chez un tâcheron. En 1931, il réussit le concours d'entrée à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, poursuit ses études grâce à une bourse de la ville de Nice, travaille (pour Robert Couturier), épouse *Babet* Boissel... Après sa démobilisation en 1940, il se fixe à Grenoble où habitent les parents de sa femme. Sa sculpture, puissamment figurative subit vite une évolution vers des formes plus synthétiques : en perfectionnant sa technique il se livre à une réflexion approfondie sur son art-instinctif, il veut mettre sa prodigieuse vitalité au service d'une rigueur à la fois logique et métaphysique : géométrie et spiritualité.

C'est de 1944 que date notamment la « Douleur accroupie », à la mémoire d'un ami tué en posant une bombe, et dont deux fontes sont prévues pour compléter le mémorial des Glières. L'année suivante, il revient à Paris, dans son atelier de la rue du Moulin-de-Beurre, où le couple vit héroïquement, sans rompre le contact avec le Dauphiné, d'où les monuments aux députés de l'Isère, à Grenoble, aux martyrs du Vercors, le gisant de Vassieux...

Le pas décisif vers l'abstraction est franchi en 1946 avec « la Halle aux vins ». Il cherche la « sculpture en deux dimensions », écrira-t-il à André Malraux en 1974, « ... pour créer un instant ou des instants qui se prolongent dans une distance, dont on ne sait plus où elle doit *s'arrêter* ». Le contact avec les meilleurs artistes de son temps, l'appui entre autres des galeries Denise René et Louis Carré, et surtout les fruits d'un travail acharné, lui valent peu à peu la *notoriété* : ces fruits, ce sont, parmi cinq cents pièces présentes dans la plupart des grands musées du monde, « Esprit, Eau et Sang », « la Sphère », « Créatures de l'eau », « l'Homme de paix » à la mémoire de Dag Hammarksjoeld, « l'Ange », « le Guerrier », « le Jeune Coq », « la Dormeuse », « Soleil de vie », « le Royaume des cieux »... Lignes pures, volumes modelant l'espace, *captant la lumière.*

Même poursuite de la pureté dans ses dessins, ses lithographies, ses tapisseries révélées surtout par « la Demeure » : Gilioli avait eu la révélation de cet art par sa collaboration avec Picaud, à Aubusson. C'était toujours l'amour de la matière, le contact manuel avec la laine, comme avec la pierre, le marbre, le bronze et, on le verra, avec le béton qui le stimulait, de pair avec les pulsions spirituelles.

On l'a vu lors de la conception, puis de l'édification, du gigantesque monument-sculpture de la Résistance sur le plateau des Glières, à la mémoire des maquisards savoyards, inauguré par André Malraux le 2 septembre 1973. Il travailla aux côtés des ouvriers, grava même dans le ciment frais une « Bataille », fit modifier en cours d'exécution le disque solaire en équilibre instable sur la branche intacte du V mutilé, et installa dans la crypte sa « Jeanne » (1969) en bronze doré, autre chef-d'œuvre, et la tête de Babet « figurative » et merveilleusement expressive.

Trop d'efforts l'avaient miné. Il avait trop respiré de poussières de *pierre ou de bronze. Et ce colosse* généreux, qui alliait l'énergie vitale à la méditation, et à une candeur enfantine, qui avait fait l'objet de *cinquante expositions personnelles* — la dernière en décembre, à la galerie Zanini de Rome, fut un triomphe — et figuré dans deux *cent cinquante*, était au désespoir de ne plus pouvoir travailler — ce qui a peut-être hâté sa fin.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ On peut notamment consulter *Gilioli*, par Ionel Jianou et Hélène Lasalle (Artes), *Gilioli sculpteur*, par Jacques Dopagne (Hazan), et, de Gilioli lui-même, *la Sculpture* (Robert Morel).

L'ÉCRIVAIN ET AUTEUR DRAMATIQUE CARL ZUCKMAYER

Nous apprenons la mort de l'écrivain et auteur dramatique allemand Calr Zuckmayer, survenue à l'hôpital de Visp (Suisse) le 16 janvier. Il venait d'avoir quatre-vingts ans.

[Né à Nackenheim-sur-le-Rhin, il avait été l'un des auteurs à succès de la littérature allemande. Des pièces telles que *le Capitaine de Kopenick* (1930), et *le Général du diable* (1946), lui avaient valu une renommée mondiale.

Malgré ses convictions pacifistes, il s'était engagé au début de la première guerre mondiale et avait servi sur le front occidental. Par la suite, ses sympathies pour la gauche (il était notamment l'ami de Berthold Brecht) lui avaient valu d'être privé de sa nationalité en 1939 par le régime nazi, alors qu'il *s'était déjà* expatrié en Autriche. Il vécut longtemps aux Etats-Unis.

Il sera inhumé dans le cimetière de Saas-Fee, près de Visp, où il a vécu les dernières années de sa vie. Il avait obtenu la nationalité *suisse* en 1966.]

■ **Le danseur soviétique Youri Soloviev, dont l'agence Tass avait récemment annoncé la mort sans en préciser la cause (« le Monde » daté 19-20 janvier), se serait suicidé. Il était âgé de trente-sept ans.**

LETTRES

FAUTE DE POUVOIR « TOUT LIRE »

Bernard Clavel démissionne de l'académie Goncourt

Elu à l'académie Goncourt le 1er mars 1971, Bernard Clavel, qui y avait succédé à Jean Giono, vient de faire savoir qu'il en démissionnait, faute de pouvoir, pour sa part, lire chaque année tous les romans, nouvelles et récits historiques parmi lesquels l'académie choisit les lauréats de son prix et de ses bourses.

« *Si je participe à l'attribution d'un prix sans avoir lu la totalité des ouvrages en course*, a déclaré Bernard Clavel, *j'éprouverai toujours le sentiment désagréable que ce prix est une injustice et que j'en suis responsable. Je préfère céder ma place à un meilleur lecteur. Je tiens aussi à conserver ma liberté de lecteur comme je conserve ma liberté d'écrivain.* »

Précisons que Bernard Clavel, qui souffre de troubles oculaires, n'avait déjà pas voulu participer au vote des Goncourt pour l'attribution du prix 1976.

L'académie a enregistré cette démission et fait savoir que les élections pour la succession de Bernard Clavel comme pour celle de Raymond Queneau, décédé, auront lieu le 29 mars 1977 au Havre, chez Armand Salacrou, actuel doyen de la compagnie.

Bernard Clavel, qui est âgé de cinquante-quatre ans, n'aura pas été, pour les Goncourt, un confrère de tout repos. Lorsqu'il fut leur lauréat, en 1968 pour *les Fruits de l'hiver* (Laffont), Louis Aragon avait donné sa démission, estimant que c'était là le résultat d'une manœuvre dirigée contre lui, qui *soutenait le Maître de maison*, de François Nourissier.

Trois ans plus tard, élu cette fois membre de l'académie, Clavel devenait de nouveau sujet de discorde : Philippe Hériat, Armand Salacrou et Raymond Queneau annonçaient leur démission, mais ne la confirmaient pas. Cette fausse sortie laissa cependant des traces.

Démissionnaire réel, Bernard Clavel, aujourd'hui, paraît sincèrement regretté par ses pairs. Président de l'académie Goncourt, Hervé Bazin nous a déclaré : « *En regrettant très fort de le perdre car il représentait chez nous une branche de la littérature populaire, je salue son honnêteté et lui conserve évidemment toute mon estime.* »

Pour Armand Lanoux, secrétaire général, l'académie Goncourt a été *prise de vitesse par la décision* de Bernard Clavel : « *Depuis deux ans, la réforme des statuts permet de conférer l'honorariat à tout membre de l'académie âgé de soixante-dix ans ou frappé d'invalidité. Il était question d'appliquer à Bernard Clavel ce nouveau statut, qui rend libre, d'ailleurs, le fauteuil occupé par l'académicien honoraire. Sans attendre que l'académie ait statué sur son cas, Bernard Clavel, allant plus loin, a préféré donner sa démission. Cependant, je ne crois pas que celle-ci ait une signification idéologique et doive être interprétée comme une contestation des prix littéraires.* »

JUSTICE

Les rapports avec la police

(Suite de la première page.)

Car il importe, dès maintenant, de savoir la « quantité d'avenir qu'on peut introduire dans le présent » pour donner à chacun une vie moins intolérante, et à la justice les raisons de ne pas douter d'elle-même, mais aussi de ne plus faire douter les autres. Ce sont donc principalement des questions de structures qui seront examinées ici, car on a l'impression depuis quelques semaines ou quelques mois d'être entré dans une ronde infernale, où plus rien n'est impossible. « *Où tout peut arriver.* »

Faudrait-il réapprendre aux magistrats à dire non ?

Qu'en est-il réellement aujourd'hui des rapports entre la justice et la police ? Il n'y a pas la police judiciaire d'un côté et la justice de l'autre.

Je crois utile de rappeler quelques principes qui peuvent paraître techniques, mais qu'il faut conserver présents à l'esprit, étant donnée la confusion qui existe souvent en cette matière :

La police judiciaire est chargée de constater les infractions à la loi pénale, d'en rassembler les preuves et d'en rechercher les auteurs ; *elle est une fonction auxiliaire de la justice*. La police administrative « a pour objet de maintenir l'ordre public et la *sûreté générale* ».

Si les cadres divers qui composent la police judiciaire (officiers de *police judiciaire de la* gendarmerie et de la police) relèvent pour leur statut du ministère des armées ou du ministère de l'intérieur, et non de celui de la justice, les auteurs du code de procédure pénale, dans la partie résultant de la *loi* du 31 décembre 1957 et mise en vigueur, comme l'ensemble de ce code, le 2 mars 1959, ont estimé indispensable de les placer expressément sous une direction unique, celle d'un magistrat de l'ordre judiciaire : c'est le procureur de la République ou ses substituts, tant qu'une information n'est pas ouverte ; c'est le juge d'instruction lorsqu'il a été saisi, les officiers de police judiciaire n'agissant plus alors que, sur délégation ou réquisitions de ce magistrat, et sous sa seule autorité.

Ces principes ont été minutieusement étudiés et élaborés. Mais les auteurs du code de procédure pénale, voulant multiplier les précautions, car ils connaissaient la force du courant contraire, ont encore placé les officiers de police judiciaire, dans chaque ressort de cour d'appel, sous la surveillance du procureur général et sous le contrôle de la chambre d'accusation, qui est une juridiction d'instruction du second degré, et qui peut leur interdire, à titre temporaire ou définitif, l'exercice des fonctions d'officier de police judiciaire.

Enfin, autre point essentiel, les officiers de police judiciaire, qui peuvent se faire assister dans les conditions définies par des agents de police judiciaire, sont *tenus d'informer sans délai* le procureur de la République des infractions dont ils ont connaissance — c'est la conséquence du pouvoir de direction reconnu au procureur de la République sur la police judiciaire — et, dès la clôture de leurs opérations, ils doivent lui faire parvenir *directement* l'original... des procès-verbaux qu'ils ont dressés : directement, c'est-à-dire sans « contrôle » préalable du chef administratif du fonctionnaire ou du militaire de la gendarmerie. De même, lorsqu'une information a été ouverte, le juge d'instruction fixe le délai dans lequel les procès-verbaux dressés par l'officier de police judiciaire doivent lui être transmis.

Ainsi, cela est net et cela a été voulu par le Parlement, l'autorité administrative, en dehors des pouvoirs reconnus aux préfets en matière de crimes et délits contre la sûreté de l'Etat, mais seulement s'il il y a urgence et à la condition de se dessaisir dans les quarante-huit heures au profit du ministère public près la Cour de sûreté de l'Etat, n'a absolument pas à intervenir en matière de police judiciaire.

D'ailleurs, le décret du 20 mai 1903, modifié en 1958, sur l'organisation et le service de la gendarmerie, et dont la lecture est toujours riche d'enseignements, est tout aussi explicite : « *Pour que l'action de l'autorité administrative ou celle de la justice ne puisse être entravée, il importe, dit l'article 51, que la gendarmerie n'adresse des rapports ou ne fasse des communications qu'aux autorités directement concernées : à l'autorité judiciaire, pour des faits qui sont de nature à motiver des poursuites ; à l'autorité administrative, pour les événements pouvant intéresser l'ordre public ou la sûreté générale.* »

L'affaire Ben Barka...

Les textes avaient donc tout prévu. Il fallait absolument que soit respecté un principe essentiel, dont la sauvegarde est une garantie des droits de l'homme : éviter tout empiétement, d'où qu'il vienne, sur les pouvoirs de l'autorité judiciaire.

Et pourtant, très vite, va se révéler la force des habitudes, ou des mauvaises habitudes, de la routine, du laisser-faire... Ainsi dans l'affaire Ben Barka ! Qu'on me permette quelques rappels indispensables qui, malgré leur sécheresse, ne font pas oublier l'aspect dramatique de cette affaire : le 29 octobre 1965, vers 12 heures, Medhi Ben Barka, leader de la gauche marocaine, est enlevé à Saint-Germain-des-Prés. Le 2 novembre est déposée une plainte avec constitution de partie civile par le frère de Medhi Ben Barka, et le lendemain 3 novembre est ouverte une information dont est chargé le juge Louis Zollinger.

Le même jour, deux policiers ont avoué à leurs « supérieurs » avoir participé à l'action. La police n'a prévenu ni le juge d'instruction, seule autorité alors qualifiée, ni le procureur de la République, mais, et d'ailleurs sans le moindre retard, les autorités administratives, au mépris du principe de la séparation des pouvoirs. Ce n'est que le 11 novembre que les policiers impliqués ont été placés en état de garde à vue et entendus dans le cadre de la procédure régulière.

Les services de police judiciaire avaient laissé volontairement des magistrats, sous la direction desquels ils étaient placés, et dont ils tenaient leurs pouvoirs d'investigation, dans l'ignorance de constatations aussi essentielles. La vérité, à ce sujet, n'a d'ailleurs été révélée au magistrat instructeur que deux mois plus tard, le 14 janvier 1966, et non par les autorités de police, mais par l'un des inculpés.

Ainsi, dans une affaire d'une exceptionnelle gravité, les mécanismes précis mis en place pour donner à la justice la possibilité d'exercer sa mission avaient été bloqués d'une manière absolue, impensable... désastreuse. Le libre jeu des institutions judiciaires avait été déréglé, délibérément.

On se rappelle, ou on imagine, l'effet qu'eurent de telles révélations, les « titres à la une », les commentaires des journaux. Le communiqué publié à l'issue du conseil des ministres du 19 janvier 1966, au cours duquel le président de la République de l'époque a condamné sévèrement de telles pratiques, indiquait que le gouvernement avait décidé de réviser, notamment, les dispositions concernant les rapports des services de police avec la justice afin de mieux appliquer concrètement le principe intangible suivant lequel la police judiciaire s'exerce sous l'autorité de la justice.

...et le rapport Léon Noël

M. l'ambassadeur *Léon* Noël fut chargé par le gouvernement d'établir un rapport ; il le fit dans des délais rapides, après avoir effectué de nombreuses consultations, et suggéra des mesures dont certaines ont été introduites dans le code de procédure pénale par la loi du 9 juillet 1966 et le décret du 28 septembre 1966.

C'est ainsi qu'a été remaniée la liste des officiers de police judiciaire et que, pour renforcer leur lien avec le parquet, il a été prévu qu'ils ne peuvent exercer effectivement les attributions attachées à cette qualité, ni s'en prévaloir, que s'ils sont affectés à un emploi comportant cet exercice (1) et en vertu d'une décision du procureur général les y habilitant personnellement, que cette *qualité, enfin,* a été reconnue de plein droit, notamment aux personnes exerçant les fonctions de directeur de la police judiciaire afin de leur donner pleine conscience des responsabilités qui leur incombent.

L'ambassadeur Léon Noël suggérait aussi, en insistant sur l'importance de cette recommandation, dans laquelle il voyait la condition essentielle d'une collaboration convenable entre la police et la justice, de prendre toutes mesures pour que soit strictement appliquée l'obligation pour les officiers de police judiciaire de faire parvenir *directement* l'original des procès-verbaux qu'ils ont dressés. Et il ajoutait : « Il est malheureusement *de notoriété* publique que ces dispositions sont trop fréquemment négligées, les *officiers de police judiciaire* communiquant, par priorité, sinon exclusivement, à leurs chefs directs ou aux préfets les renseignements recueillis par eux sur des infractions à la loi pénale... »

C'est ainsi que les articles R 1 et R 2 du code de procédure pénale, dans la rédaction qui leur a été donnée par le décret du 28 septembre 1966, prévoient que les officiers de police judiciaire, à l'occasion d'une enquête ou de l'exécution d'une commission rogatoire, ne peuvent... solliciter ou recevoir des ordres ou des instructions que de l'autorité judiciaire dont ils dépendent, et qu'ils doivent rendre compte de leurs diverses opérations à cette autorité sans attendre la fin de leur mission.

On avait pensé que ces textes, qui précisent autant que faire se peut la dépendance exclusive de l'officier de police judiciaire vis-à-vis de l'autorité judiciaire, empêcheraient ce que certains esprits peu exigeants appelaient des « bavures ». La sanction éventuelle de ces prescriptions peut être soit une suspension ou un retrait de l'habilitation dans les conditions prévues par le décret du 31 décembre 1975, s'il s'agit de fonctionnaires ou de militaires de la gendarmerie auxquels cette habilitation est nécessaire pour l'exercice de leur fonction, soit, si le secret professionnel a été violé, l'application des dispositions des articles 11 du code de procédure pénale et 378 du code pénal. Mais on connaît les controverses qu'a soulevé le secret professionnel, fréquemment violé au stade de l'instruction : une commission composée de journalistes et de magistrats s'est réunie au ministère de la justice de 1971 à 1973, ses travaux n'ont abouti... qu'à prendre la mesure des difficultés et des problèmes soulevés ; enfin, un projet de loi a été déposé en 1973 par le gouvernement, sur le bureau de l'Assemblée nationale : il maintenait le secret de l'enquête et de l'instruction, mais rendait publics, sous certaines réserves, les débats devant la chambre d'accusation. Ce texte, qui aurait peut-être, au moins partiellement, réglé ce problème, l'aurait à coup sûr rendu moins aigu et l'aurait en tout cas fait évoluer ; mais il n'a pas été repris, à ma connaissance, par les gouvernements postérieurs.

Ainsi, on ne peut qu'en prendre acte, « la procédure au cours de l'enquête et de l'instruction est secrète », selon les termes de l'article 11 du code de procédure pénale, et les officiers de police judiciaire ne peuvent rendre compte de leurs investigations qu'aux autorités judiciaires dont ils relèvent.

Cette dernière proposition pose, nous l'avons dit, un principe essentiel, qui intéresse tous les citoyens et touche directement aux libertés. Il appartient aux magistrats de veiller à sa très stricte application, et il incombe aux policiers de les respecter. Je sais d'ailleurs que l'immense majorité des magistrats ont ce souci, que les commissaires et inspecteurs eux-mêmes — et ils l'ont fréquemment fait savoir par la voix de leurs syndicats respectifs — souhaitent une application stricte du code de procédure pénale, sur ce point comme sur d'autres. Nous nous devons de les encourager et de les aider en ce sens. Ils sont chargés de faire respecter la loi, ils doivent la respecter eux-mêmes, sans aucune restriction. Il le faut absolument pour le crédit et l'autorité de la justice.

Et pourtant, malgré les auteurs du code de procédure pénale, malgré le rapport de l'ambassadeur Léon Noël, malgré les interventions législatives et réglementaires de 1966, la presse, toute la presse, a pu relever dernièrement une violation caractérisée des principes que nous avons rappelés. A nouveau, des policiers, au lieu de frapper à la porte du juge d'instruction, au palais de justice, se sont rendus place Beauvau.

A l'occasion d'une affaire criminelle, on a pu entendre et voir à la radio et à la télévision, le 29 décembre 1976, peu après 18 heures, le ministre de l'intérieur et deux policiers parler d'une procédure qui était confiée à un juge d'instruction depuis quelques jours. On a dit que les *policiers ont violé le secret* professionnel. Sans doute, et aussi les articles R 1 et R 2 du code de procédure pénale. Mais sont-ils les plus responsables ? On a dit qu'une note anonyme de la chancellerie, diffusée le lendemain, s'était élevée contre le grave manquement aux règles élémentaires qui avait été commis. Peut-être, mais pourquoi le ministère de la justice a-t-il agi *a posteriori*, alors que le 29 décembre 1976, à partir de 12 heures, le communiqué suivant a été diffusé sur les ondes à intervalles réguliers : « *Le ministre de l'intérieur annoncera lui-même les résultats de l'enquête effectuée à la suite de l'assassinat de M. de Broglie, au cours d'une conférence de presse qu'il tiendra ce soir à 18 heures.* »

Comment, ensuite, pouvoir s'étonner ?

Il est indispensable que les autorités cessent d'adopter un comportement qui ne peut que nuire au respect dû à la loi et qui, à la longue, risquerait d'être pris pour une volonté d'abaissement de la justice — qui ne serait qu'un « sous-produit » de la police — et un manque évident de considération envers la fonction de magistrat.

Sans doute le gouvernement va-t-il, une fois de plus, examiner les mesures à prendre pour éviter le renouvellement de tels faits.

Quelques suggestions, ici, peuvent être faites :

a) Un climat de confiance doit enfin s'instaurer entre la *justice* et la police. C'est plus qu'un vœu pieux. C'est une prière, pour qu'un changement profond des attitudes et des mentalités de tous s'établisse. Cela est possible, puisque aucun problème de cette nature ne se pose au niveau de *la* justice et des militaires de la *gendarmerie, qui* ont cependant, en tant qu'officiers de police *judiciaires* les mêmes prérogatives et les *mêmes devoirs*.

b) L'ambassadeur Léon Noël *demandait dans son rapport* que des magistrats participent aux commissions paritaires d'avancement et aux conseils de discipline intéressant les officiers de police judiciaire. Cette suggestion pourrait, en 1977, être suivie d'effet si elle ne l'a pas été jusqu'ici, alors, d'une part, que les magistrats sont déjà appelés à noter les officiers de police judiciaire et, d'autre part, qu'il a été indiqué récemment que le nombre des sanctions disciplinaires prises annuellement n'est pas négligeable.

c) Le contrôle de la chambre d'accusation, prévu par les articles 224 et 229 du code de procédure pénale, sur les officiers de police judiciaire pourrait devenir plus effectif.

d) Le rattachement complet, y compris sur le plan administratif, de la police judiciaire à l'autorité judiciaire est envisageable. Cette idée n'est pas nouvelle. Elle a été souvent préconisée : en premier lieu, nous semble-t-il, dès 1898, par le professeur Emile Garçon. Dix ans plus tard, en 1908, après la création de la police mobile, à qui avait été donnée « la mission de seconder l'autorité judiciaire dans la recherche et la répression des crimes et délits de droit commun », mais n'en était pas moins placée sous l'autorité du ministère de l'intérieur, il écrivait : « Je ne suis pas moins sans inquiétude en *constatant* qu'un *organe essentiel de la justice* répressive est institué sous la dépendance du plus politique des ministères et que *l'administration* sera ainsi plus intimement mêlée à l'œuvre de la justice criminelle. »

Il a été parlé d'un tel rattachement lors des travaux de rédaction du code de procédure pénale et à l'occasion de l'affaire Ben Barka ; plusieurs personnalités qualifiées l'ont récemment encore proposé lors de leur audition par la commission sur les *libertés*, instituée à l'Assemblée nationale... Certains disent que cette solution n'est pas réaliste. Il suffirait de le décider. Mais qu'on ne vienne surtout pas nous parler de réunir *une commission pour* étudier le rattachement administratif de la *police judiciaire* au ministère de la justice. Tout a été dit depuis près d'un siècle à ce sujet.

Il me paraît, en toute hypothèse, souhaitable que les *liaisons indispensables entre les autorités administratives et les autorités judiciaires soient, à l'avenir, assurées, en matière de police judiciaire, par l'intermédiaire exclusif du procureur ou du juge d'instruction, éventuellement du garde des sceaux* ; c'est dire que la loi doit interdire expressément aux officiers de police judiciaire de rendre compte aux autorités administratives de leurs investigations, instituant ainsi à l'égard de l'autorité administrative un secret professionnel rigoureux. Car il faut enfin que ce qui s'est passé — ou se passe trop souvent — ne se reproduise plus.

La garde à vue

Une des questions qui a aussi donné quelque aigreur aux relations entre la police et la justice est le *contrôle* de la garde à vue par les autorités judiciaires.

Je *ne* m'étendrai pas sur ce problème, dont je veux seulement rappeler succinctement les principes et les applications pratiques.

La garde à vue, c'est-à-dire le maintien pour les nécessités de l'enquête à la disposition de la police de personnes qui ne sont pas inculpées et ne font pas d'objet d'un titre de détention, a été introduite dans le code de procédure pénale parce qu'il « *valait mieux la reconnaître que de feindre en ignorer l'existence* ». Cette explication en vaut peut-être une autre. En légalisant la garde à vue, le code, en tout cas, l'a entourée d'une réglementation étroite pour permettre à l'autorité judiciaire d'en contrôler plus facilement l'exercice.

En matière de droit commun, ce qui exclut les infractions contre la sûreté de l'Etat, la durée de la garde à vue, qu'il s'agisse de crime ou délit flagrant, d'enquête préliminaire ou de l'exécution d'une commission rogatoire, est de vingt-quatre heures, ce délai pouvant être prolongé d'un seul et nouveau délai de vingt-quatre heures par autorisation écrite du magistrat, procureur de la République ou juge d'instruction selon les cas, et éventuellement après audition par ce magistrat de la personne concernée.

Le code a prévu que les officiers de police judiciaire doivent mentionner sur le procès-verbal d'audition les motifs de la garde à vue, la durée des interrogatoires et des intervalles de repos, dans le but d'éviter des auditions anormalement prolongées ; ils peuvent aussi faire examiner la personne gardée à vue par un médecin, l'examen médical étant de droit, après vingt-quatre heures de garde à vue, si la personne concernée le demande.

Si l'officier de police judiciaire apprécie lui-même l'opportunité de la garde à vue initiale, il reste évidemment soumis, ce faisant, comme pendant toute la durée de l'enquête, aux pouvoirs de direction, de surveillance et de contrôle que nous avons déjà examinés : il appartient donc, et ceci a été souvent conseillé aux magistrats du Parquet et de l'instruction, de se rendre dans les locaux où s'effectue la garde à vue pour y vérifier les conditions de son exercice, apprécier la nécessité de prolonger éventuellement le premier délai de vingt-quatre heures, ainsi que pour contrôler le déroulement des auditions et interrogatoires.

Bien que cette vérification et ce contrôle, qui, faut-il le dire, ne procèdent d'aucune volonté de brimade ou de suspicion, soient prévus par des dispositions légales et constituent une garantie tant sur le plan des libertés fondamentales que pour le policier lui-même, il semble que les magistrats soient parfois peu enclins, ou peu incités, à exercer leurs prérogatives, qui sont aussi un devoir de leur charge. Cette simple constatation suffira peut-être à modifier une tendance qui semble se dessiner, et qui peut aussi avoir pour origine une absence criante de moyens.

PIERRE ARPAILLANGE.

Prochain article :

FLAGRANTS DÉLITS ET COUR DE CASSATION

(1) Si un fonctionnaire de police n'est appelé à exercer que des fonctions administrative, il est inutile et il peut même être néfaste de lui conférer la possibilité d'exercer des fonctions de police judiciaire

هكذا من الأصل

PATRICK HENRY DEVANT LES ASSISES DE L'AUBE

L'avocat général requiert la peine de mort

De notre envoyé spécial

Troyes. — « Quand j'ai passé le foulard autour de son cou, j'ai eu un moment de... » Un moment de quoi ? La voix de Patrick Henry s'est brisée. Une fois, une seule. Et l'on ne saura pas ce « quoi » : on ne saura jamais qui est vraiment Patrick Henry.

Ce fut atroce. Deux jours d'audience, un défilé de témoins (quarante-six), une douzaine d'experts, des batailles d'avocats — défense, partie civile, — l'acharnement de l'avocat général, M. Fraisse, à démontrer les faits, le parti pris délibéré du président — parce que, n'est-ce pas, il est coupable, cet homme, ce n'est pas douteux — pour en arriver là : savoir tout ce qu'a fait Patrick Henry, ne rien savoir de ce qu'il est. Deux jours d'audience pour déboucher sur une profonde angoisse, une interrogation sans réponse. Un homme normal, auteur d'un crime horrible. Deux jours pour venir buter sur les limites de la tolérance, de la conscience et de l'intelligence.

C'est à l'issue de tout cela que l'avocat général, M. Fraisse, a requis, ce jeudi 20 janvier, en fin de matinée, la peine de mort contre l'accusé.

Il est « *normal* », ont dit unanimement les experts. Il est coupable, ont montré les faits. « *Exact, monsieur le président* », a dit Patrick Henry. Il a enlevé un enfant, Philippe Bertrand, le vendredi 30 janvier 1976, à la sortie de l'école. « *Exact, monsieur le président.* » Rapt organisé, pensé, avec les deux tentatives de mise au point les jours précédents, le vol d'une voiture de location, la chambre retenue à l'hôtel des Charmilles. Exact, exact, exact. Il a emmené l'enfant directement dans cette chambre aux volets fermés. Puis il est redescendu téléphoner aux parents à la grande poste centrale pour les prévenir. Il est remonté.

L'enfant — « *il était très calme* » — a mangé la truite fumée « *que je lui avais achetée* ». Et ils ont joué aux cartes, fait des réussites, des parties de bataille jusqu'à 18 heures. Et là Patrick Henry est ressorti pour aller téléphoner encore aux parents en laissant l'enfant, calme, devant la télévision. Il leur a téléphoné pendant dix-sept minutes, d'une cabine dans la banlieue troyenne, à Bréviandes. Là, la police le tenait. La communication ayant été localisée.

Oui, la police l'aurait tenu, sans un télescopage entre l'action discrète des enquêteurs de la police judiciaire, qui eux voulaient le suivre, et l'intervention intempestive d'une fourgonnette de gendarmerie, de deux gendarmes en uniforme venus sur ordre supérieur, l'arrêter. Guéguerre des polices, confirmée à l'audience, « un contretemps » pour les responsables de l'enquête. Guéguerre absurde, parce qu'on aurait — peut-être — pu faire l'économie d'une vie d'enfant. Mais on ne l'a pas faite et le meurtrier c'est tout de même lui. « *Exact !* »

Il s'est sauvé. Il est revenu, après un détour, chez lui, aux Charmilles. Ils ont dîné. « *J'ai bien songé à rendre le petit Philippe, mais après l'histoire de Bréviandes, j'ai eu peur du quadrillage policier, peur d'être arrêté.* » Alors ils se sont couchés, l'enfant sur le lit, lui par terre. A 8 heures, samedi matin, ils se sont levés. Patrick Henry est allé acheter un poulet et il est rentré. Ils ont fait des réussites. Ils ont regardé la télévision. Ils ont bavardé. « *Il m'a parlé de son petit frère.* » Enfin, à 17 heures, l'enfant s'irritant de ne pas voir son père venir le chercher, comme il le lui avait dit, Patrick Henry l'a tué. « *Il était assis. Il regardait la télévision. J'étais derrière lui. J'ai pris un foulard. J'ai serré. Deux minutes plus tôt, je n'y pensais pas. Ce fut une impulsion. C'est exactement cela, une impulsion.* »

Voici donc les faits « *exacts* », de l'affreuse, de l'insupportable exactitude, selon Patrick Henry. Est-ce pour autant la vérité ? Non, certainement pas. « *Je n'ai jamais donné d'alcool ni de barbituriques à l'enfant.* » Faux, certifie le professeur Le Breton, qui eut à examiner le sang de la victime, envoyé en colis libre, sans scellés. L'expert est formel : 0,34 gramme d'alcool, 0,80 gramme de dérivés de barbituriques par litre de sang. « *L'enfant était pour le moins inconscient, probablement comateux.* » Quatre, cinq, dix fois Patrick Henry a maintenu : « *Pas d'alcool, pas de barbituriques.* » Voilà sa version, son « *exactitude* », contre l'analyse scientifique.

Me Johannès Ambre pour la partie civile dira : « *Un enfant de huit ans, seul dans une chambre qu'il ne connaît pas. Et il ne bouge pas. Et il demeure enfermé, et il ne touche à rien. Pas de bruit, pas d'empreintes digitales, allons, c'est impossible ? Je vous adjure de dire la vérité.* »

Patrick Henry : « *C'est la vérité.* »

— *C'est votre vérité.*

L'avocat général Fraisse : « *Il approche beaucoup de la vérité quand il dit que l'enfant était calme.* »

La vérité ? Non, Patrick Henry ment, Pourquoi, ou, sait-on jamais, pour qui ? Pas de réponse. Il ment, c'est prouvé. « *C'est là une façon d'aggraver votre cas* », dit le président. Il aggrave, en effet, il a tué et il ment, « l'homme normal ».

Toute la journée de mercredi, les débats ont tourné autour de cela, de ce mensonge et des faits qui le prouvent, de la culpabilité matérielle de Patrick Henry, de sa responsabilité. Une avalanche de dépositions, de témoignages pour aboutir à des certitudes, pour éclairer la justice, une justice des faits. Car les faits, eux, sont têtus. Défense et accusation se sont battues, assassinat ou meurtre, préméditation ou pas. La défense l'a emporté. « *Meurtre* », a dit le président. Est-ce que les jurés auront fait la différence ? Où commence la préméditation, où s'arrête-t-elle dans une affaire de rapt ?

Pendant que la cour établissait la matérialité des faits face à une défense en retraite, il faut l'avouer, on a « *décroché* » devant l'évidence flagrante du crime, pour tenter encore de saisir, de comprendre. Mais qui est donc cet « homme normal » assez normal pour enlever et étrangler un enfant ? Qui est donc Patrick Henry. Rien d'autre qu'un visage impassible, froid, lisse, totalement neutre, sans réaction, un bloc de glace ou de pierre, figé dans une effrayante indifférence. A-t-il des remords ? Apparemment pas. Il est comme un masque devant l'horreur.

Indéfendable

Les parents de Philippe, le visage terriblement marqué par l'épreuve, étaient là, en face de lui, le premier matin. Comme hypnotisé, le père, pendant une heure, a fixé l'homme qui avait tué son fils. L'homme n'a pas bronché, n'a pas eu un mot de regret. Le grand-père de Philippe, M. Jean Larché, cité comme témoin, crie à l'accusé : « *Il ment cet individu, regardez-le. Il est froid comme une vipère, froid, cynique. L'enfant n'était pas seul, mais mort. Au téléphone, il était fier il était le maître !* » L'individu ne dit rien.

Une sœur de Patrick Henry viendra offrir à la barre une preuve d'amour bouleversante, à tel point que deux des jurés pleurent. Devant ce frère « *qui aimait tellement ses neveux* », devant ce frère auquel elle a servi de « *seconde maman* », elle lance ce cri : « *Ce frère, je l'aime et je l'aimerai toujours !* » Le frère reste impavide. La mère de Patrick Henry, elle, vient, mercredi, dans la salle d'audience. Ce fils qu'elle regarde, qu'elle cherche sans cesser de le dévisager un instant, ne la regarde pas.

Pas de réaction. On lui apporte le foulard dont il s'est servi : « *Oui, c'est bien lui.* » On lit le contenu de la conversation téléphonique enregistrée lors de l'appel de Bréviandes, dix-sept minutes d'un dialogue insupportable entre le cynisme de l'un, l'angoisse des autres : « *Oui, c'était vraiment cela.* » Le président Sagols l'interroge, le bouscule, sur tout ce qu'il a fait matériellement, après le crime.

Lui raconte cela comme on le ferait d'une partie de campagne : le dîner, le lendemain même du crime, chez des amis à Bar-sur-Aube, la vie quotidienne reprise, le week-end avec des camarades en Suisse le dimanche suivant. « *J'ai ssayé de cacher mon angoisse.* »

Me Ambre : « *Vous avez dû cacher votre angoisse, en mangeant la raclette avec vos amis suisses.* » Pas de réaction. Le récit continue : la nouvelle demande de rançon, un abominable rallye imposé à M. Bertrand avec, pour jeu de piste, une chaussure, un gant, le manteau de l'enfant; la première interpellation par la police ; la garde à vue de quarante-huit heures, la parade absurde devant les journalistes, de ce jeune homme surnommé « *Panache* », jusqu'à l'aboutissement : l'arrestation après la tentative de fuite et la perquisition à l'hôtel des Charmilles.

Dans cette chambre, assis par terre, menottes aux poings, prostré, il dira simplement aux policiers qui sortent de dessous le lit un long paquet de draps roulés : « *Cherchez plus, c'est le gamin.* »

Voilà l'homme normal. Indéfendable. Coupable à 110 % pour avoir ajouté à l'horreur du crime l'absurdité de son entêtement. Voilà pourquoi ses défenseurs, Me Badinter et le bâtonnier Bocquillon, ont, dès le début du procès, opéré une sorte d'impasse sur les faits et sur la personnalité pour aller à l'essentiel : la peine de mort, procès dans le procès. Une peine promise à leur client et une pein « *inacceptable* ».

Ce ne sera pas l'honneur du président Sagols que d'avoir décidé — certes il en a le pouvoir — de faire passer dans ce procès, contre toutes les habitudes, les témoins de la défense avant ceux de l'accusation. Ces auditions ont été marquées d'ailleurs par de multiples incidents. La première déposition est celle du Père André Clapier, aumônier de la prison de la Santé, venu dire le caractère irresponsable de la peine de mort, « *décision de désespoir* », et venu affirmer que « *si la peine de mort figure dans le code, c'est notre conscience qui doit décider si cette vie nous appartient* ».

Me Badinter. — *Je me tourne vers les jurés. Ce sont eux et eux seuls qui décideront de la vie ou de la mort. Peuvent-ils ne pas écouter M. Clapier ?*

Le président — *Voyons maître, nous ne sommes pas au Parlement pour débattre de la peine de mort.*

Me Badinter. — *C'est à ce moment précis qu'il faut débattre de la peine de mort. Ce sont les jurés qui demain décideront la vie ou la mort de cet homme. Vous ne voulez pas écouter M. Clapier. Est-ce que cela vous fait peur ? Est-ce que cela vous gêne tellement ?*

Le président. — *Croyez-vous, maître, que nous ayons si besoin d'être éclairés ?*

Le procureur. — *Ces témoignages de personnes qui ne connaissent rien des faits ni de la personne ne peuvent être reçus. L'article 331 du code de procédure pénale est formel.* »

Peu après, alors que M. Clapier parlait à nouveau de la double exécution de Buffet et Bontems en novembre 1972 et de « *ce silence qui s'est imposé à lui comme un silence de honte* », l'avocat général bondit, montrant aux jurés les photos du cadavre du petit Philippe : « *Ce n'est pas pire que la peine capitale, cela ?* »

— M. Clapier : « *L'horreur ne doit pas répondre à l'horreur.* »

Deux conceptions de la justice, deux conceptions de l'homme qui s'affrontent, qui vont s'affronter jusqu'à l'incident d'audience. Le professeur Lwoff, prix Nobel de médecine, cité lui aussi par la défense, veut déposer. La partie civile accepte. L'avocat général s'y oppose formellement : « *Article 331 du code de procédure pénale, ce serait un cas de cassation* ».

Me Badinter dépose aussitôt des conclusions en rappelant un précédent célèbre, le procès de l'avortement au tribunal de Bobigny et les dépositions faites à cette occasion par trois prix Nobel. Il souligne également le pouvoir discrétionnaire dont dispose le président pour entendre qui bon lui semble utile.

Il faudra une heure et demie au président Sagols et à ses assesseurs, M. Max Prost et Mlle Brigitte Jaubert, pour décider qu'en effet, un prix Nobel, « *témoin indirect des faits comme tous les Français, peut apporter quelque chose au débat* ». M. Lwoff parlera donc.

« *Je tiens l'enlèvement d'un petit enfant pour un crime affreux, et je compatis à la souffrance des parents. Je ne suis pas là pour défendre le meurtrier.*

» *Je suis partisan de l'abolition de la peine de mort. Un criminel, quelle que soit l'horreur de son crime, appartient à notre espèce. Un condamné à mort qui monte à l'échafaud sera, sans profit pour personne, un homme coupé en deux.* »

Successivement M. Roumajon, président de l'Association française de criminologie, et M. Jacques Léauté, directeur de l'Institut de criminologie de Paris, viendront déposer dans le même sens. Mais cela s'est dit tôt, très tôt, dès le mardi après-midi.

Ce jeudi, après la plaidoirie de la partie civile, viendra le réquisitoire. M. Fraisse demandera la mort. Il ne l'a pas caché. Mes Bocquillon et Badinter réclameront la vie. Les jurés choisiront. Se rappelleront-ils ce résumé extraordinaire du procès donné par Bernard Henry le frère de Patrick : « *On a mal pour la victime, on a mal pour Patrick, on a mal pour tout le monde* » ?

PIERRE GEORGES.

« La tranquille assurance des psychiatres experts »

De notre envoyée spéciale

Troyes. — « *Normal.* » Le verdict est tombé, cette fois, de la bouche des six psychiatres et une psychologue experts qui sont venus tour à tour témoigner devant la cour d'assise de l'Aube durant la matinée du mercredi 19 janvier.

Les docteurs Roumajon et Diederichs ont examiné Patrick Henry au mois de mars, à la prison de la Santé. Ils ont conclu que l'accusé « *ne présente pas un état dangereux au sens criminologique du terme, qu'il est capable de comprendre la portée d'une sanction pénale et que, en l'absence de maladie, le problème de la curabilité ne se pose pas* ». (...)

« *Nous n'avons perçu aucun trouble du cours de la pensée. Nous n'avons relevé ni élément de confusion, au sens pathologique de ce terme, ni flou, ni barrage. En dehors de la bouffée d'impulsions meurtrières, nous n'avons rien trouvé qui puisse orienter vers l'existence éventuelle de troubles psychiatriques.* (...) *En fait, les impulsions qui nous ont été décrites apparaissent surtout comme des bouffées de rage face à des obstacles, des échecs ou des humiliations.* (...)

» *Sans doute la personnalité de cet homme n'est-elle pas exempte d'anomalies, tant dans la structure que dans le comportement. Mais rien n'y atteint la dimension d'une affection psychiatrique, qu'elle soit chronique ou en évolution.* (...) *Nous n'avons noté aucun signe de schizophrénie. Les impulsions apparaissent bien comme d'origine caractérielle, mais non organique.* »

Les docteurs Cabrol et Carbon ont examiné Patrick Henry au mois d'août, à la prison de Chaumont. Leurs conclusions sont semblables : « *L'examen mental*, ont-ils écrit, *ne nous a pas révélé de troubles psychotiques, pas de signes évoquant un processus schizophrénique, ni non plus l'organisation névrotique vraie de la personnalité. Il n'est pas non plus un pervers. Il n'est pas franchement antisocial et n'éprouve pas de désirs morbides de nuire.* »

A la prison de la Santé, Patrick Henry a également été soumis à un examen médico-psychologique pratiqué par les docteurs Brion et Chanoit et par Mme Sandberg, psychologue : « *Nous n'avons relevé, dans sa personnalité*, ont-ils conclu, *tant du point de vue physique que psychique, aucune anomalie d'ordre pathologique. L'acte qu'il a commis, aussi bien le rapt que l'étranglement, a été fait sans que sa lucidité soit altérée et ne s'accompagne nullement d'aucun remords apparemment authentique. [...] Il reste qu'aucun élément de dimension névrotique perverse ou psychotique n'est de nature à expliquer sa conduite.* »

Patrick Henry est donc normal. A un détail près : le tracé de l'électro - encéphalogramme, auquel il a été soumis, comporte une légère anomalie que les spécialistes ont estimée « *sans valeur pathologique à l'âge du sujet* ».

Au cours de sa déposition, mardi après-midi, M. André Lwoff, prix Nobel de médecine, avait rappelé le cas d'un homme, normal lui aussi, qui fut, en 1968, condamné à mort et guillotiné en mars 1969. Les experts avaient jugé sans importance une altération, légère, révélée par l'électro-encéphalogramme. Il avait fallu attendre l'autopsie du supplicié pour découvrir une malformation, grave de son cerveau.

« *On s'étonne*, a souligné M. Lwoff, *de la tranquille assurance des psychiatres experts et de la confiance que les jurés peuvent leur accorder.* »

FRANÇOISE BERGER.

Interrogé à propos de l'assassinat de Jean de Broglie

Un témoin contredit ses premières déclarations mettant en cause M. de Ribemont

Le ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, a révoqué, mercredi 19 janvier, l'inspecteur principal Guy Simoné, inculpé après l'assassinat de Jean de Broglie, sur proposition du conseil de discipline des inspecteurs de la police nationale.

D'autre part, Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, a rendu le même jour une ordonnance de référé désignant un mandataire de justice, M. Guillon, expert financier, pour préciser les relations d'affaires qui ont lié Jean de Broglie à M. Patrick Allenet de Ribemont. Mme Rozès fait ainsi droit à la demande présentée par Me Robert Badinter au nom de Mme Jean de Broglie et de ses enfants en vue du règlement de la succession du parlementaire assassiné.

M Guillon, qui est invité à déposer son rapport dans un délai de deux mois, aura pour rôle « *de rechercher l'ensemble des documents relatifs au prêt contracté par M. Jean de Broglie auprès de l'agence de la B.N.P. de Bernay et aux conventions éevntuellement conclues entre M. Patrick Allenet de Ribemont et M. Jean de Broglie, notamment en ce qui concerne les actions de la Rôtisserie de la Reine Pédauque, d'en dresser l'inventaire d'en analyser le contenu, de dresser les comptes entre les parties* ».

Enfin, M. Guy Floch, premier juge d'instruction à Paris, a entendu, mercredi 18 janvier, le témoignage de M. Bernard André, qui lui a permis de préciser les événements au cours des six mois précédant le meurtre du député de l'Eure. M. André prétendait avoir été sollicité pour accomplir le meurtre qu'on lui disait commandité par un certain « *Miremont, domicilié 2, rue des Dardanelles* ». Devant le magistrat, M. André a déclaré avoir été manipulé par la police « *Les policiers se sont servis de moi*, a-t-il dit en sortant du cabinet de M. Floch, *parce qu'ils me soupçonnaient d'être dans le coup de l'attaque d'un fourgon à Villetaneuse. Pourtant ils n'ont rien contre moi. A l'époque, j'avais une fracture du fémur, suite à un accident de voiture. Ça m'emm... que M. de Ribemont puisse avoir maintenant des ennuis à cause de ce que j'ai dit. Devant les flics, moi, je dis n'importe quoi. Mais aujourd'hui j'avais un juge en face de moi. C'était autre chose. J'ai parlé franchement. Il comprend... Même avec ce que j'ai dit je risque à mon tour d'avoir des ennuis...* »

● *M. Robert Balanger*, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a adressé à M. Edgar Faure une demande d'audience au nom du bureau de son groupe, afin de l'entretenir de « *plusieurs scandales récents qui ont mis en cause l'honorabilité de l'Assemblée nationale* ».

● *Le docteur Claude Birague*, inculpé de complicité d'assassinat pour le meurtre de René Trouvé, correspondant toulousain de l'hebdomadaire *le Meilleur*, restera en prison. Sa demande de mise en liberté a été rejetée, mardi 18 janvier, par M. Claude Ducassé, juge d'instruction.

POLICE

Trois syndicats s'inquiètent des réformes de stuctures proposées par M. Poniatowski

Trois organisations professionnelles de policiers — la *C.G.T.*, la *C.F.D.T.* et le personnel civil *C.F.T.C.* — ont fait connaître, mardi 18 janvier, au cours d'une conférence de presse, leur désaccord avec les propositions faites dernièrement par M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, pour améliorer les revenus, les carrières et le travail des fonctionnaires de police, projet qu'il avait présenté le 29 décembre dernier (« le Monde » du 31 décembre). Mardi 18 janvier, à Lyon — où il s'était rendu pour décorer des gardiens de C.R.S. blessés à Beyrouth, où ils assuraient la protection de l'ambassade de France, — M. Poniatowski avait à nouveau vanté les mérites d'une réforme qui, selon lui, « permet d'élever le corps des C.R.S. au niveau des grands services de la police nationale ».

Les réformes promises sont nées de l'engagement du ministre, en décembre 1974, de transposer à la police les avantages acquis par le personnel des armées. Mais alors que beaucoup s'attendaient seulement à une réforme indiciaire, celle-ci s'est accompagnée d'un projet de bouleversement de structures et des corps de la police, qui a surpris une bonne partie des organisations syndicales.

La C.G.T., la C.F.D.T. et les civils C.F.T.C. estiment que sur le premier point — les améliorations indiciaires — les progrès apportés sont plus que modestes. Ils s'accompagnent de plus de dispositions inquiétantes, comme la faveur accordée à l'avancement « au mérite » — qui atteindra 35 % du recrutement des commissaires — sans que cette notion soit davantage précisée.

Mais c'est bien évidemment le projet de réforme des structures de la police et des bouleversements à en attendre qui retiennent l'attention des syndicalistes. Si les propositions de M. Poniatowski sont adoptées — elles doivent être soumises prochainement au Parlement — tous les policiers vont voir leurs responsabilités judiciaires modifiées. Les gardiens de la paix et enquêteurs deviendront agents de police judiciaire de première catégorie (ils sont actuellement A.P.J. de 2e catégorie). Tout inspecteur deviendra officier de police judiciaire après deux ans de pratique (et non plus A.P.J. de première catégorie comme aujourd'hui). Les officiers de la police en tenue devraient pouvoir obtenir la qualification d'O.P.J. pour les missions de circulation routière.

Mais, pour les trois syndicats, le plus grave réside dans la modification des corps de commandement. M. Poniatowski prévoit, en effet, de substituer à la dualité actuelle (commissaires de police chez les civils — commandants de groupements et commandants principaux dans la tenue) un corps unique regroupant ces trois grades. Autrement dit, la haute hiérarchie de la police en tenue (cent quatre-vingt-une personnes) va acquérir toutes les prérogatives des commissaires, y compris la qualification d'O.P.J. (alors que ses membres n'étaient jusqu'ici, comme tout policier en tenue, que des A.P.J. de 2e catégorie aux responsabilités judiciaires fort restreintes).

Les trois syndicats dénoncent un danger d'autant plus grand que le projet ministériel conserve à ses cadres un rôle actif. « *La hiérarchie des fonctions dans le service des C.R.S. est maintenue*, déclare-t-il. *Les responsabilités correspondantes seront assurées en priorité par les commandants de groupements et les commandants de principaux intégrés.* » Pour M. Claude Toulouse, secrétaire général de la Fédération de police C.G.T., « *on va placer des O.P.J. à la tête des unités mobiles de maintien de l'ordre qui pourront ainsi s'affranchir dans leur action de tout concours extérieur, qu'il s'agisse de celui de l'O.P.J. territorialement compétent, du commissaire de police, de l'inspecteur ou du gendarme O.P.J., voire du maire lui aussi O.P.J. On fait disparaître l'étroite limite existant encore entre les pouvoirs judiciaire et exécutif On ne rattache pas la police judiciaire à la justice, comme certains le craignaient, mais bien au pouvoir exécutif* ».

On remarquera que la haute hiérarchie des C.R.S. obtient satisfaction sur une double revendication vieille de nombreuses années : l'octroi de la qualité d'O.P.J. et l'autonomie à peu près totale des C.R.S. vis-à-vis du reste de la police nationale.

JAMES SARAZIN.

ÉDUCATION

N'EXCLUANT PAS UN RACCOURCISSEMENT DES VACANCES

Le ministère met à l'étude une réforme des « rythmes scolaires »

Le ministère de l'éducation consulte actuellement les associations de parents d'élèves et les syndicats d'enseignants à propos d'une éventuelle réforme des « rythmes scolaires » et leur a adressé un document à ce sujet. Celui-ci n'exclut pas, parmi d'autres hypothèses, l'allongement de l'année scolaire.

L'organisation de la journée, de la semaine et de l'année scolaire en France est souvent mise en cause à propos du « malmenage scolaire », selon l'expression du professeur Robert Debré. Sans attendre la fin de la consultation en cours, le ministre de l'éducation fera au conseil des ministres du 9 février une communication sur cette question. D'autre part, il prendra, avant la fin du trimestre, un arrêté fixant, après consultation du Conseil supérieur de l'éducation nationale, le calendrier de l'année scolaire 1977-1978. Ce dernier ne devrait pas comporter de bouleversements profonds car les résultats de la consultation en cours n'auront pas encore pu être exploités.

Les intérêts des enfants et ceux des adultes ne coïncident pas toujours. La question des rythmes scolaires, qui, comme un serpent de mer, fait périodiquement surface puis disparaît, en est un exemple et non des moindres. L'organisation actuelle de la journée, de la semaine et de l'année scolaire est absurde. Les besoins les plus fondamentaux des enfants sont gravement négligés. Mais toutes les solutions envisagées se heurtent à de fortes résistances de la part des adules.

Depuis plusieurs années, des commissions, des groupes de travail, des rapports, se sont succédées au ministère de l'éducation. Plus récemment, le ministre de la qualité de la vie a fait des propositions sur l'aménagement du temps dans le secteur public et privé (*le Monde* du 11 mars 1976).

Le dossier que vient d'adresser le ministère de l'éducation à ses interlocuteurs est très prudent. S'il ne craint pas de poser des questions épineuses, il se garde bien pour l'instant de révéler les idées du ministre, à qui, en définitive, appartient la décision.

« *Il importe*, lit-on dans ce document, *d'assurer à l'enfant une bonne formation scolaire et de favoriser l'assimilation satisfaisante de ses acquisitions, tout en tenant compte de sa « réalité bio-physiologique » intimement liée à l'équilibre de sa vie, condition essentielle de sa réussite scolaire.* »

Les contraintes

Cet objectif est loin de correspondre à la situation actuelle. C'est donc l'ensemble des rythmes scolaires que le document propose de modifier, depuis la durée d'un cours jusqu'à celle de l'année scolaire. Les indications à ce propos sont brèves mais nettes. La durée d'un cours « *pourrait être réduite ou en tout cas tenir compte de l'âge de l'enfant* » notamment. Un meilleur équilibre de la journée suppose une « *meilleure répartition des disciplines enseignées selon qu'elles demandent un effort intellectuel plus ou moins intense* ». A propos d'une éventuelle suppression des cours du samedi matin et de leur report au mercredi matin, le texte attire l'attention sur les effets de « *saturation scolaire* » en fin de semaine et de « *rupture de rythme* », précisant que l'interruption en fin de semaine s'impose jusqu'à la fin du premier cycle.

Pour la durée de l'année scolaire, la France détient un record de brièveté. Si l'on conserve la durée actuelle, il est au moins indispensable d'équilibrer les trimestres. Cette question est indissociable de l'organisation des examens et des procédures d'orientation.

Ces objectifs logiques, prudemment limités à ce qui semble prioritaire, se heurtent pourtant à diverses contraintes dont l'énumération constitue le chapitre le plus long du document.

Certaines contraintes pédagogiques sont considérées comme contradictoires : assurer par exemple un bon niveau de formation sans surcharger les programmes, ou fixer les décisions d'orientation ni trop tôt dans l'année — pour ne pas « démobiliser » les élèves — ni trop tard — afin de réserver des possibilités d'appel.

Les souhaits des parents ne sont pas toujours dictés par l'intérêt des enfants et varient selon le milieu social. Certains, par exemple, estiment que la journée doit se terminer à 14 heures, mais cela pose un problème supplé- parents ne sont pas favorables mentaire lorsque la mère travaille. Si les associations de à la libération du samedi, bien des familles pourtant — habitant notamment dans les villes — souhaitent que le week-end ne soit plus amputé. Beaucoup de parents demandent que les examens empiètent sur les vacances. Certains suggèrent, selon le document, « *la présence à temps plein des enseignants dans les établissements* ».

Ces propositions ne sont pas du goût de la plupart des enseignants, hostiles à toute augmentation de la durée de leur service. Ces enseignants, explique le document, « *s'étonnent du caractère de priorité conféré aux rythmes scolaires, au détriment, à leurs yeux, des contenus, alors que la mission de l'enseignement public reste fondamentalement d'amener l'enfant au plus haut niveau de formation générale et de préparation à la vie* ».

S'il n'est pas question, pour eux, de modifier la durée de l'année scolaire, on peut cependant envisager une « *redistribution des périodes de vacances* ». Quant au système des examens, il « *pourrait être imaginé dans le cadre existant, à condition que les moyens en soient trouvés* », et, par exemple, que les établissements scolaires ne soient plus centres d'examens, suggèrent les enseignants.

Deux hypothèses

Le texte évoque, d'autre part, les contraintes liées aux moyens dont dispose l'éducation nationale et aux équipements collectifs : difficultés d'élaborer des emplois du temps, installations sportives insuffisantes, absence de possibilités d'accueil en dehors des activités scolaires, problème des transports scolaires, organisation et encadrement des colonies de vacances, etc.

En dépit de la complexité du problème, le texte formule deux hypothèses :

1) Conserver la durée globale actuelle de l'année scolaire, son découpage pouvant relever soit d'une décision du ministre, soit des recteurs. Quant aux établissements ils seraient libres — en cas de décentralisation de la décision — d'organiser la journée et la semaine ;

2) Modifier la durée de l'année : « *La période consacrée à l'activité scolaire serait plus étalée dans le temps et plus réduite la période de congé.* » Cette solution, ajoute le texte, « *serait peut-être de nature à résoudre de nombreux problèmes qui semblent insolubles dans le contexte actuel* ».

Quelle que soit la décision finale que prendra M. Haby, elle fera des mécontents. « *Les intérêts en présence, souvent antinomiques, ne peuvent être ignorés* », conclut le document tout en précisant que « *l'objectif final en toute hypothèse doit être l'intérêt de l'enfant et non celui de l'adulte* ». Mais de tous les intéressés, les enfants sont ceux qui se plaignent le moins, et qui ne disposent d'aucun moyen de pression.

CATHERINE ARDITTI.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (par ordre alphabétique).

Premier concours externe. — Mlle Bas, MM. Bayle, Bedier, Mlle Beracha, MM. Beraud, Blanchard-Dignac, Blarel, Boyer, Brunel, Butor, Carnelutti, Carre, Mlle Chalaye, MM. Cottin, Dartout, Delage, Delon, Delpuech, Desmazières, Mlle Ducray, Mme Dufal, Mlle Dujols, MM. Duranthon, Durrleman, Parlin, Fevrier, Fily, François, Prossard, Gaereminck, Galouzeau de Villepin, Ganibenq ;

MM. Herve-Marraud de Sigalony, Hollande, d'Huart, Hugues, Hunsinger, Janaillac, Jau, Jouyet, Larrieu, Laville, Lemas, Loiseleur des Longchamps Deville, Marchandon, Mlle Mazzega, MM. Meda, Moriat, O'Quin, Paul, Perron, Piraux, Potton, Mme Richard, MM. Ripert, Sapin, Mlle Tanays, MM. Thuillez, Tolot, Van Wijk, Villemot, Yelda.

Deuxième concours externe. — MM. Aubergy-Brossier de Laroullière, Cantet, Chouvet, Dechery, Direz, Donnedieu de Vabres, Dorval, Doutriaux, Duchadeuil, Duhamel, Mme Duplessis-Kergomard, MM. Duquesne, Etienne, Filippi, Giroux, Mlle Hinzelin, MM. Holz, Jacob, de La Croix de Castries, Pain, Pot, Selmer, Sillicani, Tardan, Tardivon, Zerah.

Premier concours interne. — M. Baudoin, Mme Bechtel, MM. Bonte, Boudy, Carrier, Choquet, Collas, Dabos, Daude, Delarue, Durvye, Gaillard, Garnier, Gilder, Heritier, Hureaux, Mlle Imbert, MM. Jacquet, Journet, Mme Julien, M. Keller, Mlle Khodoss ;

MM. Lemaire, Lenain, Louis, Magne, Maurice, Mayer, Motsch, Mme Moureix, MM. Muller, Musitelli, Pellegrino, Quiot, Renou, Richet, Mme Michelle Robert, MM. Roux, Sanson, Mme Secret, MM. Thalamy, Tyvaert, Wade.

Deuxième concours interne. — MM. Bareill, Bartoli, Beaud de Brive, Berger, Castaigts, Deschamps, Diquet, Mlle Dreyfus, MM. Ertoran, Fleury, Lambert, Le Veel, Morelle, Pierart, Rubinowicz, Schoettl, de Zorzi.

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION EST ASSIGNÉ EN RÉFÉRÉ POUR « VIOLATION DES TEXTES » SUR LA FORMATION CONTINUE

L'accord passé entre le ministère de l'éducation et le Syndicat national des instituteurs (S.N.I.) pour le maintien des stages de formation continue (*le Monde* du 9-10 janvier 1977), est déjà rompu en Seine-Saint-Denis. L'inspection académique a, en effet, décidé de suspendre cinquante-quatre stages commencés le 3 janvier (sur un total de cent trente-quatre) et affecté les instituteurs suppléants, qui remplaçaient les stagiaires, à d'autres remplacements. Le syndicat des professeurs d'école normale (S.N.P.E.N.-FEN), le syndicat des professeurs d'éducation physique (SNEP-FEN) et le SGEN-C.F.D.T. ont appelé à une « grève du zèle » à l'école normale de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) afin de protester contre cette mesure.

Pour sa part, le S.N.I. maintient sa consigne de poursuite des stages commencés, quelles qu'en soient les conséquences pour les classes laissées sans maîtres. Sur les cinquante-quatre stagiaires appelés par l'inspection académique à reprendre la classe, quarante-neuf continueraient leur stage, selon la section de Seine-Saint-Denis du S.N.I. Une assignation en référé devant le tribunal administratif de Paris a été déposée ce 18 janvier contre le ministre de l'éducation pour « *violation des textes officiels régissant la formation continue des instituteurs* ».

Dans le Val-de-Marne, vingt-cinq stagiaires « rappelés » par l'inspecteur d'académie poursuivent leur stage, en attendant une décision administrative. On signale aussi quelques « bavures » dans les départements des Yvelines et de l'Oise. Partout ailleurs, confirme le S.N.I., les stages continuent conformément à l'accord passé.

A L'INSTITUT DE LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

Démission de M. Magnin remplacé par M. Jacquenod

M. Pierre Magnin, directeur de l'Institut national de recherche pédagogique (I.N.R.P.), a présenté sa démission à M. Haby, qui l'avait nommé à cette fonction le 17 septembre dernier. Il est remplacé par M. Raymond Jacquenod, inspecteur général de l'instruction publique, actuellement conseiller technique au cabinet de M. Haby, et ami personnel de longue date du ministre.

M. Magnin, qui mène de front diverses autres activités (il est professeur de la faculté de médecine de Besançon, chef de service à l'hôpital, membre du Conseil économique et social), est candidat à la mairie de Besançon aux prochaines élections municipales, où il conduira une liste « majorité élargie ».

Dans sa lettre de démission, il précise que, « *ayant choisi de se consacrer à l'action politique, il souhaitait qu'il soit mis fin à ses responsabilités à l'Institut* ». Sa nomination à la direction de l'I.N.R.P., qu'il considérait comme une responsabilité provisoire, avait provoqué de vives réactions de la part des syndicats, qui déploraient que le directeur d'un institut de cette importance ne puisse y consacrer davantage de temps (*le Monde* daté 28-29 novembre 1976).

L'entrée de M. Jacquenod à l'I.N.R.P. s'accompagnera de la mise en place dans cet établissement d'un conseil scientifique chargé de donner son avis sur les projets de recherche et d'assurer la liaison avec l'enseignement supérieur. M. Magnin y siégera en tant que spécialiste le travail scolaire.

Né le 17 août 1923 à Lure (Haute-Saône), M. Jacquenod est entré en 1939 à l'école normale d'instituteurs. Il a passé l'agrégation de lettres classiques en 1952. Il a été successivement instituteur, maître d'internat, professeur, censeur, proviseur, inspecteur d'académie et inspecteur général de l'instruction publique. M. Jacquenod a dirigé, de 1963 à 1972, le lycée pilote de Montgeron. Il a animé en 1968 une commission du colloque d'Amiens « *pour une école nouvelle* ». Il collabore à des revues pédagogiques et poursuit des recherches sur l'histoire de la pédagogie. Il a dirigé, pendant trois ans, le service d'orientation de l'académie de Paris.

M. PAUL COSTE-FLORET EST ÉLU PRÉSIDENT DE MONTPELLIER-I

Le conseil de l'université de Montpellier-I vient d'élire comme président, en remplacement de M. Fernand Sabon, dont le mandat était parvenu à expiration, M. Paul Coste-Floret, ancien ministre et membre du Conseil constitutionnel. Déjà désigné le 21 avril 1976 doyen de la faculté de droit et des sciences économiques et vice-président de l'université, M. Coste-Floret, qui est professeur de droit pénal et de droit constitutionnel, a été élu dès le premier tour de scrutin par trente-trois voix sur soixante votants.

[Né le 9 avril 1911 à Montpellier, professeur agrégé de droit, M. Paul Coste-Floret, après un début de carrière universitaire à Paris et à Alger, est, après juin 1940, l'un des fondateurs du mouvement de résistance Combat. Directeur du cabinet du ministre de la justice au gouvernement provisoire d'Alger, procureur général adjoint au tribunal international de Nuremberg après la guerre, il est, de 1945 à 1958, député M.R.P. de l'Hérault. Plusieurs fois ministre entre 1947 et 1954, M. Coste-Floret est de nouveau député (deuxième circonscription de l'Hérault), sous l'étiquette Centre démocrate, de 1958 à 1967. Vice-président du Centre démocrate de 1967 à 1971, il est depuis cette date maire de Lamalou-les-Bains (après l'avoir été une première fois de 1953 à 1959) et membre du Conseil constitutionnel. Il est aussi, depuis 1967, conseiller général du canton de Saint-Gervais-sur-Mare.]

SCIENCES

LES ÉTATS-UNIS ET LA FRANCE SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION SUR LA RECHERCHE NUCLÉAIRE

M. Rush, ambassadeur des Etats-Unis en France, et M. André Giraud, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), ont signé ce mardi 18 janvier à Paris un accord de coopération entre le C.E.A. et l'Administration américaine pour la recherche et le développement sur l'énergie (Energy Research and Developement Administration, ERDA).

Cet accord prévoit une collaboration dans le domaine de la physique et de la sûreté des réacteurs nucléaires à neutrons rapides (1), qui prendra la forme d'échanges d'informations, de missions et d'échanges de spécialistes et, éventuellement, de programmes de recherche définis et réalisés en commun.

L'accord, signé pour cinq ans et susceptible d'être prorogé par consentement mutuel, prévoit la création d'un comité mixte qui se réunira une fois par an, alternativement aux Etats-Unis et en France, pour faire le bilan des actions réalisées en commun et définir les étapes ultérieures de la coopération.

(1) Les réacteurs à neutrons lents sont ceux utilisés généralement aujourd'hui. Les réacteurs à neutrons rapides, dont les surrégénérateurs, sont considérés comme la technique de l'avenir. Les contraintes qu'ils imposent posent cependant de gros problèmes techniques, qui ne sont pas encore totalement maîtrisés.

● *Le docteur José Trueta Raspall* est mort le mercredi 19 janvier à l'âge de quatre-vingts ans.

Spécialiste renommé des fractures, il avait obtenu en 1949 la chaire d'orthopédie et de traumatologie de l'université d'Oxford, dont il était professeur honoraire à vie depuis 1966. Du côté des Républicains durant la guerre d'Espagne, le docteur Trueta avait dû s'exiler à l'arrivée du franquisme au pouvoir.

DÉFENSE

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE LA MARINE

L'amiral Le Franc reçoit sa cinquième étoile

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres de mercredi 19 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — *Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée*, les généraux de division Froissard, de Broissia et Virot.

[Né le 29 novembre 1917, le général François de Froissard de Broissia a appartenu, pendant la seconde guerre mondiale, notamment au corps franc dans la région de Toulouse, puis a servi dans la légion étrangère. Après des séjours en Indochine et en Algérie, il est, en 1965, à l'état-major de l'armée de terre et, en 1973, il commande la 61e division militaire à Nancy.]

[Né le 24 mai 1918, saint-cyrien et spécialiste des transmissions, le général Maurice Virot a été fait prisonnier par les Allemands en mai 1940, à Givet (Ardennes), et libéré par l'Armée rouge en 1945. Il est observateur de l'ONU en Palestine en 1948 et sert, en 1962, à l'état-major de l'armée de terre. En 1974, il est inspecteur des transmissions.]

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Perrin, Genesteix, Leclercq, Renaudat, Coste et Bouyx (nommé directeur du musée de l'armée) ; général de brigade, les colonels Ebert, Noel du Peyrat, Boissau, Servrancksx, Daumard, Multon, Levy, Wolsard et Cuq.

Est nommé : inspecteur des forces extérieures et inspecteur des troupes de marine, le général de division Duval.

Sont promus dans la deuxième section (réserve) : général de brigade, les colonels Le Mal et Grandjean.

Sont admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur leur demande, le général de division Bonmarchand, lieutenant général de première classe Guibert, les généraux de brigade Lassort et De La Haye Saint-Hilaire, l'ingénieur général de deuxième classe Establie.

● AIR. — *Est promu* : commissaire général de brigade aérienne, le commissaire-colonel Bouillard.

Sont promus dans la deuxième section (réserve) : général de brigade aérienne, les colonels Lautour et Poizat. *Est admis dans la deuxième section (réserve)*, par anticipation et sur sa demande, le général de division aérienne Loridan.

● MARINE. — *Est élevé au rang et à l'appellation d'amiral*, le vice-amiral d'escadre Le Franc.

[Né le 23 janvier 1918 et ancien élève de l'Ecole navale, l'amiral Jean Le Franc a commandé, en 1961, l'escorteur d'escadre *Guepratte* et, en 1966, le porte-avions *Clemenceau*, avant d'être sous-chef des opérations à l'état-major de la marine et, en 1975, préfet maritime de Brest. Il est inspecteur général de la marine.]

Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral Coulondres.

[Né le 18 septembre 1921 et ancien élève de l'Ecole navale, l'amiral Jacques Coulondres a servi en Indochine et en Algérie. En 1962, il a commandé l'escorteur d'escadre *d'Estrées*. Il a appartenu en 1968 au cabinet militaire de M. Michel Debré, alors ministre d'Etat chargé de la défense nationale, et, en 1973, il a commandé la zone maritime du sud de l'océan Indien.]

● CONTROLE DES ARMEES. — *Est promu contrôleur général des armées*, le contrôleur des armées Guy Bernardy.

● ARMEMENT. — *Sont promus* : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Toch et Margeir ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Boyer, Richard et Ferry.

Est promu dans la deuxième section (réserve), ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Gallon.

● SERVICE DE SANTE. — *Sont promus* : médecin général inspecteur, les médecins généraux, médecins-chefs des services hors classe Caillard et Pontich ; médecin général, médecin-chef des services hors classe, le médecin général, médecin-chef des services de classe normale Demarchi ; médecin général, les médecins-chefs des services de classe normale Mautalen, Lefebvre et Reboul.

Est promu médecin général dans la deuxième section (réserve), le médecin-chef des services de classe normale Berroche.

● GENDARMERIE. — *Est promu général de division*, le général de brigade Gignet.

Est promu dans la deuxième section (réserve), général de brigade le colonel Milliard.

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— Mme Claude L'Anthoën a la joie d'annoncer la naissance de sa *petite-fille*

Elise,

chez Michel et Elisabeth Adnot-Nagy.
Rennes, le 16 janvier 1977.
Sous-préfecture d'Ancenis (44150).
10, allée du Gacet, 35100 Rennes.

— M. Georges Lafon et Mme, née Danièle Brieude, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Charlotte.

Paris, le dimanche 16 janvier 1977.

— M. et Mme Brice Meyer-Heine ont la joie de faire part de la naissance de

Marc,

le 21 décembre.
92130 Issy-les-Moulineaux.

— M. et Mme André Bossain laissent à leur petit-fils Timothée la joie d'annoncer la naissance de son frère

Grégoire,

chez Jean-Michel et Sophie Bossain, 23, avenue Pasteur, 92170 Vanves.

— M. et Mme Hervé Canlorbe et Anne-Sophie sont heureux d'annoncer la naissance de

Julien.

Neuilly, 12 janvier 1977.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Sabine Ossude,

fille de M. François Ossude et de Mme, née Louise Lancrenon,

avec le comte Keller,

fils du lieutenant-colonel Keller, mort pour la France, et de la comtesse, née Claude de Ferron.
Saint-Cloud, Paris.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Marie-Christine Dervaux,

fille de M. Pierre Dervaux et de Mme Marguerite Daurau,
avec M. Charles-Emmanuel Gounod, fils de M. Jean-Pierre Gounod et de Mme, née Solange de Geer.

Décès

Guy BENOIST

— Mme Guy Benoist,
M. et Mme Claude Besnault et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Benoist et leurs enfants,
M. et Mme Guy Barjot, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc Benoist, leurs enfants et petits-enfants,
Me Robert Chonauard et ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy BENOIST,
ingénieur agricole,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,
président d'honneur
de l'Union nationale
des coopératives agricoles
d'approvisionnement.

Les obsèques auront lieu, à 15 heures, le jeudi 20 janvier 1977.
On se réunira à la maison mortuaire, à Maulette, par Houdan (Yvelines).

[Né le 22 décembre 1906 à Boutigny (Eure-et-Loir)), M. Guy Benoist est ancien élève de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon. Ingénieur agricole, il est devenu exploitant en 1928. Il a occupé diverses responsabilités dans la coopération agricole : de 1945 à 1974, il a été président de l'Union nationale des coopératives agricoles d'approvisionnement, dont il était depuis président d'honneur ; élu en 1968 président de l'Union des coopératives agricoles d'aliments du bétail, il était également vice-président de la Fédération nationale de la coopération agricole depuis 1945. M. Benoist a siégé au conseil d'administration de l'Office national industriel de l'azote (1955-1967), au Conseil supérieur de la coopération et au Conseil supérieur de la coopération agricole (depuis 1943) et au Conseil économique et social (1959-1974).]

Le général GELÉE

Nous apprenons le décès, survenu à Paris le mercredi 19 janvier, du *général d'armée aérienne (réserve)*

Max GELÉE,

grand-croix de la Légion d'honneur.
Les obsèques auront lieu le vendredi 21 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris.

[Né le 1er août 1904 à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime), Max Gelée, polytechnicien, commande, en janvier 1940, l'escadrille du groupe de reconnaissance 2/33, auquel appartint Antoine de Saint-Exupéry. A la tête de ce groupe 2/33, *le commandant Gelée* prend part, en 1943, à la campagne de Tunisie. Attaché à l'état-major du général Giraud, il participe à la première liaison aérienne clandestine avec la Corse. Chef d'état-major, puis commandant de la 31e escadre de bombardement, il est engagé dans les combats d'Italie, puis de France.

En janvier 1945, le colonel Gelée devient inspecteur du bombardement et, l'année suivante, commandant de l'air en Algérie. Promu général sous-chef d'état-major « air » à l'état-major de la défense nationale, puis inspecteur technique de l'armée de l'air, il est nommé le 1er mai 1951 major-général de l'armée de l'air.

Le maréchal Juin l'appelle, le 24 mai 1955, comme chef d'état-major des forces alliées Centre-Europe. Le 27 août 1957, il prend les fonctions d'inspecteur général de l'armée de l'air, puis, en mars 1958, celles de chef d'état-major de l'armée de l'air, en remplacement du général Bailly, démissionnaire.

En octobre 1958, il est désigné comme représentant de la France au groupe permanent de l'OTAN à Washington jusqu'en 1960, date à laquelle il est admis dans la réserve. En mai et juin 1961, le général Gelée a appartenu, comme juge militaire, au Haut Tribunal militaire, qui a eu à juger les généraux Maurice Challe et André Zeller, animateurs du mouvement insurrectionnel du 22 avril 1961 à Alger.]

— La famille de

Mme Fernand BADER,
née Anne Roos,

fait part de son décès, survenu le 10 janvier 1977.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière israélite de Sélestat.
2, place d'Armes, 67600 Sélestat.

— Mme Marcelle Barrier,
Le docteur et Mme Fernand Kanoui,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert BARRIER,
née Antoinette Deniau,

survenu le 3 janvier 1977.
20, rue Jean-Giraudoux,
75116 Paris.

— Le président de l'université de Dijon,
Les membres du conseil de l'université,
Les personnels de l'université,
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Marcel BOUCHARD,
recteur de l'académie de Dijon
et président du conseil
de l'université de 1946 à 1967.

Les obsèques ont eu lieu à Gilly-lès-Vougeot le vendredi 14 janvier.
[Le Monde *du 15 janvier*.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Raymond CARTIER,
née Marcelle Lardon.

De la part de :
M. Raymond Cartier,
M. et Mme Jean-Michel Cartier et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Cartier et leur fils,
Parents et alliés.
L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité familiale le mardi 18 janvier 1977.
Cet avis tient lieu de faire-part.
44, rue P.-F.-Proust
et 19, rue Pierre-Curie, 79000 Niort.
Ullernkammen 22 A, *Oslo 3*,
Norvège.

— Mme Jean Dory et ses enfants, François, Marie-Hélène, Christophe,
M. et Mme Victor Dory,
M. Henri Rabate ;
M. et Mme Claude Dorat, née Dory,
Le docteur et Mme Michel Raulin,
M. et Mme Jean-Louis Rabate,
M. et Mme Jean-Paul Tessier et leurs enfants,
Les *familles Dory, Rennesson* et Seigneuric,
Et tous leurs amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean DORY,
directeur commercial
aux Verreries B.S.N. de Reims,

décédé le 12 janvier 1977 dans sa quarante-quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 15 janvier, à 9 h. 45, en l'église-cathédrale de Nancy, suivies de l'inhumation au cimetière de Nancy, dans le caveau de famille.
32 rue Thiers, Reims.
15, rue des Tiercelins, Nancy.

— Nous avons le regret de faire part du décès de

Mlle Renée-Jeanne DUBOIS,
ancienne doyenne
de l'Ecole supérieure
de jeunes filles de Genève,

survenu à Genève le 8 janvier 1977.
Plateau de Champel, 20,
CH 1206 Genève.

— Mme Emile Gasquet, née Daumas,
M. Paul Gasquet, son frère,
Les familles Gasquet, Daumas, Cauvin,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 13 janvier 1977, dans sa cinquante-septième année, de

M. Emile GASQUET,
agrégé de l'Université,
docteur ès lettres,

professeur à l'université de Nice.
L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité le 17 janvier 1977.
76, boulevard de Strasbourg.
83000 Toulon.

— Le président de l'université de Nice,
Le doyen de la faculté des lettres et sciences humaines,
ont le très grand regret *de faire* part du décès de

M. Emile GASQUET,
professeur à l'université de Nice.

— Nous apprenons le décès de

M. Roland LEDUC,
ingénieur des Arts et Métiers,
maire de Rosny-sur-Seine (Yvelines),
vice-président du district urbain
de Mantes,

survenu le 17 janvier.

[*Né en 1938, M. Leduc* avait été élu, en 1947, conseiller municipal, en 1956, adjoint au maire et, en 1964, maire de Rosny-sur-Seine. Il *ne* portait aucune étiquette politique.]

— Mme Pierre Ollivier,
M. Jean Léger,
M. et Mme Armel Ollivier et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Rougé et leurs enfants,
M. et Mme Didier Mennesson et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean LEGER,
née Jane Dequesne,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 16 janvier 1977 à Rueil-Malmaison, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.
Les obsèques religieuses ont lieu le jeudi 20 janvier 1977 à 15 h. 45, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Rueil-Malmaison, suivies de l'inhumation au cimetière ancien de Rueil.
2, rue Albert-Joly, 78000 Versailles.
128, rue de la République, 94160 Saint-Mandé.

— Mme Auguste-Louis Loubatières,
Mlles Marie-France et Geneviève Loubatières,
Le docteur J.-M. *Dalstein*, Mme, née Michèle Loubatières, et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Auguste-Louis LOUBATIÈRES,
professeur à la faculté de médecine
de Montpellier,
membre de l'Académie des sciences
et de l'Académie nationale
de médecine,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont été célébrées le 11 janvier 1977 en la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier.
Elles ont été suivies d'un hommage officiel rendu dans l'atrium *de la faculté de médecine.*
[Le Monde *du 11 janvier*.]

— Mme Merito-Marcel Moyal, née Abergel,
M. et Mme Charles Danan (Casablanca) et leur fils,
M. et Mme Jean-Claude Moyal et leur fils,
M. Pierre Moyal,
Les familles Moyal, Davidson, Abergel, Sachena, Rulmy, Benatar, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de leur très cher et regretté

M. Merito-Marcel MOYAL,

leur époux, père, beau-père, grand-père, gendre, frère, beau-frère, oncle et parent,
survenue le 14 janvier 1977 à l'âge de cinquante-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu le 19 janvier au cimetière du Montparnasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, rue Vergniaud, 75013 Paris.

— Le docteur et Mme Michel Raulin et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Rabate et leur fils,
Mme Jean Dory et ses enfants,
M. et Mme Jean-Paul Tessier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Henri RABATE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

décédé à son domicile, 10, rue Raynouard, Paris (16e), muni des sacrements de l'Eglise, le 17 janvier, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques auront lieu à l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, le vendredi 21 janvier, à 13 h. 45.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. René TÊTE,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur
de la Banque Ottomane,

pieusement décédé à Neuilly-sur-Seine le 16 janvier 1977.
De la part de
M. et Mme Gaston Salem, ses beau-frère et belle-sœur, et leur fils,
M. et Mme Michel Teitgen, ses *neveu et nièce, et leurs enfants.*
2, rue des Princes, 92100 Boulogne.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité en l'église de Saint-Jean-de-Luz.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Obsèques

— Les obsèques de

Yvonne PRINTEMPS

auront lieu le *vendredi* 21 janvier, à 13 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly (1, rue de l'Eglise-158, avenue Charles-de-Gaulle).
La messe sera célébrée par le R.P. Carré. L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Neuilly, où elle rejoindra Pierre Fresnay.
[*Voir notre article page 29.*]

Remerciements

— M. et Mme Jacques Augendre,
Me Geneviève Augendre,
M. et Mme Jean-Pierre Augendre,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de leur mère,

Mme René AUGENDRE.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la mort de

Me Pierre BOUNIOL,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.
De la part de Mme Pierre Bouniol.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le lundi 24 janvier, à 18 h. 30, en la chapelle des Invalides, à la mémoire du baron

Jean-Annet
d'ASTIER de la VIGERIE,

décédé le 13 décembre 1976.

Messes

— Vous êtes invités à assister à la messe qui sera célébrée le mardi 25 janvier, à 11 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (92), 90, avenue du Roule, à l'intention de

M. Jean GASIOROWSKI,

président honoraire de la société de produits chimiques d'Auby, décédé *le 21 décembre 1976.*

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Brigitte RIOU,

décédée le 22 janvier 1976, une messe sera célébrée *en* l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, Paris (12e), à 8 h. 45 le samedi 22 janvier 1977.

Communications diverses

— Réunion de méditation le 30 janvier à 15 h., à l'Unité de service d'Arcueil de la Bonne Volonté mondiale, 107, avenue Aristide-Briand, 94110 Arcueil. Tél. : 657-49-77.

— *Le* métropolite Meletios, exarque du patriarche œcuménique, l'archevêque Georges et l'archiprêtre Alexis Kniazeff lancent un nouvel appel *en faveur* de l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge de Paris. On *peut verser les dons par chèque* bancaire ou postal ou par virement mensuel automatique au compte de l'Association pour le maintien et l'entretien de l'institut, 93, rue de Crimée, 75019 Paris. C.C.P. Paris 18 855 58.

Visites et conférences

VENDREDI 21 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES — Caisse nationale des monuments historiques.
14 h. 45 : 42, avenue des Gobelins, Mme Garnier-Ahlberg : « La manufacture des Gobelins ».
15 h. : 6, place des Vosges, Mme Allaz : « Musée Victor-Hugo ».
15 h. : 6, place Paul-Painlevé, Mme Bachelier : « Musée de Cluny ».
15 h. : Devant l'église, rue de la Lune, Mme Bouquet des Chaux : « Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle ».
15 h. : 6, square Paul-Painlevé, Mme Saint-Girons : « L'hôtel de Cluny ».
15 h. : 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Zujovic : « Le Parisien chez lui, de 1815 à 1914 ».
15 h. : Métro Cardinal-Lemoine : « Les jardins et rénovations du quartier Mouffetard » (A travers Paris).
16 h. : 107, rue de Rivoli : « Cinquantenaire de l'exposition 1925 » (Paris et son histoire).

CONFERENCES.
20 h. 30 : 11 bis, rue *Keppler* : « La religion de la Bhagavad Gita » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).
20 h. : 1, rue Guy-de-la-Brosse : « Soirée d'information et de discussion *sur l'actualité en Chine* » (Amitiés franco-chinoises).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux

Pour une importante Société d'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES INDUSTRIELS, située dans l'EST de la France, nous recherchons des Hommes de Valeur pour les postes suivants :

DELEGUES COMMERCIAUX "Sidérurgie" et "Cimenteries" (Réf. 1.01.11M et 1.01.07M)

Exigences : Ingénieurs de haut niveau, 35 ans et plus, bien introduits Administrations, B.E., Ingénierie, Sidérurgie, Cimenteries. Capables développer marché existant et négocier affaires de premier plan. Aptes à voyager. Langue anglaise souhaitée.

DELEGUE COMMERCIAL "PARIS" (Réf. 1.01.08M)

Le titulaire de ce poste sera le correspondant du Directeur Commercial au niveau de Paris. Il sera plus particulièrement chargé de la négociation d'affaires très importantes et à ce titre devra posséder un très haut niveau (ESE, Centrale, etc...). Le sens des affaires, le goût de la négociation, un haut standing sont exigés.

ANIMATEUR COMMERCIAL (Réf. 1.01.10M)

Marchés Electriques Français
Exigences : Ingénieur électricien, 30 ans et plus, Meneur d'hommes, capable animer Ingénieurs commerciaux, connaissant bien les marchés et les perspectives d'investissements.

CHEF DE CENTRE DE TRAVAUX (Réf. 1.01.03M)

Région Champagne Ardennes
Exigences : 35 ans et plus, ingénieur électricien ou autodidacte, sens commercial, aptitude à la gestion, commandement.

INGENIEUR DE PRODUCTION (Réf. 1.01.05M)

Exigences : 35 ans et plus, expérience de plusieurs années dans un poste d'ingénieur de chantiers ou dans une activité de production branche Installations ou Constructions Electriques avec organisation de chantiers.

INGENIEUR DE TRAVAUX (Réf. 1.01.06M)

Construction de lignes Métropole et export.
Exigences : 35 ans et plus, Ingénieur diplômé (ESE, AM, INSA) langue anglaise, ayant dirigé construction lignes T.H.T., Postes et M.T. Séjours fréquents à l'Etranger. Aptitude à négocier avec sous traitants Grandes entreprises, administrations...

RESPONSABLE ETUDES DE MARCHES (Réf. 1.01.15M)

Exigences : Ingénieur diplômé, 30 ans et plus, connaissances prouvées marchés de biens industriels ; langue anglaise appréciée.



Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.
Tous les postes exceptés réf. 1/01/08M et 1/01/03M sont situés dans une grande ville de l'Est.
Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo + références + souhaits rémunération à
INFORVENTE (Conseils)
Rue Lesdiguières — 38640 CLAIX
Bureaux de Paris : 45 rue Boissy d'Anglas — 75008 PARIS

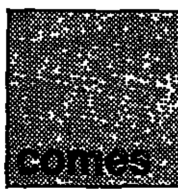
groupe infora - conseils de direction

IMPTE SOCIÉTÉ RÉGION LYONNAISE
recherche

CHEF DE PRODUITS
REVÊTEMENTS DE SOL

Il devra :
- prendre, après adaptation à l'entreprise, la responsabilité du développement des produits de revêtement de sol
- animer l'ensemble des forces de vente : chefs de vente et représentants
- préparer avec le Directeur Commercial la politique de développement des produits
- appliquer la politique de développement après son acceptation par la Direction
- réaliser ou faire réaliser toutes les études nécessaires à la connaissance du marché et de son évolution prévisible.

Il aura :
- une formation commerciale supérieure
- une bonne connaissance des méthodes modernes de commercialisation
- une solide expérience d'animation commerciale (5 à 10 ans), de préférence en revêtements de sol.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous réf. 1221)
Discrétion absolue et réponse assurées.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON
recherche
POUR SA DIRECTION DU PERSONNEL ET DES RELATION SOCIALES

UN(E) CHARGE(E) D'ETUDES

En vue d'assister le Directeur pour toute mission d'études et de réalisation relative à la gestion du personnel.

PROFIL :
- niveau d'études supérieures
- age : 30 ans minimum
- expérience nécessaire de la fonction personnel.

Écrire avec C.V. et photo à Monsieur le Directeur du Personnel et des Relations Sociales - Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon - 20 rue de la Bourse 69002 - LYON

Bien que leader dans notre branche ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE D'ASSERVISSEMENT nous ne sommes pas une Société MULTINATIONALE
Nous recherchons

CONTROLEUR DE GESTION

30 ans minimum
Formation supér.
EXPERIMENTE
Désirant des RESPONSABILITES de haut niveau dans une moyenne ENTREPRISE Région LYON.
Anglais Allemand.
C.V. détaillé sous référence 7.011 .M. à



CRES
11, place A.-Briand,
69003 Lyon

Société industrielle Biens d'équipements, 675 personnes, en ALSACE (67) leader de sa branche en France, forte position Export, recherche

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

E.C.P.-A.M.-ENSI, 5 à 10 ans d'expérience industrielle.
MISSION
Imptes responsabilités concernant l'évolution de la société : diversification, recherche de produits et techniques nouvelles, projets financiers et techniques engageant l'avenir de la société. Expérience requise : supervision et animation de groupe (fabrication, méthodes, études), gestion industrielle.
La connaissance effective de l'anglais est très souhaitée.
Discrétion absolue garantie.
Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 707

Impt Club Automobile du Sud de la France rech DIRECTEUR (30 a. min.), form. sup ou éq. dynam or gest., anim club, rédact journalist. indisp ainsi que contacts humains. Ecrire Havas n° 422-4 30100 Alès q. tr.

Importante Société Electrométallurgique
SAVOIE
recherche

Ingénieur Chef d'Entretien
d'une usine à feu continu.

Formation : Centrale, A. et M. ou équivalent.
Expérience : 5 ans environ, acquise dans sidérurgie ou industrie lourde.
Aptitudes reconnues au commandement et aux contacts humains.
Logement assuré.
Env lettre man., C.V détaillé, photo récente et rémunération envisagée sous référ. M 189/A, à : AXIAL Publ., 91, fbg St-Honoré, PARIS (8e), qui tr.

Importante entreprise de la région bordelaise recherche

COLLABORATEUR
rattaché à la Direction administrative

- Formation juridique, théorique et pratique (droit des Sociétés, notamment).
- Eventuellement connaissances financières et comptables.
- Expérience 3-4 ans minimum.

Écrire avec C.V. sous n° 8 277 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

---

offres d'emploi

AUCHAN

20 hypermarchés - C.A. en 1976 : 4 milliards
Progression annuelle C.A. : 40 % depuis 10 ans

prépare l'ouverture de 4 nouvelles unités et recherche

10 RESPONSABLES COMMERCIAUX

autodidactes, jeunes universitaires ou professionnels de la distribution.

LA FONCTION :

Assumer la responsabilité d'une partie du magasin ou d'un service du magasin, c'est-à-dire :
- Définition et application de sa politique commerciale.
- Fixation de ses objectifs commerciaux et de rentabilité (C.A., marge, frais).
- Embauche et formation de son personnel.

L'HOMME :

Il devra :
- Etre commerçant, c'est-à-dire savoir bien acheter, bien vendre les gammes de produits qu'il aura définies ;
- Etre meneur d'hommes, c'est-à-dire former, animer, dynamiser son équipe ;
- Etre gestionnaire de ses produits ;
- Etre capable de fournir des efforts physiques ;
- Avoir une intelligence au service du concret.

Vous serez jugé sur la réalisation de vos objectifs. Votre évolution et votre promotion seront directement liées à votre efficacité individuelle.

- Si la distribution moderne vous intéresse,
- Si vous recherchez un métier vivant et passionnant,
- Si vous voulez prendre des responsabilités,

Ecrivez-nous, en joignant C.V détaillé, photo et prétentions à :
- C. DUBRULLE, directeur régional, AUCHAN, avenue Joffre, 94120 ZUP de FONTENAY-SOUS-BOIS ;
- J.-F. DUPREZ, AUCHAN, avenue Joffre, 94120 ZUP de FONTENAY-SOUS-BOIS ;
- J.-P. SANSON, AUCHAN, place Charras, 92400 COURBEVOIE ;
- F. LECLERCQ, AUCHAN, Centre Commercial Régional, 45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE ;
- M. FARCY AUCHAN, avenue de Verdun, 45160 OLIVET.

Société commercialisant du matériel de TRAVAUX PUBLICS
recherche

UN ASSISTANT
jeune et dynamique
pour seconder son chef de ventes

En dehors des capacités d'un bon vendeur, il doit pouvoir se déplacer fréquemment dans toute la France.

Après essais satisfaisants il aura la position de cadre.

Ecrire avec référ. détaillées, photo et prétentions, à : LACAZE CONSEILS, 17, rue Saint-Séverin 75005 PARIS.

URGENT CHANTIERS REPARATIONS NAVALES AFRIQUE FRANCOPHONE
recherche

OM 1
pour poste

DIRECTION
de l'un de ses ateliers

Adr. C.V. et prét., à M. Villers B.P. 21103 ABIDJAN COTE D'IVOIRE

Sté industrielle en expansion, 300 personnes, Mantes-la-Jolie, recherche

CHEF COMPTABLE
rattaché au directeur financier, resp. du serv. compt. générale, analytique et trésorerie courante. Env. C.V. détaillé et prétent., à R.C.C., 10, av Matignon, Paris-8e

---

Société marchand de biens et de gérance d'appartements rech. : NEGOCIATEURS (TRICES) bonne présentation et dynamique pour ventes et location. Gros %. Ambiance. Travail agréable. Se présenter SETIMO, 9, boulevard de Reuilly. — PARIS (XIIe). Vendredi 21, de 10 à 12 heures.

REPUBLIQUE GABONAISE recrute pour affectation en province vingt praticiens dans les disciplines suivantes :
- 6 chirurgiens ;
- 6 pédiatres ;
- 7 omnipraticiens ;
- 1 radiologue.

Adresser les candidatures avec C.V. à l'ambassade du Gabon, 26 bis, av. Raphaël, Paris-16e. Téléphone : 224-79-60, poste 45.

GROUPE INFORMATIQUE INTERNATIONAL PROCHE BANLIEUE SUD PARIS
RECHERCHE
pour son DEPARTEMENT CALCUL SCIENTIFIQUE

JEUNES INGÉNIEURS ou DÉBUTANTS
GRANDE ECOLE (CENTRALE, SUP. AERO, etc.)

LIBRE RAPIDEMENT.

pour études de mécanique appliquée sur ORDINATEUR (NUCLEAIRE, AEROSPATIAL, GENIE CIVIL ET MECANIQUE).
ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.

Envoyer C.V. et prét. à : ENGINEERING SYSTEM INTERNAT. SILIC 270 - 94150 RUNGIS - CEDEX

SOCIÉTÉ DE SERVICES
Leader dans sa branche
Filiale Groupe International
(Grande consommation)
recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

3 à 5 ans expérience
Agences ou annonceurs
(Grande consommation ou industrie de luxe)

Envoyer curriculum vitae avec lettre manuscrite, photo et salaire actuel sous n° 94.298 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transm. Discrétion assurée

---

GRANDE BANQUE PRIVEE recherche pour sa DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

CADRE
de formation supérieure, ayant une expérience bancaire confirmée et justifiant une réussite commerciale pour la CREATION D'UN POSTE de Conseils des Entreprises en matière de changes et de trésorerie devises.

Ses activités principales seront :
- L'assistance technique ;
- L'intervention sur les marchés ;
- La gestion et l'organisation des opérations de changes.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions sous le no 1.585, à : PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 Paris, qui transmettra.

PME cherche pour organisation des serv. compt. et administr. personne expérim. (Femme 30 a. minimum. Lieu de travail près de Montfort-l'Amaury. Téléphone : 486-15-66, pour R.-V.

IMPTE STE TRAVX PUBLICS à vocation internationale recherche pour son Siège social PUTEAUX

UN JEUNE CADRE
pr le service personnel expatrié
- Formation Ecole supérieure de commerce ou IUT (fonction personnel)
- Bonne connaiss. de l'anglais
- Désirant faire carrière dans la fonction personnel
- Débutant ou ayant une année d'expérience professionnelle.

Adresser lettre manuscrite et photo, sous référ. n° 3.514, T.P 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

DIGITAL EQUIPMENT

Le plus grand constructeur mondial de mini-ordinateurs continue son développement dans tous les domaines d'application.
Nos services européens recherchent un

spécialiste du marketing pour les télécommunications

Ses responsabilités consisteront à :
- apporter un support technique et marketing à la force de vente dans l'industrie des télécommunications.
- coordonner notre stratégie de vente.

Le candidat idéal devrait avoir :
- 2 ans ou plus d'expérience en marketing, support ou vente pour l'industrie des télécommunications,
- une solide formation technique en télétraitement,
- anglais courant, allemand souhaité.

Situé à Paris, ce poste implique de nombreux contacts clients et des voyages en Europe.

Si vous êtes prêts à saisir cette opportunité, présentez votre candidature avec prétentions, sous réf. TEL2 à :
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Direction du personnel
18, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS CEDEX

digital

DEALER CATERPILLAR
COTE-D'IVOIRE
recherche

PARTS AND SERVICE MANAGER
(RESPONSABLE DU SERVICE APRÈS-VENTE)

Il devra regrouper les activités de l'atelier de réparations et du magasin de pièces détachées pour en harmoniser la gestion
- 35 ans minimum
- Diplôme d'ingénieur A et M ou équivalent
- Bonne connaissance de l'anglais.
- Pratique de la vente de services
- Expérience analogue souhaitée dans le domaine T.P ou biens d'équipement.

Envoyer lettre man. avec C V, sous numéro 94.232.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA

C.A. : 450 millions de francs. Effectif : 2.500 pers. Grands travaux d'hydraulique en France et à l'étranger. Préfabrication canalisations béton armé et béton précontraint, recherche pour son SERVICE ÉTUDES ET PROJETS PARIS

JEUNES INGÉNIEURS
PONTS, MINES, CENTRALE PARIS

Ces postes conviennent à des ingénieurs désireux d'évoluer vers d'autres fonctions (Production, Commercial, Travaux) pour déboucher à terme sur responsabilités plus étendues en France ou à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et photo à Société des Tuyaux Bonna - B.P. 371.08 - 75365 PARIS Cedex 08.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

nicholas angell

La filiale française appartenant à un puissant groupe multinational, spécialisé dans la construction de biens d'équipement (mécanique) en pleine expansion, recherche un

CONTROLLER

PME Paris-Ouest — Environ 85.000 F

Responsable financier sous l'autorité directe du Directeur Général, il supervisera une équipe de 5 personnes et prendra en charge tous les aspects financiers et comptables. Il sera chargé de la préparation des états financiers, des relations bancaires, et du contrôle budgétaire. Il aura à mettre en place les systèmes comptables adaptés à la rapide croissance de la société.

Le candidat devra posséder : • une bonne formation comptable, niveau DECS • une expérience d'au moins 3 ans acquise dans une société, de préférence anglo-saxonne • une capacité prouvée à diriger une équipe • une bonne connaissance de la langue anglaise.

Ce poste offre de réelles perspectives de carrière pour un candidat de valeur, jeune et dynamique. Envoyez votre CV avec lettre manuscrite en indiquant votre salaire annuel sous référence 77201 à NICHOLAS ANGELL 149, rue St-Honoré 75001 PARIS

conseil en recrutement financier

SOCIETE MOYENNE BANLIEUE EST DE PARIS
2 Usines - 150 Personnes
activité industrie mécanique
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Grandes Ecoles, Centrale, Arts et Métiers, E.C.A.M. ayant 3 ans expérience au moins des méthodes de de fabrication et logistiques.

- Il aura obligatoirement le goût des problèmes de fabrication, du caractère et le goût du commandement ;
- Une formation complémentaire en gestion est indipensable ;
- Le désir de faire évoluer une Société à un tournant décisif.
- Nous offrons la possibilité d'accéder à des fonctions de direction générale à long terme et immédiatement la direction complète des fabrications et de la logistique.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo sous n° *89.682 B BLEU PUBLICITE*, 17, rue du Dr-Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

ASSISTANTS DE GESTION

Société d'ingénierie et de construction d'ensembles industriels de 2800 personnes, nous étudions et réalisons des équipements lourds aux longs cycles de fabrication dans une technique de pointe. Renforçant nos méthodes et moyens de contrôle de gestion mis à la disposition des opérationnels (il s'agit d'un contrôle de gestion par projet, programme, centre d'activité), notre Direction du contrôle de gestion et nos directeurs de division recherchent plusieurs cadres :

- motivés par les objectifs ainsi que par les modes et relations de travail qu'implique le rôle fonctionnel du contrôle de gestion.
- possédant une expérience déjà confirmée de la fonction en milieu industriel et ayant acquis au-delà d'une formation supérieure, une solide connaissance pratique de l'entreprise.

Ecrire à No 94187, Contesse Publicité, 20 av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

IMPORTANT GROUPE DE SERVICES
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Sup. de Co. ou ESSEC, 1 à 2 ans d'expérience en contrôle de gestion ou Audit.
Il se verra confier la mise en place du contrôle *de gestions des*
FILIALES FRANÇAISES
Ce poste nécessite des qualités créatives et le sens des contacts.
Adresser C.V. détaillé et prétentions s/réf. 6.370 à P. LICHAU, 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Importante Société de Mécanique

recherche
pour postes perduction

• POUR USINE NORMANDIE :
INGÉNIEUR
28 ans minimum

• POUR USINE REGION PARISIENNE :
INGÉNIEUR
24 ans minimum

DIPLOMÉS A.M. ou E.C.P.

Ecrire avec C.V. et prétentions n° 94.084 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE DE GENIE CLIMATIQUE
PARIS
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL

Possédant 3 ans minimum d'expérience dans même activité.

Envoyer C.V. et prétentions à :
N° T. 097.807 M. REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CABINET DE CONSEILS DE DIRECTION EN

recherche de cadres

souhaite coopter un nouveau

CONSULTANT

Il est indispensable d'avoir une bonne aptitude au recrutement et au travail en petite équipe, et de disposer de relations au niveau des Directions Générales d'Entreprises.

Ecrire sous référence 6212 à
ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE
75002 PARIS qui transmettra

TRADUCTEURS ARABES
UNESCO

organisera, en mai 1977, dans plusieurs capitales arabes et européennes, un concours de traduction *en langue arabe en vue d'établir une liste de traducteurs qualifiés,* auxquels il pourra être proposé des postes vacants ou des engagements temporaires à la Section de Traduction arabe de l'Unesco à Paris.

Les candidats devront être titulaires d'un grade universitaire et être capables de traduire de l'an*glais et du français vers l'arabe. Limite d'âge :* 50 ans. Au-delà de cet âge, les candidats reçus au concours peuvent être engagés exclusivement à titre d'auxiliaires temporaires.

Les demandes d'inscription, accompagnées d'un C.V. détaillé et de la copie des diplômes obtenus *par les candidats, devront parvenir* à l'Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris, Bureau 2102, avant le 17 février 1977.

---

40 ans
Un âge d'or qui vaut de l'argent

40 ans
Une plénitude, qui fait le poids

40 ans
(minimum)
Une expérience qui vaut son pesant d'or.

La vente n'est pas seulement l'apanage des jeunes loups. Et un jeune loup peut avoir 40 ans. Il est chef de meute. Nous sommes décidés à miser sur votre maturité, votre sérieux, vos relations d'homme expérimenté.

La formation, les produits, l'image de marque que nous vous apportons sont de premier ordre et vous permettront d'atteindre des revenus encore supérieurs à ceux qu'un homme de votre trempe est en droit d'attendre.

Si vous êtes de ceux qui jugent que la vraie jeunesse commence à 40 ans, si vous acceptez de nous faire bénéficier de vos expériences, nous vous attendons dans notre équipe. Vous y trouverez la place que vous méritez.

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. AG 245 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir préciser la référence)

Radio Monte Carlo

recherche pour son département
Études et Développement

ASSISTANTE MARKETING

ayant une formation type E.S.C. ou une première expérience dans un service media.

envoyer C. V. et prétentions.
à J. B. Mourier.
RMC, 146 Champs-Élysées 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCE
EQUIPEE D'UN H.B. 66/60
POUR SON SERVICE
DES ETUDES INFORMATIQUES A PARIS

recherche
UN JEUNE ANALYSTE PROGRAMMEUR
(LIBERE SERVICE MILITAIRE)
FORMATION
I.U.T. ou ÉQUIVALENT
PRATIQUE COBOL

Adresser C.V. succinct et photo (rendue) sous référence n° 6.216 à
ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE
75002 PARIS qui transmettra

Grande Société de Recherches et d'Exploitation Pétrolières recherche

SUPERVISEUR DE FORAGE

pour travaux en France et, éventuellement, à l'étranger :
- Baccalauréat et I.U.T. (ou equivalent) nécess. ;
- Connaiss. anglais nécess. ;
- Personne jeune.

Ecrire avec C.V. detaillé Service Relations Sociales
ESSO REP
B.P. No 7 - 33321 BEGLES.

Sté de Conseils en organisation et gestion recherche

INGÉNIEURS FORMATION A.M., E.C.P. OU ÉQUIVALENT

Ayant cinq années d'expérience envir. (postes en production ou aux méthodes) en fabrication de série. Connaissances économiques indispensables
Adr. C.V., photo et prétent., à L.I.A., 21 av. Franklin-Roosevelt 75008 Paris

---

L'UN DES PRINCIPAUX FABRICANTS FRANÇAIS DE MOBILIER DE BUREAU
recherche
pour son département

VENTES AUX GRANDES ENTREPRISES
UN NÉGOCIATEUR EXPORT

(60.000 F par an et plus)

Il aura pour mission :
— de négocier à l'exportation des contrats importants avec les responsables de grandes sociétés ou d'administration, avec les architectes et les promoteurs.

DE FORMATION SUPERIEURE E.S.C. ou équivalent, connaiss. bien l'anglais *et* si poss. l'allemand.
IL DOIT POSSEDER UNE EXPERIENCE DE 2 ANS DANS LA VENTE A L'EXPORT.

Envoyer C.V. manuscrit et photo : C.N.P.G. 105, av. Victor-Hugo, 75016 PARIS Réf. 98-27 E.X.

GDE MARQUE JAPONAISE
HI-FI - TELE - RADIO
recherche

RESPONSABLE MAGASIN
VENTE DETAIL
GROS CHIFFRE D'AFFAIRES
HAUT SAL. FIXE + POURCENTAGE

SERIEUSES REFER. EXIG. EXP. 2 ANS DS PROFESS.

Envoyer C.V. + prétentions à Editions R.P. Service 100 56, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS, qui transmettra.

SOPRIM INTERSUP
recherche d'urgence
1o) HOMME SYSTEME sur matériel BM 370/158 s. OS VS/1. IMS pr partic. proj. TP ;
2o) ANALYSTES-PROGRAMM. matériel IBM niveau 145/158 sous OS langage PL1 pr concevoir et réaliser les applications de gestion ;
3o) 1 PUPITREUR confirmé sur matériel IBM 145 sous OS. Travaux en 3 × 8 ;
4o) SUPERVISEUR de travaux courant fort et faible pour installation. Salle ordinateur clé en main. — Pour tous ces postes Téléphone : 227-92-51, pour R.-V.

INGÉNIEUR DE VENTES

Si vous êtes un vendeur dynamique, vous pouvez prouver vos qualités de physicien en vous joignant à notre équipe pour vendre des instruments de recherche scientifique (organique moléculaire). *Anglais lu, écrit,* parlé indispensable. — Société région Ouest de Paris. Adresser C.V. et photo sous le no 90.720 B, à : BLEU, 17, RUE LEBEL, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

CGR
Branche médicale du Groupe
THOMSON-BRANDT
rech. pr département
Essais non destructifs
SERV. EXPORTATION

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Les postes requièrent :
- Une formation technique de base : électronique, électromécanique.
- 2 à 3 ans d'expérience technico-commerciale.
- Des qualités de vendeur et esprit d'équipe.
- Anglais nécessaire, seconde langue souhaitée.

Envoyer C.V. avec prétentions C.G.R., Boite Postale 66 92133 Issy-les-Moulineaux

---

Groupe français, vocation export, *recherche pour filiale* engineering Paris JEUNE

CHEF COMPTABLE

niveau B.P. - D.E.C.S., connaissance T. P. souhaitable, anglais courant, poste stable et évolution assurée si énergique et *compétent.* - Ecrire avec C.V., photo et prétentions, no 6.379, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS, Cédex 02, qui transmettra.

REVUE PROFESSIONNELLE LEADER SUR SON MARCHE recherche

UN CHEF DE PUBLICITÉ

excel. vendeur et homme de dossier.
EXPERIENCE support indisp.
DISPONIBLE IMMEDIATEM.

Ec. no T 564.649 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

SOCIETE FRANÇAISE
mécanique de précision
implantation mondiale

offre à

JEUNE INGÉNIEUR
GRANDE ECOLE

Poste
Technico-commercial
dans
Département Exportation

Cette fonction conviendrait à candidat ayant bonne expérience pratique en mécanique, qualités de contact et d'initiative et connaissances en langues étrangères, dont, en particulier, l'allemand.
Poste d'avenir pour candidat de valeur.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référ. 6.175, à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Discrétion assurée.

S. E. F. T.
(ORGANISME D'ETAT)
recherche

TECHNICIEN-ÉLECTRONICIEN

Libéré obligations militaires.
Débutant ou 2 à 3 années d'expér. pour essais et contrôles de matériels de télécommunications.
Formation BTS ou DUT ou équivalent.
Env. C.V. et prétent. au Service du Personnel, Fort d'Issy, 18, r. du Docteur-Zamenhof, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.
Tél. 645-21-51, poste 65-72.

POUR SOCIETE FRANÇAISE D'EQUIPEMENT

DIRECTEUR D'USINE

Expérience atelier mécanique et diplôme d'ingénieur indispens.
Minimum : 40 ans
150 à 180.000 F/AN.
Ecr. s/référ. 648, à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.

Centre rencontres internationales jeunes recherche

ASSISTANT DIRECTION

Disponibilité motivations, expérience pédagogique. Allemand ou anglais indispensable. Logé *et nourri.* Ecr. s/réf. 7.332 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra avec C.V.

MUTUELLE GENERALE DES P.T.T. - PARIS-13e
matériel IBM 370/135 DOS/VS
recherche

PROGRAMMEURS

2 ans d'expérience min.
COBOL ANS indispensable.
Env. C.V. et prét. no 94.379 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

secrétaires

Secrétaire de direction

GROUPE DE PRESSE
Centre Paris

recherche pour Direction Générale

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

ayant réelle expérience professionnelle et très bonne formation générale. Excellente sténo-dactylo indispensable. Horaires décidés se terminant à 21 h.

Ecrire : S.G.P.
13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

CITICORP
recherche, urgent, Paris

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Expérimentée
Bilingue sténo
Français - Anglais.

Lettre + C.V. à CITIBANK, 60, Champs-Elysées, Paris (8e)

Secrétaires

Bureau d'études Génie Civil ch. Secrétaire expérim. Bonne sténodactylo. Notions comptab., et facturation. Connaissance de l'anglais appréciée.
Faire connaître salaire annuel souhait. pour semaine 40 heures.
Transport assuré le soir entre bureau et métro Pte-d'Orléans par Châtillon-Montrouge.
Ecrire : SECHAUD & METZ, 28, rue de la Redoute, 92260 Fontenay-aux-Roses

capitaux ou proposit. com.

En vue création d'un journal spécialisé de grande diffusion SPECIALISTE CONNU recherche ASSOCIATION avec gestionnaire financier. Rapport annuel import. Ecr. 1re lettre *no 94.234 Contesse* Publicité, 20, av. de Opéra, Paris-1er q. tr.

PRETS HYPOTHECAIRES
13 % Fonds privés - F.I.I., 16, rue du Louvre - 260-34-34

FONCTIONNAIRES ch. 5.000 sur 1 a. Tx int. Garantie. 770-44-59. C.F.C., 18, Fg Poissonnière-10e.

Pour promotion imm., 28 logts ch. ASSOCIE parts de 50.000 F. Gros rapport. A.C.P., 72 bis, av. Ledru-Rollin, Le Perreux (94) Téléph. : 324-22-01

enseignem.

Professeur expérimenté cherche cours sténodactylo, formation adultes 2/3 fois sem. - 990-42-13.

représentation offres

Editions BORDAS

recherchent pour assurer la promotion et la vente de leurs ouvrages auprès de leur réseau libraires

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

NIVEAU ETUDES SUPERIEURES OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE, DE PREFERENCE DANS L'EDITION OU LA LIBRAIRIE.

Les candidatures sont à adresser (C.V. + photo) au Service du Personnel, 37, rue Boulard, Paris-14e.

L'Imprimerie Nationale, qui crée son propre réseau de diffusion des livres qu'elle édite, rech. des représentants exclusifs pour la province (voiture et domiciliation en province exigées) et Paris. Pour tous renseignem., écrire au Chef de la Division Commerciale de l'Imprimerie Nationale.
27, rue de la Convention, 75732 Paris Cedex 15, en joignant curriculum vitae et photographie.

travaux à façon

Société angevine souhaite réduire temps improductivité en sous-traitant tous travaux de menuiserie.
Prix intéressant.
Tél. : 588-82-82, à PARIS.

cours et leçons

Américaine donne cours particuliers en anglais - Tél. 325-23-47

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

PROF. LYCEE très effic. don. leç. français, langues anciennes, toutes classes secondaires. Tél. 522-90-52

Angl. par professeur d'origine. Résultat garanti. 233-37-81, mat.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION
SUR I.B M 3
Niveau bac, 180 h. de cours
OPERATEUR
PUPITREUR D.O.S.
Niveau : 1er ou B.E.P.C.
140 h de cours de jour ou soir.

FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam : 874-95-69.
94, rue Saint-Lazare. 874-56-60.

occasions

LIVRES achat comptant à domicile, Laffitte, 13, rue de Bucci-6e. Tél. : 326-68-28.

PIANOS NEUFS, dep. 6.300 F. OCCAS., dep. 3.500 F. Daudé, 75, av. Wagram. 924-34-17 QUEUE, dep. 6.000. Locat. Créd.

traductions

Demande

J. Fme orig. allem., dipl. univ. allem., littér. et hist. de l'art., ch. traduct. prét. fr., allem. ds sa br. pr part. et édit. 011-16-41.

automobiles automobiles

104 - 304 - 504 - 604
Ex-TT 76 et 77, peu roulé.
Auto-Paris XV, 533-69-95,
63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

POLSKI FIAT
16.950 F CLES EN MAIN
CONCESSIONNAIRE
Gge. des Patriarches
11 r. Mirbel Paris 5e
336.36.35

Vds GS, 1972, 70.000 km, bon ét. Prix Argus à débattre. Tél. : 873-52-85, heures bureau.

Part. vd PORSCHE 911 S, 69, état except., moteur 6.000 km. 24.000 F. - Tél. 236-77-08 (H.B.)

PEUGEOT
DE DIRECTION 5 à 15 000 kms
GARANTIES C/NEUVES
54 Bd Charonne XXe
- 370.01.39

ALFA-ROMEO - ALFETTA
Année 73, 75.000 km, embrayage, amortisseurs, transmission neufs
Prix : 16.500 F
T. 050-28-23 ou 246-72-23, P. 22-17

GSPÉCIAL 1976 18 500 F
GS-X 1976 19 300 F

CHAQUE MOIS, EN NOMBRE LIMITÉ

DES VOITURES COMME CELLES-CI.

- Toutes ont appartenu exclusivement au personnel Citroën.
- Toutes ont un kilométrage limité (en moyenne 10.000 km).
- Toutes bénéficient de garanties exceptionnelles.

GS BREAK 1976 19 800 F
GS 1220 1976 20 500 F

CES VOITURES SONT VISIBLES AU
DEPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN

*10, Place Étienne Pernet 75015 Paris. Tél. : **532.70.00.***
*50, Boulevard Jourdan 75014 Paris. Tél. : **589.49.89.***
*59 bis, Avenue Jean Jaurès 75019 Paris. Tél. : **208.86.60.***

GS-X2 1976 20 900 F
GS PALLAS 1976 22 000 F

A VENDRE
ALFA-ROMEO-ALFETTA an. 73 75.000 km, embrayage, amortisseurs, transmissions neufs. 16.500 F.
Tél. 050-28-23 ou 246-72-23 p. 22-17

Part. à part. vd CABRIOLET VOLKSWAGEN année 77, noire, capote blanche, 9 CV, 5.000 km, jantes larges Tél. : 577-26-34

autos-achat

VOUS VENDEZ
Téléphonez-nous.
780-54-61/781-39-43

boxes-autos

Pte VERSAILLES, face Parc des Expositions 50 PARKINGS à vendre, tous loués, bonne rentabilité assurée. J. ATTALI - 292-66-43.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
233-44-21

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

demandes d'emploi demandes d'emploi

24 ans, diplômé de Physico-Métallographie (B.T.S.) Libéré des obligat. milit., ch. emploi. Ecr. n° 6.418, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

43 ANS, adj. de direction cciale, spécialiste manutent. dep. 8 a., précédem. dessinateur, rech. pl. banl. Est ou Paris, le rapproch. de son domicile : 8.000 F X 13, 5 sem. cong. à période non fixe. Ecrire no 564.490, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-12e.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

spécialisé en gestion et reprise d'affaires en difficulté, grande expérience relations avec partenaires sociaux, nombreux voyages d'études à l'étranger, diplômé ESSEC, pouvant se libérer assez rapidement, recherche poste haute responsabilité.

Répondre au journal qui transmettra n° 164, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

DOCTEUR EN DROIT

(Doctorat d'Etat)

D.E.S. de Sc. Criminelles, D.E.S. d'Histoire du Droit. Assistant Docteur des Facultés - 29 ans. Etudie toutes propositions de responsabilités et d'avenir exigeant culture juridique de haut niveau.

Ecrire sous le numéro 215, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CADRE - 30 ans

Tr. b. format. commerc. et export, anglais, allemand, ch. PME Rhône-Alpes ou Paris ayt besoin sang nouveau. Vous apporte solide expér., esprit de synthèse, sens des affaires, forte personnalité. Faire offres détaillées : André ALLINGES, 74200 Thonon.

J.H., 30 a., format. hôtel rest. aimant voyages, ch. empl. début avril. Ecr. n° 61645 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

CADRE ADMINISTRAT.

43 ans, expér. gest. administ. ENCADREMENT DU PERSON. TECHNIQUES, INFORMATIQ. ETUDES COMMERCIALES, EXPERIENCE EN INTERIM LIBRE DE SUITE recherche POSTE A RESPONSABILITE Ec. n° T 97.591 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. DECS, lic. dr. des affaires, cherche stage cabinet expert comptable. T. 535-05-92 ch. 905

INGÉNIEUR HAUT NIVEAU

Conseil depuis 15 ans dans groupe bancaire en gestion financière et gestion technico-administrative secteur bâtiment-travaux publics.

Etudierai toute proposition France ou pays francophone émanant grande entreprise ou établissement financier.

Ecrire n° 220 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

I.E.P., 42 ans, recherche à Paris et

A MI-TEMPS SECRÉTARIAT GÉNÉRAL D'UN ORGANISME PROFESSIONNEL

d'un centre de formation, ou d'une association. Expérience de cadre supérieur de grande entreprise et de gestion P.M.E. Spécialisations : formation, relations humaines, recrutement, P.R.

Ecrire n° 203 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transm

J. FEMME DIPLOMEE

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Expérience enfants psychotiques cherche emploi : Paris - R.P. nord, nord-est Ecrire : Mme FILLON, 29, rue Véron, 75018 PARIS.

J.H. 22 ans, dég. O.M., maths sup. + école commerce, 1 an serv. gest. ds imp. sté ch. poste actif ds sté cciale ou banq. priv. Ecr. n° T 97775 M Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

Jne F., ch. pl. vend. parfumerie 20 ans, Tél 913-76-30

Agrégé des lettres 28 a., diplômé d'Etud. sup. de psycho, ch. empl. en rapport, Edition, Format., Publicité, etc. Ecr. n° 185 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 26 ans, dég. O.M., 6 a. exp. tourist. intern. (compt., tour. billeterie d'accomp. de groupe) ch. pl. stab. Cie aér. Ag. voyag. Ecr. n° 213 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 30 ans, actuellem. cadre ds sté de services, trilingue angl. esp., étudierait toute proposition intéressante. Ecr. CLERC, 2, rue Meilhac, 75015 Paris

PUBLICITAIRE

recherche

POSTE RESPONSABLE du SERVICE PUBLICITE

dans entreprise à Paris parce que capable d'assumer la responsabilité des Services publicité, promotion et relations publiques, avec ou sans agence extérieure. Expérience grandes et petites agences. Libre très vite si nécessaire.

Ecrire sous n° 632 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

CADRE-TRANSPORTS 37 ans

nationaux et internationaux

— 15 ans d'expérience,
— ancien dirigeant d'entreprise de transport

recherche

POSTE DE DIRECTION

France ou étranger.

Ecrire n° T. 097.668 M. À REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-12e, qui transmettra

Prof. langues (Franç., Angl., Allem., Espagn., Ital.), 51 ans, diplômé E.S.C., ch. reconvers. (non fumeur). Ecrire n° 1636 HAVAS, 57000 METZ

34 ans INGENIEUR MANAGER

Français 9 ans expér. overseas (Amérique Sud, Afrique) dans groupe multinational, activités pétrolières. Parl. Franç., Angl., Portugais, Espagn. Etud. ttes propositions management, direction commerciale. Ecr. J.-R. MASSY, 13, av. de la Révolution, 87000 LIMOGES Tél. (55) 09-16-97

H. 32 ans, Sup de Co, 10 ans d'expérience. Bilingue anglais, bonne connaiss. allemand. Déplacement étranger accepté. Cherche situation préf. en rapport avec vie musicale (magasin disques HIFI, Editions, etc.). Faire offre à : J.-Claude Langain, 29, r. Desaix 75015 PARIS. - Tél. 577-74-78

J. Hom., 23 ans, élève C.N.A.M. « Administration personnel » rech. poste dans un service du personnel, dégagé O.M. (officier de réserve. - Tél. 371-97-16

H., 26 a., ingén. IEG, refusant rythme de not. civilis., ch. empl. 20/30 h. sem., exp. 2 a. enseign. + 1 a. industr. Ecr. M. Peyret, 12, r. Foch, 68510 Sierentz.

INGÉNIEUR EXPERT

FORMATION PROFESSIONNELLE

recherche

POSTE A RESPONSABILITE

- Expérience de 15 ans comme pédagogue et dirigeant d'entreprise.
- Accepterait déplacements ou séjours à l'étranger

Ecrire n° T. 097.710 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra

H. E. C.

20 ans d'expérience professionnelle dans entreprises françaises et anglo-saxonnes :
— Secrétariat général, Finance, Administration.
— Organisation et Informatique.
— Négociations de contrats à haut niveau et exportations.
— Anglais courant, allemand, espagnol.

Recherche

poste de DIRECTION ou responsabilités importantes dans entreprise en expansion. Possibilité de déplacements. Libre très rapidement.

Ecrire n° 210 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e

J.H., 23 a., bac techn. 2 ans prép. ENSET et ENNA (sec. C dessin d'art), dégagé oblig. mil., cherche sit. illustrateur dans maison éd. (dossier pers.: peintures, dessin et illustr.). Ecr. Michel Thibault, 56, bd Voltaire, 92600 ASNIERES

Hme, 29 a., D.E.C.S. comptable 7 a., d'exp. comme chef compt. gde entrepr. et directeur administratif P.M.E. (budget, analyt., bilan consolidé, fusion stés, dossiers jurid.), rech. situat. préfér. départem. 06, 83, 13. Tél. 780-48-78

J.H., 21 ans, dégagé O.M., permis V.L., cert. chbre cce Lyon Hi-Fi, Radio, ch. empl. tech. ccial sur LYON. Ecr. n° 196 « le Monde » Pub. 5. r. des Italiens, 75427 Paris-9e

45 ans, DIRECTEUR CCIAL 20 ans expér. vente industrie équipements automobiles, rech. situation en rapport avec sa compétence. Ecrire n° 94.239 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

J.H., 22 a., dég. O.M., Bac G3, BTS pub. Etud. ttes proposit. Libre début mars. Ecr. n° 6415 « le Monde » Pub. 5. r. des Italiens, 75427 Paris-9e

REDACTEUR EN CHEF magazine économique internat. références premier ordre étudierait toutes puropositions Ecr. n° 109 « le Monde » Pub. 5., r. des Italiens, 75427 Paris-9e

DIRECTEUR COMMERCIAL Produits manufacturés, mécanique générale. Trilingue, 20 ans d'animation de force de vente internationale. Négociations hts niveaux. Libre de voyager. Rech. poste à responsab. marché intérieur ou exportation. Ecr. n° 8.250 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRIGEANT DE P.M.E. QUI RECHERCHEZ :

UN ADJOINT

jeune, ambitieux, disponible, prêt à se dévouer à votre entreprise.

J'ai :
— 27 ans,
— une haute formation scientifique et technique, complétée par le diplôme de l'Institut d'Etudes politiques, section économique et financière,
— un an d'expérience au sein d'une multinationale.

Je suis à votre disposition. Envoyez proposition ou convocation à C. P. E., 17, rue des Acacias, 75017 PARIS, qui recommande, et transmettra.

SECR. DE RÉDACTION

Licenc. Hist., Géo, J.F. 36 ans, solide expér. presse hebdo, 7 a. rédact. dans maison édition, rapide, efficace, ch. poste intéress. Paris. Ecr. n° 8.264, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

information emploi

EMPLOIS'77 CADRES

Séminaire de 2 jours spécia. sur les tech. de rech. d'emploi et de négociation. Déjà suivi par plus de 3500 cadres (déterminant pour 87% d'entre eux.) Tél. 5387340

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

L'immobilier

appartements vente appartements vente appartements vente

Paris Rive droite

Mo JASMIN Appart. charmant dans ancien hôtel part. 4 P. Tt conft. - 266-92-15.

9e IMM. pierre de taille, 3e ét. 5 P. Cft + chbre service. 160 m2. Px 530.000 F. 272-68-17.

VILLIERS Magnifique appartem. 6-7 PCES. Gd standg. DORESSAY - 548-43-94

RAYMOND-POINCARE - Appt prestige, 2e ét. Imm. pierre de taille, 235 m2, 3 réceptions, 4 chbres. Bon état. — 704-82-43.

PTE MAILLOT Appt de classe Belle réception + 3-4 chbres Jean FEUILLADE - 566-00-75

16e PERGOLESE (près FOCH) Imm. pierre de t., stdg. 4 PIECES, 100 m2, sur verdure. Bon état. Chbre serv. 680.000 F. Mme Imbrohoris - SUF. 62-74.

EGLISE D'AUTEUIL - PARFAIT 3 P. 74 m2 Gd conft - Calme SOLEIL - Bel IMMEUBLE. - Tél. à ANJ. 64-11.

12e. 140 m2, 6-7 p., plein sud. Qq. travx, 480.000 F. 589-20-97 soir.

SQUARE CARPEAUX. S/verd., im. réc., étg. élevé, 4 p. tt cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PORTE DAUPHINE, 230 m2, Bel appt, bon standg, Travaux. DORESSAY - 548-43-94.

Rue PELLEPORT. A saisir, lux. 4-5 pièces, 2 bains, loggia sur jardin, 530.000 F. 770-75-62.

RUE MANIN 3 p., cuis., wc, dche, 1er etage, imm. P. de T. A saisir, 180.000. 607-36-54 ou 20-00.

Proche BOIS de VINCENNES Pptaire vd dans bel imm. P. de taille 2 PIECES, 4e étage, asc. 734-73-88, heures de bureau.

ILE-SAINT-LOUIS. Studio, grande cuis., bains, tél., plein soleil, 250.000 F 325-76-97.

NEUILLY. Propriétaire vend du studio au 3 p., aménagement personal. CH. MAHOUT 563-11-59

RIVOLI. Près Mo CHATELET Pptaire vend STUDIOS et 2 p. IMMEUBLE DE CARACTERE. CH. MAHOUT - 563-11-59.

GARE DU NORD Intéressant. Propriét. vend bel appt, étg. élevé, tt cft, 4 p. + chambre serv. + cave, 110 m2, 3.700 F le m2. Visite sur rendez-vous. - Tél. 878-20-84.

PRES VICTOR-HUGO Imm. P. de T., grand 7 p., tt cft, dépend., profess. lib. poss. PIRALI, 227-70-81.

Gare de LYON. Très réc. Gd 2 p., tt cft, parkg, cave, 10e et dernier étg. URGENT. 533-94-25

Propriétaire vend dans imm. caractère rénové, 2 p., entrée, cuisine, wc, s. de bains, chauff. Prix 110.000 F. Crédit. Samedi, dimanche, 103, r. Julien-Lacroix, PARIS-20e.

16e Av. FERDINAND-BUISSON Imm. récent, 1er étage, face jd., calme, livg dble, 32 m2+ch am. décor. 385.000 F. T. matin, soir. 403-13-79 - Agence s'abstenir.

Richelieu-Drouot - 325-35-81 dans imm. XVIIIe, beau duplex, cft, calme, finitions soignées.

MARAIS - Grand duplex, 5-6 pièces. Imm. bourgeois. cft, vue rare sur Paris - 325-44-26.

AVEN. PRESIDENT-WILSON Gd stdg. 4e asc. desc., 320 m2, élégant 8 pièces, vue dégagée, à modernis. Balcon. RIC. 02-44.

MARAIS - 100 m2. Livg double + 2 chbres, gde cuis. équipée, bains, téléph., placards, parfait état, 396.000 F - 329-58-54.

FG SAINT-HONORÉ Imm. anc. standing 4e ét. CHARME - SOLEIL 200 m2, 5 P., 3 bns., serv., prof. libérale. 1.700.000 F. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

JASMIN RANELAGH LUXUEUX Immeuble pierre de taille 1930 7 PIECES principales, 250 m2 environ, belle réception, 4 chambres, 2 bains + 1 salle d'eau, 2 chbres service. Renseignements et visites : 227-91-45 ou 755-98-57

MONTMARTRE Dans résidence neuve VUE SUR TOUT PARIS 2 P entrée, cuis. éq., s. de bs, asc., moquette, chff cent. Prix intéressant. Crédit possible. Renseignements et visites : BATIMO - 387-59-79

EXELMANS VUE SEINE Idéal investisseur Occupé 2 pièces confort, 6e étage, asc. Prix exceptionnel, vu urgence. 225-18-30.

RANELAGH - Près Seine Dans bel immeuble P. de T. 3/4 P., triple exposition. Asc. Prix exceptionnel vu urgence. 225-18-30.

QUAI HENRI-IV (Près) Magnifique grand 2 pièces décoré. Prix intéressant vu urgence. 225-18-30.

TROCADÉRO 48, r. de Longchamp, Paris-16e Disponible : 13 apparts luxueux du studio au 3 pièces, 1 triplex 5 pces, terrasse. Prix ferme et définitif. Livraison 1er trimestre 1977. Informations sur place tous les jours, de 14 à 19 h. Sauf dimanche. SAGE - Tél. : 874-49-32.

Mo PARMENTIER SPECIAL INVESTISSEUR 2 Pces nf, 46 m2 + 6 m2 balcon. Prix 252.400 F. Loyer annuel 15.600 F H.C. Sur place de 14 à 19 h., 17, rue Morand, ou tél. à VIP 567-54-56.

Mo PARMENTIER SPECIAL INVESTISSEUR Studio neuf 30 m2 + 6 m2 balcon Prix 158.000 F. Loyer annuel 10.800 F H.C. Sur place de 14 à 19 h., 17, rue Morand, ou tél. à VIP 567-54-56.

TERNES - 140 m2 Splendide dble liv. + 3 chbres Cuis., bains, 6e étage asc., chbre service. 567-22-88.

RÉPUBLIQUE Splendide 6 P. confort, 216 m2, 3e s/rue Bel imm. 2 chbres service. EXCLUSIVITE Etude CUSTINE - 606-52-16.

Paris Rive gauche

14e, Alésia, de lux. H.P., magn. 120 m2 + petit jardin privé. Charme exc. 589-20-97, ap. 18 h.

GD BALC., jard. des PLANTES, 140 m2, séj., S. à M., 3 P., calme, ET. élevé. SOLEIL. ODE. 95-10.

BREZIN, Mairie 14e, ODE. 95-10 60 M2, 3 P., CALME, SOLEIL, PRIX INTERESSANT.

BEAUX-ARTS. IMM. XVIIe S. : Magnifique salon + loggia + 2 chbres, 140 m2, GDE CLASSE. 950.000 F. EICHER, BAL. 42-07.

Pr. PL. St-MICHEL. Ode. 42-78 100 m2, Gd SEJ.+2 p, 2 BS, 2 entrées. Luxe. CARACTERE.

AVENUE DE SUFFREN 2 p., 43 m2, rénovation raffinée, étage élevé, ascens., 295.000 F PROMOTIC - 325-10-74.

VOLTAIRE Rez-de-ch. 30 m2, dans immeub. rénové tt conft. Prix 125.000 F. Tél. le matin : 747-95-29.

CORVISART - 325-46-26 Imm. P. de T., beau 3 p., conft. S/cour-jard. privé, calme, soleil.

CROIX-ROUGE. Imm. caractère gd séj. + chbre, tt cft, neuf. Prix 265.000 F - 766-53-34.

SPECIAL PLACEMENT VIe. 1, 2, 3 p. occupés, vendus 61 % valeur libre - 766-53-34.

PORT-ROYAL. 2 p., cuis., wc, dche, tél., 5e étg., URGT. Bon placement. OGIM - 828-89-21.

LUXEMBOURG. Gd stdg. jard., appt 275 m2, balc., asc., possibilité mixte. OGIM, 533-94-25.

Au cœur du Paris historique, entre Notre-Dame et Montagne-Sainte-Geneviève, 23, rue de Bièvre, un ravissant immeuble 13e siècle restauré avec amour. La Noblesse d'aujourd'hui, appartement de 2 pièces. On visite mercredi et jeudi, de 14 heures à 17 h. 30.

Sur la Seine : Gd liv. + chbre. Exceptionnel - 622-02-17.

R. MOUFETARD. Dans imm. rénové bon standing. Studio tt cft possib., wc. Px intéressant. Renseignements et visite BATIMO, 387-59-79.

ESPLANADE DES INVALIDES Bel appt de classe, salon, salle à manger, 3 chbres, 2 bains, gde cuis. équipée, vue exceptionnelle - EUROPA, SOL. 24-10.

VUE s/SEINE et NOTRE-DAME Pptaire vd ds bel imm. caract., 2-3 p. et 2 studios, décor raffiné. Tél. : 734-93-36, hres bur.

MAUBERT - Exceptionnel Grand stdg. vue sur Seine, dble séj. + chbre tout cft, caractère, parkg possible, 530.000 F. 326-47-02.

Unique, studio tt cft, 69.000 F. Location possible + gestion par « FAC », 337-69-59.

MOUFFETARD-CONTRESCARPE Propriétaire vd dans petit imm. de caractère entièrem. renové sur rue et jardin. Studios, 2 p. et triplex, poutres apparentes, cuis. équipée Sur place lundi et samedi, 14 h. 30 à 18 h. 30. 16, rue du Pot-de-Fer, et sur rendez-vous à 883-02-66.

DUROC - ODE. 42-70 150 m2. SEJ. 45 m2+3 p. Luxe BALCON SUR COUR/JARDIN.

LE MARQUIS 19-21 rue Cambronne, Paris-15e. 2 Pièces : 316.000 F. 4 Pièces : 631.000 F. Appartement modèle sur place tous les jours de 14 à 19 h. 30.

JOR & Cie - Tél. 766-25-32

15e AFFAIRE UNIQUE PLACE MIDAREAU BEL HOTEL PARTICULIER 300 M2 + jardin refait nf MOINS DE 4.000 F le m2 325-75-42.

AFFAIRE UNIQUE RUE MAZARINE Splendide 2 P. ref. neuf. Gd caractère URGENT. 033-56-72.

INVALIDES EXCEPTIONNEL Gd standing, 270 m2 (réception 140 m2) à rénover 1.350.000 F. Possib. PROFESSION. 236-87-04.

69, RUE MOUFFETARD IMMEUBLE RESTAURE 2 PIECES SOLEIL RUE ET COUR 50 m2 environ, cuisine, bains, chauff. et eau chde imm., asc. ENTIEREMENT AMENAGE Visite sur place : vendredi et samedi de 14 h 30 à 18 h 30 Renseignements : tél. 755-98-57.

ST-GERMAIN-DES-PRES Dans Hôtel Part. XVIIIe EXCEPTIONNEL SUR JARDIN 220 m2, 5 pièces groupées + 2 indép., studio de service, 2 park. Prof. lib. - 924-07-69.

5e QUAI TOURNELLE - Beau living 40 m2 + chbre, cuis., bains, tél., 5e étage, 3 fenêtres, balcon, sur Seine, 460.000 F. 266-16-65 (p. 95)

15e PASTEUR - 2 PIECES, cuis., bains, TEL., chff. cent., en DUPLEX. - 250-37-04.

Prox. CHAMPS-DE-MARS Imm. pier. de taille, Appt 7 P., 135 m2, profession. 750.000 F. J. FEUILLADE - 566-00-75.

7e QUAI VOLTAIRE BEL IMMEUBLE XVIIIe S. PLUSIEURS APPARTS TT CONFT, GDES SURFACES POSSIBILITE DIVISER EMPLACEM. et VUE EXCEPT. J. et A., 5, r. Alph.-de-Neuville, PARIS (17e) 766-04-17, P. 255 ou 227-55-17 - 227-54-74

21, RUE CLAUDE-BERNARD 4 P., cuisine, bains, 5e ét., asc. Tél. Visite vendredi, 14 à 19 h. Très bon immeuble - 331-89-46.

Région parisienne

NEUILLY Porte Maillot 5/6 P. 185 m2, 2e ét. s/balcon. Imm. pierre de taille, travaux. 800.000 F. — Tél. : 705-39-10.

VERSAILLES - Grand siècle, 119 m2, living + 4 chbres, sur pelouse - 950-84-01.

MEUDON Appt rec., 83 m2, 3-4 p., entrée, cuis. 12 m2, séj. (26 m2), 2 ch., tt cft, box, tél. Prix 430.000 F. Tél. heures bureau à 626-08-07.

St-Germain R.E.R., stdg, 135 m2 +terr. 28 m2, récept 3 ch., 2 bs, parkg ss-sol, 730.000. 027-57-40.

St-Cloud. Part., 75 m2, 3 p., balc. sol., park. stdg. 360.000. 602-00-39

FONTENAY - Bois Vincennes, GRAND STANDING, 105 m2. Sur parc, 590.000 F. - 893-27-85.

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX Appt de 83 m2 dans un secteur très calme, au 3e et dernier étage, comprenant : séj. dble, 3 chbres, cuis., s. de bs, tt cft, gar. et téléph. - Prix 325.000 F. Tél. heures bureau à 626-08-07.

BOULOGNE. PTE ST-CLOUD. Imm. recent, appt luxueux, séj. dble, 2 chbres, cuis., bains, Px 455.000 F. ROUSSEL, 825-36-49.

BOULOGNE. 200 m. Pte-Saint-Cloud, dans imm. constr. 76, gd cft, reste quelques très beaux studios, cuis. équipée, belle s. de bains, moquette. A partir de 157.700 F. ROUSSEL, 825-36-49.

Mo MAIRIE-D'ISSY P. à P., vd appt 1 chb., cuis. aménagée, entrée, cab. débarr., wc, chauff. cent. collectif, eau. tél., 92.000 F. Tél. 645-18-94

SAINT-CLOUD. APPT 105 m2, terrasse avec vue panoramique sur Paris, séjour, 2-3 chambres, cave, parkg en location en ss-sol. TELEPHONE. Px 630.000 F J.M.B., 970-79-79.

LE CHESNAY/PARLY 2 (1971). 2-3 p. type 2 avec jard., soleil, impecc., 286.000. 460-14-53.

MAISONS-LAFFITTE. Part. vd 2 P. tt confort récent, 5 min. gare. Téléph. 912-02-54.

VERSAILLES RG PRES GARE Immeuble neuf beaux 5 p., verdure, prix moyen au m2 4.500 F. parking inclus. PHILMO, 950-35-72.

Près VERSAILLES, « Parc Montaigne », 3-4 p., calme, parking tel. 245.000 F - 460-14-53.

OREE BOIS DE BOULOGNE Immeuble en pierre sur jardin, 11 appts, du studio au 4 pces. Livr. 1er trim. 78 277-97-26.

VERSAILLES RG, PRES GARE Immeuble neuf, beaux 5 pièces, verdure, prix moyen au m2 4.500 F parking inclus. PHILMO, 950-35-72.

PART. à PART. Parc Maisons-Laffitte, prox. bus, commerc., écoles, appart. calme, R.-de-ch., 2 chb., gd living, cuis., s. bs, wc, tél., loggia, séchoir, cave, gar. fermé. Exc. état. 230.000 F (dont 18.000 C.F.) Tél. 912-18-53, le soir à partir de 18 heures.

NEUILLY face BOIS 350 m2, imm. tr. gd stand., appt exceptionnel - 567-22-88.

BOULOGNE Cours des Longs-Prés IMM. 1960, calme, soleil, tél. 5 PCES, 90 M2 DBLE LIVING 35 M2. TRES BON ETAT. 430.000 F - TEL. : 874-70-47.

BOULOGNE Etage élevé Séjour double, 2 chbres, cuisine, entrée, w.-c., bains, penderies, balc., park., imm. récent. 825-68-40

VINCENNES Exceptionn. Bord bois (pr. Mo) De particulier à particulier Appart. très gd standg. 5 P. 3e ét. surf. habitable 150 m2, dont liv. 70 m2 + balcon 35 m2 Cuis. amén. Tél. Asc. Box fermé Cave. Px. 1.600.000 F. 328-36-07.

EXCEPTIONNEL MELUN CENTRE 30 minutes Gare de Lyon Neufs jamais habités beaux 5 P., séjour + 4 chbres + bains + douche + 2 w.-c. + 30 m2 balcon. PRIX : 320.000 F Sur place samedi 14 à 18 h. 41, RUE SAINT-LIESNES, MELUN. ou tél. : 225-93-69.

77500 CHELLES (Résidence Val-Fleuri) Particulier vend très bel appartement F 3 (71 m2) + balc. + cave, parking, ascenseur, 5e étage. 15 mn gare et près commerçants et écoles. Prix : 130.000 F + 30.000 F Crédit foncier. Ecr. n° 6.431 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SAINT-CLOUD Résidentiel Luxueux appt. de 3 P., 70 m2 + loggia 15 m2. Tél., cave, boxe

SAGGEL VENDOME 522-97-15

BOULOGNE Emplacement exceptionnel près du bois et face à la Seine 3 petits immeubles de 3 étages dans un parc privé de 7.000 m2 appts. de grande classe du studio au 5 P. + grandes loggias et jardins privatifs. Prestations exceptionnelles. Prix de lancement : à partir de 8.000 F le m2. Ferme et non révisable. SECIM - 225-07-80 et sur place appt. témoin ts les jours sf dimanche 14 h. 30 à 18 h. 30 et samedi 10 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. 30 à 18 h. 30. 40, RUE ANNA-JACQUIN.

ST-GERMAIN - 8' RER. 115 m2 environ, 5e asc., gd séjour, balc., 3 chbres dont 1 grande, parking. Prix étudié. - 973-25-83.

EXCLUSIVITÉS JOHN ARTHUR ET TIFFEN 174, bd Haussmann - Paris-8e

PUTEAUX Résidence BELLERIVE 2 P cuisine équipée, tél., parking A partir 1.300 F + charges VISITE SUR PLACE : 34, QUAI NATIONAL (Bâtiment E), mercredi et vendredi de 12 à 16 heures. ou sur rendez-vous : 024.02.22

Province

URGENT. Vds mon appt de 2 P., tt dans le vieux Nice, 45 m2. Prix total 100.000 F. Pr ts rens. écrire à Achille LADURELLI, 12, rue Blanche, 75009 PARIS.

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) A CHATEL studio 95.000 F avec 19.000 cpt. 2-3 Pièces. Rentabilité assurée. ERIGE : 524-66-87.

COTE D'AZUR « Marina - Baie des Anges », période du 15 mars à fin avril, ou juin, vds 2/3 P., 5e étage poss. 5 lits : 60.000 F. Ecrire IMMO-TRANSAC., 10, av. JEAN-MEDECIN - 06000 NICE.

LES ROUSSES - JURA Appartement 90 m2, tt confort, dans immeuble grand standing. Piscine chauff. Tennis. 400.000 F. SOTEGIC - B.P. 225 02102 Bellegarde - (50) 48-22-13.

CANNES Du studio au 4 pièces, luxe, prix intéressant. Calme. Brochure gratuite. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta, Le Cannet 06.

AJACCIO ROUTE DES SANGUINAIRES Face à la mer « Résidence des Crêtes » DU STUDIO au 5 PIECES à des prix très compétitifs CORSE PROMO 86, av. République, Paris (11e) Téléph. : 805-51-11 WEEK-END ORGANISE REMBOURSE en CAS d'ACHAT

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Collect. « le Monde » 75-76, très bon état. T. : 589-29-30, le mat.

Antiquités

A vdre à part. élégant secrét. 0,64 X 1,45 Louis XVI d'époque, marq., 30 000 F, 224-67-08, mat.

Artisans

MENUISERIE TRAVAIL SOIGNE et rapide. Téléphone : 606-97-73.

ARTISAN FABRIQUE ET REPARE TOUS TYPES D'ENCEINTES ACOUSTIQUES TEL. : 772-28-08.

Entreprise de nettoyage, moquette, tapis, fauteuil. Démonstration gratuite. Lessivage, vitrification., HOME NET. Tél. : 906-81-96 et 906-42-28

Tous travaux de rénovation plomberie, maçonnerie, chauffage, électricité, carrelage, peinture, et moquette. Etude et devis gratuits. Crédit. Tél. : 906-81-96 et 906-42-28.

Pr votre appt, votre boutique ARTISAN prop. peint., décorat. tenture murale, sols. FINITION TRES SOIGNEE M. CURTILLET : 205-75-24.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE exclusivement de fourrures gd choix vêtements parf. état, 91, rue du Théâtre, Paris-15e. Tél. : 575-10-77.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. Téléphone : 033-00-83

Cours

Apprendre l'américain à L'AMERICAN CENTER 261, bd Raspail, Paris-14e. Tél. : 633-67-28. Cours du soir, conversation. Inscriptions immédiates. Début de la nouv. session : 24-1.

PIANISTE CLAVECINISTE COMPOSITEUR organise cours solfège, piano clavecin pour débutants. Prix modérés. T. : 526-58-58.

DACTYLOGRAPHIE - STENO METH. ACCELEREE. 757-86-86.

Décoration

V.I.P. DECORATION SERVICES vous propose tous travaux d'aménagement, décoration de votre appartement, vos bureaux et locaux commerciaux, votre résidence secondaire Tél. 256-07-78. Après 20 heures : 225-07-18.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.) Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-31, postes 398 et 364.

Déménagement

Dgls F.L. service. Tous volumes qualité artisanale, 12, r. Valadon Paris-7e. Tél. : 555-73-49/23-89.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, rue Saint-Florentin, Paris-8e. Téléph. : 260-34-80.

Homes d'enfants

« LES BARTAVELLES » home d'enfants du monde entier 1 200 m hiver 3 à 13 a. Téléski privé. Moniteurs de ski attachés aux « Bartavelles ». Patinage, luge. Cours scolaires d'entretien. B.P. 48, 74220 LA CLUSAZ. Tél. : 02-24-06.

Troisième Age

Parl. vend ou loue TOURAINE résidence retraite, gd standing stud. jumelés, 50 m2, ent., w-c, kitchn., s. bains, loggia, parc. Vue magnif., restaurant, soins ts serv., 80.000 F ou 800 F/m. FEUTRE : Boissy-Saint-Léger. 883-21-35, heures bureaux 569-71-14, après 18 h. et W.-E.

Moquettes

30 à 70 % s/stock, 10 000 m2 de moquette toutes qualités. Tél : 757-19-19

Société spécialisée propose : CONTRAT MOQUETTE à partir de 2.000 F d'achat : vente moquettes gdes marques. POSE INCLUSE (facturation fourniture) moquettes depuis 40 F le m2. Devis gratuits Renseignements : 965-01-50. 979-10-97. 979-18-57.

Rencontres

RENCONTRES Relat., réunions, bridge, échecs, scrabble, débats, yoga, danse, etc. 8, rue du Dragon. T : 222-88-38.

Ne rêvons plus d'amis avec qui partager nos joies, nos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs ». Colette LESURE, Paris-7e. Tél. : 548-95-16.

Vacances Tourisme Loisirs

Hôtes payants reçus dans chât. Empire aux env. Aix-en-Prov. Tr b. cad., parc 6 ha, gd calme séj conv. particul. aux pers. ayt bes. de dét. ds une atmosphère de culture et de gentillesse. Ecr. CHATEAU-BAS, 13120 MIMET.

Stud. 3/4 pers. LES MENUIRES Sem vac. 700 F, hs vac. 600 F. REY Téléph. : (78) 90-26-30.

VARS studio 4 pers. près piste. Balcon sud, 19/26 février et mars. Tél. : (78) 23-65-66.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT?

INFORMATION LOGEMENT

525 25 25

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
Un service entièrement gratuit

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25

Centre Nation
45, Cours de Vincennes,
75020 Paris 371.11.74

Centre Maine
210, avenue du Maine,
75014 Paris 539.22.17

appartem. achat

Recherche 2-3 Pces, confort ou possib., 18e, 19e, 17e. Téléphone, heures bureau, Husson, 225-66-18.

Part. achète 2 Pièces, parking, Tour Front de Seine ou Galaxie, paie comptant, décision instantanée si prix raisonnable. VAISSAIRE, 63530 SAYAT-VOLVIC. Tél. : (73) 88-81-44, après 20 h.

Rech. PARIS, 15e, 7e arrdts, pr bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e). T. 566-00-75.

appartements occupés

A vendre, 5e, Val-de-Grâce, 16, rue Flatters, 3 P., bon imm., 5e ét., calme, soleil. 727-91-41, le matin. Visite, samedi, 10 à 12 h.

constructions neuves

INVESTISSEZ
CENTRE TOURS IMMEUBLE NEUF
PX MOYEN : 3.400 F LE m2
PARK., SS-SOL COMPRIS

GARANT. LOCATION
2 ans
PRETS SPECIAUX P.I.C.

GAUTARD IMMOBILIER
82, bd MALESHERBES, Paris-8e
292-28-13
DU LUNDI AU VENDREDI

POSSIBILITE LOCATION
ET GESTION PAR NOS SOINS
PRIX NON REVISABLES
DES LA RESERVATION

XIIIe TOLBIAC
dans un quartier calme
petit immeuble
habitable 2e trimestre 1977.
— 2 Pièces 38 m² + 38 m² terrasse. Prix : 270.000 F.
— 3 Pièces 65 m². Prix 330.000 F

Mo CHATEAU-VINCENNES
Studios vraies cuisines.
2 et 3 pièces.
Habitables 1er trimestre 1977.

COURBEVOIE
Living double 204.000 F.
(cave et parking compris).
Habitables immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. 225-93-69.

NEUILLY, 5, r. des Dames-Augustines, livr. 2e trimestre 1977, reste bel appt. 4/5 pces et 2, 2/3 pces plein soleil sans vis-à-vis. EUROPA SOL. 24-10.

maisons individuelles

GARONS - NIMES
A vendre dans LOTISSEMENT
DEUXIEME TRANCHE
PAVILLONS 5 ET 6 PIECES
PRIME P.I.C.
VISITE SUR PLACE
Rue des Alizées de 9 à 12 h.
SAMEDI et DIMANCHE
de 9 à 12 h. et 14 à 17 h.
Téléphone : 87-96-31

locaux indust.

MONTREUIL, près Bagnolet
A vendre murs local à usage industriel avec bureaux, le tout loué à bail 150.000 F par an pour 1.200 m2 environ. Conseil France-Nade, 110, bd de Sébastopol, Paris-3e - 887-87-34.

USINE EQUIPEM. MILITAIRE toile/cuir, région COTE AZUR. 800 m² atelier, 700 m² dépend., 115 m² habitation, matér. récent. Poss. facilités. Ecrire HAVAS TOULON 17.135.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière. Mo Opéra.
Seuls frais 300 F. 742-78-93.

locations meublées Offre

Paris

VICTOR-HUGO - Salon, salle à manger, 3 ch., 3 bains. Tél., 5.500 F ch. compr. - 224-00-10.

locations non meublées Offre

Paris

JASMIN SUR JARDIN
Double living, cuisine, bains, tél., parkg. 1.500 F + ch. - 874-70-47.

STS-PERES - Bel imm. ancien, 3 p., belle hauteur plafond, tout confort, 2.800 F net - 266-92-15.

Part. à Part. - Vue unique sur PARC MONTSOURIS-14e. Cède : atelier d'artiste duplex 80 m2, caractère. 5e étage : grand salon, salle à mang., ch. av. toil., cuisine équip., hall, 2 balcons. 6e ét. : mezzanine, chambre + s. de bns, terr. Tél. Loyer anc. 1.100 F/mois + reprise évent. de tout le mobilier et décoration. Tél. pour R.-V. : 589-44-14. Possibilité usage professionnel.

16e, RUE RIBERA, No 15
3 pièces entièrem. refait neuf + tél. 2.006 F + 260 F provis. charges. Tél. avant 17 h au : 260-88-31 - 260-81-44

116, rue de Lourmel - Neuf, 3 p. Jardin. Parking. Tél. 1.854 + ch. Téléphone : 277-97-26

16e 7, RUE LALO - 5e étage, 4 P., refait neuf, 92 m2, tél., tt cft imm., 2.600 F + ch. Visite vendredi 14 h à 16 h.
COURTOIS 266-40-76 266-40-77

16e 4, rue MICHEL-ANGE
Beau 5 p., standing, tél, chbre de serv., gar. 3.400 + ch. Visite vendredi 14 h à 16 h.
COURTOIS 266-40-76 266-40-77

Région parisienne

NOISY-LE-ROI, « Les Princes » Grd standing, 3 p., cuis. équip. Box 1.700 F ch. compr. 460-14-53.

Neuilly, Bois - Neuf grand luxe Calme. Parkg. Cave. Tél. 55 m2, 2 p., cuis. équ. 2.000 F + ch. Téléphone : 277-97-26

ORSAY 20' DENFERT par R.E.R. - Dans parc privé, neuf, tt cft, tél., parking, 4 pièces, 84 m2, 1.720 F charges comprises. - 256-13-72.

BANLIEUE SUD
PRES DE
ÉVRY - CORBEIL
à louer
dans résidence grand standing
APPARTEMENTS NEUFS
— STUDETTES dep. 650 F + ch.
— 3 PIECES dep. 850 F + ch.
— 4 PIECES dep. 1.000 F + ch.
— 5 P. duplex dep. 1.500 F + ch.
— 6 P. duplex dep. 1.600 F + ch.
Visite sur place de 9 h. 30 à 12 h. et 14 à 18 h. (même dim.) Sauf mardi et mercr., s'adress.
TERRASSES DU COUDRAY
AV. CHARLES-DE-GAULLE, (91) COUDRAY-MONTCEAUX. Téléphone : 498-52-79/496-18-81. LIAISON S.N.C.F. et aut. A 6.

locations non meublées Demande

Paris

Part. cherche 4 pces, tél., Paris, imm. ancien, 1.700 F max. c.c. Tél. : 277-79-21. Agence s'abst.

URGENT - Pour PARIS
Collaborateur journal recherche Appt 3 pièces, cuisine, salle de bains, téléphone. Téléphoner au 578-88-07 ou écrire : no 6.414, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Collaboratrice journal ch. dans le 9e Appt avec téléph., envir. 70 m2, calme même sur cour. Ecr. no 6.417, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Part. Réf. ch. pr mars 2/3 pces, park., 1er-4e-5e-6e-7e arrts. max. 2.000 F. - 553-92-01, p. 706, H.B.

Part. à Part. ch. 3 pces, calme impératif. Tt confort dans Paris. Ecr. no 6.416, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
ch. STUDIOS, APPTS, VILLAS pour Cadres étrang. ou diplom. Garantie par société ou banque. Durée 1 à 3 ans - 551-22-66.

bureaux

A LOUER
RUEIL-MALMAISON
2 accès directs R.E.R.
5.000 m² de bureaux divisibles à partir de 500 m²,
Restaurant d'Entreprise.
Climatisation.
Centre Commercial.
Renseignements : 720-65-21.

1 à 20 BURX. Ts quartiers Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

8e SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
dans immeuble gd standing
BUREAUX
Climatisation Parkings - Tél. 293-62-52

8e Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux refait neuf - 723-55-18.

PARIS EST
METRO PORTE-BAGNOLET
Bureaux 120 à 1.200 m², à louer entièrement équipés et cloisonnés. - Restaurant. TEL. : 766-72-42.

PRÈS
PL. D'ITALIE
RUE DU CHEVALERET
1.000 m² bureaux divisibles, rez-de-chaussée et 1er étage, grand standing.
RICHARD ELLIS, 225-27-80.

fonds de commerce

8e Grande artère commerçante Prix très intéressant Libre, superbe MAGAS. 150 m2, grande façade. — Tél. 551-68-39.

GERANCES IMMEUBLES Locations
Porte PARIS. C.A. 260.000. Px justifié. Autre banlieue OUEST install. moderne, C.A. 500.000. VIOU 20, Pont-Neuf. CEN. 85-29

INVESTIR DS LE PRESSING ? OUI MAINTEN. FORM. NOUV. M SIMON 30, r. Faidherbe, 11e.

Vds sans interm. hôtel 2 **N.N. 48 nos, pl. centre. Agces s'abst. Tél : 770-55-73. Mardi 18 et merc. 19 janv. cour.

Région Pyrénées, cause fatigue magasin peinture, papiers peints et divers dans centre cclal. Tél. : (15) 62 93-63-74.

Boutiques

11e PLACEMENT
Quartier République : 210 m2. BOUTIQUE + BURX — DEP Très bon rapport. T. : 346-78-06.

BD MALESHERBES. Murs boutique, occupé, bail 3/6/9, rentabilité, URGENT. 533-94-25.

locaux commerciaux

15e CONVENTION, 300 m2 s/ 2 niveaux, av. petit jdin. Accès voiture. 3 lignes tél. Bail 3, 6, 9. 12.000 F/mois. 577-96-85.

POUR VDRE VOTRE LOCAL, COMMERCE ou BOUTIQUE, L'IPP PEUT VOUS AIDER. 522-22-00 - 834-09-24

PLACE DES VOSGES
(prox.) dans bel imm. rénové. TRES BEAU LOCAL 100 M2 T. 278-46-43 14 h. 30 à 17 h. 30.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Pptaire vds murs locaux mixtes 400 m2, genre hôtel particulier. Partie aménagée très luxueusement en habitation. Locaux annexes offrant toutes possibilités : burx, commerces, etc., 4 lignes tél. Rens. détaillés sur demande en écrivant à : G.A.P.M. 3, r. Tronchet, 8e q. tr.

(76) LE HAVRE
Part. vend sur grande artère local commercial de 1.000 m². Ecr. no 178, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

NORD-OUEST 11 km PARIS
proche gare et A 15. Local état neuf, 400 m2 + 60 bureaux sur 1.100 m2 terrain. Prix 750.000 F à débattre. - 989-31-74.

A VENDRE EN TOUTE PPTE
BOULOGNE-BILLANCOURT
LOCAL 450 m2
près périphérique
pour dépôt ou atelier
(travail bruyant autorisé)
2 lignes tél., monte-charge, force 220 et 380 triph. 60 A.
Accès petits camions.
Sur place ce jour
de 10 h. à 17 h. 30.
10, rue Maître-Jacques
BOULOGNE-BILLANCOURT.
Téléph. : 603-91-38 et 969-68-67.

Cède BAIL cclal. BUR. 50 m2
RUE DE BERRI
GRAND STANDING T. 267-40-76.

pavillons

MONTIGNY-LES-CORMEILLES
Sur colline, rue des Beauvettes, 5 mn gare La Frette, 140 m², entrée, sél., 2 salons, 3 chbres, bains, 2 cab. toil., gar., terrasse sur vallée Seine, avec terrain 2.200 m². Prix : 580.000 F. 733-12-05 H. B.

St-Germain. R.E.R., stdg, 135 m + terr. 28 m, récept., 3 ch., 2 bs park. ss-sol. 730.000. 027-57-40.

ELANCOURT pav. 3/4 P., part. ét., cuis. éq., gar., calme. Urgt. 220.000 + 30.000 C.F. 460-31-22.

Mo SCEAUX Près lycée Marie-Curie et commerces, gde mais. excell. état. 9 p., cft, garage, jardin 265 m2. - Prix : 685.000 F. AGCE DU MARCHE, 661-05-05.

Mo PARC-DE-SCEAUX ANTONY
Magnifiq. villa neuve 6 pièces, grand conft, garage 2 voitures, terrain 420 m2. Prix : 950.000 F. AGCE DU MARCHE, 661-05-05.

MEAUX (77) Particulier vend maison récente 6 pces pl.-pied, 2 étages, chem., poutres app. S. bains, cab. toil. Terrasse. Jdin. Tél. Px 400.000. M. Desarzens 343-11-09, le soir.

ANTONY - Pav. meulière
9 P. tt conft, cave, garage. Jardin. - Prix 736.000 F. PESCHARD - 666-08-27

MEUDON 7 PCES, cuis., cft + dépend. Gar. 4 voit. 550.000 F. Facilités. - 027-57-40.

terrains

Part. vd en CORSE, TERRAINS à BATIR, vue sur mer. Prix sacrifié. T. 726-40-95, apr. 14 h.

Part. vds 2 ha situés sur plage du littoral languedocien. Ecr. no 193, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ORLEANS - A VENDRE :
7 HA TERRAIN
1/3 boisé - PIECE D'EAU
Possibilité construire 7.000 M²
bureaux. Conviendrait pour Siège social - 260-59-76.

CROISSY-SUR-SEINE près centre
4 LOTS TERRAINS 870 M2 à 970 M2. Façades 22 m et 26 m. PRIX TTES TAXES COMPRIS. de 290.000 F à 310.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

YONNE Vends terrain à construire hameau Volvent-Diges. 48 ares. Facil. acc. A 6. Prix 25 F le m2. Tél. 589-61-08, à part. de 19 h 45.

HERBLAY (95)
Zone industrielle, magnifique terrain entièrement équipé, 2 façades, 23 000 m2 avec permis pour 11 000 m2 entrep. SIFIF - 723-43-86.

EN
FORÊT DE MARLY
terrain en toute propriété lots de 1 000 à 1 400 m2 dans Résidence en Parc Boisé 400 m. de la gae.
L'ÉTANG-LA-VILLE
Pour visiter F P.I. : 976-07-06.

maisons de campagne

50 km Paris Sud, lisière forêt de Fontainebleau. Maison camp tr. bon ét. 170 m2 habit. de suite + 60 m2 aménag., 1.700 m2 ter. Prix : 380.000 F à débattre. Ecrire : Ch. PILIOUGINE, 52, r. Gay-Lussac, 75005 PARIS.

A vd CALVADOS 7 km Caen, 12 km mer mais. habit. 3 pces, 2 jdins, 2 caves. Me Coquelin Tél. : (16-31) 79-90-01.

Achète 15 km MARINES maximaison ancienne ou à rénover. mini. 1.000m2 ou terr. mm. surf. Tél. : 449-16-66, après 20 heures.

CALVADOS
A vendre, libre, centre Dives-s-Mer (près Cabourg), maison bourgeoise, r.-de-ch., 3 p., 2 cheminées, cuis., s. bs, wc, étage, 3 grandes chambres, grenier, chauff. cent., cour fermée murs, gar., dépend., téléphone. S'adr. Me MOUSSAY, Mezidon-Canon (14). Tél. (31) 20-04-11.

AGENCE SAN PEYRE
84-Menerbes - Tél. (90) 72-22-81.
LUBERON
MENERBES : Mazet rest., séj., 3 chb., s. de bs + Borie et dépend. à aménag., ttes poss. Terrain 2.000 m². Px 250.000 F. 500 m. village : mas à rest., 250 m² habitable dans 17.000 m² planté d'arbres, bel environn., élect., eau, access. Px 350.000 F.

OPPEDE : Maison ts b. rest., 4 chb., 3 s. de bs, séj., salle à manger, kitchenette, gar., dép., chauff. cent., tél. Ds 5.000 m². Prix : 450.000 F.

hôtels partic.

14e Alésia - Luxueuse résidence 8/9 p. 310 m2 (en 2 niveaux) + jard. 200 m2 + gar. Prof. libér. possib. Etat exceptionnel. Prix élevé - DAN. 63-98, après 18 h.

VILLE-D'AVRAY
Part. vd hôtel particulier sur 2.000 m². 1.900.000 F. 3 niveaux de 140 m². Tout cft. Parfait état. Tél. : 926-14-39.

PEREIRE - CHAMPERRET
2 HOTELS PARTIC.
jumelés ou séparés. Tél. 10 lign.
R + 3 + GD SS-SOL TRES CLAIR
TOTAL 1.100 m2 - JARD. 300 m2
Commerces - Profession libérale
224-79-52 - 525-56-84

Mo RANELAGH SOMPTUEUX
HOTEL PARTICULIER
R + 3 avec jardin privatif.
Tél. : 266-16-65.

viagers

LIBRE NEUILLY
Bd Maurice-Barrès. Rare 120 m2 + 2 beaux jardins privés. Cpt 930.000 F + rente 1 tête 78 ans.
LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

BOULOGNE - Imm. récent BUREAUX 75 m2 + ss-sol 75 m2 Rapport 36.000 F l'an pour acquéreur, 225.000. Rte 16.000 F l'an. 1 tête 78 ans FONCIAL 266-32-35

propriétés

LYS CHANTILLY - Vds b. Ppté, séjour, 5 chambres, 3 salles de bains. Grand parc aménagé. Téléphone : (4) 457-30-98

Cause famille, VDS, rég. Ouest, 2 h. Paris, MAISON REPOS, 60 lits. Convent. Ecr. HAVAS, LE MANS, 8.797, qui transm.

VERSAILLES R. G. - Petite maison XVIIIe (2 chbres). Caractère. Poutres, cheminée. Cft. Rare. Px 375.000 F - 460-31-22.

VALLEE CHEVREUSE. Boisée mais. style très contemporain fin de const. 3e trim., très gd sél. chem., mezzan., 4 ch., bur.-bibl., s. de mus., cab. prof., gd jard. hiver, gde piscine. Accès intér., etc. 2 ha, 250 m/sur riv. Etang, bois. mais. gard. tt cft. nve. 25 km Paris 2 autor. pr R.E.R. et ctre cclal par sentier piéton. Vte directe en S.C.I. A prix revient élevé just. Ecr. no 94.479 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

PROVENCE-ALPILLES
BASTIDE XVIIIe Classée monument historique, bon état. Platanes séculaires. Jardin 500 m². Possibilité 10 ha.

PROVENCE-VAR
Domaine rapport et agrément. 250 ha bois, vigne, céréales. Très beau site. Mas et bastide. Arbres centenaires. Sources. Agence E. GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Téléphone (90) 92-01-58.

PROVENCE-LUBERON
Mas ancien, 300 m² habitable + dép. 10 ha terrain agrément, poss. cultures. Très belle vue. Arbres, sources. Village à 2 km. Agence E. GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE Tél. : (90) 92-01-58.

A vd. DEMEURE ANCIENNE région très agréable, 8 km Sud Blois, plusieurs gdes pièces de réception, 5 ch., possibilité plusieurs autres, tt cft. Nbres dépendances, maison de gardien. Parc clos + bois 40 ha. Cab. DEBEDE, 5, rue du Poids-de-Roi, 41004 Blois. Tél. : (39) 78-14-90.

RUEIL-MALMAISON
Dans l'ancien Parc-Malmaison (domaine privé) maison de caractère restaurée (belle réception). Parc de 5.000 m² environ avec plan d'eau. Après 18 h. : 460-35-60.

65 KM PARIS OUEST
MAISON PLAIN-PIED
Séjour, 5 ch., 3 bains. JARDIN 6.732 m². Px. 560.000. A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 - 073-36-93.

Région Montoire/Loir sur 2 ha MOULIN sur le Loir à restaurer Tél. (54) 77-10-79 ou (37) 98-56-51

PROVINS Bel. mais. bourgeoise 9 pces, cuis., bains, 2 w.-c., chff. cal, gar. indép. 1.000 m2 env. terr. clos. 425.000, av. 85.000. AVIS, derr. église St-AYOUL, PROVINS. 400-09-89.

CŒUR MINERVOIS - Fermette languedocienne, 3 gdes pces, cuis. E. El. W.-C. Gren. amén., hangar poulailler, grand jdin 170.000. av. 35.000. AVIS, 4, r. de Verdun, Carcassonne. Tél. (16-68) 25-03-91 même dim.

LE VESINET Résidentiel 8' R.E.R.
BELLE DEMEURE FAMIL. Récept. 90 m2, bur., 6 ch. S/1 ét. Tt cft. Beau jardin. Gar. 2 voit. RARE, F.P.I. - 976-07-06

Proche S.N.C.F et autor. A-4
LAGNY RECHERCHE
plein centre, résident calme. Bel. maison pierre, vaste hall, salon-séjour, ensoleillé, vitraux cathéd., 3 jolies chb. + terras., bur, cuis claire, bns, w.-c., chf. cent s/ss-sol total, caves buand., gar. s/jdin agrément clos. Px : 340.000 avec 68.000 ACC, 56, av Résistance, Chelles. T. 957-28-20.

villas

VESINET CENTRE - 2' R.E.R. 3 pièces - Réception 5 chambres, garage 2 voitures. Convient : médecin, professions libérales. Jardin. - 900.000 F. I.M.F. - 976-33-14

VESINET Calme - Très résidentiel
PROPRIETE ANCIENNE
Récept., 4 chbr., bains, 2 cab. toil., tt cft, mazout, pav. amis et gardiens 4 pièces, garage. Beau jardin boisé 1.350 m2 AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

MARLY-LE-ROI - Villa style rustique, 250 m2 habit., séjour avec cheminée 57 m2, s. à m. 14 m2, cuis., cellier, 5 ch., logt de serv., 2 s. de bains, s. dche. Cab. toil. 3 wc. Gar. Tél. Expos. SUD. Jdin 985 m2. 1.050.000 F. J.M.B. 978-79-79

CROISSY BORD SEINE
Résidentiel - Très belle VILLA PIERRE DE TAILLE. Liv. dble, 4/5 chbres, 2 s. bains, gar., gd ss-sol. Affaire à saisir. 650.000 F. EXCLUSIV. FPI - 976-07-06.

RUEIL Hôtel partic. - Centre ville - Résidentiel
Réception 60 m2, 4 chbres, jard. impeccable - 967-62-03

MONTMORENCY Limite Enghien
Belle villa - Proximité gare 280 m2 habitables - Jdin 900 m2 750.000 F - 989-31-74

« MEWS »
Disponibles à la vente
ENTIEREMENT RESTAUREES
185m2 hab., 320m2 jdin, 460 000.
143 m2 habitables
659 m2 jardin, 500 000.
125 m2 habitables
858 m2 jardin, 560 000.
dans
PARC MAISONS-LAFFITTE
F.P.I. M. MASSON 976-07-06.

ÉTANG-LA-VILLE
près forêt, VILLAS NEUVES ILE-DE-FRANCE, surf. habitab. 7 P., 2 bns, 160 m2. Jdin 600 m2 à 740 m2 PX TTES TAXES C. Pour renseignements s'adress. : Ag. TERRASSE 976-05-90 ou sur place SAMEDI-DIMANCHE de 13 h. 30 17 raledela76à 13 h. 30 à 17 h. 30 «Nid d'Aigle» route de Saint-Nom-la-Bretèche. Entrée par sente des Jumelles.

PRÈS VERSAILLES
P. à P. vend mais. 6 p., cuis. équipée, 2 s. de bains, 152 m2, 675 m2 de jardin. Libre prochainement. T. : 956-30-56, ap. 19 h.

échanges

RENNES-ASSAS, 5 P., clair, cft. Sans asc. c/4 P. clair, cft. av. asc. 6e arrt. TÉL 548-59-43.

immeubles

PONT-DE-JOINVILLE/ST-MAUR Face Lycée, Imm. 345 m2 utiles dont 3 logements 2 p. libres, à rénover. 380.000 F - 766-31-64.

XIe, PPTAIRE VD 23 APPTS rénovés, loués indexés, partie ou totalité. Rapport : 10 %. Prix total 1.900.000 F - Tél. 526-24-90.

11e OBERKAMPF
Libre en toute propriété Atelier, bureau, boutique. Surface totale envir. 1.800 m². JOUBERT ET ANDRE 5, r. Alphonse-de-Neuville-17e. Tél. : 766-04-17, poste 255.

PARIS (20e)
Propriétaire vend directement IMM. pierre de taille de 900 m2 Catégorie 2 C, 24 locataires. 2 APPARTEMENTS LIBRES Tél. : 343-48-19 et 343-49-01.

fermettes

YONNE - 140 km PARIS
FERMETTE aménagée av. ch. cent.
Hall, cuis., sél. rustique, s. eau, w.-c., 2 ch. + 2 pièces, jardin parc 3.600 m2. Prix 200.000 F. Crédit 80 %. Tél. (86) 74-08-12.

forêts

A VENDRE
TRES BELLE FORET
107 ha excell. sol en Hte-Marne (chêne, hêtre, frêne, divers) Coupe autorisée : 2.500 m3. Tél. : Dijon (80) 32-72-64.

Ecrire H. CALLIER, B.P. 184 21005 DIJON CEDEX.

villégiatures

A louer Deux-Alpes, studio + ch. 7 pers., 20-27 fév., 1 650 F Tél. : (91) 62-65-58, le soir.

domaines

SOLOGNE - 170 ha
Sud-Est SALBRIS - Excellent domaine chasse et rapport, 2/3 bois, un tiers terres, étang, site vallonné, pavillon maîtres 7 pièces principales, bât. ferme, tout libre, possibilité 2 lots - PRIX TRES INTERESSANT TREFEIL - ORLEANS B.P. 2105 - Tél. 87-13-20.

châteaux

REGION ENGHIEN. Ravissant CASTEL. Récept., bur., 5 chbres tt cft, mais. gardien, garage pr 2 voitures. SPLENDIDE PARC 9 000 m2. Téléphone. : 989-31-74.

PROPRIÉTAIRE VEND
30 KM. SUD-EST DE PARIS
Château et pavillons de gardien. Bon état général + 4 ha. de PARC. Téléph. H.B. 260-66-96.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

et ventes par adjudications

Vente sur saisie au Palais de Justice à Versailles, mercredi 9 février 77, 10 h.
EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT
Type F 5
avec CAVE et PARKING
dépendant d'un ensemble immob. sis
AU PECQ (Yvelines)
6 et 8 bis, avenue Charles-de-Gaulle et 1, rue Bellavoine
MISE A PRIX : 70.000 FRANCS
S'adresser pour tous renseignements à Me COYDON, avoc. à Versailles, 65, bd de la Reine, tél. 951-21-93 et 953-45-60; au greffe du Tribunal de Grande Inst. de Versailles ; sur les lieux pour visit.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 10 février 1977, à 14 h. 15 - Fonds
AGENCE IMMOBILIÈRE
AVEC BAIL DES LOCAUX à PARIS-4e
25, RUE DU TEMPLE
M. à p. (p. ét., b.) 40.000 F. C. 20.000 F. S'adr. Me POPELIN, not., 164, Faubg-Saint-Honoré ; Me Henry GOURDAIN, syndic, 174, bd Saint-Germain, Paris.

Vente par adj. volontaire mairie de Megève, jeudi 17 févr. 1977, à 15 h., de
6 PARCELLES DE TERRAIN A BATIR
sises à **MEGÈVE**
S'adr. pour rens. à Me PINGET, not. à 74700 SALLANCHES, tél. 58-00-11.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à VERSAILLES, le mercredi 2 février 1977, à 10 heures - EN DEUX LOTS
1) DEUX PIÈCES DE TERRE 72 a 59 ca env. MEDAN (78)
contiguës, plantées de cerisiers
2) MAISON à POISSY (78), 974 m2 env.
Ile de Migneaux, 42, avenue de l'Ile
M. à PRIX 1er : LOT 44.000 F - 2e LOT : 150.000 F
S'adr. Me Bernard JOUAS, avocat à Versailles, 2, place Hoche.

Vente sur conversion de saisie immobilière en vente volontaire au Palais de Justice à Paris, le lundi 31 janvier 1977, à 14 heures
EN QUATRE LOTS
DANS UN IMMEUBLE SIS A PARIS (15e)
35, rue Georges-Pitard
1er lot **UN APPARTEMENT** au 2e étage, porte à gauche, comportant entrée, wc, cuis. sur cour, salle de séjour et chambre sur rue et 62/1.000 des parties communes générales et une CAVE 3/1.000 des parties communes générales
2e lot **UN APPARTEMENT** au 5e étage, porte à droite, comprenant entrée, débarras, wc, cuisine, s. de séjour et chambre sur cour, une chambre sur rue et 78/1.000 des parties comm. générales plus UNE CAVE et les 3/1.000 des parties communes générales
3e lot **UN APPARTEMENT** au 6e étage, porte à gauche, comprenant entrée, wc, et débarras, cuisine sur cour, salle de séjour et 2 chambres sur rue et les 88/1.000 des parties communes générales plus UNE CAVE et les 3/1.000 des parties communes générales
4e lot **UN APPARTEMENT** au 6e étage, porte à droite, comprenant entrée, wc, cuisine, salle de séjour et chambre sur cour et la copropriété de 44/1.000 des parties communes générales de l'immeuble - LES QUATRE LOTS SONT LOUES
MISES A PRIX : 1er lot, 110.000 F - 2e lot, 70.000 F - 3e lot, 180.000 F 4e lot, 80.000 F - S'adresser pour tous renseignements Me André de SEGRAIS et Me Huguette AMBROISE-JOUVION, avocats, à la Cour de Paris, 9, rue Guénégaud, Paris (6e), T. 326-70-91 et 633-17-98 ; Me Paul BAILLY, avocat à Paris, ancien avoué, 18, rue Duphot (1er). T. 260-39-13 ; Me Michel PERARD, avocat à la Cour de Paris, ancien avoué, 5, rue Rouget-de-l'Isle, T. 260-38-06 ; Me Serge PINON, liquidateur-syndic près le Trib. de Commerce de Paris (5e), 16, r. de l'Abbé-de-l'Epée, et à tous avoc. près les Trib. Gr. Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

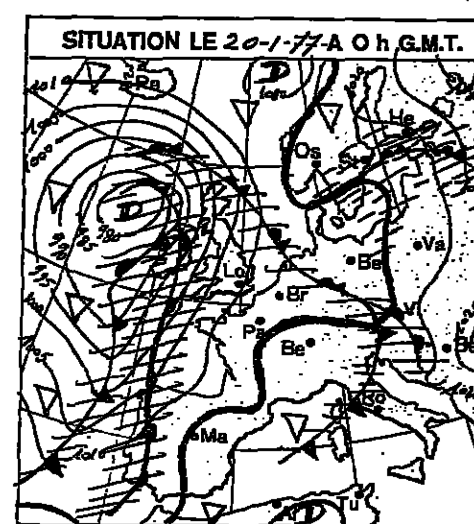
VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le jeudi 3 février 1977, à 14 heures
d'UN APPARTEMENT Esc. E3, au 9e étage, dans l'imm. **sis à PARIS (20e)**
28-30-32, rue Saint-Fargeau
Comprenant : entrée, salle de séjour, deux chambres, dégagement, cuisine, salle de bains et w.-c. - Une cave no 41 - Un emplacement de voiture no 17 formant les lots 41, 271, 309 du règlement de copropriété de l'immeuble
Mise à prix : 110.000 francs
S'adresser pour tous renseignements à S.C.P. MORRIS, LUCAS, INBONA, avocats, 4, avenue Sully-Prudhomme, tél. 551-92-73.

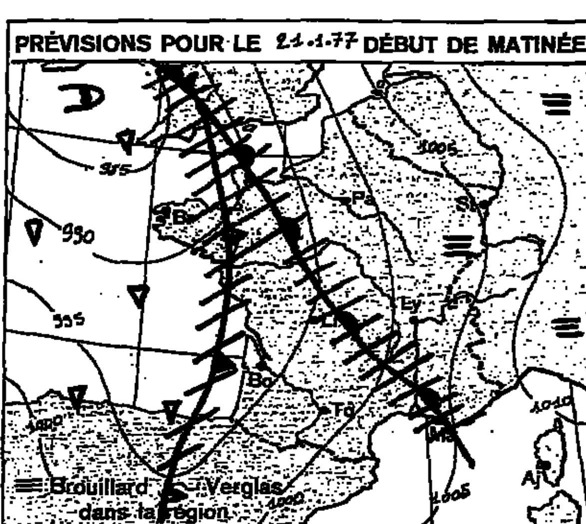
LOCATION DES CHASSES COMMUNALES D'ARC-EN-BARROIS (Hte-Marne) le samedi 29 janvier 1977, à 15 heures, à la Mairie d'ARC-EN-BARROIS aura lieu l'ADJUDICATION DU DROIT DE CHASSE A TIR SUR 4 LOTS FORESTIERS dépendant des
Forêts commun. d'Arc-en-Barrois et d'Aubepierre-s.-Aube
1er lot : L'HOMME MORT (AUBEPIERRE), 407 HA
Mise à prix : 70.000 francs
2e lot : LE VAL MIOT ET CHAMP MAÇON (AUBEPIERRE), 549 HA
MISE A PRIX : 45.000 FRANCS
3e lot : Les Aguêts et les Vieux Communaux d'Arc (Aubepierre et Arc-en-Barrois) 181 HA. - MISE A PRIX : 15.000 FRANCS
4e lot : La Combe à Tenise (Aubepierre) 138 HA.
MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
Durée des baux 12 ans avec droit de préemption pour un renouvellement de 12 nouvelles années. Loyer révisable tous les 3 ans. Caution et certificateur de caution solvables. Pour tous renseignements et pour prendre connaissance du cahier des charges et des conditions générales et particulières de l'adjudication s'adresser à la Mairie.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 3 février 1977, à 14 heures
IMMEUBLE A PARIS (9e), 59, RUE PIGALLE
Elevé sur cave, d'un rez-de-chaussée, 5 étages, 6e sous combles
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS, S'ADR. Me ABADIE
avocat à Paris (7e), 17, rue de l'Université, tél. 261-22-18.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 20 janvier à 0 heure et le vendredi 21 janvier à 24 heures :

Une perturbation venant de l'Atlantique atteindra l'Europe occidentale. La zone pluvieuse qui lui est associée ne se décalera que lentement à travers notre pays.

Vendredi 21 janvier, les vents, qui prédomineront du secteur sud, maintiendront sur la France un temps relativement doux. Au lever du jour, on notera toutefois de faibles gelées sur l'Est et le Nord-Est, où des brouillards matinaux seront suivis d'éclaircies. Ailleurs, des nuages abondants donneront des pluies éparses qui pourront être localement fortes sur les versants sud des massifs. Près de l'Atlantique et de la Manche occidentale, un temps plus variable s'établira avec alternance de nuages et de périodes ensoleillées, tandis que les vents, assez forts et irréguliers, tourneront au secteur ouest. Des averses auront lieu sur les côtes.

Jeudi 20 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011,4 millibars, soit 758,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 11 et 7 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 12 et 3 ; Brest, 10 et 6 ; Caen, 8 et 2 ; Cherbourg, 8 et 3 ; Clermont-Ferrand, 9 et —3 ; Dijon, 7 et —2 ; Grenoble, 3 et 2 ; Lille, 2 et 0 ; Lyon, 7 et 1 ; Marseille, 10 et 2 ; Nancy, 4 et 2 ; Nantes, 11 et 4 ; Nice, 9 et 5 ; Paris-Le Bourget, 9 et 3 ; Pau, 11 et 2 ; Perpignan, 8 et 4 ; Rennes, 10 et 4 ; Strasbourg, 2 et 1 ; Tours, 6 et 1 ; Toulouse, 12 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 5 degrés ; Amsterdam, —1 et —2 ; Athènes, 9 et 2 ; Berlin, —2 et —4 ; Bonn, —1 et —1 ; Bruxelles, 1 et 1 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, —1 et —3 ; Genève, 5 et —2 ; Lisbonne, 13 et 12 ; Londres, 5 et 1 ; Madrid, 11 et 5 ; Moscou, —2 et —20 ; New-York, —5 et —6 ; Palma-de-Majorque, 14 et 7 ; Rome, 10 et 4 ; Stockholm, —2 et —5 ; Téhéran, 2 et —2.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 160 - 480 ; Autrans : 50 - 210 ; Bellecombe - Crest-Voland : 140 - 180 ; Bourg-Saint-Maurice - les Arcs : 105 - 155 ; Chamonix : 60 - 400 ; Chamrousse : 100 - 150 ; Chapelle d'Abondance : 100 - 180 ; Châtel : 115 - 300 ; La Clusaz : 150 - 280 ; Combloux : 120 - 240 ; Les Contamines - Montjoie : 100 - 250 ; Le Corbier : 60 - 180 ; Courchevel : 60 - 180 ; Les Deux-Alpes : 80 - 300 ; Flaine : 135 - 290 ; Flumet - Praz-sur-Arly : 140 - 200 ; Les Gets : 135 - 120 ; Grand-Bornand : 100 - 210 ; Les Houches : 70 - 180 ; Megève : 135 - 220 ; Les Menuires - Val-Thorens : 75 - 210 ; Méribel : 75 - 175 ; Morzine-Avoriaz : 100 - 300 ; La Plagne : 140 - 210 ; Pralognan : 70 - 100 ; Saint-Gervais - le Bettex : 60 - 190 ; Samoëns : 115 - 245 ; Thollon-les Mémises : 120 - 250 ; Tignes : 115 - 170 ; Val Cenis : 40 - 170 ; Val d'Isère : 130-220 ; Valloire : 60 - 120 ; Villard-de-Lans : 40 - 200.

ALPES DU SUD

Auron : 160 - 370 ; Isola 2000 : 230 - 370 ; Orcières-Merlette : 130 - 270 ; Pra-Loup : 100-300 ; Le Sauze : 80 - 350 ; Valberg : 150 - 220 ; Cars : 130 - 200.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 35 - 120 ; Cauterets-Lys : 70 - 200 ; Font-Romeu : 100 - 150 ; Gourette - Les Eaux-Bonnes : 15 - 80 ; La Mongie : 80 - 200 ; Saint-Lary - Soulan : 25 - 85 ; Les Angles : 50 - 130.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 80 - 120 ; Super-Besse : 60-120 ; Super-Liran : 80-120.

JURA

Métabief : 90 - 150 ; Les Rousses : 80 - 200.

VOSGES

Gérardmer : 80 - 150.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises. — Bayrischzell - Sudelfeld : 160 - 210 ; Berchtesgaden - Jenner : 90 - 200 ; Garmisch-Zugspitzplatt : 220 - 290 ; Oberstdorf - Nebelhorn : 110 - 190.

Forêt-Noire. — Feldberg : 120 ; Schönwald-Schonach : 80.

AUTRICHE

Salzbourg. — Badgastein : 20 - 140 ; Zell am See : 60 - 150.

Vorarlberg. — Gargellen : 100 - 120 ; Lech/Arlberg : 130 - 180 ; Zürs/Arlberg : 115 - 155.

Tyrol. — Fulpmes : 65 - 150 ; Igls : 30 - 120 ; Ischgl : 90 - 180 ; Kitzbühel : 60 - 150 ; Obergurgl : 150 - 180 ; St Anton am Arlberg : 80 - 230 ; Seefeld : 85 - 150 ; Sölden : 80 - 210.

SUISSE

Région du Léman. — Villars : 100 - 200.

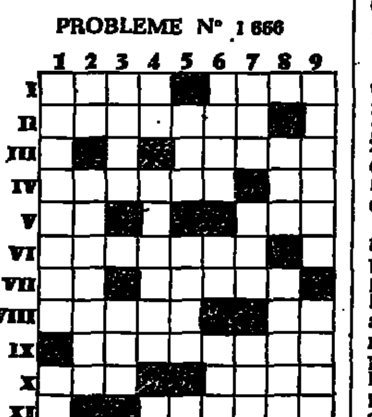
Valais. — Crans/Montana : 150-250 ; Zermatt : 60 - 100.

Oberland bernois. — Gstaad/Saanenmöser : 75 - 150 ; Wengen/Kl. Scheidegg : 0 - 100.

Grisons Engadine. — Arosa : 110 - 140 ; Davos : 90 - 170 ; Saint-Moritz : 110 - 170.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 666



HORIZONTALEMENT

I. Reine peu approchable ; Ondulent sous le vent. — II. Pas chère du tout. — III. Sur lesquelles il convient de ne pas trop appuyer. — IV. C'était un véritable plaisir que de la rouler ; Ordre de départ. — V. Prisèrent (épelé) ; Figure biblique. — VI. Un qui n'a vraiment pas eu la main heureuse. — VIII. Préposition ; A les honneurs de la « une ». — VIII. Ne craint pas le froid ; Pronom. — IX. Orne, charme et tremble. — X. C'était une obligation ; Ornement. — XI. Franchies par les diligences

VERTICALEMENT

1. Habillait les habitants de l'Olympe ; Tout le monde et personne. — 2 S'analyse comme personne ; Adorent les fleurs. — 3. A toutes les faveurs de Marie-Chantal ; Agit dans l'ombre. — 4. Point répété ; Tristes individus. — 5. Est haïssable ; Pauvre, par définition. — 6 Sonore quand elle est grosse ; Fait le joli cœur ; S'égara dans les vignes du Seigneur. — 7 Militaire connu ; Abréviation ; Epicé. — 8. Fut vaincue dès la première épreuve ; Ornement funéraire. — 9 Ouvre bien des portes ; Très abîmés.

Solution du problème n° 1 665

Horizontalement

I. Bibelots. — II. Asie. — III. Nua ; Manie — IV Jambes ; Nu. — V. Ei — VI. Mondaine. — VII. Internera. — VIII. Nd ; Tenter. — IX. Eu ; SN ; BA. — X. Lô ; Embus. — XI. Désossés.

Verticalement

1. Benjamine — 2. Ua ; Ondule. — 3. Brament ; Os. — 4. Bidets — 5. Lame, Arènes. — 6. Osas ; Inn ; MS — 7. Tin ; Anet. Bé ! — 8. Sein ; Erébus. — 9. Eus ; Aras.

GUY BROUTY

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 20 janvier 1977 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 70-288 du 31 mars 1970 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 2 mai 1930 sur les sites et le décret n° 68-642 du 9 juillet 1968 relatif aux commissions des sites de la région parisienne.

Le Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses paru ce 20 janvier publie d'autre part des citations à l'ordre de l'armée ; des décrets portant attribution de la médaille d'honneur de l'aéronautique ; portant promotion et nomination dans l'ordre des Palmes académiques ; portant promotion et nomination dans l'ordre du Mérite maritime ; portant attribution de la médaille d'honneur des marins du commerce et de la pêche ; un arrêté portant attribution de la daliém portant attribution de la médaille d'honneur de l'aéronautique.

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 janvier 1977 :

DES DECRETS

● Relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national du sport et de l'éducation physique :

● Portant publication de la convention sur les substances psychotropes :

● Relatif au règlement des distilleries et arrêté du 31 décembre fixant les modalités techniques de mise en œuvre de ce décret.

Concours

● *Pour un poste d'infirmière puéricultrice*, un concours sur titres aura lieu à la préfecture de l'Aude. Les candidatures sont à adresser à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale à la préfecture de l'Aude, 52, rue Jean-Bringer, 11012 Carcassonne.

RELIGION

LES PROGRÈS DE L'ŒCUMÉNISME

Trois initiatives sans précédent marquent la semaine de l'unité

L'œcuménisme semble marquer le pas, c'est un truisme de le remarquer. Pourtant, de concile en synode, de commission mixte en accord doctrinal, d'« hospitalité eucharistique » en collaboration pastorale, les chrétiens des principales confessions — catholiques, protestants, anglicans, orthodoxes — se rapprochent imperceptiblement.

« Break down the walls » — « Brisez les barrières qui nous divisent », tel est le titre d'un disque que vient de réaliser le Conseil œcuménique des Eglises (1) — pour accélérer le mouvement vers l'unité. Objectif qui ne sera pas atteint d'abord à coups de décrets ou d'accords doctrinaux, mais qui découlera tout naturellement du nouveau climat de tolérance et d'amitié qui s'instaure chez des chrétiens, surtout à la base et chez les jeunes. Mais aussi, et c'est peut-être ce qu'il y a de plus nouveau dans ce domaine, grâce aux rapports institutionnels d'Eglise à Eglise. Dans cette optique, trois initiatives sont à signaler. Elles coïncident avec la Semaine de l'unité chrétienne

La commission internationale anglicane-catholique romaine a rendu publique, à Londres le 19 janvier, une déclaration importante sur « l'autorité de l'Eglise », qui illustre ce nouveau climat de détente à tel point que le quotidien britannique *The Times*, qui publie le document intégralement, suggère que l'expression *odium theologicum*, utilisée traditionnellement pour évoquer la hargne qui caratérise les débats théologiques, soit remplacée dorénavant, par l'expression *mansuetud theologica*.

Sans minimiser les obstacles qui demeurent, les auteurs du document estiment, en effet, que les doctrines de l'infaillibilité et de la primauté pontificales ne doivent plus empêcher un rapprochement entre catholiques et anglicans. Après avoir rappelé longuement les développements historiques qui ont abouti à la prééminence accordée au siège de Rome dans l'Eglise universelle, et souligné le rôle des évêques, chefs des Eglises locales, au service de la *koinonia* (communion, communauté), les théologiens déclarent : *« Il paraît séant que dans une éventuelle union des deux Eglises, une primauté universelle doive être accordée au siège de Rome. »*

La reconnaissance du primat de Rome par l'Eglise anglicane aurait des incidences dans les deux Eglises. *« Pour les anglicans*, lit-on dans le document, *la communion avec le siège de Rome conduirait non seulement à une plus grande unité, mais aussi à un renforcement de la capacité de réaliser leurs idéaux de diversité dans l'unité. »* Pour sa part, l'Eglise catholique *« aurait beaucoup à apprendre des traditions du synode anglican »*, surtout pour ce qui concerne l'engagement des laïcs dans la vie de l'Eglise.

L'optimisme des auteurs de ce document, qui n'engagent qu'eux-mêmes, n'est pas toutefois partagé par tout le monde. Les autres Eglises protestantes en Angleterre se sont montrées méfiantes devant ce rapprochement catholique-anglican, et si Paul VI s'est félicité, lors de l'audience hebdomadaire du mercredi 19 janvier, de *« l'accord de plus en plus grand sur le plan doctrinal »* qui se réalise entre catholiques et les autres chrétiens, une note officielle rendue publique le même jour par la salle de presse du Vatican rappelle les limites de la déclaration britannique en ces termes : *« Aucune autorité ecclésiastique n'a porté de jugement sur le contenu du document et la commission ne l'a pas demandé pour le moment. A l'autorité ecclésiastique il a été seulement demandé de juger si le travail accompli était suffisamment* sérieux *pour être publié sous la seule responsabilité de théologiens membres de la commission mixte internationale. »*

Selon le journal londonien *The Guardian*, les propositions contenues dans le document impliqueraient — bien que celui-ci n'y fasse pas allusion explicitement — que la reine d'Angleterre renonce à son titre de « chef de l'Eglise anglicane ».

La deuxième initiative est la décision, prise pour la première fois cette année, d'unir sur un même thème et dans une recherche commune catholiques et protestants, à l'occasion des prédications de Carême retransmises à la radio. France-Culture diffusera chaque samedi à 18 h. 30 (du 26 février au 9 avril) les entretiens de carême organisés par l'Eglise réformée de l'Annonciation et animés par le pasteur Atger. Le lendemain, dimanche, à 16 h. 45, cette même chaine diffusera, depuis la cathédrale Notre-Dame, les sermons du Père Bro, dominicain. La nouveauté consiste en ceci : le thème de ces prédications, choisi en commun sera unique : *« Jésus-Christ ou rien »*, et à fait l'objet d'une préparation concertée. En outre, six foyers catholiques-protestants participeront aux entretiens radiophoniques, dont un se déroulera en la présence du Père Bro et de la Sœur Evangéline, de la Communauté des diaconesses protestantes de Versailles. C'est ainsi que, profitant de la complémantarité des styles — prédication à Notre-Dame et « entretien » sur un ton plus familier et collectif — les animateurs de ce Carême déclarent vouloir *« témoigner ensemble d'une unité en Christ, qui s'exprime toujours, quand elle est vivante, d'une manière plurielle et symphonique »*.

Troisième initiative insolite, enfin : la publication d'une traduction française du *Nouveau Livre de la foi* (2), paru en Allemagne fédérale en 1973 et déjà à sa treizième édition (75 000 exemplaires vendus). Qualifié par l'éditeur français de *« premier catéchisme œcuménique »*, ce livre est un événement, dans la mesure où c'est la première fois, depuis la Réforme et la séparation des Eglises d'Occident, que des théologiens catholiques et protestants faisant autorité écrivent ensemble un ouvrage théologique pour exprimer la foi commune des chrétiens, sans cacher les divergences qui subsistent entre les confessions.

Publié sous la direction conjointe de Johannes Feiner catholique consulteur auprès du secrétariat romain pour l'unité des chrétiens, et Lukas Vischer, protestant, secrétaire du département Foi et Constitution au Conseil œcuménique des Eglises, le livre est composé de chapitres écrits par un théologien catholique ou protestant, puis retravaillé — procédé sans précédent — par un théologien de l'autre confession.

Les quatre premières parties — La question de Dieu, Dieu en Jésus-Christ, L'homme nouveau, Foi et monde — présentent une synthèse impressionnante de la foi commune des chrétiens. La cinquième partie — Questions ouvertes entre les Eglises — signale les points de divergence qui substient (Ecriture et tradition, La grâce et les œuvres, Les sacrements, Le mariage, Marie, L'Eglise, La signification des confessions aujourd'hui).

Le pasteur André Dumas, un des deux coauteurs français, avec l'abbé René Laurentin, définit ainsi le but de cette tentative : *« Nous avons voulu voir s'il était possible de faire ensemble un livre qui rendrait compte de notre foi commune aujourd'hui et qui dirait, quand cette foi n'est pas commune, comment ceci est arrivé, pourquoi cela demeure et si l'on voit pour l'avenir, persistance des désaccords ou signes de compréhension qui se rapprochent. »*

ALAIN WOODROW.

(1) *Break down the walls*, disque 30 cm : stéréo, 39 F ; en vente à la Librairie protestante, 140, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

(2) *Nouveau Livre de la foi des chrétiens*, Ed. Le Centurion, Paris ; Labor et Fides, Genève, 670 pages, 69 F.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER (F)
1	01	tous signes	150
	7 751	poissons	7 000
		autres signes	700
	12 121	cancer	20 000
		autres signes	1 000
	14 061	capricorne	150 000
		autres signes	10 000
	17 571	vierge	150 000
		autres signes	10 000
2	2	tous signes	70
	9 272	lion	7 070
		autres signes	770
	2 682	cancer	15 070
		autres signes	1 270
	12 122	cancer	20 070
		autres signes	1 070
3	23	tous signes	150
	3 703	bélier	15 000
		autres signes	1 200
	7 273	capricorne	15 000
		autres signes	1 200
	12 123	cancer	20 150
		autres signes	1 150
	24 763	poissons	150 000
		autres signes	10 000
4	784	tous signes	300
	6 694	verseau	7 000
		autres signes	700
	7 424	balance	7 000
		autres signes	700
	12 124	cancer	20 000
		autres signes	1 000
5	515	tous signes	300
	9 955	taureau	7 000
		autres signes	700
	1 335	taureau	15 000
		autres signes	1 200
	7 345	vierge	15 000
		autres signes	1 200
	12 125	cancer	20 000
		autres signes	1 000
	00 945	balance	150 000
		autres signes	10 000
	25 805	cancer	150 000
		autres signes	10 000
	32 715	bélier	150 000
		autres signes	10 000
6	756	tous signes	300
	0 516	bélier	7 000
		autres signes	700
	2 256	gémeaux	15 000
		autres signes	1 200
	12 126	cancer	2 000 000
		autres signes	50 000
7	377	tous signes	300
	457	tous signes	300
	577	tous signes	300
	637	tous signes	300
	4 597	scorpion	7 000
		autres signes	700
	6 857	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	9 687	capricorne	7 000
		autres signes	700
	0 637	balance	15 300
		autres signes	1 500
	2 247	verseau	15 000
		autres signes	1 200
	6 847	sagittaire	15 000
		autres signes	1 200
	12 127	cancer	20 000
		autres signes	1 000
8	18	tous signes	150
	2 248	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	5 908	poissons	15 000
		autres signes	1 200
	8 508	scorpion	15 000
		autres signes	1 200
	12 128	cancer	20 000
		autres signes	1 000
	34 918	taureau	150 150
		autres signes	10 150
	35 248	sagittaire	150 000
		autres signes	10 000
9	729	tous signes	300
	7 849	cancer	7 000
		autres signes	700
	12 129	cancer	20 000
		autres signes	1 000
	06 209	verseau	150 000
		autres signes	10 000
	08 669	scorpion	150 000
		autres signes	10 000
	12 739	lion	150 000
		autres signes	10 000
0	0	tous signes	70
	90	tous signes	220
	4 240	vierge	7 070
		autres signes	770
	0 700	lion	15 070
		autres signes	1 270
	12 120	cancer	20 070
		autres signes	1 070
	11 780	gémeaux	150 070
		autres signes	10 070

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 19 JANVIER 1977
PROCHAIN TIRAGE LE 26 JANVIER 1977 A HYERES (Var)
77 — 3è

LOTO — TIRAGE No 3

2 14 33 39 41 45 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 44

PROCHAIN TIRAGE LE 26 JANVIER 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 25 JANVIER 1977 APRES-MIDI

SPORTS

Football

LES TRENTE-DEUXIÈMES DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

Le tirage au sort des trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France a été effectué le 18 janvier. Par souci de donner aux clubs de première division le maximum de chances de continuer leur carrière, la Fédération française de football a décidé qu'il n'y aurait pas d'affrontements entre eux à ce niveau de l'épreuve. Tous les matches seront disputés le samedi 12 ou le dimanche 13 février, sur terrain neutre.

A Lens (samedi) : Lille-Dunkerque.
A Mulhouse (samedi) : Nancy-Strasbourg.
A Chalon-sur-Saône ou Saint-Dié : Lyon-Gueugnon ou Masevaux.
A Dijon : Troyes-Besançon.
A Nancy : Metz-Chaumont.
Au Parc des princes : Paris-Saint-Germain-Fontainebleau.
A Blois : Reims-Bourges.
A Saint-Brieuc : Laval-Lorient.
A Poitiers : Angers-Angoulême.
A Bordeaux : Nantes-Toulouse.
A Marseille : Bastia-Avignon.
A Saint-Ouen (samedi) : Valenciennes-Malakoff.
A Niort : Rennes-Limoges.
A Rennes : Bordeaux-Quingamp.
A Toulouse : Saint-Etienne-Alès.
A Alès : Marseille-La Pailllade.
A Vichy ou à Roanne : Nice-Montluçon ou Annecy
A Melun : Sochaux-Meaux.
A Amiens : Lens-Morangis-Chilly.
A Valence : Nîmes-Lyon-Decines.
A Aix (samedi) : Cannes-Arles.
Au Havre : Boulogne-Châteauroux.
A Lorient : Brest-Quimper.
A Bandol : Monaco-Martigues.
A Versailles (samedi) : Auxerre-Poissy.
A Strasbourg : Epinal-Haguenau.
A Lille : Rouen-Saint-Omer.
A Mont-de-Marsan : Caen-Orthez.
A Grenoble : Ajaccio-Montélimar.
A Colmar : Viry-Châtillon-Vauban
A Saint-Denis : Creil-Villemomble.
A Chartres : La Rochelle-A.S. Mantes.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

Le groupe Printemps-Prisunic annonce huit à neuf cents suppressions d'emplois

Le groupe Printemps-Prisunic (un des premiers ensembles français de grands magasins et de magasins populaires, avec un chiffre d'affaires consolidé de 5,5 milliards de francs en 1975) vient d'annoncer sa décision de réduire ses effectifs de 800 à 900 personnes. Le groupe emploie 22 000 personnes, dont 4 000 à temps partiel. Selon la direction, les licenciements « pourraient ne concerner que des catégories de personnel proches de la retraite » *et les réductions d'emplois n'affecteraient pas le personnel au contact avec la clientèle, sauf exception. Au magasin de Créteil, la réduction de la surface par fermeture du troisième niveau conduira à 120 suppressions d'emplois (sur 400), tandis que le supermarché Escale, de Colombes, serait fermé et le Prisunic de Rosny 2 revendu. Le syndicat C.F.D.T., de son côté, fait état, outre 900 licenciements, du départ d'un millier de personnes proches de la retraite et de* « 300 départs volontaires qui seront, en fait, des démissions forcées ». *Cette décision intervient après plusieurs départs de responsables de la direction générale. Après M. Georges Saccoman, qui dirigeait la branche grands magasins, après M. Jacques Petit, responsable des magasins populaires, c'est M. André Lantier, directeur général adjoint du groupe, qui quittera ses fonctions le 30 avril prochain. Pour venir renforcer l'équipe dirigeante, M. Bertrand Maus cherche un homme : après le refus de M. Jacques Mayoux, ancien directeur général du Crédit agricole, chargé par le gouvernement d'une mission d'examen du système des montants compensatoires agricoles de la C.E.E., il a sollicité le concours de M. Jean-Jacques Delort, ancien administrateur général du groupe de presse Prouvost, qui n'a pas encore donné sa réponse.*

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'EXCÉDENT DES ÉCHANGES AGRO-ALIMENTAIRES FRANÇAIS DEVRAIT ÊTRE DE 3,5 MILLIARDS DE FRANCS

La France, second exportateur mondial de produits agro-alimentaires, doit encore accroître ses ventes à l'étranger, a indiqué, jeudi 13 janvier, M. André Rossi, ministre du commerce extérieur.

Le solde net des exportations agro-alimentaires devrait atteindre 3,5 milliards de francs en 1976 (contre 4,3 milliards en 1975 et *10 milliards en 1974). L'objectif du* VIIᵉ Plan étant un excédent net de l'ordre de 20 milliards de francs. Une marge de progression est possible, malgré les résultats déjà enregistrés, en raison notamment d'une élévation générale du niveau de vie, en particulier dans les pays de l'Est.

D'après M. Rossi, la définition d'une véritable politique d'exportation doit passer par la coordination entre les différents exportateurs afin d' « *éviter les doubles emplois et les rivalités préjudiciables à chacun* ». Le gouvernement « *apportera un appui sans équivoque* » à l'industrie agro-alimentaire a enfin assuré M. Rossi.

La société Voyer est remise à flot

La société Voyer, spécialisée dans les charpentes métalliques, qui avait connu de sérieuses difficultés en juillet 1975, est remise à flot. Après plusieurs tentatives infructueuses, et au terme de négociations « *extrêmement difficiles* », un plan de redressement approuvé par les pouvoirs publics a été homologué le 10 janvier par un jugement du tribunal de commerce de Paris. Aux termes de ce plan, l'actionnaire principale *(50 %)*, la société britannique Norcros, et le groupe Senelle, à Maubeuge, prêtent 10 millions de francs à long terme sans intérêt jusqu'au début de *1979, rénumérés à 6 % au-delà et* éventuellement incorporés au capital. Ce même capital est porté de 15,5 millions de francs à 23 millions de francs par un apport en espèces de Norcros, puis réduit de 90 % afin d'absorber une partie des dettes, la participation de Norcros étant alors cédée pour 1 franc à un séquestre. Les banques abandonnent 50 % de leurs créances à court terme, soit 13,6 millions de francs, et les fournisseurs 40 %, soit 10,4 millions de francs, le solde étant remboursé respectivement sur huit ans à partir de 1979 et en deux échéances d'ici à 1979.

Les échéances des prêts à moyen et à long terme sont reportées au-delà de 1979, au niveau de 18,2 millions de francs, de même que celles des dettes à caractère fiscal et parafiscal, pour un montant de 15,5 millions. Les pouvoirs publics ont donné leur accord quant à la garantie par la COFACE de 44,2 millions de traites acceptées par la filiale africaine Ibetex, qui pourrait ainsi être réescomptées et alimenter la trésorerie de l'entreprise. Enfin, le bilan a été réévalué à hauteur de 23 millions.

M. Hornus, le nouveau président, se montre optimiste sur l'avenir de Voyer, et se fixe pour objectif de retrouver en 1977 le chiffre d'affaires de 1975 (environ 300 millions de francs), tout en rétablissant l'équilibre du compte d'exploitation à la fin de cette année et celui du bilan fin 1978. Le plan adopté le 10 janvier prévoit le plein emploi du personnel actuel (1 200 personnes, dont 700 à Tours, contre 1 600 il y a deux ans), et la réduction de 50 % à 30 % de la part de la charpente métallique dans le chiffre d'affaires, au profit des engins de manutention (ponts roulants, etc.) et des activités d'entreprise. La marche de l'entreprise a pu être maintenue et le carnet de commandes renouvelé malgré dix-huit mois de crise marqués par la nomination d'un administrateur « ad hoc », Mᵉ Chassagnon, en juillet 1975, la suspension provisiore des poursuites en octobre 1975, le dépôt d'un premier plan de redressement en janvier 1976 et la nomination de trois présidents successifs. L'un d'entre eux, M. Revel, avait été écroué en mai 1976 pour abus de biens sociaux et graves irrégularités dans la gestion de filiales africaines.

EMPLOI

LA GRÈVE DES ÉLECTRICIENS C.G.T., C.F.D.T. ET F.O. ENTRAINERA DES COUPURES LE 1ᵉʳ FÉVRIER

Les fédérations des électriciens et gaziers C.G.T., C.F.D.T. et F.O. réunies le 19 janvier ont décidé d'appeler à une grève de vingt-*quatre heures pour le mardi* 1ᵉʳ février. Des coupures de courant sont à prévoir entre 9 h. 30 et 11 h. 30 et entre 14 h. 30 et 16 h. 30.

La C.F.D.T. et la C.G.T. avaient d'abord envisagé la date du 25 janvier pour cette grève qui aurait ainsi ouvert la semaine d'action des deux confédérations (le 26 à la S.N.C.F., le 27 dans la fonction publique avec toutes les autres organisations dans ce secteur et le 31 dans les charbonnages). Elles ont repoussé la date d'une semaine à la demande de Force ouvrière. La C.F.T.C. et les cadres U.N.C.M.-U.C.T. ne participeront pas à la grève, car elles estiment que les dernières propositions de la direction de l'E.G.F. peuvent constituer une base de discussion. C'est parce qu'elles jugent le projet notoirement insuffisant (il pourrait comporter une augmentation du pouvoir d'achat de 1 % maximum pour *1977*, au lieu de 2 % en *1976*) que les trois autres fédérations font grève.

A la R.A.T.P. le principe d'un arrêt de travail a été décidé par la C.G.T., F.O. et la C.F.D.T.

● *Une campagne d'action contre le chômage* sera lancée, le 15 février, par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN. Elle comportera des initiatives diversifiées dans tout le pays qui seront arrêtées localement.

● MISE AU POINT. — Dans l'article consacré, dans *le Monde* du 13 janvier, aux difficultés de l'emploi à Decazeville et dans l'Aveyron, notre correspondant régional faisait allusion aux inquiétudes que suscitaient dans la région les rumeurs de rachat par Renault-Machines-outils de l'usine Forest, de Capdenac (groupe Ratier-Forest). La direction de l'entreprise dément formellement cette éventualité et nous précise que « *l'usine de Capdenac dispose d'un carnet de commandes qui couvre son activité pour les deux années à venir* » et que « *le personnel de l'usine se trouve assuré d'un plein emploi pour la période considérée* ».

SOCIAL

P.T.T.

Des syndicalistes critiquent la façon dont a été gagnée la bataille des chèques postaux

Il y avait eu en janvier 1976 aux chèques postaux deux millions d'opérations en retard à cause des fêtes de Noël et du Jour de l'an. La situation est parfaitement *normale cette année* : « *Grâce à l'automatisation* », déclare la direction des services financiers des P.T.T. « *Malgré l'automatisation* », rétorquent les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., qui viennent, au cours d'une conférence de presse, de dénoncer les conditions de travail et la course à la productivité qui sévîraient, selon eux, dans les centres parisiens de chèques postaux.

Pour les syndicalistes, le bilan d'un an d'automatisation dans les centres de chèques est négatif. Certes, la durée hebdomadaire du travail a été abaissée de trente-six à trente-cinq heures, mais les effectifs parisiens sont tombés en quelques années de douze mille à six mille et la direction souhaite encore les réduire.

L'administration répartit la charge de travail « *en fonction de l'ordinateur* » et les employées sont déplacées d'un service à l'autre. « *Nous dénonçons cette polyvalence, fruit de la course à la productivité*, déclarent la C.G.T. et la C.F.D.T. *Nous dénonçons aussi les cadences et le contrôle de notre rendement. La discipline tatillonne de l'encadrement et le « mouchardage » permanent des calculateurs nous réduisent au rôle de manœuvres de l'ordinateur.* »

Les syndicats affirment avoir contraint la direction à renoncer à poursuivre une « *politique de polyvalence* ». Ils annoncent des arrêts de travail destinés à rappeler leurs revendications : la retraite à cinquante-cinq ans, une cinquième semaine de congés payés et la fermeture des centres de C.C.P. le samedi.

Ordinateur et personnel

Pour M. Charles Bizet, directeur des services financiers, les avantages de l'ordinateur ont été équitablement répartis entre le personnel et des économies de personnel : « *Si nous avions continué à traiter les chèques de façon manuelle, nous devrions aujourd'hui avoir, au niveau national, 34 000 employés*, dit-il. *Si nous avions appliqué l'automatisation à plein, nous pourrions nous contenter de 17 000 agents. Nous avons coupé la poire en deux : nous comptons 25 000 employés. Par ailleurs, nous avons réduit le temps de travail à trente-cinq heures, et les agents disposent de deux samedis sur trois.* »

Le directeur des services financiers reconnaît que l'ordinateur a rendu certaines tâches monotones : « *Nous étudions la possibilité d'associer le personnel à un certain enrichissement des tâches*, déclare-t-il. *Je consulterai les organisations syndicales, lorsque je serai en mesure de faire des propositions précises.* »

M. Bizet estime que l'automatisation a contribué à améliorer le service rendu à l'usager, puisque les reclamations pour fausses imputations ont diminué, dans toute la France, de 37 % en 1976. D'autre part, soixante et un mille comptes supplémentaires ont été ouverts l'an dernier (+ 0,8 %).

CONJONCTURE

EN DÉPIT D'UNE AUGMENTATION DES FAILLITES

Les chefs d'entreprise retrouvent un certain optimisme

Le mauvais vent qui soufflait depuis quelques mois sur l'économie française est-il en train de tourner ? Divers signes incitent à un certain optimisme ; à un moindre pessimisme, devrait-on plutôt dire dans la mesure où certains points noirs (chômage, faillites d'entreprises, *déficit du commerce extérieur) ne semblent* pas près de disparaître.

Au chapitre des éléments encourageants, la dernière enquête de conjoncture que la Banque de France a mené début janvier. Elle montre que « *la tendance à l'amélioration du climat des affaires s'est confirmée. Les chefs d'entreprise envisagent l'avenir avec davantage de confiance.* » La Banque de France ajoute que les résultats financiers des firmes seront moins mauvais *qu'on ne le craignait il y a quelque* temps. Du coup, les entreprises comptent accélérer les mesures de réduction de leurs coûts et d'amélioration de leur rentabilité qu'elles ne prévoyaient que pour plus tard. Un autre sondage, réalisé lui aussi début janvier par la SEPPRAC pour notre confrère *Uusine nouvelle*, met notamment en lumière une légère reprise des investissements.

Pourtant, les experts continuent de penser que la production industrielle ne progressera que lentement au premier semestre, à un rythme sensiblement inférieur à 5 % l'an. Ce rythme ne permettra pas de respecter l'objectif officiel de croissance du produit national fixé à 4,8 % pour 1977. Mais il exclut aussi une nouvelle rechute de l'activité économique. Cela d'autant plus que le *gouvernement pourrait « donner un coup de pouce »*, début mars, au bâtiment et aux travaux publics. Un emprunt de plusieurs milliards de francs n'est pas du tout exclu, à moins que les fonds publics bloqués au FAC (Fonds d'action conjoncturelle du budget 1977) ne soient utilisés.

Les prix semblent se ralentir

Qui plus est, la consolidation de la reprise aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure en Allemagne et au Japon, va stimuler les exportations de la France et compenser un possible ralentissement de la consommation des ménages.

Autre élément positif : les prix *semblent se ralentir*. L'indice du coût de la vie en décembre, qui sera connu dans une semaine, sera sûrement bon, peut-être même très bon (les premiers calculs donnent une fourchette de 0,3 à 0,5 %). Du coup, la hausse des prix pour 1976 restera inférieure à 10 %, ce qui, sur le plan psychologique, n'est pas sans importance. Janvier, grâce à la baisse de la T.V.A., qui, aux vues des premiers sondages effectués dans le commerce, semble très bien appliquée, devrait connaître une *hausse d'environ 0,5 %. Ainsi*, l'augmentation du coût de la vie sera-t-elle en deux mois inférieure à ce qu'elle était, il y a quelque temps, en un seul mois.

En ce qui concerne les coûts salariaux, il faudra attendre le printemps pour sa voir si les industriels respectent les consignes de M. Barre qui a *demandé les augmentations* de salaires ne dépassent pas 6,5 % en 1977. Mais dès maintenant, le premier ministre réagit vivement aux « débordements » qui lui sont signalés. Ainsi Matignon a fait savoir de façon officieuse que quatre entreprises, qui avaient « très largement » dépassé la norme des 6,5 %, seraient *non pas sanctionnées comme il a* été dit à tort — le gouvernement n'en a ni le droit ni les moyens, — mais « *tenu à l'œil* ».

Cela se traduira, selon nos informations, par des refus de crédits publics (prêts du Trésor), de marchés publics et par des négociations plus dures en matière d'autorisation de hausse de prix. Cela dit, le problème est toujours posé : comment les pouvoirs publics pourront sanctionner les dépassements s'ils se produisent ?

L'éclaircie est pourtant loin d'être générale. L'INSEE vient de publier les statistiques concernant les faillistes d'entreprises qui ont recommencé à augmenter fortement à la fin de l'année dernière. De même, le taux de croissance de notre économie sera-t-il très insuffisant pour empêcher le chômage d'augmenter. Il y a là un problème grave, qui pourrait remettre en cause le plan Barre, au printemps, sous une forme qu'on peut facilement imaginer.

ALAIN VERNHOLES.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	4 1/4	5 1/4	4	5	0	1	9 3/4	10 1/4
1 mois	4 3/4	5 1/4	4 1/4	4 3/4	3/4	1 1/4	10 1/4	10 5/8
3 mois	5	5 1/2	4 3/8	4 7/8	1	1 1/2	12	12 3/8
6 mois	5 1/2	6	4 5/8	4 7/8	1 1/2	2	12 1/2	12 3/4
1 an							12 1/2	12 3/4

Santé

● PHARMACIES MUTUALISTES. — La Fédération nationale de la mutualité française a protesté une nouvelle fois contre le refus du ministre de la santé d'ouvrir des pharmacies mutualistes alors que les tribunaux ont, à plusieurs reprises, donné tort au ministère : trois arrêts en Conseil d'Etat, en 1976, ont annulé la décision ministérielle et quatre autres jugements de tribunaux administratifs ont été prononcés dans le même sens.

FAITS ET CHIFFRES

Syndicats

● M. ANDRE BERGERON s'est prononcé « *sur la nécessité d'inventer un nouveau système de financement de la Sécurité sociale ne reposant pas seulement sur les salaires mais tenant compte du volume de production et du chiffre d'affaires* », lors d'une conférence devant les journalistes du Club de la Presse à Rennes, mercredi 19 janvier.

Après avoir souligné la dégradation de la situation de l'emploi qui contredit les propos optimistes de M. Giscard d'Estaing, le secrétaire général de F.O. a rappelé qu'il ne souhaitait pas l'échec du plan Barre. « *La marge du gouvernement est étroite*, a-t-il déclaré, *et M. Barre commettrait une erreur en provoquant le blocage général de la vie sociale, que ce soient les contrats de la fonction publique ou les conventions collectives du secteur privé* ».

● *LA C.G.T. ne* participera pas au Colloque national sur l'emploi des jeunes que le C.N.P.F. doit tenir au printemps. « *Avec le C.N.P.F., la C.G.T. n'a pas à colloquer, mais à négocier* », a déclaré M. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., le 19 janvier.

Il a rappelé l'accord tacite *qui lie le patronat au gouver*nement pour une poursuite de l'austérité, une aggravation du chômage et le recul de la protection sociale.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Le débat sur les nationalisations

III. — Le choix à faire

Sujet mythique, les nationalisations révulsent la droite et mobilisent, presque aussi mécaniquement, la gauche en France. Jean-Denis Bredin, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a cherché précédemment (« le Monde » des 18 et 19 janvier) à sortir des réactions-réflexes pour énumérer les questions qui demandent réponse à ce sujet et pour dresser la liste des avantages et des risques de la formule, préférant la méthode du « coup par coup » à celle des vastes listes de nationalisations. Il situe aujourd'hui ce choix de la gauche parmi les outils d'orientation économique dont dispose — et pourrait user — dès à présent le pouvoir.

par JEAN-DENIS BREDIN

Pour décider des nationalisations nécessaires, la gauche doit connaître — pour les maîtriser — les autres moyens dont dispose déjà la collectivité afin de contrôler la politique des grandes organisations capitalistes et la soumettre, si nécessaire, à l'intérêt public. Ces moyens existent. S'ils sont ignorés ou inemployés, c'est qu'il manque au gouvernement la volonté politique de s'en servir. On en citera quelques-uns :

● La loi du 2 décembre 1945 sur l'organisation du crédit a conféré aux commissaires du gouvernement près des banques d'affaires des pouvoirs considérables. Ils assistent à toutes les séances du conseil d'administration, disposent d'un droit général d'investigation, peuvent proposer toute mesure conforme à l'intérêt général. Surtout ils peuvent opposer leur veto à toute décision qui serait contraire à l'intérêt national, et ils disposent légalement de tous les pouvoirs en blanc : c'est-à-dire qu'ils sont, théoriquement, les maîtres de l'assemblée générale et qu'aucune décision importante n'est possible sans leur agrément.

Sans doute cette réglementation ne s'impose-t-elle actuellement qu'aux banques d'affaires, mais la distinction légale des banques d'affaires, des banques de dépôt, des banques de crédit à long et à moyen terme a perdu toute actualité.

La réglementation des banques d'affaires pourrait sans peine être étendue à toutes les banques. Or elle donne à l'Etat tous les moyens du contrôle sinon ceux de l'action. De ces moyens, il n'a jusqu'à ce jour, usé que très exceptionnellement. Les commissaires du gouvernement ne sont en fait que de simples observateurs recevant, pour instruction verbale, de ne pas se faire remarquer. Titulaires des pouvoirs en blanc, ils ont comme consigne de voter selon les choix du président de conseil d'administration. Ils sont priés d'être discrets, respectueux du pouvoir en place et de se faire oublier : ainsi vérifie-t-on l'inefficacité des réformes qui ne sont pas soutenues par une volonté politique.

Mais que l'on étende et complète cette réglementation, que l'on donne aux commissaires du gouvernement les moyens matériels et intellectuels, d'un rôle efficace, que l'Etat consente à user de ses prérogatives, et il découvrira, faisant vivre l'institution des commissaires du gouvernement, et aussi restituant au Conseil national du crédit ses prérogatives, de quel arsenal il dispose, avant nationalisation, et sans faire courir aucun risque à l'organisation de l'économie française.

● Chacun sait l'importance des participations de l'Etat à travers les entreprises nationales, essentiellement la Caisse des dépôts, les banques nationalisées, les compagnies d'assurances nationalisées, dans les groupes menacés de nationalisation. La collectivité détient, par ces intermédiaires, environ 10 % de la Financière de Paris, 11 % de la Financière de Suez, 7 % de la B.C.I., 10 % de la C.G.E., 15 % de Thomson, 9,4 % de PUK, 7,2 % de Rhône-Poulenc, 7,4 % de Saint-Gobain. Ces chiffres sont en progression constante. Ils assurent d'ores et déjà à l'Etat, à raison de l'éparpillement du capital, le contrôle effectif de la plupart des sociétés promises à nationalisation ; et ces chiffres sont, en fait, peu significatifs, car les grands établissements de crédit nationalisés détiennent, pour compte d'une masse d'épargnants tiers, un volume de pouvoirs en blanc qui renforce considérablement le contrôle exercé.

Ainsi, l'Etat a-t-il d'ores et déjà le moyen de maîtriser la quasi-totalité des entreprises dont le programme commun prévoit la nationalisation. Il ne le fait pas parce qu'il ne le veut pas ; pas plus que l'Etat ne donne de directives particulières aux banques nationales, il n'use de ses participations, ou il n'en use très généralement que pour conforter le pouvoir en place, de manière à n'exercer sur l'entreprise capitaliste aucune influence perturbatrice. Faut-il penser que la nationalisation soit nécessaire pour bousculer les mauvaises habitudes, pour que l'Etat se serve enfin du capital qu'il détient directement ou indirectement ? On se demandera si la nationalisation est indispensable pour que vienne à l'Etat la bonne volonté qui lui manque, et s'il ne suffirait pas, dans plusieurs cas, que l'Etat prenne ses risques, impose ses administrateurs, secoue les hommes et use de sa participation avce la rigueur d'un groupe capitaliste : mais pour le service de l'intérêt général

● Si l'Etat mobilisait et gérait ses participations, il rendrait la plupart des nationalisations moins urgentes. S'il cessait de gaspiller les deniers publics à fonds perdus ou presque, mais exigeait, contre son aide financière, des participations, il accroîtrait son champ d'action. Aurait-il ainsi agi dans le passé, et le problème de la nationalisation de Citroën ou de la sidérurgie ne se serait pas posé. Mais l'Etat s'est installé dans deux rôles absurbes : *sleeping partner* dans les sociétés prospères, sauveteur bénévole des entreprises en difficulté. Prodigue dans les tempêtes, assoupi en eaux calmes, dans tous les cas impuissant à user des pouvoirs immenses dont il dispose, et qui semblent l'encombrer

Un statut des entreprises d'intérêt public

● La gauche doit enfin ne pas s'enfermer dans une réflexion qui lie irréductiblement le pouvoir au capital, et ne connaît d'autre moyen de maîtriser le pouvoir que de transférer le capital. Déjà a été lancée par Jean Boissonnat l'idée d'un statut particulier des entreprises privées qui, par leur position dominante, ou parce qu'elles travaillent dans un secteur vital de l'économie, sont d'intérêt public. Il n'est alors pas supportable que les structures juridiques classiques permettent des gestions contraires aux intérêts généraux, ou simplement inefficaces. Un statut nouveau pourrait être organisé, qui soumettrait ces entreprises, dans leurs choix essentiels, à la volonté de l'Etat.

L'Etat pourrait recevoir droit d'agrément et de révocation des principaux dirigeants, et disposer d'administrateurs. Il pourrait disposer d'un droit de veto. Ces entreprises devraient conclure des contrats de programme, évidemment sanctionnés. Les principaux investissements seraient soumis soit à autorisation, soit à contrôle. Par des modalités diverses on pourrait, sans étouffer l'esprit d'entreprise, obtenir ce résultat essentiel : que les programmes, les investissements, la politique générale, se conforment au Plan et à l'intérêt collectif. Et comme il n'y a pas de meilleur moteur, dans l'entreprise capitaliste, à l'action des hommes que le souci de leur carrière, la fermeté de l'Etat devrait s'exercer autant sur la carrière des hommes que sur leur politique.

Objecterait-on que l'Etat n'aura pas la volonté nécessaire, et qu'un tel statut rejoindra l'institution des commissaires du gouvernement dans le panier des réformes inappliquées ? Mais l'argument est le même qui s'oppose au succès des nationalisations. Si l'Etat ne veut pas contrôler l'économie, il pourra procéder à d'énormes nationalisations, et il ne le fera pas mieux. Sans volonté politique, toute réforme, fût-ce par nationalisation, sera stérile. Et la gauche ne peut à ce point se méfier d'elle-même qu'elle doive imposer à notre économie d'immenses secousses dans le seul dessein de se donner du cœur à l'ouvrage.

Eviter le gigantisme

On ajoutera quelques remarques, sans lien apparent, et qui fournissent un épilogue.

● La gauche aurait grand intérêt à marquer clairement les limites de son projet de nationalisation. On citera un garde-fou essentiel : aucune nationalisation utile ne saurait porter sur un secteur tout entier de l'économie. Le programme commun prévoit la nationalisation « *dans leur ensemble* » de nombreux secteurs (non seulement le secteur bancaire et financier, mais aussi les secteurs du sous-sol, de l'armement, des industries spatiales et aéronautiques, des industries nucléaires et pharmaceutiques). Beaucoup plus sagement, le parti socialiste ne parle que de la nationalisation du « *crédit* » et des neuf groupes industriels nommément désignés au programme commun. Mieux vaut ainsi n'envisager les nationalisations que par entreprises : car s'additionnant en nombre et en importance, les nationalisations de secteurs entiers pourraient justifier l'accusation de « *collectivisme* » : en tout cas transformeraient l'économie française en une économie mixte, à mi-chemin de l'économie capitaliste et communiste ; en outre, les nationalisations par secteur accumulent les inconvénients : elles obligent au gigantisme ou à des restructurations compliquées ; elles installent l'Etat en position de monopole ; elles portent en elles le cancer de la bureaucratie.

● La gauche devrait d'ores et déjà réfléchir davantage aux problèmes essentiels, ci-dessus esquissés : finalité de l'entreprise nationalisée, modalités de gestion, moyens du contrôle de l'Etat, intervention du personnel dans l'entreprise : car la solution de ces problèmes est non pas postérieure, mais au moins concomitante au choix des entreprises à nationaliser.

Le sort des P.M.E.

● La principale hostilité aux nationalisations vient souvent des petites et moyennes entreprises, qui ne sont pas menacées par les nationalisations mais sont spécialement sensibles aux moindres remous de l'économie et inquiétées par la menace d'un « collectivisme » progressif, dont les nationalisations seraient la première phase. La gauche doit faire, sur ce terrain, un grand effort d'information sérieuse : c'est un fait, notamment, que les nationalisations des grands groupes, surtout bancaires, devront s'accompagner, s'il se peut, d'un véritable « nettoyage » de ceux-ci, qui sont encombrés d'une multitude de filiales et sous-filiales d'importance souvent infime, et qui obligent à un gâchis de moyens et de temps. Ainsi, un grand nombre d'entreprises moyennes pourraient, par l'effet secondaire de la nationalisation, retrouver une réelle autonomie.

De même serait-il souhaitable, par l'éclatement de certains des groupes soumis à nationalisation, de reconstituer, là où il est possible, les conditions d'une saine concurrence. La nationalisation devrait, d'autre part, s'accompagner d'un renforcement de la législation sur les ententes et les positions dominantes. La gauche ne pourra pas gagner la difficile bataille des nationalisations dans l'affolement des petites et moyennes entreprises.

● La gauche doit avoir conscience qu'elle ne pourra, dans les premiers temps de son gouvernement, inventer une nouvelle technostructure ayant expérience, compétence, et par surcroît militante de l'union de la gauche. Hors quelques combattants d'un capitalisme intégriste qui ne pourront être mêlés aux nouvelles expériences, les dirigeants de l'économie française resteront, au moins un temps, ceux qui, aujourd'hui, redoutent, pour la plupart, les nationalisations. Et il ne sera pas bien sûr tolérable qu'ils sabotent la difficile entreprise de l'union de la gauche : le souvenir d'Allende plane sur toute importante expérience de nationalisation en système capitaliste.

Tous les efforts doivent donc être poursuivis pour ouvrir entre la gauche française, les cadres et les dirigeants d'entreprise tous les dialogues possibles. Non pour espérer un ralliement massif au programme commun, mais pour dissiper beaucoup de méfiances superficielles : de nombreux dirigeants et cadres d'entreprise sont convaincus, par incompréhension mutuelle, que la gauche n'est qu'un réservoir de collectivistes féroces ou d'utopistes farfelus, et aussi que la gauche ignore l'entrepreneur, ses risques, ses difficultés, son dévouement, son travail : qu'elle ne voit en lui qu'un prédateur dans la pelisse d'un gros capitaliste.

Informer et prévenir

Avant les récents efforts du parti socialiste, la gauche n'avait pas fait grand chose pour être comprise des cadres, et beaucoup fait pour se les aliéner. La gauche doit tout faire pour informer les cadres, aussi pour être informée par eux de la réalité de l'entreprise française, que le programme commun, comme toutes les œuvres de technocrates, a visiblement ignorée. Elle doit ouvrir dès maintenant le dialogue, réduire les affrontements, et préparer les chances, même difficiles, d'un travail en commun.

● *Mais le dialogue n'incite à aucune faiblesse.* La gauche devrait clairement dire que tous les actes *accomplis depuis les dernières élections cantonales* — par exemple, dans l'intention de soustraire *tout ou partie des actifs* d'une entreprise au projet de nationalisation, pour en limiter les effets, pour organiser l'évasion des capitaux et des actifs — seront tenus par un gouvernement de gauche pour réalisés en « *période suspecte* » dans la crainte de la volonté du corps électoral et pour y faire échec, et qu'en conséquence les lois nouvelles les tiendront pour annulables, si besoin est. Lois scélérates ? Tout au contraire, lois d'élémentaire moralité, et qui ne maintiendraient pas des décisions destinées à faire fraude à l'intérêt général.

C'est le devoir de la gauche d'être à la fois sérieuse et rigoureuse : de ne réaliser que des réformes raisonnables, mais de tout faire aussi pour les mener à bien. La pire politique serait d'être irresponsable dans le programme, et faible dans son application et de croire compenser la brutalité d'un projet excessif de nationalisations par la timidité et la complaisance dans son exécution.

FIN

هكذا من الأصل

LA VIE SOCIALE

Le gouvernement confirme la politique viticole amorcée par M. Chirac

« La politique viticole actuellement poursuivie a pour objectif *de promouvoir la production* des vins de *qualité qui sont les* seuls susceptibles de répondre à la demande des consommateurs et d'assurer l'avenir de la production viticole française, d'assurer l'équilibre du marché *et de soutenir le revenu des producteurs* grâce à une sécurité comparable à celle que les systèmes d'intervention de la politique agricole commune donnent à d'autres productions agricoles. » Telles sont les *orientations* de la politique viticole qui ont été confirmées le 19 janvier par le conseil des ministres (voir page 8), après une communication de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Les viticulteurs de l'Hérault, du Gard et de l'Aude ont manifesté dans le calme au moment où ces décisions étaient prises. En attendant d'en connaître le détail, les principaux responsables professionnels ont remarqué qu'il s'agissait de mesures d'apaisement

Un rapport gommé

Quatre-vingt mille hectares de vignobles seront restructurés et l'encépagement amélioré d'ici à 1985, dont 35 000 hectares pendant le VIIe Plan, grâce à une prime de 8 000 F par hectare ; l'organi*sation des producteurs dans* le cadre de groupements sera poursuivie ; les structures de commercialisation seront renforcées : 10 000 hectares de vigne seront « reconvertis » volontairement à d'autres cultures d'ici à 1980 ; le gouvernement demandera une nouvelle modification de la réglementation européenne ; le rôle de l'Office des vins de table est confirmé, ainsi que les accords interprofessionnels sur les prix minimaux : cette politique viticole, approuvée mercredi 19 janvier par le gouvernement, n'a rien d'original. Elle reprenrd point par point, en *mettant plus l'accent* sur la reconversion, le dispositif du plan Chirac lancé en 1973 à Montpellier. Celui-ci avait d'ailleurs été confirmé lors de l'adoption du VIIe Plan. Le programme d'actions prioritaires (PAP) n° 1, consacré à *« l'adaptation de la production agricole et alimentaire aux nouvelles conditions du marché »*, a prévu expressément *« la rénovation du secteur des vins de table »*.

Bref, rien de bien nouveau dans ces mesures du 19 janvier. Pourquoi, dans ces conditions, M. Christian Bonnet a-t-il ameuté l'opinion *avant Noël* en lançant aux *« producteurs de bibine »* un *« qu'ils crèvent ! »* retentissant, soulevant aussitôt une vague de réprobation dans le Midi ? Cette violence verbale s'est-elle révélée trop dangereuse, appliquée à un milieu socio-politique encore traumatisé par une crise ouverte en 1973 qui a dé*bouché sur la fusillade dramati*que de Montredon en mars 1976 ? A quelques semaines des élections municipales, le gouvernement n'a-t-il pas renoncé à parler aux vignerons le langage de la fermeté ?

Si les mesures prises *s'inspirent* du rapport du commissaire à la rénovation du vignoble, M. Yves Bentegeac, *toutes les propositions* « courageuses » ont été gommées.

Les 6 à 8 millions d'hectolitres de vins invendables en l'état ? Le commissaire à la rénovation ne proposait pas de les transformer en bon vin en une dizaine d'années, mais, plus *radicalement, de* les enlever du marché en reconvertissant une centaine de milliers d'hectares à d'autres cultures *telles que le maïs ou le soja*, dont le VIIe Plan prévoit le développement dans cette région grâce à l'irrigation. On a *substitué* à cela l'arrachage volontaire d'environ 10 000 hectares en cinq ans. *Comme ces mesures s'appliquent* à l'ensemble du vignoble français, il est probable qu'elles seront mises en pratique *prioritairement* par les viticulteurs des Charentes, durement frappés par une crise de surproduction de cognac *(le Monde* daté 9-10 janvier).

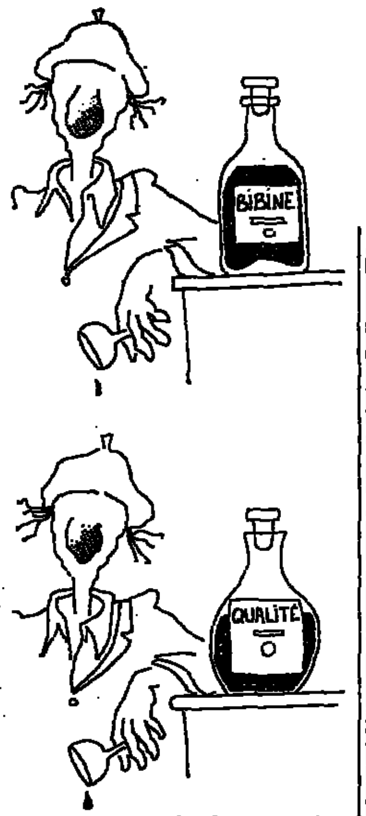
La qualité des vins ? M. Bentegeac avait proposé que les vins produits *hors du* Languedoc-*Roussillon* ne puissent plus être enrichis avec du sucre de betterave ou de canne, mais seulement par concentration ou avec du sucre de raisin. Nul doute que le lobby sucrier a mis le holà à ce *qui aurait été une révision déchirante* pour la quasi-totalité du vignoble français. En outre, le gouvernement n'a-t-il pas cédé à la démagogie lorsqu'il a déclaré vouloir décourager les « vins industriels » de coupage ? En ne prenant pas les moyens d'éliminer les vins de petits degrés et faibles en couleur, les pouvoirs publics laissent sur le marché des vins qui, de toute façon, devront être coupés.

L'organisation de la mise en marché et de la commercialisation ? Le gouvernement s'appuie sur les groupements de producteurs, *comme le conseille* M. Bentegeac. Mais, actuellement, les viticulteurs qui vinifient en cave particulière — minoritaires en nombre, mais majoritaires par le volume traité en France — cherchent à se démarquer des coopérateurs, souvent accusés de céder à la facilité.

Reste à savoir si ces mesures *éviteront* le renouvellement de la crise de ces trois dernières années, au cours de laquelle la surproduction a entraîné l'effondrement des cours, encore accentuée par les importations à bas prix. En dépit des déclara*tions du gouvernement, rien ne* permet de dire que les négociants respecteront les prix minimaux fixés par des accords interprofessionnels si les cours des vins étrangers se révèlent nettement plus avantageux. Le contrôle de la qualité des vins importés n'est pas à cet égard une arme dissuasive efficace.

En renonçant une nouvelle fois à prendre des dispositions courageuses, qui enrayeraient la course au degré-hectolitre, pour redresser l'économie viticole méridionale, le gouvernement laisse s'amonceler les lourds nuages de la *crise sur* le Languedoc-Roussillon. Car, quoi qu'en dise le communiqué du conseil des ministres, cette région n'a pas de solution de rechange industrielle à la quasi-monoculture de la vigne.

ALAIN GIRAUDO.



(Dessin de PLANTU.)

ENQUÊTE SUR LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES FRUITS ET LÉGUMES

Un groupe de travail du ministère des finances mène actuellement une enquête sur le fonctionnement des circuits de distribution des fruits et légumes afin de déceler leur responsabilité éventuelle dans la flambée des prix constatée du 8 au 14 janvier dernier.

[Une enquête analogue avait été conduite en 1974, parallèlement à des recherches sur les circuits de la viande et des œufs, sans résultat.]

FISCALITÉ

LES ARTISANS ET LES PETITS COMMERÇANTS SONT FAVORISÉS PAR L'INSTAURATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE.

Le remplacement de la patente par la taxe professionnelle, qui a *soulevé les protestations* de nombreux assujettis du fait d'un relèvement parfois très important de leurs cotisations, favorise les artisans et les petits commerçants. C'est ce qui ressort d'une enquête par sondages réalisée en septembre der*nier par les services du ministère* de l'économie et des finances dans chaque département et portant sur 40 406 établissements.

Au niveau des moyennes, après application de l'écrêtement sur trois ans, l'évolution de la charge des principales catégories de contribuables est la suivante par rapport à celle qui aurait été la leur en *l'absence de réforme* :

- **+ 11 % pour l'industrie (plus de dix salariés).**
- **— 53 % et — 62 % respectivement pour les artisans et les commerçants employant moins de trois salariés.**
- **Stabilité pour les professions libérales et les services. Néanmoins, une dispersion importante des variations de cotisations apparaît, tant au niveau des baisses qu'à celui des hausses :**
- **Les baisses profitent à 62,5 % des 2 200 000 établissements passibles de la taxe professionnelle, 22 % ont eu à acquitter un montant de taxe inférieur de plus de 75 % à la coti*sation de patente*, et à l'intérieur de ce pourcentage, 29 % des artisans et 39 % des commerçants en détail ont bénéficié d'un tel allégement des trois quarts.**
- **Les hausses s'appliquent à 30,2 % de redevables ; 6,6 % des établissements voient leur cotisation double, ou davantage, cette proportion atteignant 11,4 % pour les professions libérales et 18 % pour l'industrie.**

ÉNERGIE

LE CHAH D'IRAN ESTIME QUE LE ROI KHALED ET M. YAMANI SONT EN DÉSACCORD SUR LA POLITIQUE PÉTROLIÈRE SAOUDIENNE.

Interrogé, le 19 janvier, par Antenne 2, sur les problèmes posés à son pays par le double prix du pétrole, le chah d'Iran a estimé *« possible »* une réduction de la production iranienne de 25 %, reconnaissant que cela mettrait *« très probablement »* en péril l'équilibre financier de son pays, mais *« pour un temps très court »*.

Le souverain iranien a estimé que la modération dont a fait *preuve l'Arabie Saoudite à Doha* révélait un désaccord entre le roi Khaled et le ministre du pétrole, M. Yamani. *« Si ce dernier a pratiqué cette politique, d'après mes rapports, cela ne correspond pas aux idées du roi d'Arabie »*, a précisé le chah.

Insistant sur *« la ligne modérée »* de son pays en matière *pétrolière, le souverain a affirmé* qu'une surproduction saoudienne, si elle devait entraîner une chute des exportations iraniennes, *« serait un acte d'agression contre nous »*. L'Iran serait alors obligé de réduire ses dépenses publiques. *« Mais si nous sommes obligés d'aller si loin*, a menacé le souverain, *nous envisagerons une révision complète de notre politique étrangère. »*

● *Quatre compagnies européennes* vont se partager le supplément de la production pétrolière d'Arabie Saoudite, indique le *Petroleum Intelligence Weekly*. Shell, British Petroleum, la Compagnie française *des pétroles* et l'ENI *sont* le plus souvent citées, mais seule la Shell aurait confirmé avoir été ainsi sélectionnée.

Ces quatre nouveaux clients se partageraient environ 1 million de barrils par jour avec deux des membres de l'Aramco, Exxon et Mobil.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GILLETTE AUX ÉTATS-UNIS REÇOIT LA MÉDAILLE DE LA « SOCIETY OF COSMETIC CHEMISTS »

Le docteur Robert Giovachini, vice-président de la Compagnie Gillette, vient de recevoir la médaille de la Society of Cosmetic Chemists pour ses « contributions exceptionnelles dans le développement des tests de sécurité pour les cosmétiques ».

Cette distinction récompense les efforts du laboratoire d'évaluation médicale de la société.

Gillette, bien connue pour ses produits de rasage et de toilette ainsi que pour ses briquets et ses instruments à écrire, investit chaque année quelque 20 millions de francs dans cette seule activité de contrôle et d'évaluation médicales.

Rappelons que Gillette-France, dont le siège est à Annecy, a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires supérieur à 300 millions de francs, dont près de 25 % à l'exportation.



N.V. Koninklijke Nederlandsche Petroleum Maatschappij (Royal Dutch) et The "Shell" Transport and Trading Company, Limited

La N.V. Koninklijke Nederlandsche Petroleum Maatschappij ("Royal Dutch") et The "Shell" Transport and Trading Company, Limited ("Shell Transport"), les deux sociétés mères du Groupe Royal Dutch/Shell (autrement dit: "le Groupe"), ont convenu de certains accords supplémentaires relatifs au traitement des impôts et des avantages fiscaux lors de la répartition 60/40 des dividendes provenant des sociétés du Groupe, à compter des dividendes de l'exercice 1977. Les premiers dividendes faisant l'objet de ces accords supplémentaires seront par conséquent les dividendes intérimaires à déclarer à l'automne de cette année.

L'impôt sur les bénéfices des sociétés du Groupe est supporté par celles-ci, et son incidence est ressentie fatalement par la Royal Dutch et Shell Transport dans la proportion 60/40 convenue. De plus, comme le mentionnent les Rapports Annuels successifs des sociétés mères, des accords de vieille date entre celles-ci contiennent des dispositions en vertu desquelles tous les impôts, correspondant ou assimilables à un impôt sur les bénéfices, dus au titre des dividendes reçus par elles des sociétés du Groupe, seront également supportés dans la proportion 60/40. Ce qui reste donc, c'est le traitement des impôts et avantages fiscaux liés aux dividendes que les actionnaires reçoivent de la Royal Dutch et de Shell Transport. Ce traitement ne faisait pas l'objet des accords régissant la répartition 60/40.

Le Finance Act 1972 du Royaume-Uni a créé — du fait de l'adoption de ce qui est généralement qualifié de "système de l'imputation" des impôts — une situation où le paiement d'un dividende à Shell Transport par une société du Groupe établie au Royaume-Uni, a deux conséquences: premièrement, il nécessite le paiement, par la société du Groupe en question, d'un montant d'impôt, dépendant de celui du dividende et appelé "Advance Corporation Tax" (ACT), qui est destiné à être compensé avec la Corporation Tax du Royaume-Uni sur les bénéfices de sociétés du Groupe; deuxièmement, il donne droit à un crédit d'impôt d'égal montant, destiné à Shell Transport et dont celle-ci fait ensuite bénéficier ses actionnaires en payant son propre dividende. A certains égards, l'ACT a donc le caractère d'un impôt sur les bénéfices qui doit être supporté dans la proportion 60/40, et à d'autres égards, celui d'un impôt qui est effectivement payé pour le compte des actionnaires de Shell Transport et qui, par conséquent, ne fait pas l'objet des accords régissant la répartition 60/40. Cette introduction d'un crédit d'impôt pour le bénéficiaire du dividende constituait un facteur nouveau, pour lequel aucune disposition expresse n'avait donc été prévue dans les accords régissant la répartition 60/40 des dividendes entre les deux sociétés mères.

Devant cette modification du régime fiscal du Royaume-Uni, la Royal Dutch et Shell Transport ont adopté toutes les deux le point de vue qu'il fallait chercher un supplément à long terme à leurs accords; celui-ci devrait pourvoir, dans la mesure du possible, à l'incidence des modifications apportées à la législation fiscale qui les concernent l'une ou l'autre.

Les deux sociétés mères ont reconnu qu'à défaut de dispositions expresses dans leurs accords existants, il était difficile de trouver une solution immédiate. Il était évident qu'il fallait un accord transitoire pour aborder le problème immédiat lié à l'ACT. Ainsi, comme il a été communiqué dans les Rapports Annuels récents, la Royal Dutch et Shell Transport étaient convenues que, sans préjudice de la solution définitive du problème, l'ACT et l'avantage qui en découle seraient compris pour le moment dans la quote-part de 40% de Shell Transport dans les dividendes de sociétés du Groupe. En acceptant cet accord transitoire, Shell Transport a tenu compte du fait que non seulement l'avantage du crédit d'impôt découlant de l'ACT était limité aux actionnaires de Shell Transport, mais encore que l'ACT constituait pour le Groupe une charge fiscale immédiate et que la perspective de compenser l'ACT avec la Corporation Tax à payer par une société du Groupe, était alors incertaine. De plus, les modifications apportées à la législation fiscale du Royaume-Uni s'accompagnaient d'une prolongation du dégrèvement transitoire visant à prévoir un régime de compensation pour les sociétés dont la plupart des revenus proviennent de l'étranger, et qui a été attribué à Shell Transport.

Après un examen approfondi du problème posé par le Finance Act 1972 du Royaume-Uni et de la nécessité de tenir compte, dans la mesure du possible, d'autres modifications de la législation fiscale que l'on pourrait envisager, les deux sociétés mères ont conclu maintenant un accord sur l'adoption de certains principes. Celui-ci complètera les accords antérieurs entre elles régissant le traitement des impôts lors de la répartition 60/40 des dividendes provenant des sociétés du Groupe. Il sera appliqué pour la première fois aux dividendes à payer à la Royal Dutch et à Shell Transport au titre de l'exercice 1977, et remplacera l'accord transitoire susmentionné.

En vertu des accords régissant la répartition 60/40 comme ils ont été complétés maintenant, tout avantage fiscal qui est constitué pour une société mère ou qui serait constitué pour les détenteurs des actions ordinaires de celle-ci lors d'une distribution immédiate et complète à ces actionnaires des dividendes provenant des sociétés du Groupe - supposé que tous ces actionnaires soient des personnes physiques domiciliées et contribuables dans le pays de domicile de la société mère en question - et qui, dans l'un ou l'autre de ces deux cas, découle du devoir fiscal d'une société du Groupe, sera imputé par cette société mère à sa quote-part lors de la répartition 60/40 des dividendes provenant des sociétés du Groupe. Ainsi, l'idée qui a été appliquée jusqu'à présent au traitement de l'ACT et de l'avantage fiscal qui en découle, se trouve érigée en principe général, et par conséquent le bénéfice net par action enregistré par les sociétés mères ne subira aucune modification.

On comprendra que la Royal Dutch et Shell Transport n'ont pas convenu de ces nouveaux accords sans tenir compte des droits légaux qui leur revenaient en vertu des accords existants. Étant donné la différence entre les régimes fiscaux de leurs pays de domicile respectifs, il y avait une divergence de vues en ce qui concerne l'application des accords de vieille date entre elles aux avantages fiscaux tels que ceux résultant de l'introduction au Royaume-Uni d'un système d'imputation. Dans ces circonstances, les Conseils d'Administration de la Royal Dutch et de Shell Transport ont convenu que Shell Transport bénéficiera d'une contrepartie pour avoir approuvé l'adoption des nouveaux accords.

En conséquence, Shell Transport aura le droit de recevoir, à titre de supplément à tout dividende qui lui sera payé par une société du Groupe et qui représente une partie de la quote-part du bénéfice du Groupe qui lui revient en vertu des accords régissant la répartition 60/40 au titre des exercices 1977 à 1984 inclusivement, un dividende supplémentaire de 15% du montant en espèces du dividende auquel ce supplément se rapporte. Il ne sera tenu compte, pour l'application des accords régissant la répartition 60/40, ni de ce dividende supplémentaire ni d'aucun avantage fiscal correspondant à celui-ci.

Quand on utilise à titre d'exemple le bénéfice net et le niveau des distributions pendant le dernier exercice sur lequel il existe des comptes clôturés (1975), et supposé que le taux d'impôt n'ait subi aucune modification, les dividendes supplémentaires destinés à Shell Transport n'ont qu'une faible incidence sur le bénéfice net par action des deux sociétés mères, consistant dans le cas de la Royal Dutch en une diminution ramenant le montant du bénéfice net de fl. 23,66 à fl. 23,31 et dans le cas de Shell Transport en une augmentation portant ce montant de 60,61 p à 62,11 p. Sur la même base, le montant des dividendes à déclarer par la Royal Dutch ne serait probablement pas affecté par ces dividendes supplémentaires. Dans le cas de Shell Transport, étant donné les limitations qui sont actuellement applicables, au Royaume-Uni, aux distributions de dividendes, les dividendes supplémentaires ne pourront à présent donner lieu à aucune augmentation des dividendes à déclarer par Shell Transport, mais les 15% de dividendes supplémentaires seront ajoutés aux sommes disponibles pour être distribuées en temps voulu aux actionnaires de cette société.

le 13 janvier 1977

W.R. GRACE & Co

MISE EN PAIEMENT DE DIVIDENDES

Le Conseil d'administration a décidé dans sa séance du 6 janvier 1977, la mise en paiement des dividendes suivants :

— Un dividende trimestriel en espèces de 42,5 cents par action ordinaire. Ce dividende sera versé à partir du 10 mars 1977 aux actionnaires inscrits sur les registres de la société le 9 février 1977 ;

— Un dividende annuel de 6 dollars aux actions de priorité 6 % ;

— Un dividende annuel de 8 dollars tant aux actions de priorité catégorie A qu'aux actions de priorité catégorie B.

Le dividende annuel payable aux diverses catégories d'actions de priorité sera réglé en quatre fois par quatre coupons trimestriels de 1,50 ou 2 dollars suivant la catégorie d'actions concernée.

INFORMATIONS DIVERSES RELATIVES A L'ACTIVITÉ DU GROUPE

— Changements d'hommes :

Deux nouvelles personnes ont été désignées le 13 décembre 1976, pour faire partie du conseil d'administration de W.R. Grace and Co. Il s'agit de MM. Harold A. Eckmann, Chairman des Atlantic Companies, et Raymond C. Forster, Chairman de Stone and Webster, Inc.

En outre, M. John P. Mc Millin, qui présidait la filiale pétrolière de Grace en Libye, a, le 9 novembre 1976, été nommé, à la suite du départ à la retraite de M. E.A. Polumbus Jr, à la tête de la Polumbus Co., une division de Grace spécialisée dans la production et la recherche de pétrole et de gaz naturel, implantée dans la région de Denver.

— Prise de participations :

Grace a pris, en décembre 1976, des participations majoritaires dans Channel Companies et dans Handy City deux affaires qui exploitent des « Home Centers » dans le New-Jersey et dans le sud des États-Unis. Cette implantation, dans un secteur d'activité où le groupe n'était pas encore présent, portera la part du chiffre d'affaires consolidée réalisée au stade du commerce de détail à plus de 200 millions de dollars.

En outre, l'acquisition de la totalité des actifs de Lakeway Chemicals Inc. s'est achevée comme prévu avant la fin de l'année 1976.

LES MARCHÉ[S]

PARIS 19 JANVIER

Marché très irrégulier

BOURSE DE PARIS 19 JAN[VIER]

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
19 JANVIER

Marché très irrégulier

Toujours assez peu d'affaires. Néanmoins, après deux jours de repli, modéré mais continu, le marché s'est un peu ressaisi, surtout après l'exécution des premiers ordres, et une grande irrégularité a prévalu dans tous les compartiments, à l'exception de trois. Parmi ces derniers, deux ont encore essuyé quelques revers — la construction électrique et l'alimentation, — tandis que le troisième — l'automobile et ses équipements — se raffermissait sensiblement.

Bref, hausses et baisses se sont, à peu de chose près, équilibrées, et les divers indices, de ce fait, ont très peu varié. Cette très légère amélioration était attendue. Elle est généralement imputée au changement d'attitude du patronat à l'égard du plan Barre, qui, auprès des chefs d'entreprise comme auprès de l'opinion publique paraît avoir franchi le seuil de la crédibilité. La bonne tenue du franc, quelques timides achats étrangers, la baisse de 1/8 % du taux de l'argent sur le marché monétaire, et enfin la forte reprise de l'action Peugeot-Citroën ont fait le reste. Une grande indécision a quand même régné à quarante-huit heures de la liquidation générale, en raison de l'absence d'informations, aucun quotidien n'ayant paru mercredi par suite de l'ordre de grève lancé par la Fédération du Livre parisien.

Aux valeurs étrangères, l'effritement a été de règle à peu près partout. Il a été un peu plus marqué parmi les américaines.

Sur le marché de l'or, toujours frappé de langueur, le lingot a perdu 70 francs à 21 680 francs, et le napoléon 0,80 franc à 236,10 francs. Le volume des transactions a porté sur 2,26 millions de francs contre 2,03 millions.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	18 janv.	19 janv.
Valeurs françaises ..	100,1	100,3
Valeurs étrangères ..	99,6	99,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	64,6	64,7

LONDRES

Le lancement du nouvel emprunt d'État et le léger repli du sterling incitent les opérateurs à la réserve. Jeudi, à l'ouverture, les affaires sont calmes et les cours varient peu. Seuls les pétroles baissent. Irrégularité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 132 75 contre 132 70

VALEURS	CLOTURE 19/1	COURS 20/1
War Loan 3 1/2 %	28 1/4	28 5/16
Beecham	400 .	398 .
British Petroleum.....	814 ..	808 .
Shell	484 ...	481 1/2
Vickers	163 ...	163 ...
Imperial Chemical	357 ...	356 1/2
Courtaulds	102 ...	103 ...
De Beers	214 ...	209 1/2
*Western Holdings	13 1/4	13 1/4
Rio Tinto Zinc Corp. ..	193 ...	192 ...
*West Driefontein	17 ...	16 5/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

S.E.V.-MARCHAL. — Après les actions Paris-Rhône, les actions S.E.V.-Marchal viennent, à leur tour, de faire l'objet d'une suspension de cotation à la Bourse de Paris. Cette société, on le sait, est filiale de Ferodo, qui négocie le rachat de Cibié-Paris-Rhône. L'opération pourrait se faire par un rapprochement de S.E.V.-Marchal et de Cibié-Paris-Rhône.

GROUPE DROUOT. — Malgré la conjoncture difficile, la situation du groupe reste satisfaisante et les dividendes pour 1976 des différentes sociétés affiliées pourraient être majorés.

ANGLO-AMERICAN-RAND SELECTION. — Des négociations ont été engagées en vue de fusionner les deux groupes. L'échange des titres s'effectuerait sur la base de 200 actions Anglo-American pour 100 actions Rand Selection. Le groupe Anglo-American ne mènera le projet de fusion à bonne fin que si la Rand Selection procède à une augmentation de capital en numéraire dont le produit (80 millions de rands) servirait à assainir sa situation financière (remboursement des actions de préférence et du prêt à court terme que lui a consenti l'Anglo). Des pourparlers ont également lieu avec la De Beers, actionnaire à 40 % de Rand Selection, pour qu'elle cautionne cette émission. Le regroupement projeté donnerait naissance à un des plus grands groupes miniers, industriels et financiers du monde. Les cotations des actions Anglo-American et Rand Selection, récemment suspendues, pourraient reprendre le 21 janvier.

NEW-YORK

Nouvelle et sensible avance

En dépit de quelques à-coups, la hausse des cours s'est poursuivie mercredi à Wall Street, et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 6,24 points à 968,67. Au plus haut de la journée, il avait atteint 972,16. Sur 1 883 valeurs traitées, 981 ont monté et 400 ont baissé.

Une très forte activité a régné : 27,12 millions d'actions ont changé de mains contre 24,38 millions la veille.

Les facteurs techniques, consécutifs au repli quasi ininterrompu de ces derniers temps, ont continué de jouer.

Mais la hausse modérée des prix de détail en décembre a également encouragé les opérateurs à reprendre position, dans la mesure où elle confirme le ralentissement de l'inflation enregistrée au cours des deux mois précédents. Pour le quatrième trimestre, l'augmentation du coût de la vie se chiffre à 4,2 % contre 5,8 % pour le troisième et 6,1 % pour le second. Malgré tout, d'aucuns appréhendent une nouvelle flambée des prix en relation avec les mesures de relance projetées par le président Carter et dont la nécessité ne se fait pas sentir, la reprise de l'expansion étant déjà bien accrochée.

VALEURS	COURS 18/1	COURS 19/1
Alcoa	56 3/8	56 3/4
A.T.T.	62 5/8	62 1/2
Boeing	41 1/8	41 1/4
Chase Manhattan Bank ...	31 7/8	32 5/8
Du Pont de Nemours	128 1/4	129 .
Eastman Kodak.........	81 5/8	81 7/8
Exxon	52 ...	52 3/8
Ford	60 5/8	60 7/8
General Electric.......	54	53 1/2
General Foods..........	30 5/8	30 3/4
General Motors.........	74 1/4	75
Goodyear	22 .	22 1/2
I.B.M.	275 1/4	277 1/2
I.T.T.	33 3/8	33 3/4
Kennecott	29 7/8	30 5/8
Mobil Oil	62 3/8	63 ...
Pfizer	27 ...	27 ...
Schlumberger	59 .	59 1/2
Texaco	27 3/4	28 3/8
U.A.L. Inc.	25 1/8	24 3/4
Union Carbide	58 ..	58 1/4
U.S. Steel	46 3/8	46 7/8
Westinghouse	17 5/8	17 3/4
Xerox	55 3/4	56 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/1	20/1
1 dollar (en yens) ..	289 40	290 55

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 15/16 %

BOURSE DE PARIS - 19 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 984	4 990	4 95
Canada ($ can. 1).........	4 919	4 932	4 91
Allemagne (100 DM).........	207 725	207 225	208 50
Autriche (100 sch.)	29 300	29 185	29 35
Belgique (100 F.)	13 516	13 483	13 35
Danemark (100 krd)	84 220	83 540	84 ..
Espagne (100 pes.).......	7 266	7 288	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)....	8 557	8 580	8 67
Italie (1 000 lires).......	5 654	5 661	5 325
Norvège (100 k)	94 070	93 920	94
Pays-Bas (100 fl.).	198 400	198 200	188 60
Portugal (100 esc.).......	15 560	15 525	14 25
Suède (100 krs)...........	117 770	117 500	117 50
Suisse (100 fr.)...........	198 850	198 200	199 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/1
Or fin (kilo en barre).....	21700	21790 .
Or fin (kilo en lingot)....	21750	21680 .
Pièce française (20 fr.)..	236 90	236 10
Pièce française (10 fr.)..	214 50	219 10
Pièce suisse (20 fr.)	207 60	206
Union latine (20 fr.)	195 30	195 40
Souverain	215 50	214 50
Pièce de 20 dollars	1038 80	1038 ..
Pièce de 10 dollars	546 .	546 ..
Pièce de 5 dollars	346 .	... ..
Pièce de 50 pesos	881 50	887 ..
Pièce de 10 florins	208 50	208 40

A V

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19-20 janvier 1977 a été tiré à 630 029 exemplaires.

Au Kremlin-Bicêtre, les élèves du C.E.T. reprennent le travail après quinze jours de grève

La vie commence demain...

« La vie commence demain », lit-on en entrant à la « cité scolaire Darius-Milhaud », un collège d'enseignement technique d'Etat et un lycée intercommunal inaugurés, en novembre, au Kremlin-Bicêtre par M. Georges Marchais, député du Val-de-Marne. En fait, cette citation, moulée dans la brique, semble incomplète car, au lycée-C.E.T. Darius-Milhaud, la vie scolaire normale est toujours remise à demain depuis la rentrée. Celle-ci a eu lieu en septembre avec quelques jours de retard, dans un chantier en pleine activité. « Nous devions tous chausser des bottes », explique le proviseur, M. Mauny. Trois jours après cette rentrée improvisée, des professeurs se mettent en grève pour réclamer des postes supplémentaires. Le rectorat se laisse fléchir et en accorde trois. Le travail reprend, vaille que vaille, pour la quarantaine de professeurs et les quelque quatre cent soixante élèves de l'établissement.

Bien des choses manquent encore, notamment le matériel de physique-chimie et celui de la section « sanitaire et sociale » du C.E.T. En guise de gymnase, il faut se contenter d'une salle de travaux pratiques et, en guise de « plateau d'évolution », d'une aire bitumée de la taille d'un terrain de basket. Le stade municipal du Kremlin-Bicêtre offre d'immenses terrains juste en face du lycée, mais il faut trouver les « créneaux » horaires appropriés. Ce n'est pas facile, surtout lorsque onze classes de seconde et cinq classes de C.E.T n'ont que deux professeurs d'éducation physique, dont l'un à mi-temps...

Le 3 janvier, le matériel attendu n'est toujours pas arrivé. Des livraisons faites au cours de l'été précédent avaient dû, faute d'un gardien sur place, être détournées sur les mairies de Villejuif ou de Gentilly — les communes qui, avec Arcueil et Le Kremlin-Bicêtre, ont aussi financé la construction de la cité scolaire. A ces contretemps se seraient ajoutées des ruptures de stock chez les fournisseurs. Ce sont les élèves, cette fois, qui décident de se mettre en grève. Au lycée, elle durera une semaine. Au C.E.T., où le manque de matériel accentue encore le « ras-le-bol » d'élèves qui se savent « en fin de parcours », la grève durera quinze jours, jusqu'au 19 janvier. Ce jour-là, des délégués des élèves, des parents et des professeurs ont manifesté devant le ministère de l'éducation, rue de Grenelle, « pour marquer le coup ». Les élus communistes ont fait comprendre qu' « il faut savoir terminer une grève ». Le matériel continue à arriver ; la vie reprend aujourd'hui à la cité scolaire Darius-Milhaud.

R. C.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SE RENDRA AU PROCHE-ORIENT LE 17 FÉVRIER

M. de Guiringaud projette de partir, le 17 février, pour le Proche-Orient. Il ira successivement au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Egypte. Au cours d'un second voyage, il doit se rendre en Israël si ce pays est toujours disposé à le recevoir pour des entretiens sur le problème du Proche-Orient. Tel est, en effet, l'objet principal de ces visites circonscrites aux pays directement impliqués dans le conflit israélo-arabe. C'est ce qui les différencie des visites fractionnées que firent MM. Jobert et Sauvagnargues dans l'ensemble du Proche-Orient, et qui étaient destinées d'abord à resserrer des liens bilatéraux.

Après l'affaire Abou Daoud, la visite de M. de Guiringaud en Israël est problématique. Il est cependant prévu que M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, ira dans ce pays le 7 février. Le 8 février, d'autre part, le ministre français des affaires étrangères aura l'occasion de rencontrer à Bruxelles son collègue israélien, M. Allon, qui viendra signer un accord entre son pays et la Communauté européenne. L'éventuel entretien qu'ils auront ce jour-là décidera de la visite en Israël de M. de Guiringaud, qui, de toutes façons, se rendra dans les pays arabes.

A la Scala de Milan

M. CARLO MARIA BADINI SUCCÈDE A M. PAOLO GRASSI

M. Carlo Maria Badini a été désigné par le maire de Milan pour succéder à M. Paolo Grassi à la direction de la Scala. La nomination de M. Badini devrait être ratifiée à la fin du mois par le conseil municipal.

On sait que M. Grassi, qui exerçait ces fonctions depuis cinq ans, a démissionné récemment, après s'être vu offrir le poste de président de la R.A.I. (*le Monde* du 27 décembre 1976).

[Le nouveau directeur de la Scala a une réputation de bon organisateur et un sens de la diplomatie qui est vanté par ses proches. Il dirige depuis treize ans le théâtre municipal de Bologne, sa ville natale. Agé de cinquante-deux ans, ce diplômé de lettres et de langues étrangères entra au parti socialiste en 1945 et fut nommé six années plus tard assesseur au budget du conseil provincial de Bologne. Il passa ensuite au département culture et instruction, deux domaines qui allaient devenir sa spécialité. On lui doit un bon réseau de bibliothèques dans cette province d'Emilie-Romagne. En 1975, M. Carlo Mario Badini devint président de l'Association nationale des théâtres lyriques, succédant à Paolo Grassi. Il fait également partie de la commission spéciale de la Biennale. — R.S.]

NOUVELLE FORMULE DU QUOTIDIEN COMMUNISTE « L'HUMANITÉ »

M. Roland Leroy, secrétaire du parti communiste, directeur de « l'Humanité », explique dans l'hebdomadaire de son parti « France nouvelle », le changement de formule du quotidien par la nécessité pour ce dernier de jouer son rôle décisif dans les combats actuels : « Nous ne pouvons pas nous satisfaire de la situation actuelle : le fait que des centaines de milliers de travailleurs, de démocrates, d'électeurs communistes et de très nombreux membres du parti soient privés de son expression quotidienne, ne lisent pas « l'Humanité », voilà une situation insatisfaisante et même, à la limite, dangereuse. »

M. Leroy explique par ailleurs que le format de « l'Humanité » ne changera pas pour le moment en raison de questions techniques. Il précise, néanmoins, qu'« une expérience va être tentée : de temps en temps nous encarterons dans « l'Humanité » un supplément exceptionnel en format tabloïd, qui pourra être consacré à une grande enquête, ou bien au *compte rendu d'un grand événement* de la vie du parti ou bien un reportage sur tel ou tel pays étranger ».

« L'Humanité » nouvelle formule paraîtra le 24 janvier. Les responsables du journal ont prévu un tirage quotidien de 800 000 exemplaires.

LE MODE DE SCRUTIN « EUROPÉEN »

Le gouvernement a choisi la proportionnelle sur le plan national, annonce M. de Guiringaud

Le gouvernement proposera au Parlement français que le mode de scrutin pour l'élection au suffrage universel direct de l'Assemblée européenne soit celui de la proportionnelle sur le plan national, a déclaré, mercredi 19 janvier, M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, au cours d'un déjeuner offert mercredi par *la Revue des deux mondes*, en présence de très nombreuses personnalités françaises et étrangères.

Le ministre a fait valoir que ce mode de scrutin permettrait d'éviter que l'unité nationale ne soit mise en cause et qu'il ne se produise un « *dépeçage* » de la France, comme le craignent certains des adversaires de l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Il a aussi rappelé que « *l'Assemblée européenne n'a aucun pouvoir pour imposer une décision quelconque à l'intérieur du territoire national* ».

Voici les autres questions traitées par M. de Guiringaud.

● PROCHE ORIENT : « *Grâce aux relations qu'elle maintient et continue à maintenir avec chacun des pays de la région, y compris Israël* », la France a de bonnes chances de pouvoir contribuer au règlement du conflit au Proche-Orient, a dit le ministre. « *L'affaire Abou Daoud a été exploitée contre la France d'une manière éhontée par des gens qui voulaient l'empêcher de jouer au Proche-Orient le rôle qui lui revient (...) Je constate que les clameurs commencent à décroître. Je ne décommande pas les voyages que j'ai l'intention de faire dans les pays du Proche-Orient concernés par le conflit, le Liban, la Syrie, la Jordanie, l'Egypte. J'irai aussi en Israël si le gouvernement israélien ne me rend pas la chose impossible.* »

● LE « SOMMET » OCCIDENTAL : A propos du « sommet » des grandes puissances économiques occidentales proposé par M. Giscard d'Estaing, le ministre a indiqué qu'il serait l'occasion d'une « *réflexion sur les initiatives à prendre pour sortir enfin de la crise* ». Il a ajouté que le mois de mai avait été accepté, en principe, pour cette réunion par le président Carter.

● LA DISSIDENCE DANS LES PAYS DE L'EST. — Interrogé sur la répression de la dissidence dans les pays de l'Est, le ministre des affaires étrangères a expliqué que les accords d'Helsinki avaient suscité de grands espoirs « *non seulement à l'Ouest, mais surtout à l'Est* », et que les quelques cas de répression témoignaient des effets de ces accords. « *Il est regrettable*, a-t-il dit, *que les mouvements de dissidents ne puissent pas s'exprimer dans certains pays de l'Est. Mais*, a-t-il enchaîné, *cela ne doit pas nous décourager de poursuivre dans la voie de la détente. Nous nous sommes gardés*, a-t-il encore dit, *de nous associer aux doutes qui ont été émis sur le bien-fondé de la détente. C'est une dimension fondamentale de la politique extérieure de la France.* »

Le choix du gouvernement s'adresse aux opposants

Le choix par le gouvernement du mode de scrutin pour les élections européennes de 1978 (la proportionnelle sur une liste nationale, ainsi que l'a annoncé mercredi 19 janvier M. de Guiringaud) est destiné à rallier le plus grand nombre possible d'opposants, aussi bien d'opposants gaullistes aux élections européennes que d'opposants de gauche au gouvernement. En revanche, il sera peu apprécié des membres les plus « européens » de la majorité, mais le gouvernement estime que le seul fait que les élections européennes au suffrage universel direct ait lieu est pour eux un motif de satisfaction déjà suffisant.

Pour les gaullistes, le mode de scrutin choisi est le plus national possible. Il n'y aura pas en France, pour les élections européennes, de circonscriptions plus ou moins régionales, représentées directement au niveau européen par-dessus la tête des institutions françaises. Une des conditions du R.P.R. pour approuver le projet d'élections européennes est ainsi remplie. La proportionnelle était demandée par les opposants de gauche, même si les socialistes préfèrent des listes par circonscriptions *ad hoc*. La proportionnelle, au plan national, est également le mode de scrutin qui peut assurer aux communistes le plus grand nombre de sièges.

Pour les partisans d'une Europe supranationale, en revanche, la liste nationale coupera complètement les élus « européens » de leurs électeurs. En assurant l'élection des têtes de liste choisies par les états-majors des partis, ce mode de scrutin donnera un résultat acquis d'avance, ce qui, du même coup, réduira son intérêt politique.

Pour le gouvernement, la proportionnelle au plan national a un inconvénient : elle équivaudra à une sorte de référendum ou de super-sondage dont les résultats pourraient mettre en évidence un divorce entre le pouvoir et l'électorat. Cependant, en mai-juin 1978, date prévue pour les élections européennes, cet inconvénient sera limité puisque les élections législatives françaises auront eu lieu quelques semaines plus tôt.

D'après les arrangements intervenus entre les Neuf, chaque Etat choisit pour les élections européennes le mode de scrutin qu'il désire, cela jusqu'à ce qu'un accord intervienne sur « *la procédure uniforme* » prévue par le traité de Rome. — M. D.

● *La route en 1976 : 13 787 tués. 13 787 personnes ont été tuées et 357 451 blessées* sur l'ensemble du territoire au cours de 261 275 accidents, ont constaté les policiers et les gendarmes.

Ces chiffres officiels font ressortir, par rapport à l'année précédente, une augmentation de 1,2 % du nombre des accidents (258 201 en 1975), de 4,7 % le nombre des tués (13 170 en 1975) et de 1,1 % du nombre des blessés (353 730 en 1975).